Pharm
23927

…ux Temples Seigneur, sont déserts et détruits,
…plus abolies et le nom Chrétien est en butte
…ersité. Mais qu'entends-je ? Grand Dieu ! que
…is-je ? Tous ces saints cantiques que j'ai si souvent redites
…voûtes sacrées en votre honneur, succèdent des chants
…briques et profanes ! Et toi, divinité infâme du pa-
…nisme, impudique Vénus, tu viens ici en ce moment
…e audacieusement la place du Dieu vivant, t'asseoir
…r le trône du Saint des Saints, et recevoir l'encens
…rable de tes nouveaux adorateurs. _____

…en Nicolas Beaupied, né à Metz le 4 déc. 1733 entra de
…me heure dans la Comp. de Jésus. A la Révolution il se retira
…Angleterre, mais il revint en Allemagne et séjourna long-
…mps à Gumningen où il mourut le 28 juillet 1804, âgé de
…ans.

Cazotte à la fin d'un repas en 1788, prédit à plusieurs Philosophes qui étoient présens leur fin tragique telle que la suite l'a fait voir.

LOUIS XVI DÉTRÔNÉ

AVANT D'ÊTRE ROI.

Les prédictions étonnantes faites par le P. Regard, ex-jésuite, dans l'Égl. de N.-Dame à Dijon 1776, furent littéralement accomplies dix-sept après, lorsque le 10 nov. 1793 les plus forcenés Républicains rendirent, dans la même église de N.-D. leur culte sacrilège à la déesse Raison, qui était

LOUIS XVI DÉTRÔNÉ

AVANT D'ÊTRE ROI ;

OU

TABLEAU DES CAUSES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

ET DE

L'ÉBRANLEMENT DE TOUS LES TRÔNES.

Seule Edition de l'Auteur.

PAR L'ABBÉ PROYART.

PRIX, 5 FRANCS.

A PARIS,

Chez l'AUTEUR, Hôtel de Picardie, rue des Poirées-Saint-Jacques ; et chez les principaux Libraires de Paris et des départemens.

AN XI — 1803.

Universitas BIBLIOTHECA

Ouvrages de l'Auteur:

L'Ecolier Vertueux, un vol. in-18.

Le Modèle des Jeunes Gens, un vol. in-18.

Vie du Dauphin, père de Louis XVI, un vol. in-12.

Vie du Dauphin, Duc de Bourgogne, père de Louis XV, deux vol. in-12.

Histoire des Royaumes de Loango, Kakongo, etc., un vol. in-12.

Histoire de Stanislas, Roi de Pologne, deux vol. in-12.

De l'Education publique, un vol. in-12.

Vie de M. de Lamothe, Evêque d'Amiens, un vol. in-12. 298.

Vie de Madame Louise, de France, Carmélite, un vol. in-12.

Vie de la Reine de France, Marie Leckzinska etc. un vol. in-12.

CSP

DC
138
.P4
1803

OBSERVATIONS

Sur cette sixième Edition.

IL est des devoirs de tous les temps, il en est de circonstances ; et ceux-ci se règlent sur la marche providencielle de Celui qui se fait appeler le *Dieu des Armées*, quoiqu'essentiellement le *Dieu de Paix*. Aussi long-temps et aussi courageusement que j'ai pu, j'ai combattu, j'ai dû combattre pour le Gouvernement sous lequel le Ciel m'avoit fait naître. Aussi long-temps que j'ai vu ma patrie déchirée par le double fléau de l'impiété et de l'anarchie, je n'ai cessé d'invoquer pour mon infortunée Patrie la restauration d'un Gouvernement que je ne voyois remplacé que par des Régimes éphémères de confusion et de brigandage.

Aujourd'hui qu'après cette nuit des lamentables horreurs, nous voyons briller sur la France l'aurore d'un

Gouvernement ordonné et protecteur : aujourd'hui que le suprême Arbitre de la destinée des Empires, loin de rétracter, ne fait qu'environner de tous les signes confirmatifs, la Sentence dont il menaça pendant plus d'un demi siècle le Royaume *très-chrétien ;* sans changer de principes, je regarde comme un devoir de conscience de m'incliner religieusement devant un Décret dont je suis forcé d'adorer encore l'équité, lorsque sa rigueur m'épouvante.

C'est donc de droit divin, et par des liens indépendans de tout Acte individuel que j'en aurois souscrit d'ailleurs, que ma fidélité se trouve engagée au Gouvernement qui régit maintenant l'Empire Français : le garant de mes dispositions, c'est le vouloir infaillible et manifesté du Dieu de Paix qu'adore le Catholique.

C'est à l'entrée de cette nouvelle carrière de fidélité que j'ai à parcourir, et pour en marquer le premier pas, que je crois devoir déclarer ici l'intention où je suis de poursuivre, suivant la rigueur des Lois, quiconque, au préjudice de la présente Edition de ce Livre, la seule que j'avoue, reproduiroit en mon nom, soit des pages que la vérité mieux connue me fait un devoir de déchirer, ou des opinions qu'un nouvel Ordre établi m'ordonne d'abjurer.

Nous prions le Lecteur de se rappeler que l'Ouvrage fut composé au fort de la Révolution. Nous avons pro-

fité, pour le perfectionner, de diverses observations que nous ont communiquées des hommes éclairés et des Censeurs amis. Mais, d'un autre côté, nous ne saurions nous dissimuler que nous heurtons trop de préjugés invétérés, que nous touchons à trop de passions favorites, pour nous flatter d'échapper à leur sensibilité. Nous nous y dévouons : trop heureux si, à ce prix, et par le sacrifice de quelques suffrages contemporains, nous en servions plus utilement nos Neveux.

Des Ames honnêtes, et naturellement indulgentes, eussent désiré que nous eussions tiré un voile officieux sur certains écarts encore récens de quelques illustres Personnages. Et nous aussi, nous eussions voulu pouvoir le faire, sans manquer, par cela même, notre but capital. Mais, pleins d'un respect pour les Puissances, trop hautement prononcé pour qu'on nous le conteste, nous professons encore deux principes qui nous paroissent également amis de la Puissance : le premier, que, dans un conflict entre Autorités hiérarchiques, dissimuler ou atténuer les torts de l'Autorité secondaire, c'est trahir l'ordre et fomenter l'anarchie ; le second, que, si la considération nécessaire au Titulaire actuel de la Puisssance gouvernante, exige impérieusement qu'on s'abstienne de tout ce qui pourroit altérer ce sentiment dans les Esprits ; il est aussi de l'intérêt social, de celui même de la Puissance en général, qu'un jugement prompt et impartial des torts et des erreurs du Titulaire qui n'est plus, devienne l'utile leçon et le préservatif de celui qui lui succède. Ce n'est

pas déméritер des Fils, c'est les servir, que de signaler l'écueil, et l'écueil toujours présent, qui a perdu les Pères.

Les mêmes Critiques, écoutant toujours leur cœur, nous trouvent quelquefois le ton exagéré. Mais il nous semble qu'ils attribuent à celui qui traite le sujet, une exagération, le vice du sujet même. Car, pour peu qu'on voulût étudier la nature, et, si l'on peut ainsi parler, l'intelligence du fléau qui vient d'ébranler et de châtier l'Europe, on se convaincroit sans peine que, loin d'exagérer la malignité des causes qui l'ont engendré, loin de calomnier les temps ou les personnes, nous sommes souvent, dans le récit, plus modérés encore que les événemens qui les accusent.

J'ignore pourquoi nombre de Personnes, à l'occasion de cet Ouvrage, ont fait de moi le Grand-Vicaire d'un ancien et respectable Evêque : je ne suis, je n'ai jamais été, ni ne me sens le talent d'être Grand-Vicaire ; et celui qui me qualifie *le Panégyriste intéressé du Régime qui dispensoit les Bénéfices*, ne rencontre pas plus juste ; je ne possède, je n'ai jamais possédé une obole du patrimoine bénéficial ; et j'espère que le tardif désir d'en posséder ne tourmentera point ma vieillesse.

Quant à ce qui nous est revenu, que la Secte conspiratrice dont nous avons plus spécialement signalé les manœuvres et dénoncé les attentats, s'agite de toutes parts pour déprécier notre Ouvrage, criaillant depuis Munich jusqu'à Berlin, et depuis Vienne jusqu'à Venise,

que nous avons mis l'Histoire en *Sermon ;* c'est un reproche dont nous sommes trop flattés pour vouloir nous en défendre. La méthode du grand Bossuet nous paroîtra toujours préférable à celle de ces Spéculateurs modernes, qui, dans leurs cadres historiques, ne trouvent jamais où placer l'action du Dieu qui régit tout. Au reste, nous aurions donc réussi à conduire les Illuminés au *Sermon* ; ce qui n'étoit pas une petite affaire. Qu'ils se moquent après cela de l'Evangile de l'Histoire, comme ils font de l'Histoire de l'Evangile, nous ne pourrons que les plaindre, en nous tournant vers un Public moins incrédule, et qui, par le constant accueil qu'il fait à notre Livre, annonce la disposition de préférer désormais LES SERMONS DE L'HISTOIRE aux Romans philosophiques, qui ne l'ont que trop long-temps et trop cruellement abusé.

Si nous avons parlé avec quelque étendue d'une Société célèbre, de l'importance de ses services dans la Catholicité, et du vide irrémédiable qu'y laissa son absence, c'est que le sujet est lié, comme partie essentielle, à la Catastrophe dont nous développons le mystère et la génération. Cette vérité, encore trop peu connue, deviendra palpable à quiconque voudra étudier, dans ses sources mêmes, la Conjuration philosophique, et sur-tout se donner la peine que nous avons prise de compulser la Correspondance secrette des Patriarches réclamés du Jacobinisme. C'est là qu'on saisira sans peine ce que Voltaire, écrivant à Marmontel, appeloit *les Secrets de la Philosophie écrâsant les Jésuites.* C'est là qu'on verra, avec évidence, que la proscription

de ces puissans Zélateurs de la foi de Rome et du respect pour les Gouvernemens établis, fut résolue dans le Conseil des grands Conspirateurs, comme préliminaire indispensable pour arriver à la subversion et des Empires et des Autels catholiques.

C'est sur-tout à l'occasion de la destruction de ces redoutables Adversaires de la Secte anarchiste, que nous avons manifesté l'opinion, dont nous ne saurions nous départir encore, que le Pontificat de Clément XIV fut un des principaux élémens dont se composa l'orage que nous avons vu fondre sur la Catholicité.

Quelqu'un croiroit-il, peut-être, que nous aurions donné lieu, par là, aux Ennemis de l'Eglise, d'enfler encore du nom de ce Pontife la liste des Papes, objets de tant d'injustes préventions de leur part? Ce seroit une erreur : aucun Pontificat n'a été plus ménagé, plus célébré même par nos Sophistes, que celui de Ganganelli; et cette prédilection pour le destructeur des Jésuites est commune à l'Anglais protestant, comme aux Protestans de l'Allemagne et de la Hollande, au milieu desquels nous avons vécu.

Mais, lorsque l'Opération dont les Ennemis de l'Eglise font un sujet d'éloge pour son Auteur, devenue, à la vérité, une énorme prévarication sous notre plume, paroît aussi, en même-tems, comme saisie sur le fait, et frappée d'un châtiment à jamais effrayant; quelle induction défavorable à la Chaire de Pierre et à l'Eglise-

Mère, pourroient en tirer nos Frères errans ? S'en trouveroit-il peut-être quelques-uns parmi eux, qui, semblables aux aveugles Voisins d'Irael, seroient tentés de s'applaudir aussi de ne pas appartenir de si près au Dieu de sainteté qui appésantit si sévèrement sa main sur les Siens? Mais de plus sages, et en plus grand nombre, sans doute, attentifs à ces développemens gradués de la catastrophe que vient d'essuyer, dans ses Pontifes et dans ses Rois, dans ses Chefs et dans ses Membres, toute la Famille catholique, concluront, comme a fait depuis peu un Protestant vrai philosophe : qu'il est donc vrai qu'il repose sur une base plus solide que les Trônes de la Terre, ce foible Trône, tant de fois ébranlé et jamais renversé : qu'il est donc vrai qu'elle est spécialement sous la main du Pasteur éternel, et la portion privilégiée de son Troupeau, cette Église qu'atteint avec tant de justesse et de discernement sa verge correctionnelle ; et cette Eglise néanmoins qui, dans le désordre des châtimens qui poursuivent ses infidélités, se trouve encore assez forte en sa foi, pour enfanter, aux yeux de ses Rivales étonnées, des Légions entières d'intrépides Confesseurs et de Martyrs invincibles (1).

---

(1) C'est le Prince de Stolberg, Littérateur connu de toute l'Allemagne savante, qui, vaincu par la force de ces motifs, vient d'offrir à ses Compagnons d'erreur le courageux exemple du sacrifice de ses Emplois et de sa fortune, à l'avantage de rentrer au sein de la Mère-Eglise, et d'assurer ses pas dans une route où les écarts sont sans retour.

O Colonne lumineuse de la Catholicité ! Eglise de Rome, toujours vierge en ta foi ! que ma plume se brise, et que la main qui la conduit se dessèche à l'instant, si jamais elle devoit tracer un seul mot qui s'écartât du tendre amour et du respect filial, la dette sacrée de tout Enfant d'une telle Mère.

LOUIS XVI DÉTRÔNÉ AVANT D'ÊTRE ROI.

LORSQU'HEUREUX et triomphant, dans une guerre entreprise contre son gré, Louis XVI, à peine sorti de l'adolescence, fixoit les regards de l'Europe sur ce premier début de son règne, toute la France, de concert, admiroit les vertus et chantoit les louanges de son Roi, d'un jeune Roi qui, opposant sa modestie à des transports immodérés, nous disoit : « Pourquoi ces louanges » et ces bénédictions précoces? Qu'on les ré- » serve pour le jour où il me sera donné d'avoir » rendu mon peuple heureux (1). » Mais, depuis qu'une affreuse révolution eut bouleversé l'Empire et brisé le sceptre du Monarque, comme si ce désastre, le crime de son siècle et de ses propres sujets, eût été son ouvrage, l'inconstance et la frivolité, rétractant leur premier jugement,

(1) Dans la circonstance où on le pressoit d'agréer l'érection d'un monument à sa gloire.

rendirent à peine une demi-justice à Louis XVI malheureux.

C'est sur nous, qui nous proposons de donner *la Vie* de ce Prince, que tombe naturellement la tâche de le rétablir d'abord dans ses droits primitifs. Et nous n'aurons besoin, pour y réussir et dissiper l'erreur, que d'opposer à des inculpations irréfléchies une suite de faits incontestables, de faits qui, pour être puisés hors du sujet, n'en ont pas moins avec lui une connection indispensable.

Il ne suffit donc pas toujours, pour l'Historien jaloux du triomphe entier de la vérité, qu'il s'en montre le fidèle et scrupuleux organe. S'il se charge de raconter les actions de l'homme public, et sur-tout de l'Homme-Roi, il ne doit pas se contenter d'articuler des faits isolés, faisant abstraction des grandes causes qui les auroient déterminés. Ce n'est pas assez pour lui de produire son Héros sur le théâtre de ses actions; il faut encore qu'il rende sensibles les motifs qui l'ont fait agir et les intentions qui l'ont dirigé; il faut qu'il l'environne de cet ensemble de circonstances éloignées ou prochaines, qui ont dû influencer sa conduite, et quelquefois la nécessiter; il faut qu'il sache, quand son sujet l'exige, protéger, en quelque sorte, contr'elle-

même la vertu modeste, peu jalouse de sa gloire, et non moins empressée d'échapper aux hommages contemporains que soigneuse de les mériter. Il faut sur-tout que, sans égard pour un Vulgaire ignorant ou passionné, il ait le courage de combattre, dans l'occasion, des préventions universelles et des mensonges accrédités.

Nous avouerons qu'ici la circonstance nous sert à souhait. Dans la marche paisible et ordonnée des événemens, il est pour l'Ecrivain des mesures indispensables de prudence, et des ménagemens à garder. Il ne sauroit, sans indiscrétion, retracer les actions des Rois qu'à une distance mesurée des Personnages intéressés, de ceux sur-tout pour qui d'importantes et utiles vérités ne seroient souvent que de sanglans reproches. Mais, dans la crise actuelle d'une révolution qui a brisé tous les liens, déplacé toutes les convenances, dénoué tous les rapports; à une époque sans exemple dans les fastes du Monde, qui a déchiré tous les masques, forcé, pour ainsi dire, le secret de tous les cœurs, et percé à jour le Monde moral, affranchi aussi durant l'orage des règles ordinaires de la circonspection, l'Historien a un avantage, dont nous profiterons sans en abuser: il a le droit de tout dire de ceux qui ont eu l'audace de tout faire, ou la foiblesse de tout souffrir, et le droit beaucoup

plus précieux d'éclairer le jugement de la Postérité sur une Vertu d'autant plus digne de ses respects qu'elle doit former un contraste plus tranchant, soit avec le Vice hideux qui couva nos malheurs, soit avec le Crime féroce qui les fit éclorre et les rendit extrêmes.

Obligés donc de remonter aux causes premières de ces malheurs, pour faire sentir combien y fut étranger le Monarque qui en fut victime, nous nous appliquerons avec d'autant plus de soin à leur développement, que, parmi des milliers de Volumes écrits sur la Révolution française, nous n'en connoissons pas un seul qui nous offre un tableau satisfaisant de sa génération. En essayant de le tracer ici, nous croirons moins nous occuper d'un morceau d'histoire générale que commencer le récit de la Vie de Louis XVI. Le Lecteur, en effet, découvrira dans ce tableau, comment vivoit déja pour l'histoire un Prince qui n'étoit pas encore né, et comment on le détrônoit avant qu'il ne fût Roi.

Non, sans doute, ce n'est pas uniquement de leurs actions que doit résulter l'histoire des grands Personnages, et de ceux sur-tout que le Ciel fait naître pour servir à l'accomplissement de ses profonds desseins sur les Empires de la Terre. Ce n'est jamais qu'après avoir été plus ou

moins préparée, plus ou moins décidée dans le lointain, que leur destinée vient s'attacher ensuite par des anneaux merveilleux au grand ressort de cette Providence universelle qui régit et laisse libre le Monde moral. Nous pardonneroit-on de rapprocher en exemple le Maître de son Ministre, l'Homme-Dieu de l'Homme-Roi? Le divin Héritier du trône de David, la Sagesse et la Vertu par essence, en se montrant à son peuple à une époque d'endurcissement et de perversité, venoit recueillir de ses insignes bienfaits l'ingratitude et la mort. Et c'étoit néanmoins à ce crime fameux, c'étoit à ce mystérieux régicide qu'étoit attaché, dans les décrets éternels, le rétablissement du règne de la vertu sur la Terre. Ainsi Louis XVI, en naissant pour le trône, au sein d'une Nation dégénérée, au milieu d'un Siècle que maîtrisoit l'Impiété, naissoit pour ses malheurs; si toutefois on peut appeler de ce nom les tragiques événemens qui ont épuré sa belle âme et couronné ses vertus. Et pourquoi ne nous seroit-il pas permis d'augurer que ce même attentat, qui a conduit d'abord un peuple dépravé sous des châtimens mémorables, décidera aussi son retour et celui de l'Europe entière à tous les principes oubliés?

Il nous est donc également indispensable, soit pour être justes envers Louis XVI, soit

pour ne pas manquer le but essentiel de l'histoire, de nous reporter au-delà de l'époque où ce Prince vient s'asseoir sur le trône de ses pères. Il ne nous est pas permis de faire abstraction de la situation critique où va le placer un concours de circonstances entraînantes, dont le vice lui est étranger. Et alors on le verra, par anticipation, ce jeune et vertueux Monarque, aux prises avec les préjugés, les faux principes et la profonde immoralité du peuple qui l'attend. On s'effrayera pour lui, en découvrant comment tout s'apprêtoit et conspiroit dans l'éloignement pour égarer un jour sa droiture, enchaîner sa volonté, et dépraver, s'il eût été possible, son incorruptible vertu. On verra, d'une vue claire et distincte, comment les vices et les abus du règne précédent s'avançoient pour peser sur son règne; comment, l'iniquité appelant l'iniquité, des malheurs anciens devoient enfanter des malheurs nouveaux; et comment enfin, de cette confusion d'élémens désordonnés, mais pressés sous la main d'une Justice infaillible, devoit éclorre cette effroyable catastrophe, le fléau des uns, la gloire des autres, et la leçon de tous.

Seroit-ce donc à la vue des ruines fumantes d'un grand Royaume qu'on prétendroit nous

consoler ou nous instruire, en nous répétant froidement, qu'il n'est rien de stable ici-bas, et que les Corps politiques portent en eux-mêmes, comme les corps physiques, le principe de leur dissolution? Vain et futile adage de l'ignorance, qui voudroit s'absoudre, par la doctrine du fatalisme, des coups inopinés qui bouleversent les Etats. Quel rapport de comparaison entre l'altération des êtres physiques, suite inévitable de lois nécessaires, et celle des Corps moraux, toujours imputable à l'influence de nos volontés toujours libres! L'ordre éternel violé : voilà la cause première et le moteur déterminant des révolutions et de l'instabilité des Empires. La justice est le souffle conservateur, elle est l'âme du Corps politique, comme elle est toute la vie de l'homme moral. Ce principe d'éternelle vérité, le plus sage peut-être des Princes de son siècle, le père de Louis XVI s'en étoit tellement pénétré, qu'il avoit voulu qu'un Traité complet le gravât dans la mémoire de ses Fils (1), et le rappelât à la Politique européenne, qu'il voyoit s'égarer et courir à sa perte pour l'avoir oublié. L'histoire du Monde, car ce savant Dauphin la savoit toute

(1) Les devoirs du Prince, rappelés à un seul principe.

entiere, lui avoit confirmé ce que lui disoit sa raison : qu'il n'y eut jamais, qu'il ne sauroit y avoir d'injustices utiles pour les Gouvernemens; mais que la plus dangereuse de toutes, et la plus voisine des grands châtimens, c'est l'injustice des Nations envers Dieu, leur impiété.

Ainsi, tandis que, dans les crises violentes et les embarras imprévus de son administration, ce prétendu politique n'apperçoit que des effets sans causes, ou ne s'en prend, dans son ignorance, qu'à ces causes bizarres et chimériques, qu'il qualifie des noms insignifians de *malheur, hasard, fatalité ;* tandis que, dans son aveuglément profond, il ignore pourquoi s'écroulent les Gouvernemens que la justice ne soutient plus, pourquoi les traits de l'impiété, lancés contre le Ciel, retombent toujours avec la foudre sur les Nations perverties; tandis que, sous les fléaux même qui l'accablent, aussi stupide que l'animal qui poursuit son ennemi dans la pierre qui l'a blessé, ce vain spéculateur ni ne songe à désarmer la main cachée qui le frappe, ni ne soupçonne même son action, le vrai Philosophe, fort de l'expérience et du sentiment, plus fort encore du flambeau des histoires sacrées, embrasse d'un coup-d'œil assuré l'ensemble des tems, et devient sage de toute leur sagesse. Pour lui, les siècles instruisent

les siècles, et les monumens des Ages passés redeviennent les matériaux de l'histoire présente. Dès qu'il connoît les mœurs d'un peuple, il a saisi les grands traits de sa destinée; il pourroit fermer les yeux et composer ses tableaux, assuré de la ressemblance. En passant de Ninive à Babylone, d'Athènes à Rome, et de Rome jusqu'à nous, par-tout, il a vu gravé sur les débris, et comme sur la tombe des Empires : LA JUSTICE LES ÉLEVA, L'IMPIÉTÉ LES DÉTRUISIT (1). C'est à l'aide de ce fil indicateur que tel homme, droit et simple, franchissant, il y a plus d'un demi-siècle, ce dédale de conjectures dans lequel s'égare encore aujourd'hui la vaine et présomptueuse ignorance, nous racontoit déja la révolution de nos jours, et la voyoit aussi clairement dans le miroir de nos mœurs, que le cultivateur prévoyant voit dans sa digue rompue l'inondation de sa prairie.

Ce n'est pas tout encore : ce Sage, qui a si bien signalé la catastrophe dans le lointain, ne la verra pas plutôt déterminée, qu'il en présagera d'abord les ravages ultérieurs, et des effets cachés pour la politique vulgaire dans un avenir impénétrable.

(1) Justitia elevat Gentem ; miseros autem facit populos peccatum. *Parab. Sal. C.* 14.

Il saisira, dans ses premiers traits, le plan tout entier de la divine vengeance. Il devancera par la pensée la marche imposante de cette inévitable Providence, à laquelle rien n'échappe dans l'immensité du Monde moral; qui dispose les événemens sans les nécessiter; qui, tranquille et sans efforts, amene, au jour marqué, les Nations perverties sous des fléaux mérités; qui, dans la sphère de l'Univers comme dans celle du cœur humain, dirigeant les passions contre les passions, sait armer le crime d'un double discernement et pour la punition du crime et pour la récompense encore et le triomphe des vertus.

Il seroit bien à désirer, sans doute, pour la gloire de notre France, que nous pussions tirer un voile officieux sur la plaie demeurée secrette de la corruption de nos mœurs. Mais les mœurs des Nations, non plus que celles des Princes qui les gouvernent, ne sont pas de ces mystères que l'on puisse dérober à la publicité. La trop fameuse histoire de nos déréglemens n'étoit-elle pas déja consignée dans tous nos Livres, écrite en toutes les Langues, attestée par une foule de monumens irrécusables, avant que nous ne la vissions gravée en caractères de sang sur les débris de la Monarchie ?

Du reste, quoique résolus, en remontant aux

funestes causes de notre révolution, de les dévoiler dans toute leur nudité, nous le ferons néanmoins, sans qu'aucun sentiment, indigne d'un cœur français conduise notre plume. C'est un dogme aussi que nous ne cesserons de professer, que les Puissances qui nous gouvernent ont un droit à nos respects indépendant de leurs vertus, un droit encore sacré lors même que l'abus le profaneroit. Mais ce droit imprescriptible de tout Ministre actuel de la Puissance, nous savons aussi qu'il expire avec le Titulaire pour investir son Successeur. C'étoit aussi-tôt après leur mort que le Dieu d'Israël faisoit juger la mémoire des Rois. C'étoit par ses ordres que l'adultère d'un de ces Rois étoit inscrit dans les fastes de l'histoire, comme cause des fléaux qui poursuivroient sa Race et désoleroient son peuple.

Mais, parce que, dans les profondeurs d'une justice impénétrable, le fils auroit été solidairement enveloppé dans le châtiment d'un père coupable, faudroit-il encore qu'au tribunal de l'histoire, ce fils, malgré son innocence, restât entaché d'un blâme héréditaire ? ou bien, nous seroit-il permis d'être injustes envers un bon Roi qui n'est plus, de peur de faire rougir de ses torts la Génération qui lui survit ? Qui que

vous soyez donc qui, plus ou moins directement, auriez pu préparer les désastres du règne de Louis XVI, n'allez pas, contre la conscience qui vous accuse, prêter des vues hostiles à l'histoire impartiale. Les matériaux qu'elle met en œuvre, pesez-les bien, vous les avez fournis.

Loin de nous sur-tout, lorsque nous avons en vue de venger le Pilote inculpé, toute intention d'humilier le repentir malheureux, et de rappeler des erreurs expiées à ceux qui gémiroient eux-mêmes d'avoir entravé la manœuvre et déterminé le naufrage. Notre unique but, en exposant au grand jour un tableau de vérités fortes et souvent fâcheuses, est de ménager à la Postérité l'utile leçon de nos malheurs, et de laisser à nos Neveux un fanal préservateur contre les écueils qui nous ont perdus. Quiconque nous prêteroit d'autres motifs ne nous auroit pas entendus.

Nous diviserons cet Ouvrage en trois Parties :

La première nous montrera, sous le règne de Louis XV, le Philosophisme, conspirateur et protégé, répandant impunément toutes les semences de l'anarchie universelle.

Nous verrons, dans la seconde, le Philosophisme tout-puissant, déterminant et rendant iné-

vitable, par une révolution morale, la révolution du règne de Louis XVI.

Dans la troisième enfin, nous suivrons le Philosophisme, étendant au loin ses ravages avec ses conquêtes, et, par un système toujours suivi et des combinaisons profondes, préparant l'Europe entière à cette Tragédie révolutionnaire dont la France, sous Louis XVI, deviendra le grand théâtre, après que la Flandre, sous Joseph II, et par son impulsion, en aura offert le premier acte.

RREMIÈRE PARTIE.

POUR trouver les premières sources qui ont commencé à creuser cet abîme qui vient d'engloutir la Monarchie française, il faut remonter jusqu'à la fin du règne de Louis-le-Grand. C'est à dater de cette époque que nous voyons le courroux du Ciel se promener sur la France, et, dans la nature même des fléaux dont il l'afflige, lui présager d'autre fléaux encore, réservés pour d'autres tems. Cependant, le Dieu lent à punir, tantôt disposoit autour de lui les instrumens de ses vengeances, tantôt faisoit briller dans le lointain les éclairs de sa colère; mais il fallut un siècle entier de prévarications pour lui arracher sa foudre, et déterminer enfin la catastrophe qui devoit envelopper tout un grand peuple mûr pour le châtiment.

Un des plus grands torts que puissent se donner les Maîtres du Monde, parce qu'il est celui qui contrarie le plus directement leur ministère

divin, c'est d'ambitionner cette gloire qui se compose de sang, de larmes et d'injustices, la gloire des armes; c'est de se passionner, sans un motif sacré, pour cet art destructeur du Genre-humain, dont ils sont constitués les pères et les pasteurs. Louis XIV avoit eu ce reproche à se faire; et il n'eût pas été Louis-le-Grand s'il eût eu la foiblesse de se le dissimuler (1). Ce Prince, en déposant le sceptre entre les mains de son Successeur, lui dit noblement et sans détour: « Mon fils, ne m'imitez pas en un point; » j'ai trop aimé la guerre. » Il avoit aussi aimé la Religion, ce grand Roi, et trente ans d'une

(1) Des Ecrivains, estimables d'ailleurs, nous représentent l'état de guerre comme entrant dans les vues primitives du Créateur; nous font du Genre-humain un grand arbre qui a besoin, pour mieux fructifier, d'être émondé par le fer homicide; prétendent enfin qu'à certaines époques une grande effusion de sang humain devient utile, nécessaire même à l'Espèce humaine pour la garantie de sa subsistance. Ces spéculations économistes ne sont pas seulement fausses, elles accusent la suprême Bonté. Un état violent et convulsif ne sauroit être celui de la Nature sortant innocente des mains de son Auteur. La source impure, soit des guerres sanglantes qui dévorent les Nations, soit des guerres intestines qui supplicient nos cœurs, est toute entière dans l'injustice des passions turbulentes.

vie sérieusement occupée de tous les devoirs de la Justice royale et de la piété chrétienne, formoient un désaveu bien prononcé des illusions de sa jeunesse. Mais les torts des Rois, leurs torts même pardonnés, traînent encore à leur suite des maux incalculables. Ils deviennent, en quelque sorte, l'héritage des Nations solidaires, et la divine colère qui s'arrête devant le repentir d'un Roi qui s'humilie, n'en poursuit pas moins, après lui, et sa Maison et tout son peuple.

C'est après un long cours de prospérités éclatantes, que Louis XIV commence à expier des fautes commises dans l'ivresse de ses succès : c'est après avoir triomphé dans des guerres légèrement entreprises qu'il éprouve les plus cruels mécomptes en combattant pour des droits légitimes ; et c'est lorsqu'il s'accuse lui-même d'avoir été trop peu avare du sang de ses sujets, qu'il voit successivement tomber autour de lui tous les appuis de son trône, condamné dans sa vieillesse à assister aux funérailles de sa Postérité.

Un jeune Prince sur-tout faisoit alors les délices et tout l'espoir de la Nation. Elève accompli de l'immortel Fénélon, imbu des principes et de la morale sublime de ce grand maître, le Dauphin, duc de Bourgogne, paroissoit destiné

tiné à montrer en sa personne le Héros véritable du Télémaque fabuleux. On ne peut lire ce qui fut publié de ses Ecrits sans admirer la variété de ses connoissances, la sagesse de ses vues, son zèle religieux. Toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'on aime à découvrir dans un Prince destiné à régner sur un grand peuple, ce Dauphin les réunissoit; et tout promettoit à la France qu'à un règne brillant et glorieux, mais qui finissoit par l'épuisement, succéderoit le règne plus heureux des vertus pacifiques. Trop flatteuse espérance! elle n'enfantera que des regrets. Le tombeau, à peine refermé sur son père, s'ouvrira pour recevoir en même tems et le Dauphin et son Epouse, et un troisième Dauphin encore leur fils aîné.

Alors les regards de la France consternée n'auront plus à se reposer que sur un foible enfant qu'une langueur mortelle assiège dans le berceau. Alors aussi, et parmi les terribles épreuves de ces malheurs domestiques, qui viennent se confondre avec une suite de malheurs publics, Louis, plus grand que jamais, s'inclinera religieusement devant le trône du Roi seul immortel. On diroit, à sa conduite, qu'un nouveau Nathan, en lui révélant le secret des conseils divins sur sa Maison, l'a doué d'une force sur-humaine

pour supporter tout ce qu'ils ont de rigoureux (1). Le calme est dans son âme, nulle inquiétude ne l'agite, aucune plainte n'échappe à sa douleur profonde : il ne sait qu'adorer la main qui le frappe ; et la solitude de son Palais retentit encore de ses actions de grâce. C'est ici, l'on ne peut en douter, que commence à s'annoncer le grand mystère de châtiment que le Ciel, quand il en sera tems, déploiera tout entier sur la France devenue plus coupable. C'est à la mort prématurée de ce Dauphin de si grande espérance, que s'attache le premier anneau visible de cette chaîne fatale qui, avant la fin du siècle commencé, aura entraîné dans un abîme

(1) Cette idée se trouve consignée dans divers Mémoires du tems. De fréquentes Assemblées et du Conseil d'Etat et du Conseil de conscience, dont le sujet comme les résultats restèrent toujours impénétrables; la co-incidence de ces délibérations avec la singulière aventure du Maréchal de Salon; quelques paroles du Roi et de ses Ministres, tout cela donna lieu, aux uns de soupçonner, à d'autres d'affirmer que le Monarque avoit reçu des avertissemens sur les malheurs qui devoient lui arriver, et des malheurs plus désastreux encore qui fondroient sur l'Empire après lui. La tradition même d'une crise extraordinaire s'établit tellement à la Cour de Louis XV, qu'on a plus d'un fois ouï dire à ce Prince : « Je ne verrai pas « la grande catastrophe; mais je plains mon successeur. »

commun et le Monarque des Français et la Monarchie même.

Cependant, des afflictions et des revers supportés avec courage, loin d'entacher la gloire du Monarque, ne font qu'y ajouter un nouveau lustre encore. Tant qu'il vécut, tout parut grand et tout le fut avec lui. Les arts et les talens, les sciences et les vertus, tout fut marqué d'un caractère héroïque. Louis meurt : et la France inconsolable pleure de nouveau son cher Duc de Bourgogne sur la tombe de son Roi. Dès l'instant même un vide effrayant se fait sentir, un mal-aise universel travaille tout le corps de l'Etat, le génie s'arrête et rétrograde, tout dégénère, la Monarchie s'affaisse ; et ce peuple, si grand quand son Roi l'élevoit jusqu'à lui, il cesse tout-à-coup d'être lui-même, sans qu'il lui reste de sa grandeur éclipsée que des souvenirs désordonnés et des travers gigantesques. Après avoir été associé aux triomphes de la vertu, il essaiera de s'illustrer par la célébrité du vice.

Malheureusement pour son siècle, ce peuple séduisant, dont toute l'Europe se piquoit de parler la langue, ce peuple, que l'Europe entière avoit appris à révérer, lorsque son goût, sa politesse et ses douces vertus le rendoient vraiment digne de tenir le sceptre dans l'Empire

moral, il ne perdra rien de son influence, il continuera d'être le peuple à la mode, lorsqu'au-lieu de ses qualités estimables, il n'offrira plus pour exemples que le délire du bel esprit, des vertus fantastiques et de brillans scandales (1).

Louis-le-Grand sembloit l'avoir prévu, qu'après lui la France qu'il avoit établie la Reine des Nations européennes, abuseroit, pour la perversion des peuples, de l'empire qu'elle avoit sur eux. Il lui suffisoit, pour le craindre, de connoître le Sujet qui devoit administrer après sa mort : c'étoit son neveu Philippe d'Orléans. Ce prince, dont le nom seul semble être un présage de calamité, sans avoir d'instruction, avoit beaucoup d'esprit naturel, et ne manquoit pas même de génie. Mais les plus grands moyens ne sont que plus redoutables, quand c'est le Vice qui les emploie. Généralement décrié par la plus étrange dissolution

(1) Mais, qui expliqueroit l'énigme ou la folie, quelque chose de pire peut-être, dont nos yeux sont témoins? Tandis que l'Univers professe l'horreur du Jacobinisme, ne raffole-t-on pas encore des modes et des costumes imaginés par le Jacobin, pour consacrer son *Brutisme* et son *Sans-culotisme*? La Femme de qualité, la Princesse étrangère elle-même, ne veut-elle pas être coëffée *à la Brutus*, et que sa jeune fille endosse comme elle la robe que sa tailla le fille du *Sans-culotte* pour favoriser ses ébats libertins, ou en cacher les résultats?

de mœurs ; soupçonné, accusé même de la mort prématurée de plusieurs Princes placés avant lui sur les degrés du trône, Philippe avoit été convaincu d'avoir aspiré à la Couronne d'Espagne ; au préjudice du Petit-Fils de Louis XIV dont il commandoit les Armées. Comme c'étoit lui que l'usage du Royaume, à défaut de Reine-Mère sur-tout, appeloit à la Régence, le Roi son oncle, sans le priver du droit, en avoit réglé l'exercice. Il avoit pris soin, dans un testament plein de sagesse, d'assujétir à des formes celui qu'il jugeoit peu digne d'être investi de la plénitude du pouvoir suprême, et de gérer sans surveillans la tutèle de l'Enfant-Roi.

Le testament du Monarque, envoyé cacheté au Parlement de Paris, y avoit été reçu avec de grands témoignages de respect, et l'assurance que la Compagnie répondroit à cette marque de confiance de son Roi, par son zèle à faire valoir, dans le tems, l'acte sacré dont il la rendoit dépositaire. Cependant, comme s'ils n'eussent attendu que le moment de se venger de la longue soumission dans laquelle les avoit retenus la fermeté de Louis-le-Grand, les Magistrats, le jour même où ils eussent dû promulguer ses dispositions testamentaires, en prononcèrent la nullité, comptant pour rien l'intérêt public, comparé

à l'avantage dont les flatta le Duc d'Orléans, de recouvrer pour eux-mêmes d'ambitieuses prétentions, et de se ménager un patron tout-puissant dans celui dont ils faisoient un Régent sans dépendance.

Cet outrage, fait aux dernières volontés de Louis, testant pour la sûreté de la Couronne et le salut de son Peuple, fit peu d'éclat dans la circonstance, placé entre le tombeau d'un Roi et le berceau de son Successeur. Mais, comme ce n'est jamais impunément pour eux-mêmes, ni sans danger pour tout l'Etat, que les Grands et les soutiens-nés de la Puissance en provoquent ou en souffrent l'avilissement, cet acte d'irrévérence de la Magistrature ne deviendra pas seulement la calamité du moment, il entraînera encore à sa suite les plus funestes conséquences. Le Parlement de Paris n'oubliera plus qu'il put, au mépris des volontés d'un Roi, se constituer l'arbitre suprême de la tutèle d'un autre Roi; et le Régent lui-même, premier complice de l'attentat, en éprouvera les premiers inconvéniens (1). Il verra

(1) A peine le Duc d'Orléans est-il investi de la Régence qu'il se voit forcé de casser un Arrêt du Parlement de Paris, comme *attentatoire à l'Autorité royale.* Le Parlement, de son côté, ordonne l'exécution de son Arrêt cassé, ne daigne pas même prendre lecture d'un Arrêt

bientôt, et, pendant tout le règne de Louis XV, nous verrons ce Corps ambitieux, infatué de la chimère d'une autorité indéfinie, fatiguer le Trône par ses luttes scandaleuses, et finir enfin, sous le règne de Louis XVI, par sonner le tocsin de l'anarchie, en mettant aux prises le plus vertueux des Rois avec le plus vicieux des peuples.

Une fois maître absolu des affaires, le Régent, comme on devoit s'y attendre, ne tardera pas de faire au Royaume tout le mal qu'eût voulu prévenir le feu Roi. Ce Prince, au lit de la mort, lui avoit dit, en présence de sa Cour: « Vous allez gouverner, mon Neveu: ce que je vous recommande par-dessus tout, c'est le maintien de la Religion. » Mais à peine le Monarque a-t-il les yeux fermés, que la Religion, dans le Royaume, ne découvre pas de plus dangereux ennemis que les ministres de la Puissance, le Régent et ses Conseils. D'une insouciance, en cette matière, qui alloit jusqu'à l'irreligion, on a même dit l'athéisme, le nouvel Administrateur ne se contenta point de laisser dans l'inaction le Conseil auquel

du Conseil-d'Etat, qui lui est signifié; porte le mépris de l'Autorité suprême jusqu'à refuser d'ouvrir une Lettre cachetée du Roi, et ne peut être réduit que par l'exil que lui fait subir le Régent.

la piété de Louis-le-Grand soumettoit toutes les causes religieuses : un Conseil de conscience étant pour un impie un Conseil sans objet, il le supprima. Bientôt après, pourtant, il le recréa, mais pour faire pire encore, et le livrer aux Jansénistes. Le Cardinal de Noailles, alors *Appelant*, en a la présidence ; d'autres réfractaires à l'Eglise en sont faits membres. Les plus turbulens de la Secte, que la sagesse du Gouvernement avoit éloignés de la Capitale, y rentrent triomphans ; le Confesseur du feu Roi est exilé ; plusieurs Jésuites partagent sa disgrace ; et ces Religieux sont frappés d'un commun interdit dans Paris et tout le Diocèse. Mais bientôt le Duc d'Orléans, craignant les suites des intrigues Jansénistes, et aussi fatigué des prétentions de ces Sectaires que de celles du Parlement, changea en système de rigueur la faveur momentanée dont il avoit payé leur zèle à applaudir à son usurpation : il les chassa tous du Conseil de conscience. Ce scandale encore ne cessa que pour faire place à un autre ; car le Régent, dans un nouveau Conseil de conscience qu'il se donna, n'eut pas honte de faire siéger l'homme de la France notoirement connu pour le plus étranger à tout principe de conscience, son ancien précepteur Dubois, de fauteur de ses premières débauches, devenu son favori.

Dès-lors, les grands intérêts du Dieu, pour qui seul doivent régner ceux qui ne règnent que par lui, furent comptés pour rien dans le nouveau Cabinet, et sa Religion sainte fut ravalée au niveau des Institutions humaines qu'emploie la Politique pour contenir la Multitude. C'est de cette époque que date l'axiôme, jusqu'alors inconnu parminous: *Qu'avec de la conscience on n'avance rien en affaires;* et que, par *fidélité* aux engagemens, *bonne foi* dans les Traités, il est impossible que l'Homme-d'Etat entende autre chose que l'art de tromper plus habilement, et de mieux imprimer à la duplicité la physionomie de la droiture. Cette morale, le juste effroi du Monde, étoit conforme en tout au génie de celui que le Régent s'étoit associé pour premier complice de son administration: elle fit la règle constante du Ministre Dubois. Et il faut convenir, qu'ainsi débarrassés des entraves de la conscience, ces accusateurs de la probité de Louis-le-Grand trouveront le secret *d'avancer* en peu de tems toutes les affaires de l'Etat; mais ce sera dans une direction bien déplorable.

Cruellement deçue de son espoir, la France, qui avoit pris plaisir à se composer un avenir de bonheur et de paix sous le règne espéré d'un Prince idolâtré pour ses vertus, n'eut plus alors

qu'à gémir asservie à l'empire de tous les vices. Le Régent ne lui montra que des scandales domestiques et des malheurs dans l'Etat, les *Assignats* de Law et la banqueroute publique. Ce Prince immoral avoit converti son Palais en un serrail de Prostituées, où il se donnoit pour commençaux les hommes les plus débauchés et les plus fameux impies de son tems. En peu d'années, sa Cour, volcan de dissolution, inonda de ses laves impures la Capitale et les Provinces.

Dans son administration, tout n'étoit que critique indécente autant qu'injuste du dernier règne. Mais, en bouleversant tout par ses innovations, il affectoit de publier qu'il exécutoit les plans du Duc de Bourgogne, se flattant de couvrir de ce nom vénéré les plaies qu'il faisoit à l'Etat. Les dispositions du feu Roi, relatives à la personne et à l'éducation de son Successeur, ne furent pas plus respectées que celles qui concernoient les affaires publiques. On enleva au Roi pupille son Gouverneur, on lui enleva son Confesseur. Tout ce qui avoit été attaché à l'ancienne Cour, pour éviter une disgrace d'éclat, se tenoit dans le silence et l'éloignement. Sévérement attachée à sa retraite de Saint-Cyr, étrangère au Monde entier, la vertueuse Compagne du Monarque défunt affermissoit par de pieux exemples

la célèbre Ecole qu'avoit fondée son zèle. Un petit nombre des vrais amis de Louis, fuyant la cour, fuyant la Ville, aimoient à aller soupirer leur douleur dans cette enceinte solitaire, où respiroit encore, sous les traits de l'Innocence, toute la piété du grand Roi.

De jour en jour le mépris du Régent pour les mœurs et les décences se produisoit par quelque nouveau scandale. Comme s'il se fût complu à révolter la France chrétienne par l'horreur des contrastes, non-content d'avoir rendu le Pouvoir suprême complice de l'élévation d'un homme de néant, le plus vicieux et le plus impie des hommes, il transforma en Archevêque et en Cardinal celui qui, de Laquais qu'il avoit été à Rheims, étoit devenu l'arbitre des affaires publiques; et n'eut pas honte de montrer l'infâme Dubois assis sur le Siège que venoit d'illustrer Fénélon.

La fin de Philippe d'Orléans fut digne de son épicuréisme, et le dernier acte de sa vie fut le dernier de ses crimes. Il s'étoit veautré dans la crapule et la débauche, il passa subitement et sans intermédiaire des bras d'une Prostituée dans les bras de la Mort.

Ce tragique événement deviendra bien, à la vérité, leçon efficace pour un fils attentif à en

profiter, et le seul Prince de cette Branche, qui saura se ménager la gloire d'une vertu sans tache. Mais les scandales que ne reproduira pas le fils, les Courtisans du père se chargeront de les perpétuer; et, en passant de la Cour du Régent à celle de Louis XV, ils y porteront la plus insigne corruption; ils y sèmeront tous les malheurs futurs. C'est à cette Ecole que se sera formé, parmi tant d'autres, cet agréable Vicieux, ce Richelieu qui emploiera tant d'esprit et s'associera tant de crimes pour triompher de la vertu de son jeune Maître. Il aura aussi eu part à la même éducation, ce frivole Mentor, que nous verrons abuser de l'inexpérience de Louis XVI, et mentir à sa droiture. Ainsi voyons-nous se développer, en se rapprochant de nous, le mystère encore obscur des vengeances célestes sur un peuple qui se déprave.

Heureusement échappé, à la faveur de l'enfance, aux scandales de son Tuteur, le fils du Duc de Bourgogne n'annonça pas seulement à la France, il lui retraça pendant trente ans les précieuses qualités et les vertus de son père. Prince pacifique, religieux, et bon par excellence; esprit judicieux en même tems, et assez instruit de ses devoirs; Louis XV les aimoit uniquement, et ne les eut jamais délaissés, si la perversité de son siècle ne

l'eût obsédé, si elle n'eût fait violence à ses penchans vertueux. Mais, jetté dès sa jeunesse au milieu de Courtisans dépravés ; environné d'un peuple qui, en maudissant la Régence, n'en retraçoit pas moins tous les désordres ; n'ayant autour de lui, sa seule Epouse exceptée, que des Vertus sans énergie et des Vices pleins d'audace, ce Prince, après avoir long-tems combattu, et sans cesser un instant d'estimer toutes les vertus, manquera de constance dans une seule : de-là tous les maux de son règne, et ceux encore qui suivront.

Nous nous donnerons bien de garde de vouloir absoudre Louis XV par l'endroit même qui l'accuse. Non, sans doute, il n'est pas innocent, il ne sauroit jamais l'être, le Roi qui, chargé de faire loi par des exemples, la fait par des scandales. Mais aussi, lorsque les foiblesses d'un Roi furent visiblement des attentats de son peuple, de quel droit ce peuple inconséquent se plaint-il de son propre ouvrage ? Et, dans l'ordre de l'éternelle Justice, ne deviennent-elles pas, ces foiblesses, le châtiment indéclinable de ceux qui les ont provoquées ? Que l'Historien donc, qui prendra sur lui la tâche de faire connoître ce Monarque, plus malheureux encore que coupable, se garde bien, servile écho de l'ignorance et de la malignité, de

le charger exclusivement de la corruption de sa Cour, qui eut tant d'influence sur la corruption de son siècle : ce seroit mentir à la Postérité, et imputer à la Victime le crime de ses empoisonneurs.

Ce ne sont pas uniquement ses Courtisans qui conspirent contre la vertu de Louis XV : ces agens de séduction ne sont eux-mêmes que les organes de l'esprit de libertinage qui domine déjà la Nation. La Régence, en moins de dix ans, avoit perverti les principes et asservi toutes les Plumes à la morale de celui qui gouvernoit. Le jeune Monarque interrogera-t-il ses Contemporains ? Poètes, Historiens, Romanciers, il trouvera le peuple entier des Littérateurs d'accord pour le mensonge : il les verra tout dénaturer et tout confondre, marier le vice à la vertu, l'honneur à la brutalité; mais, par-dessus tout, flatter, caresser, ériger en passion des grandes Ames la passion des folles amours, cette passion tyrannique qui ne présage à ses Héros que les chaînes de l'Esclave et les trophées de Sardanapale.

C'est en effet une de ces vérités rendues sensibles par tous les monumens historiques, que, des diverses passions, le tourment des cœurs qui s'y livrent, il n'en est pas de plus honteusement servile, ni de plus universellement funeste, que celle

d'un amour illégitime; et qui auroit écrit l'histoire complette de ce cruel Tyran, auroit écrit celle de la plupart des malheurs publics et des désordres domestiques, celle de la chute des Empires, et celle encore de la ruine des familles. Au chemin de la licence, bien plus sûrement que dans le sentier des vertus, les grands exemples entraînent, et le scandale est à son comble quand c'est un Roi qui le donne; quand, brisant des nœuds sacrés pour voler de sa Compagne à l'Étrangère, il rend un peuple entier témoin de son incontinence. Qu'on ne songe plus alors à nombrer les résultats d'un pareil désordre : ils sont incalculables. Qu'un prince même cesse de se flatter alors d'être encore placé au même degré dans le cœur de ses Sujets : le Vulgaire ignorant ne sait pas séparer dans son estime la dignité du ministère d'avec les foiblesses du Ministre; et, par une disposition immuable de cette Providence qui balance tout dans sa sagesse, la conduite morale que tiennent les Grands aux yeux des peuples, devient la mesure de la considération qui soutient leur grandeur.

Long-tems chéri, long-tems idolâtré de ses sujets, heureux de sa propre vertu autant que du bonheur public, Louis XV se voit tout-à-coup déchu de tous ces avantages, dès qu'il cesse d'être au milieu de son peuple le modèle

des bonnes mœurs; au moment précis où de coupables manœuvres le détachent d'une Epouse jusqu'alors l'unique objet de sa tendresse.

Le Français, quoique sa galanterie ait passé en proverbe, est peut-être, de tous les peuples connus, le plus prononcé dans son aversion pour le gouvernement des femmes : et ce préjugé, si c'en est un, aussi ancien que la Monarchie, détermina la loi fondamentale sur l'hérédité du Trône. Mais, lorsque le sentiment d'un peuple jaloux de n'obéir qu'à des hommes, atteint jusqu'à l'Héritière naturelle, pourroit-on se flatter qu'il épargnât jamais l'Etrangère ? Ou bien seroit-il aisé de convaincre un Public qu'elle doive, par exception, devenir l'instrument de la gloire de l'Etat, la femme qui prostitue jusqu'à son propre honneur? Vainement, invoquant l'indulgence pour sa passion, le Monarque égaré prétendroit-il qu'une Maîtresse ne règneroit pas sous son nom : il diroit vrai, qu'on ne l'en croiroit pas. Et pourquoi faudroit-il que celle qui sut usurper la première place dans son cœur, s'estimât inhabile à siéger au même rang dans son Cabinet ? Ce n'est même, pour l'ordinaire, qu'à la passion de dominer et de faire du bruit, que les Aspasie et les Phriné font le double sacrifice de l'honneur et du devoir. Mais, toute Maîtresse d'un Roi,

ne

ne fût-elle pas née ambitieuse, le deviendroit par circonstances. Ne pouvant désirer moins que de se maintenir en faveur, c'est dès-lors un besoin pour elle de chercher à multiplier ses créatures et ses appuis ; c'en est un autre de s'environner de complaisans, qui atténuent la honte de son état en la partageant.

Combien ne pèsera pas, dans cette nuée de malheurs qui s'assemble sur la France, une de ces Créatures plus marquante que les autres dans le Palais de Versailles! Non-moins funeste au règne des mœurs qu'à la gloire du Monarque, forte de son ambition, grande de toute la bassesse des Courtisans, la Marquise de Pompadour bravera pendant vingt ans les mépris et l'indignation publique ; beaucoup plus dangereuse encore par les moyens qu'elle empruntera que par ceux qui lui sont propres. La règle est infaillible : le Vice en faveur appelle le Vice et le protège ; et, pour Conseil comme pour Agens, il ne lui faut que des complices. Le grand talent de la courtisanne Pompadour sera de savoir choisir les siens. Sent-elle, dans sa position, le besoin d'être secondée par un de ces hommes qui ont l'art de charmer les cruels ennuis, et d'empêcher que le remords triomphe d'un cœur qui soupire encore pour la vertu qu'il abandonne ? Parmi la troupe

des Vicieux qui s'agitent dans le Palais, elle distinguera Richelieu, Richelieu l'être le plus profondément dépravé que l'on connût à la Cour, où son fils Fronsac étoit encore ignoré. Jamais homme n'avoit porté si loin le futile talent de distraire du sérieux par le plaisant, par ces anecdotes et ces riens enchanteurs, qui empêchent qu'une âme, se repliant sur elle-même, ne s'effraie dans le vide et le désordre de sa conduite. Déjà cet officieux libertin avoit efficacement contribué à détacher Louis XV de ses devoirs d'Epoux; ce fut lui encore, nous en tenons la preuve de Mesdames de France filles de Louis XV, ce fut lui qui, par une persévérante obsession, rendit inutiles, auprès du Monarque, et le zèle religieux de sa Famille et les efforts qu'il fit souvent lui-même pour briser des chaînes, le tourment de sa vie. Enfin, tout l'ascendant que l'homme vicieux avec agrément peut se flatter d'obtenir sur un cœur dont il a saisi le foible, Richelieu l'usurpa sur son Maître, qui, en le méprisant par sentiment, l'accueilloit par habitude.

Plus fameux encore par l'abus de l'esprit et la malice du cœur, un autre sujet étoit digne de figurer auprès de Richelieu. Après avoir, comme ce Seigneur, étudié le Palais-Royal et l'Hôtel de

Vendôme, que Chaulieu faisoit retentir de ses rimes épicuriennes, le Littérateur Arouet, dans l'ambition de faire fortune, assiège l'anti-chambre de la Courtisanne, lui fait hommage de ses infâmes libelles, célèbre, sur tous les tons, ses charmes impérieux, et, des vices même qui font sa honte, lui compose des trophées. Dès-lors le séditieux Ecrivain, sur lequel étoit encore levé le bras de la Police, n'est pas seulement amnistié, il se voit présenté, accueilli, distingué à la Cour; et, quand il s'y donnera des fêtes galantes, dont la Courtisanne sera l'ordonnatrice, Arouet en sera le Chantre. En vain Louis XV aura-t-il fait l'aveu public de son mépris pour l'Impie, il faudra bien au moins que Louis XV souffre le Poète, et même qu'il le pensionne. Le Protégé devra plus encore à sa patrone : elle voudra qu'un Brevet d'Historiographe lui donne le droit de mentir officiellement à la Postérité. Enfin elle essaiera de le pousser jusques dans la chambre du Monarque qui ne peut le supporter; et, dans sa toute-puissance, elle y parviendra. Déjà Richelieu y occupe la charge de premier Gentilhomme : métamorphosé en Chevalier *de Voltaire*, Arouet en sera fait Gentilhomme ordinaire. Voltaire et Richelieu ! sujets dignes l'un de l'autre, et faits pour les rapprochemens. N'ayant rien à ménager;

n'ayant rien à se reprocher : de compagnons de Bastille, devenus compagnons de faveur dans l'intérieur du Palais, ils vont y déployer à l'envi leurs grands moyens de perversion. Tenant école commune de libertinage et d'athéisme, Voltaire enseignera la théorie et Richelieu la pratique ; et, pour peu qu'on veuille se rappeler comment ces deux hommes ont fait retentir de leurs bruyantes infamies, l'un le Monde littéraire, l'autre le grand Monde et les Tribunaux, on conviendra qu'il eût été difficile à la Courtisanne de placer dans la chambre du Roi deux Sujets plus propres à l'absoudre du honteux service qui l'y attachoit elle-même.

Il manquoit encore à l'intrigante Pompadour, pour consolider sa faveur, un Ministre sa créature, qui sût décharger le Monarque de l'importunité des affaires. Après l'avoir inutilement cherché dans l'Abbé de Bernis, le Comte de Maurepas et quelques autres encore, elle s'applaudit enfin de l'avoir trouvé dans la personne du Duc de Choiseul. Esprit actif, entreprenant, exercé aux affaires ; assez ambitieux pour vouloir gouverner plutôt qu'administrer, quoiqu'assez souple, en même tems, pour consentir à le faire en sous-œuvre, ce Seigneur, en se résignant à supporter les fantaisies d'une femme déshonorée, et sous la ré-

serve expresse de servir ses caprices, et, quand il le fraudra, ses vengeances, aura droit d'aspirer à la confiance exclusive du Monarque pour la conduite des affaires que bientôt il régira seul.

A des talens vulgaires pour le poste éminent où le portoit la faveur, le Ministre joignoit beaucoup d'esprit naturel, et plus encore de cette présomptueuse hardiesse dont s'aveugle un cœur vain, infatué de l'importance que lui donne sa position, et des moyens étrangers qu'elle met en sa puissance. Prôné d'abord par les Courtisans, prôné par les Trompettes philosophiques et par ses nombreux pensionnaires, il passa bientôt pour un administrateur incomparable, et le premier Homme-d'Etat de son siècle, lorsqu'au fond la magie de son savoir-faire gissoit presque toute entière dans le Trésor-Royal. Quoiqu'il aimât à sourire à la basse cajolerie qui le surnommoit *le Cocher de l'Europe*, il se sentoit si peu soutenu de cette force de génie que lui prêtoient ses flatteurs, qu'on le vit, dans tous les tems, appeler le machiavélisme au secours de son insuffisance. Dans l'intérieur, mettant aux prises l'erreur et l'impiété avec la Religion et ses Ministres, il se faisoit des partisans des Jansénistes qu'il méprisoit; il caressoit les Parlemens qu'il redoutoit; il mettoit successivement en jeu, tantôt les résis-

tances de ces Corps pour effrayer son Maître, et tantôt l'autorité de son Maître pour tempérer ou réprimer, dans ce qu'elles avoient d'outré, des prétentions encouragées en secret.

Cependant, ainsi revêtu d'un pouvoir sans bornes, semant à fantaisie la faveur et la disgrâce, saturé d'honneurs, à la source des richesses, où il puise sans pudeur, pour lui-même et pour les siens(1), Choiseul est bien loin encore du bonheur; et l'inquiétude sur l'avenir empoisonne pour lui toutes les jouissances du présent. Un rare Mérite commençoit à percer à la Cour, malgré le voile de modestie dont il s'efforçoit de s'envelopper. Placé sur le premier degré du trône, il frappe d'abord les regards, et fixe bientôt toute l'attention du Ministre ombrageux. De noirs pressentimens l'assiègent, son cœur conçoit la jalousie contre le fils de son Maître, et son insolence ose en faire éclatter le sentiment.

(1) Ministre des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine, décoré du Cordon-bleu et de la Toison-d'or, créé Duc et Pair-de-France, Colonel-général des Suisses et Grisons, Grand-Bailli de Haguenau, Gouverneur de la Lorraine, Sur-Intendant des Postes, le Duc de Choiseul, de deux freres qu'il avoit, en associa un à ses honneurs et à ses richesses, et fit de l'autre un Archevêque de Cambray, le plus riche Bénéficier du Royaume, comme il en étoit un des plus scandaleux.

Les goûts sérieux du Dauphin étoient assez généralement connus; mais l'importance de ses occupations solitaires n'étoit pas encore soupçonnée du Courtisan frivole. Plus curieux que personne d'en avoir le secret, Choiseul résolut de l'acheter par un crime. Il soudoya l'espionage d'un valet infidèle, qui ne lui laissa rien ignorer des vues profondes et des travaux continuels de l'Héritier du trône. Il connut le genre de ses études, ses relations les plus secrètes, et jusqu'à ses Ecrits. Il découvrit que ce Prince, qu'il eût voulu rendre étranger et voir inhabile à toutes les affaires, vivoit au milieu des hommes les plus instruits comme les plus intègres du Royaume. Il vit que le Dauphin, dans le silence du cabinet, préparoit au Monde un grand Roi. Mais rien ne l'inquiéta autant que de voir, dans un Plan de Gouvernement concerté avec le vertueux du Muy, le Génie instruit, résolu, d'échapper à la tutelle du Courtisan vicieux et de régner par lui-même; de se faire d'abord le fléau du Philosophisme déjà conspirateur, pour pouvoir être sans obstacle le bienfaiteur des peuples. Déconcerté, effrayé de la découverte, Choiseul avise aux moyens d'en prévenir les suites; et, dans le Conseil de ses complices, il n'est pas imaginé de plus sûr expédient, pour jeter la Vertu hors des sentiers du devoir,

que de la pousser dans la carrière des plaisirs. C'est à cette idée qu'on s'attache, c'est cette idée que la Courtisanne Pompadour poursuit insidieusement pendant des années entières. On rempliroit tout un Volume des basses manœuvres et des coupables intrigues que l'on mit en jeu pour engager le Dauphin dans les dérèglemens de la Cour et l'enchaîner par les femmes (1).

Cependant toutes les tentatives des modernes Calipso n'étant auprès de ce Prince que des crimes perdus, Choiseul a recours à de nouveaux plans d'attaque : le Sage, invulnérable en sa vertu, il essaie de l'avilir dans l'estime des peuples. Il plaint la France, pour le jour où elle sera gouvernée par un Prince dont le commerce aimable des femmes n'aura point adouci la rudesse. Quant à lui, affectant le dédain de l'Animal de la Fable, il proteste en tous lieux que le Dauphin, devenu Roi, ne le verra pas un seul ins-

(1) On lit, dans une lettre de madame de Pompadour à la Marquise du Saussoy : « Une femme de Paris, qui étoit » grosse, eut envie d'embrasser ce jeune Prince, qui est à » la vérité beau comme l'Amour. Un officier se chargea de » l'introduire : mais le Dauphin, voyant qu'elle avoit la » gorge découverte, lui tourna le dos, et lui ferma même » la porte au nez. Vous voyez que *la dévotion* l'a presque » rendu grossier. »

tant son Ministre. Le perfide alla plus loin : il ne négligea rien pour altérer la confiance qui doit régner entre l'héritier de la Couronne et le Monarque qui la porte ; et, plus d'une fois, il osa déférer de prétendus torts du Fils au tribunal du Père. Enfin, tant la passion est aveugle, on le vit colporter lui-même dans ses sociétés un Ecrit contre le Dauphin, misérable rapsodie de sa composition, où, en révélant toute la bassesse de son cœur, l'Auteur fournit encore la preuve qu'un Ministre peut être prôné comme un génie universel, et n'avoir pas le mince talent de savoir parler sa langue et calomnier correctement.

Le Dauphin ayant été frappé tout-à-coup d'une maladie de langueur qu'on jugea peu naturelle, les regards de la France entière se fixèrent sur celui qui avoit tant de raisons de redouter son règne. Des soupçons, semblables à ceux qui avoient atteint le Duc d'Orléans lorsque mourut le Dauphin père du Louis XV, à la mort du Dauphin son fils, poursuivirent Choiseul. Son nom exécré se mêla aux accens de la douleur publique ; et le désespoir n'hésita pas à charger d'un crime secret celui dont toute l'administration n'étoit qu'un tissu de crimes connus (1).

(1) Eût-on voulu rapprocher la vie privée de ce Ministre de sa vie publique ? on eût vu l'homme chargé de faire

Depuis long-tems les prévoyans amis du Trône et des principes antiques, jugeant ce Ministre d'après ses liaisons, l'accusoient de conspirer contre la Religion, le fondement des Sociétés. A peine étoit-il en place que déjà on associoit son nom à celui de *Révolution*, mot barbare alors, et presque vide de sens pour nos cœurs français. Un Auteur, en peignant le trop scandaleux intérieur de la Cour de Versailles, dit de lui:

---

régner l'ordre dans l'étendue d'un vaste Empire, n'offrir que vice et que désordre dans son domestique ; l'homme que devoit accabler le poids des grandes affaires, on l'eût vu trouver du tems pour s'immiscer dans toutes les intrigues de la Cour et partager tous les plaisirs de la Ville ; celui à qui étoit confié le soin d'économiser les dépenses de l'Etat, et qui, de pauvre Gentil-Homme, se trouvoit le plus opulent des Seigneurs de la Cour, on l'eût vu placer le scandale de ses dettes à côté du scandale de sa fortune: on l'eût vu, plus impatient de jouissances qu'aucun ancien Despote, faire arriver en poste, de Paris à Chanteloup, des grilles de fer destinées à l'ornement de son château ; on l'eût vu enfin, disciple hypocrite d'un système d'*égalité* dont il souffroit qu'on lui parlât, mais qu'il ne jugeoit bon qu'après la mort, désigner sa tombe au milieu du cimetière des pauvres ; non pas pourtant au pied de l'humble Croix, mais, à l'imitation de Rousseau, au pied d'un peuplier, dont la cîme altière accuseroit encore auprès des Races futures la vanité posthume de l'Impie qui le planta.

« Ce Ministre remuant et audacieux cherchoit à » opérer des révolutions, non-seulement dans les » Cours et les Etats, mais dans l'esprit des peu- » ples. D'après sa façon de penser *libre*, il avoit » été reconnu par les Philosophes modernes, » dont la Secte commençoit à prendre une » grande consistance, comme digne d'être leur » protecteur; et il répondoit à leur choix par » son zèle pour la propagation de leur doctrine ».

Ce zèle propagateur, secondé des moyens de la Puissance, ne tardera pas à obtenir parmi nous le triomphe le plus complet. Mais, lorsqu'on verra une Pompadour disposer à la Cour, un Choiseul exécuter, un Richelieu divertir; si l'on a lieu de gémir, pourra-t-on s'étonner qu'un déluge de maux vienne assiéger l'Empire et l'ébranler dans ses fondemens? Oui, ce dut être, et ce fut en effet par les attentats multipliés de cet infâme Triumvirat, que nous vîmes la morale publique disparoître du milieu de nous, et les abus crians pulluler dans toutes les branches d'une Administration viciée. Ce fut à cette époque, nous parlons à des témoins, témoins nous-mêmes, ce fut à cette époque précise que se machinèrent dans les ténèbres, pour éclater au grand jour, ces injustices de gouvernement, ces persécutions religieuses, ces sacrilèges judiciaires inconnus dans la

Catholicité. Ce fut à cette époque que la Religion outragée eut à essuyer, sous la foiblesse enchaînée d'un Roi qui l'aimoit toujours, toutes les violences d'un Tyran qui l'eût abhorrée; à cette époque enfin, que, le libertinage des mœurs se mariant au libertinage de l'esprit, tout un peuple, comme éperdu dans la conscience et l'effroi de ses désordres, s'empressa, pour échapper au remords qui poursuit les cœurs coupables, de se plonger dans le gouffre de l'incrédulité.

Depuis long-tems déjà une Cabale infernale travailloit avec ardeur à le creuser ce gouffre. Depuis bien des années, épiant les occasions, disposant ses moyens, se pliant à toutes les formes, le Philosophisme se rendoit propres tous les instrumens; ne visant à rien moins, dans ses calculs audacieux, qu'à porter un jour son trône sur les sceptres brisés et les autels renversés.

Tous les Ages, sans doute, eurent leurs Sophistes, tous les siècles comptent leurs libertins et leurs impies; mais le Philosophisme appartient exclusivement au dix-huitième siècle; et, ce qui est à remarquer, exclusivement encore aux Empires chrétiens, et, plus particulièrement qu'aux autres, au Royaume appelé *très-chrétien*. Ce n'est pas que le Philosophisme ait rien produit de neuf pour le fond. Il n'est pas une hérésie nou-

velle, mais un système nouvellement combiné de tous les poisons des hérésies anciennes. C'est un pacte fédératif de toutes les erreurs contre la vérité, de tous les vices conjurés contre la vertu, de toutes les passions désordonnées, en révolte ouverte contre l'Autorité qui les entrave. Conception effrayante! trame profonde et savamment ourdie, dont les Auteurs annoncent la malicieuse adresse et toute l'activité que l'on donne aux Esprits infernaux.

Dans le Philosophisme donc, toutes les Sectes transigent, tous les vices se prêtent la main, tous les désordres fraternisent. Soyez Athée, soyez Déiste, soyez Franc-Maçon, soyez Janséniste, vous êtes Philosophe. Bravez les loix divines, bravez les loix humaines, égarez-vous dans la croyance, égarez-vous dans les mœurs, dès que vous tenez à une erreur, au mépris de l'Autorité qui la condamne, vous appartenez au Parti philosophique; ce Parti vous réclame et vous protège. Or, qui ne sent combien une pareille Association, déjà si formidable par l'appât de la licence dont elle flatte toutes les passions, doit le devenir bien plus encore, dès qu'il lui sera donné de pouvoir concerter ses moyens, et que les premiers Agens de l'Autorité, devenus ses complices, lui auront révélé le secret de sa force et garanti l'impunité de

ses attentats? C'est là précisément ce que vit la France sous le ministère du Duc de Choiseul.

Mais il est indispensable de nous rappeler ici un instant la désastreuse époque de la Régence. Le Duc d'Orléans, à l'impiété dont il assaisonnoit ses excès licencieux, joignoit toutes les foiblesses de l'âme superstitieuse. Il bravoit le Ciel, et il avoit peur du Diable; il évoquoit les Ombres des Morts et consultoit les Sorciers. Celui encore qui, dans l'emportement de ses passions, prétendoit que la conscience n'étoit qu'une chimère, jamais il n'avoit pu imposer silence à cette chimère: il en étoit sans cesse obsédé, et plus cruellement les jours consacrés aux plus saints mystères de la Religion. La monstrueuse affectation qu'il mettoit à profaner ces jours, par de plus insignes débauches, trahissoit visiblement, mais ne guérissoit pas les frayeurs secrettes dont le retour de ces Solemnités rempliſſoit son cœur coupable. Cet état violent d'un puissant et généreux protecteur ne pouvoit manquer d'exciter l'intérêt des plus fameux Impies de son tems. Jugeant qu'il y alloit de leur gloire de calmer les agitations de ce malheureux Prince, ils réunirent toutes les ressources de leur savoir, pour l'associer au repos qu'ils prétendoient goûter eux-mêmes dans le sommeil de l'incrédulité. De là ces Assemblées

mystérieuses, où ces charlatans d'impiété, les commençaux, et les pensionnaires du Régent, se réunissoient dans son Palais, pour disserter contre Dieu, commenter Bayle et mentir à leur conscience. Philippe, sans assister régulièrement à leurs conférences, aimoit pourtant à s'y trouver quand on devoit y dévoiler les secrets de la haute magie, et les moyens de lier correspondance personnelle avec le Diable(1). Ainsi observerons-nous, en passant, que le Monstre de l'incrédulité eut pour berceau, parmi nous, ce même Palais-royal, d'où nous le verrons sortir un jour pour dévorer le Trône et ravager l'Empire(2).

---

(1) Le Régent se vantoit d'avoir souvent cherché, mais inutilement, à voir le Diable. Le Duc de Richelieu, disciple de son Ecole, prétendoit aussi faire voir le Diable. Ambassadeur à Vienne, en 1727, il s'en fit chasser pour avoir initié, sous ce prétexte, plusieurs Seigneurs et Dames des plus qualifiés de la Cour aux plus infâmes mystères.

(2) Fénélon, qui entendoit mugir ce Monstre dans un Lointain de près d'un Siècle, fut conduit jusqu'à la caverne qui le recéloit par une Lettre du Régent lui-même, qui lui fait ces étranges questions : « Si l'on peut prouver « qu'il existe un Dieu ? — que ce Dieu ait créé le Monde ? » — qu'il exige un culte ? — celui qu'il exige ? — qu'il » l'exige jusqu'à s'offenser lorsqu'on ne le lui rend pas ? » — qu'il s'offense jusqu'au point qu'on le dit ? — qu'il » s'intéresse à la conduite des hommes ? — qu'il y ait des

Le Prince ami et patron de l'impiété mourut, mais l'Ecole qu'il avoit fondée subsista; et, trouvant d'autres patrons et d'autres disciples, elle acquit en peu de tems la plus effrayante célébrité. Ses Docteurs, à la tête desquels on distinguoit l'athée Boindin (que Louis XIV avoit chassé des Mousquetaires de sa garde), fiers de leurs prompts succès, et de la considération sur-tout qu'ils acquéroient à la Cour et parmi les Grands, affichèrent le titre pompeux de *Philosophes*. Mais ce nom, que l'on ne songea pas à leur contester, on sut en fixer la valeur. Tout vrai Sage eut eu horreur d'en partager l'acception; et le Dauphin, père de Louis XVI, estimoit qu'appeler un homme *Philosophe*, c'étoit lui faire une injure dont il étoit en droit de poursuivre la réparation en justice.

Les philosophes de l'antiquité payenne avoient erré sur la vérité; ils l'avoient trahie par prévention, et, plus souvent encore, outragée par ignorance: le caractère distinctif des philosophes déserteurs du Christianisme est une haine force-

» vérités révélées? — qu'il existe des loix positives, dis-» tinguées de la loi naturelle? » Il est évident que ces doutes du Régent, ou plutôt de son Ecole, forment, dans leur développement affirmatif, le corps complet de la Philosophie moderne.

née

née de la verité connue, et sur-tout de cette verité originelle, émanation céleste de la Vérité par essence. Toute leur doctrine, leur tendance mutuelle et leurs communs efforts se réunissent pour étouffer ce souffle vivifiant, et tuer, pour ainsi dire, le Dieu de vérité au fond des consciences qu'il éclaire. Point de ruses qu'ils n'imaginent, point d'attentats qui les effraient, pour atteindre ce but extravagant autant que sacrilège. D'une inconcevable complaisance à admettre les traditions bizarres, les faits controuvés et les plus incroyables; pleins d'une confiance qui passe toutes les bornes de l'idiotisme et de la superstition, pour des témoignages aussi vains que suspects, ces Critiques dédaigneux réservent toute leur incrédulité, leur morgue et leurs mépris philosophiques pour l'immuable parole du Dieu daignant instruire sa Créature, et le faisant de la manière la plus propre à décider ses hommages en éclairant sa raison. Ardens à saisir tout ce qui semble porter la défaveur sur cette parole inflexible, le désespoir des passions indomptées, ils font usage, pour la combattre, de toutes les armes de la mauvaise foi. Ils emploient le sarcasme et la sacrilège plaisanterie; ils associent le sophisme à l'ignorance, pour lui créer des torts et la surprendre en défaut. Ainsi, le plus ancien comme le plus

vénérable des Livres du Monde, ce Livre qui contient éminemment toute vérité, et ne peut contenir que vérité, ce Livre d'où sont échappées le petit nombre de vérités sublimes que l'on voit errer comme des météores dans la nuit du Paganisme, c'est celui-là qu'il leur paroît essentiel de faire mentir; parce qu'en effet tout s'écroule dans l'édifice religieux, tout va se perdre dans le vide incertain des conjectures, tout devient mensonge et fable, s'il cesse d'avoir pour base cet antique monument. Dédaignant la route tracée par tant de puissans Génies qui ont successivement illustré la chaîne des siècles chrétiens, au lieu de s'associer à leur reconnoissance, et d'admirer, comme eux, avec quelle touchante simplicité et quelle énergique précision sont assignés et développés, dans ce Code que dicta l'Eternel, l'origine des tems et celle des choses, les rapports de la Créature avec le Créateur, les devoirs sublimes de l'Homme et sa destinée plus sublime encore; au lieu d'embrasser la vérité pure et radieuse, dans le tableau vivant qu'en traça son Auteur, nos modernes philosophes n'ont pas honte d'opposer à l'éclat éblouissant de ce divin Original, ses propres traits défigurés dans les archives de l'ignorance et de l'Idolatrie; assez aveugles pour ne pas découvrir, où trop passionnés pour avouer que

l'ombre même, ici, dépose pour la réalité ; et que la fabuleuse Antiquité, avec les Dogmes impertinens de sa Mythologie, altération palpable de ce Livre sacré, deviennent comme les hérauts permanens et les témoins irrécusables de sa priorité.

A ce flambeau divin, dont l'éclat les importune; à ce témoignage irréfragable, qui se compose du témoignage de tous les siècles; à ce suffrage universel qui, d'Age en Age, subjugua le Génie et fortifia la chaîne dogmatique de la révélation, de vains Sophistes, des Docteurs sans généalogie viennent tout-à-coup opposer, nous ne dirons pas, avec eux, *la Raison et la Nature*, mais leur raison et leur nature. C'est de l'autorité d'un Dieu, guidant les pas incertains de l'Homme et lui traçant ses devoirs, qu'il leur plaît d'en appeler à l'autorité plus complaisante d'une raison dépravée. C'est au tribunal de ce juge complice qu'ils prétendent discuter les droits de l'Eternel ; et, cette Puissance infinie, qui posa seule les bornes de leur raison, maîtresse d'en rétrécir encore la sphère étroite, ils croient pouvoir la circonscrire dans les limites de son propre ouvrage ; ils affirment, dans leur délire, ils répètent à un Siècle assez stupide pour leur sourire, que les plans et les opérations de la Sagesse incréée ne

sauroient dépasser le niveau des conceptions humaines.

Après s'être ainsi donnés pour les vengeurs de la raison, d'une raison qu'ils oppriment et font rétrograder jusqu'aux siècles les plus barbares, avec autant d'emphase et la même complaisance, les insensés se proclameront les interprètes de la nature et les patrons officieux de ses droits méconnus. Ils confondront ici, et feront sans cesse rivaliser l'ouvrage avec l'Ouvrier. Ils nous montreront une Nature aussi féconde, plus puissante même et plus riche que son Auteur. Elle aura *des droits*, cette Nature, et son Auteur perdra les siens : elle fera même des miracles où Dieu n'en sauroit faire. Ils inviteront leurs Disciples à étudier avec eux, non plus la Nature dans la Religion, mais la Religion dans la Nature. Par une abstraction digne de leur Ecole, et affectant d'ignorer le dogme de la corruption originelle, ils ne verront pas que, rappeler l'homme à sa nature, c'est le rappeler à un modèle dégradé; et qu'il répugne à l'essence des choses que, seul et sans guide que ses penchans, l'Elève d'une nature viciée devienne jamais l'homme de la Vertu.

Ce fut sur ces fondemens ruineux, et destructeurs de tous principes religieux et raisonnables,

que ces Pédagogues du Genre-Humain établirent un nouveau code de morale. Leurs vices et leurs vertus n'eurent rien de commun, pas même le nom, avec les vices et les vertus connus dans l'Evangile. Aussi, tout Philosophe conséquent dut cesser d'être chrétien; et c'est à quoi se bornoit la Classe immense des indifférens. Mais les Chefs et les meneurs du Troupeau, jurant haine implacable au Christianisme, se signaloient à sa poursuite par tout l'emportement du fanatisme. Depuis plus de trente ans, leur conjuration, pour détrôner le Dieu des Chrétiens, n'étoit plus un problème aux yeux de l'Observateur religieux; et il n'y a plus qu'une ignorance affectée qui puisse la révoquer en doute, aujourd'hui que toute la trâme en est dévoilée dans leur correspondance imprimée, monument inconcevable de scélératesse et de fureur impie (1).

(1) Cette correspondance entre les Chefs du Philosophisme, les Voltaire, les d'Alembert, les Diderot, les Damilaville, les Frédéric, Roi de Prusse, et autres monstrueux Impies, publiée par un des leurs, Caron de Beaumarchais, éditeur des *Œuvres complettes de Voltaire*, cette étrange correspondance, dont on peut imaginer que bien des traits de noirceur ont encore été supprimés, n'en révèle pas moins, dans toute son atrocité, le complot tramé pour l'anéantissement de la Religion de Jésus-Christ.

A les entendre, ces blasphémateurs charlatans, ils étoient des hommes à grandes découvertes, de puissans et merveilleux génies, extraordinairement nés pour dissiper les ténèbres de leur siècle et le régénérer. Mais, au fond, à leur jactance et leur audace près, qui ne sont d'aucun Age, ils n'étoient que de vils antiquaires. Serviles copistes des Epicure et des Porphyre, des Celse et des Julien, sans rien inventer, ils ne savoient qu'exhumer de vains systêmes, ensevelis sous la foudroyante éloquence des premiers Pères de l'Eglise, que ressasser les plus étranges paradoxes de ces Sophistes délirans de l'Antiquité payenne, sur le Monde et sa durée, sur la nature et la

---

On y voit que ces Forcenés étoient convenus de ne désigner entr'eux cette Religion sacrée, que sous le nom de *l'Infâme*. Voltaire, en leur écrivant, les fait souvent ressouvenir de ce pacte infernal, par les mots *écrasez l'Infâme;* blasphème qu'on le voit, dans sa rage, répéter jusqu'à trois fois dans la même Lettre. On en lit une, écrite au Marquis d'Argens, du 2 Mars 1763, dans laquelle ce sacrilège Histrion se signe *Christ-Moque.* Nonmoins enragé que lui contre le Christ et sa Religion, son royal complice Frédéric, dans une lettre du 8 Avril 1776, en lui annonçant le dépérissement de sa *frêle machine*, ajoute : « Cela ne m'embarrasse guères ; pourvu que j'ap-» prenne que le Protée de Ferney a eu quelques succès » contre *l'Infâme*, cela me suffit. »

destinée de l'âme, sur l'existence et les attributs de la Divinité, sur le culte que lui doivent les Mortels.

Mais qu'eussent-ils pu opposer de plus décisif ou de plus sensé à la Religion de l'Eternel? Fondée qu'elle est sur la pierre inébranlable, en butte à tous les traits des impies de tous les Ages, et toujours invulnérable, cette Religion pure, que nous voyons traverser tant de révolutions fameuses et survivre à la ruine de tant d'Empires anéantis, bien loin de craindre, elle invoque, au contraire, l'examen du vrai savoir et les méditations du génie : elle ne connoît d'ennemis, elle ne peut avoir contr'elle que la présomptueuse ignorance et la mauvaise foi des passions. Il falloit donc bien qu'à défaut de raisons solides et capables de l'ébranler, nos modernes Sophistes s'appropriassent, et fissent valoir à leur manière, d'antiques sarcasmes qui l'outragent.

Tous les reproches, au reste, accumulés de nos jours contre la Religion, on eût pu les apprécier par un seul, sur lequel ses ennemis s'accordoient tous, et qui les trahissoit tous, celui de faire le supplice des Ames et le malheur du Monde. Grand Dieu! *Faire le supplice des Ames*, la Religion sainte qui seule apprend à vous connoître! Il falloit donc qu'elle fût d'une étrange et bien monstrueuse

nature l'âme d'un Philosophe né chrétien, qui trouvoit son supplice dans une Religion que l'universalité des Ames honnêtes qui la connoissent, appelle le fondement unique des joies pures et des plaisirs sans remords, l'espoir consolateur de qui a perdu tout espoir, le seul appui certain du Malheureux dans la souffrance, l'asile toujours ouvert à la Vertu persécutée, le seul témoin irrécusable qui puisse répondre au cœur de l'homme du bonheur dont le flatte l'immensité de ses désirs. Qui l'eût encore imaginé? *Faire le malheur du Monde!* Une Religion, que le concert de dix-huit siècles a proclamée la règle constante des mœurs, la mère féconde de toutes les vertus et la sanction de tous les devoirs, l'effroi du crime et le frein des passions réputées indomptables, le Tribunal indéclinable de ceux qui sont au-dessus des lois, la seule Ecole vierge, qui ne sait non plus flatter l'orgueil des Grands que mentir à la Multitude; et, à tant de titres incontestables, le gage infaillible de l'harmonie sociale et du bonheur des Nations dociles à son empire.

Mais, d'après ce trait du Philosophisme, imputant à la Religion de répandre, dans les cœurs et dans la Société, les maux dont elle seule sait tarir la source ou arrêter les ravages, nul attentat irréligieux qui puisse étonner de sa part; et il

n'en est aucun aussi dont il n'ait affiché le scandale. Nous le vîmes, tantôt appeler le ridicule sur le sacerdoce du vrai Dieu, et assimiler la doctrine annoncée par ses Ministres aux inventions superstitieuses du Bonze et du Bramine; tantôt placer sur la même ligne des hommes célestes et de vils Sectaires, le divin Législateur du Peuple juif auprès de l'Auteur de l'Alcoran, le Législateur-Dieu lui-même, la Sagesse incarnée, à côté des faux Sages de la Gentilité. Nos Sophistes ne s'en tinrent pas là : les vertus qui n'appartiennent qu'à la Religion, qui n'ont de vie et ne sont vraies qu'en elle seule, ils en firent hommage à la Raison leur idole. Ils allèrent, dans leur haine aveugle, jusqu'à dénoncer, comme des crimes de la Religion, les abus même et les excès destructeurs de la Religion; et, se flattant du sacrilège espoir de lui ravir sa considération, s'ils pouvoient la dépouiller de son nom, les perfides convinrent entr'eux de ne plus l'appeler dans leurs Ecrits que des noms odieux de ses plus mortels ennemis, *superstition* et *fanatisme*.

Il étoit bien coupable et bien impie, le vœu de rendre l'Homme étranger à de sublimes et consolantes vérités, le premier besoin de sa foiblesse et le doux repos de son cœur : elle étoit sur-tout bien révoltante l'impudence d'objecter

à la source pure le limon qui vient corrompre ses eaux, et d'accuser la lumière elle-même d'enfanter les ténèbres. N'importe : elle eut encore raison cette Philosophie au front de prostituée ; et, forte qu'elle étoit de ses intelligences autour du Trône et dans le cœur des Grands, elle se flatta de succès plus décidés encore contre la Religion ; elle osa présager la prochaine époque d'un triomphe universel sur sa Rivale, et le Ciel irrité ratifioit le présage (1).

(1) On sent assez que, par triomphe de l'Impiété sur la Religion, nous n'entendons que ces triomphes éphémères, qui n'ont pour théâtre que le cœur du Méchant, sans atteindre l'essence invulnérable de la Religion. Il y a cette miraculeuse différence entre la cause de l'une et celle de l'autre, que les plus étonnans succès de l'Impiété sont les avant coureurs ordinaires de sa ruine prochaine, tandis qu'au contraire, le moment de sa plus violente oppression devient, pour la Religion, un signal de délivrance. Entr'autres présages de ses prochains triomphes, l'Impiété, par la plume de Voltaire, écrivoit à Chauvelin, le 2 de Mars 1764 : « *La lumière* s'est tellement répandue, de proche » en proche, qu'on éclatera à la première occasion ; et » alors ce sera beau tapage. Les jeunes gens sont bien » heureux, ils verront de belles choses ! — Encore vingt » ans, écrivoit cet Homme-Démon à son ami d'Alembert, » et Dieu aura beau jeu. — A quoi ne doit pas s'attendre » le siècle qui suivra le nôtre ; répondoit à son flatteur » Voltaire l'adulateur Frédéric, la coignée est mise à l'ar-

Il est des ennemis domestiques avec lesquels l'Homme-d'Etat ne composa jamais impunément, des Furies si redoutables au sein des Sociétés, que c'est encore un crime pour lui de les enchaîner quand il peut les étouffer. De ce nombre, et à leur tête, est l'Impiété. Trop peu redouté et pas assez connu, sans doute, du pacifique Fleury, le Philosophisme, plus circonspect sous son ministère, avoit su, en voilant sa marche, se nourrir et se fortifier dans les ténèbres. Le vulgaire des gens de bien le jugeoit anéanti : un petit nombre d'Esprits clairvoyans assuroient le reconnoître, et dénonçoient ses sourdes menées ; on disputoit encore sur son existence et ses projets, lorsque, tout-à-coup, un perfide Agent de l'Autorité vint démuseler le Monstre et s'associer à ses ravages.

Depuis quinze ans déja la Mise. de Pompadour, puissamment secondée par le Ministre d'Argenson et d'autres Ministres encore, s'étoit bien constituée

---

» bre : » — Les Philosophes s'élèvent contre les abus d'une *Superstition* révérée. — « Cet édifice va *s'écrouler ;* » et les Nations transcriront dans leurs Annales que Vol» taire fut le promoteur de cette révolution. » Le sophiste Roi voit encore Voltaire comblé, rassasié de gloire, et *vainqueur de l'Infâme*, monter l'Olympe, soutenu par les génies de Lucrèce. . . . *Let. du* 16 *Mars* 1771.

la patrone des Sophistes, et la zélatrice de leurs Productions empoisonnées ; mais ce n'est que sous le ministère du Duc de Choiseul que nous voyons le Philosophisme encouragé, s'organiser dans tout l'Empire, et nous y montrer une puissance redoutable, qui subjugue l'opinion, brave tous les principes, et fait taire toutes les lois. De toutes parts des Associations clandestines réclament la liberté et se font légitimer par le Gouvernement. Par-tout on voit s'ouvrir des Académies et des Lycées, des Loges et des Clubs, des Sociétés de toute espèce, flattées de correspondre avec la Société-Mère, qui siège au Louvre, et tient le sceptre de l'Empire philosophique.

En peu d'années, les ordonnateurs de ces nouvelles Ecoles dans les Provinces, dignes émules des sophistes de la Capitale, invoquant à leur exemple la *Raison* et la *Nature*, faisant comme eux sonner fort haut les noms de *liberté*, de *bienfaisance* et de *patriotisme*, ne se donnent plus la peine de dissimuler, que par des mots, leur tendance commune vers le même but, l'indépendance de toutes les Autorités établies du Ciel pour contenir et gouverner la Terre.

Le vulgaire des Ecrivains alors sera bientôt perverti, et leurs plumes vénales caresseront à l'envi l'Idole encensée par Choiseul. La Littéra-

ture trahie, sera livrée par les Siens à l'ambitieux Philosophisme. Le Philosophisme s'emparera de tous les genres dans les Ouvrages d'esprit, pour les imprégner tous de ses poisons mortels. L'Eloquence comme la Poésie, les Sciences abstraites comme l'Histoire, la Politique comme la Morale, tout subira son invasion et recevra le cachet de sa malignité. N'ayant à éviter que la rencontre de la Vérité, tous les sentiers qui l'en écarteront le rapprocheront également de son but. Il perdroit à éclaircir, il ne songera qu'à embrouiller; il ne sauroit rien prouver, il osera tout affirmer. S'il ne gagne pas les esprits, il subornera les cœurs. Il n'aura pas porté la conviction, mais il aura semé des doutes; et le doute fait preuve dans un cœur où les passions sont juges.

Se pliant aux circonstances, pour mieux les maîtriser, le Philosophisme, par-tout où la voie d'autorité n'établiroit pas ses conquêtes, les décidera par la ruse. Nouveau Protée, il prendra toutes les formes, parlera toutes les Langues; il étudiera tous les goûts pour mieux séduire tous les Ages et corrompre toutes les Conditions. L'esprit philosophique deviendra l'esprit de tous les Livres modernes. Esprit flexible et complaisant, comme il sait s'élever, il saura aussi ramper à-propos. S'il a ses formes pour endoctriner les Rois et leurs

Ministres, il en imaginera pour se faire entendre de quiconque saura lire. Il ne dédaignera pas les Dictionnaires et les futiles Romans ; il circulera dans les Journaux, il s'annoncera dans les Gazettes; il se cachera sous les Livres bleus, et se logera dans l'Almanach. A quels artifices encore n'aura-t-il pas recours, dans l'ambition de devenir l'esprit universel? Par les mesures officieuses qu'il a su prendre, assise au coin du feu, les yeux sur son écran, la mère sans y songer méditera le Philosophisme, tandis que, derrière elle, sa jeune fille l'étudiera l'éventail à la main. On aura peine à le croire, il nous en coûte de le dire : nous le dirons pourtant ; car elles ne sont jamais des vérités minutieuses celles qui décèlent les travers corrupteurs des Nations : prompts à spéculer sur la manie qui travailloit leur siècle, et à l'invitation de d'Alembert, on vit tels confiseurs de Paris se créer une branche nouvelle de commerce dans une manufacture de pastilles animées de Sentences philosophiques, et faire fortune au débit de cet ingénieux digestif de nos festins épicuriens.

Après avoir, par tant de ruses et d'attentats divers, obscurci les principes et fasciné les Esprits, ce fut sans contradicteurs, ou du moins sans obstacles, que le Philosophisme se constitua juge de tous les genres de mérite, et seul dispensateur des

réputations qui le supposent. Tout prôneur de sa doctrine, tout Disciple de son Ecole fut qualifié Grand-Homme. Les vices du cœur, comme les travers de l'esprit, perdirent leur difformité, s'ennoblirent même sous le manteau philosophique, réputé l'uniforme du bon sens, parmi les Grands sur-tout et dans le Monde littéraire. Avoir honte de s'en couvrir s'appela n'être point de son Siècle. Ce fut d'abord une tache, et bientôt après un crime, crime que ne pardonnoit point la Cabale. Elle étoit dès-lors assez puissante pour environner de persécutions, de dégoûts et d'entraves les Cœurs courageux qui dédaignoient encore de se souiller de sa livrée. Le nombre n'en fut pas grand dans la république des Littérateurs; et les Talens, les plus faits pour se suffire à eux-mêmes et briller sans dépendance, ne parurent pas toujours le moins lâches devant le préjugé. Tout plioit, tout rampoit bassement aux pieds de l'Idole; et le plus beau Génie consentoit à lui sacrifier sa gloire la plus solide, en échange d'un Brevet menteur d'immortalité. Ainsi, parmi tant d'autres, un célèbre Montesquieu, servile adulateur de l'opinion qui règne, a-t-il la foiblesse d'imprégner ses profonds Ecrits d'un poison que désavoue son cœur, d'y semer le paradoxe à côté de la vérité, de donner à l'expérience même des démentis, dont la confusion doit retomber sur lui, et

le placer entre le reproche d'ignorance et celui de mauvaise foi (1). Ainsi faut-il encore que l'Ecrivain qui sut se créer les droits les plus incontestables à notre reconnoissance, en prêtant son sublime pinceau aux merveilles du Créateur: ainsi faut-il que le Peintre inimitable de la nature, dans l'ambition de s'en faire le Généalogiste philosophe, nous montre tout-à-coup, à la place du grand Buffon, un nouvel Icare qui se noie dans la fange de ses systêmes; un cerveau assez délirant pour oser spéculer contre le Monde de Moyse, et vouloir déchirer, d'une main profane, le voile

(1) Le Fermier-général Dupin, ayant fait ressortir, par une excellente critique, les erreurs répandues dans *l'Esprit des lois*, Montesquieu, qui n'avoit rien de solide à répliquer, intéressa la Courtisanne Pompadour, qui manda Dupin et lui dit: « Je veux que vous retiriez » à l'instant tous les exemplaires de votre critique, contre » un Ouvrage *que je protège* ainsi que son Auteur. » La Perfide protégeoit, de la faveur même qu'elle empruntoit du Monarque, le calomniateur de la Monarchie, le Sophiste qui, après le Siècle mémorable de Louis-le-Grand, venoit nous débiter, qu'il est *très-difficile que le peuple soit vertueux*, gouverné par des Rois; et sous l'empire de Louis XV, lorsqu'il lui étoit permis à lui-même d'afficher l'audace: *Qu'il n'y a plus de liberté, par-tout où la Puissance législative est réunie à la Puissance exécutrice.* Esprit des lois, L. II. C. 6.

et

mystérieux dont il plut à l'Eternel d'envelopper les arrière-secrets de sa sagesse créatrice.

Deux Rivaux, à cette époque d'effervescence, ambitieux l'un comme l'autre de la gloire d'Erostrate, Voltaire et Rousseau, se disputoient le sceptre dans le nouvel Empire, et y formoient deux Ecoles comparables à celles de Démocrite et d'Héraclite; l'une de Sophistes chagrins et mécontens de tout, l'autre de Sophistes frondeurs qui se jouoient de tout.

Esprit léger et sulphureux, caractère fourbe et versatile, plein de fiel et de causticité, cœur libertin et monstrueusement dépravé, plume féconde et jalouse de s'immiscer et de primer dans tous les genres, Voltaire devoit faire plus de Proselytes auprès d'une Nation non moins frivole dans ses goûts, qu'extrême et emportée dans ses travers.

Plus obscène encore en ses Ecrits, plus déchirant et plus vain que le Poète d'Arezzo, qu'il semble s'être proposé pour modèle, comme ce Cynique, et lorsqu'il se donnoit aussi pour *le fléau des Princes* (1), il n'en eut pas moins pour

(1) Voltaire se trouvoit honoré quand Frédéric l'appeloit du nom d'*Arétin*, de ce Cynique redoutable que pensionnoient des Princes du 16e. siècle. Ce qui exalta son insolence, au point qu'il fit frapper une médaille, où

tributaires et pour flatteurs, des Princes qui souriroient à tant d'audace.

Initié à tous les mystères Philosophiques, et leur plus zélé Pontife, l'Idole de toutes les Sectes, excepté du Jansénisme, animant de son esprit et le Club économiste et la Loge maçonique, du fond de l'exil où l'avoit relégué Louis XV, Voltaire étoit le conseil intime, et le Directeur des Directeurs de ces Associations conspiratrices.

Nouveau Julien pour la perversité, en lui la rage contre son Dieu l'emportoit encore sur la malice. La gloire du divin Législateur des Chrétiens, remplissant l'Univers de ses Disciples et de sa doctrine, jettoit en convulsions son cœur jaloux, que dévoroit la fièvre de l'impiété (1).

---

ces Princes imbécilles étoient représentés lui offrant tribut. Elle portoit pour Légende : P. ARETINUS, FLAGELLUM PRINCIPUM.

(1) On voit l'Apostat, à l'exemple de Julien, essayer avec d'Alembert de faire mentir Jésus-Christ et ses Prophètes, en conseillant au Roi de Prusse et à l'Impératrice Catherine le rétablissement du Temple de Jérusalem. *Let. de d'Al. à Volt.* 18 *Déc.* 1763 ; *de Volt. à l'Imp. de Russie,* 6 *Juillet* 1771. C'est avec une ardeur de zèle, c'est avec une rage qu'on ne peut comparer qu'à celle qui distingue les Esprits infernaux, qu'on voit ce Suppôt de Satan servir son Maître et stimuler ses complices. Il veut qu'ils agissent *en Conjurés, et non pas*

Il ne dormoit pas : il se multiplioit ; on le voyoit par-tout où il y avoit des vertus à combattre, des

en zelés. Let. 142. à d'Al. « Que ne vous adressez-vous » en Corps à *M. de Malesherbes*, » écrit-il au même ... » Ameûtez-vous, (pour la continuation de l'Encyclopédie) » et vous serez les maîtres : je vous parle en républicain. *Let.* » *du* 19 *Janvier* 1757. Que les Philosophes, lui écrit-il en- » core, fassent une Confrérie — qu'ils s'assemblent et qu'ils » se soutiennent ; qu'ils soient fidèles à la confrérie, et je » me fais brûler pour eux : — mais chacun ne pense qu'à » soi, et on oublie que le premier devoir est *d'écraser l'In-* » *fâme* (la Religion). *Let. du* 24 *Oct.* 1763. — Qui empê- » cheroit les Philosophes d'avoir chez eux une petite impri- » merie, et de donner des Ouvrages *utiles* et courts, dont » leurs amis seroient les dépositaires ? *Let. à Helvétius*, » *Mars* 1763. — Si j'étois moins vieux, si j'avois de la » santé, je quitterois sans regret le château que j'ai bâti, » les arbres que j'ai plantés, pour venir achever ma vie » dans le Pays de Clèves, avec deux ou trois philosophes, » et pour *consacrer* mes derniers jours, sous votre pro- » tection, à l'impression de quelques Livres *utiles*. *Let.* » *au Roi de Prusse*, 5 *Avr.* 1767. — J'ai peur que vous » ne soyez pas assez zélés. — Vous vous contentez de » mépriser un Monstre (toujours la Religion) qu'il faut » abhorrer et détruire. — Lancez la flèche, sans montrer » votre main. *Let. à d'Al.* 28 *Sept.* 1763. — Les mys- » tères de Mîtra ne doivent point être divulgués. — Il » faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le » Monstre, et qu'il tombe sous mille coups redoublés. » *Au même*, 27 *Avril* 1767. — Allons, brave Diderot,

Dogmes à outrager, ou des crimes à conseiller. Sous la forme hideuse d'un Satyre plutôt que d'un homme, ce forcené parut un vrai Démon, et le plus approchant, par tous les maux qu'il fit, de celui qui s'appelle *Légion*.

La gloire affreuse d'avoir, plus qu'aucun autre, perverti son siècle et préparé le déchirement de sa Patrie, lui étoit acquise long-tems avant que son panégyriste, Condorcet, ne lui en fît hommage : et personne, au jour de la révolution qui détrônera Louis XVI, ne sera tenté de contredire ses impudens complices, qui nous diront : « Voltaire n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais » il a fait tout ce que nous voyons; — s'il n'eut » pas brisé le joug des Prêtres, jamais on n'eut » brisé celui des Tyrans (1). »

Le but le plus constant et le mieux apperçu dans les Productions volumineuses de ce Chef réclamé des Impies, c'est de mettre toutes les passions à l'aise, en émoussant le remords au

---

» intrépide d'Alembert, joignez-vous à mon cher Dami- » laville, courez-sus aux Fanatiques et aux Frippons : » méprisez Houteville et Abadie, autant que s'ils » étoient des Pères de l'Eglise. *Let. à Damil.* 1765. — » Travaillez donc à la Vigne : *écrasez l'Infâme*, *écrasez* » *l'Infâme*, vous dis-je. » *Let. à d'Al.* 13 *Févr.* 1764.

(1) Mercure de France, du 7 août 1790.

fond des cœurs coupables. Pour y réussir, il ôte à l'homme sa liberté, et le représente comme poussé vers sa destinée par l'empire aveugle d'un fatalisme irrésistible. Également impatient du joug des deux Autorités, et ne visant qu'à y soustraire le Monde entier, en même tems qu'il flatte les passions de la perspective d'une licence universelle, il s'efforce de dépouiller les Puissances de leur titre à la vénération des peuples. Sans parler des mystères de sa correspondance, et de ces menées occultes d'une Ame hypocrite et bassement scélérate, on le voit constamment, séditieux autant qu'impie, insulter avec audace et le Sceptre et la Tiare, et la Religion et la Morale, outrager avec fureur ce qu'il y a de plus sacré, blasphémer en prose et rimer le blasphême.

Tout ce qu'osa, pendant sa longue vie, ce monstrueux ennemi de tout bien, il le put impunément, aussi fort de ses patrons à la Cour et parmi les Grands, que de son adresse à lancer le sarcasme et à manier le ridicule, ces armes de la malignité, le hochet éternel d'une Nation frivole.

Plus profond en apparence, et plus captieux dans le raisonnement, mais non-moins extrême, et souvent plus dangereux encore dans ses écarts

que ne l'étoit l'Athée de Ferney, le Sophiste de Genève, brouillé avec le Genre-Humain, brouillé avec les Impies qui ne l'étoient pas à sa manière, rarement d'accord avec lui-même, embrassa, dans ses sombres spéculations, le Dogme et la Morale comme la Politique, parla de tout, trancha sur tout comme son rival, affirma le pour, affirma le contre, maria le mensonge hideux à la vérité pure, et fit entrer les perfides leçons du vice jusques dans les portraits de la vertu. Vrai phénomène d'inconséquence dans le Monde littéraire, personne ne démasqua mieux, et ne combattit plus victorieusement la charlatanerie philosophique, que ce Sophiste, le plus charlatan de tous, puisqu'il fit le plus de dupes.

Nul Ecrivain connu n'avoit encore aussi criminellement abusé de l'insidieuse combinaison des mots, pour égarer le troupeau crédule des Lecteurs. Jamais Plume, avant la sienne, ne s'étoit jouée aussi insolemment à-la-fois des hommes et des principes, et n'avoit fait contraster, sur les objets les plus sacrés, tant de sublimes hommages avec d'aussi impertinentes absurdités. La vérité, la raison, la Religion même, elles ne sont, sous les pompeux ornemens dont les fait briller l'harmonieuse éloquence de l'Im-

pie, que comme la Victime chargée de fleurs pour une immolation plus solemnelle.

Aussi heureusement original, dans sa manière de peindre à l'esprit, que ridiculement singulier dans sa manière d'être avec les hommes, le Sophiste eut le talent de se faire pardonner des vices par des phrases. Sans rien inventer néanmoins, ni faire un seul pas en avant dans la carrière des vérités utiles, il ne sut, non plus que ses confrères objet de son mépris, que revêtir d'anciennes erreurs d'un coloris éblouissant, et leur prêter, par l'élégance des formes, le piquant de la nouveauté. Il ne fait pas un reproche à la Religion de Jésus-Christ, que ne lui aient fait avant lui les Tindal et les Morgan, disciples de Socin, qui l'étoit lui-même de Calvin : et ce rêve, absurde autant que séditieux, qui voit la volonté générale *toujours droite*, et néanmoins la Société civile *dépravant la bonté native de l'Homme ;* qui proclame le peuple *souverain*, et définit la Royauté *une Commission révocable ;* ce *Contrat-social*, dis-je, qui conquit au Génevois tant et de si chauds partisans, jusques dans la classe des aveugles dont il préparoit la ruine, il n'est pas sa découverte ; il n'est que le commentaire de la doctrine invariable de sa Secte sur la Souveraineté populaire; et les autres erreurs politiques, répandues dans ses di-

vers Ouvrages; elles dérivent de la même source, et rentrent dans le système exagéré *de liberté et d'égalité*, le dogme chéri du Calvinisme aussi-bien que de la Franc-Maçonnerie.

On chanta parmi nous, et le Sexe sensible célébra sur tous les tons l'humanité du *bon Jean-Jacques*, dégageant l'Enfance des entraves de sa nourrice. Mais les présens même de l'Impie ne sont jamais que le manteau de sa perfidie. Le premier bienfait de Rousseau envers son Elève de la Nature, disparoît bientôt devant une suite de barbares attentats; et il eût bien mieux valu, sans doute, pour ce malheureux enfant, que son cruel Mentor l'eût étouffé dès l'instant de sa naissance, que de l'avoir caressé d'abord, pour dévouer ses premiers ans aux horreurs d'une brutale ignorance, et son adolescence ensuite à toute la tyrannie des passions fougueuses (1).

(1) Rousseau Instituteur, ne se contente pas de priver son Emile de ce bouclier de la Religion, seul capable de rendre un jeune Cœur invulnérable aux traits enflammés des passions naissantes; comme s'il craignoit encore de manquer la perversion de l'Adolescence; pour éveiller plus sûrement sa curiosité, sur-tout dans le Sexe ardent et léger, il ose lui annoncer, en lui mettant sous la main ses descriptions brûlantes et licencieuses, que la Fille qui les lira est déja *une fille perdue*, ou que, du moins, *elle le sera*, dès qu'elle les aura lues.

L'enthousiasme de la France, et des femmes sur-tout, pour les Productions de ce Sophiste, s'il dut beaucoup au naturel entraînant et à la pompe de son style, n'en accuse pas moins la corruption des mœurs de son tems. Il falloit qu'elle fût en effet bien profonde cette corruption, qui n'avoit pas honte de composer encore je ne sais quelle réputation de probité et de vertu au Cynisme personnifié dans cet Ecrivain, à l'Historien complaisant de ses propres infamies; à un frippon sans remords, qui prend plaisir à raconter qu'il abjura sa religion pour de l'argent, qu'il paya d'insignes bienfaits en monnaie d'ingratitude, qu'étant laquais, il vola, qu'ayant volé, il chargea de son crime une personne innocente; au plus impudent des libertins enfin, qui prétend que l'Instituteur de la confiante Jeunesse peut s'en faire le séducteur, sans pour cela cesser d'être *vertueux*, comme il a pu, lui-même, sans cesser d'être *juste*, passionné même pour la morale pure, surcharger les hôpitaux du fruit de ses amours adultères.

Mais que n'avoit pas droit de présager le Sage sur la destinée d'une Nation où il voyoit les Savans en délire et les Grands abâtardis, le grave Magistrat et la Femme de qualité raffoler de pareils histrions, les proclamer leurs Docteurs, pâ-

lir sur leurs Ecrits, idolâtrer leur effigie, s'efforcer enfin, en mettant leur morale en action, de s'associer a la monstrueuse célébrité et du Laquais sophiste et du Sophiste athée?

Une fois qu'il eût été en vogue et protégé à la Cour, le Philosophisme, quoiqu'abhorré du Monarque, triompha dans sa Capitale, s'accrédita dans ses Provinces, entraîna comme un torrent toutes les Classes de ses sujets. La manie philosophiste alors travaille toutes les Têtes; c'est une épidémie. Comme l'homme de Lettres et l'Académicien, le grand Seigneur et l'Abbé de toilette se disent philosophes par principes, d'autres le sont par air et par imitation; et, comme il seroit du ton bourgeois de ne l'être pas, il faut au moins apprendre à l'être. Les Livres ne suffisent plus à l'ardeur des Disciples: comme on a son maître de danse ou d'escrime, on veut avoir son Docteur en philosophie: point d'Hôtel qui n'ait le sien. Aucune table splendide que ne doive égayer un philosophe, aucun Cercle léger, point de société de femmes où ne dogmatise un philosophe, et, sur-tout, point d'éducation distinguée que ne dirige un philosophe (1).

(1) Le Lord Walpole, chargé des affaires de son Gouvernement auprès de la Cour de France, écrivoit

L'on ignore encore, tous du moins ne savent pas où doit conduire cette mode; mais pourtant c'est la mode; et, en France, dût une mode conduire à la boucherie, il seroit encore honteux de s'écarter du Troupeau qui la suit.

L'effervescence étoit trop grande pour être contenue dans les bornes de l'Empire français. Ce même penchant qui, parmi nous, entraînoit toutes les Classes de la Société à la servile imitation de la Cour et des Grands, précipita bientôt le peuple des Nations dans les travers adoptés par la Nation dominatrice. Notre délire philosophique devint celui de nos Voisins, chez qui, malheureusement, les Têtes les plus élevées ne furent pas les dernières affectées. Il exista, et son souvenir nous est présent encore, il exista lorsque Choiseul régnoit, ce jour d'ivresse et d'insolence où,

---

au Feld-Maréchal Conway, le 28 Octobre 1765. « Vous parler des *philosophes* et de leurs sentimens, vous paroîtra, sans doute, une étrange dépêche politique. Mais, savez-vous ce que c'est que les *philosophes*, ou bien ce que ce mot veut dire? D'abord, il désigne ici *presque tout le monde*: en second lieu, il signifie des hommes qui, sous prétexte de *guerre* qu'ils font *au Catholicisme*, tendent, les uns à la subversion de toute Religion, les autres, et en plus grand nombre, *à la destruction du Pouvoir monarchique.* »

sous le nom de *Philosophie*, l'Impiété nous crioit: « Je suis Reine, et environnée de trop d'Amans » passionnés pour craindre la viduité. C'est à moi » qu'appartient la haute Puissance, et je vois » mon Empire assis sur les Empires du monde. » Que le Héros d'une Sagesse étrangère à la » mienne ait reçu les hommages d'une grande » Reine, et moi aussi, moi la Sagesse moderne, » je suis recherchée des Têtes couronnées, ja- » louses de ma faveur, et empressées de la culti- » ver par des Agens accrédités (1). Je l'ai dit, et

(1) On appeloit *Agens littéraires*, à Paris, l'espèce d'Ambassadeur que ces Princes étrangers entretenoient auprès de la Puissance philosophique. D'Alembert se plaignoit de succomber sous le poids de cette auguste correspondance, jour et nuit occupé à expédier, pour des Princes et des Seigneurs, des Instituteurs et des Gouverneurs, des Secrétaires et des Intendans, des Directeurs de bibliothèques et des Fondateurs d'Académies. Dans son mépris insultant, quoiqu'assez fondé, de ces crédules Souverains qui abjuroient l'Evangile pour l'Encyclopédie, le Sophiste les comparoit à *un chapelet qui se défile ;* et Voltaire, qui voyoit encore mieux que lui *le chapelet se défiler*, lui répondoit: « Nous » avons pour nous l'Impératrice Catherine, le Roi de » Prusse, le Roi de Danemarck, la Reine de Suède et » son Fils; beaucoup de Princes de l'Empire et toute » l'Angleterre. » *Let. à d'Al. du* 23 *Nov.* 1770. Le

» les Rois m'ont cru : qu'ils n'auroient de vraie
» grandeur que celle que je dispense. Oui, c'est
» avec moi, moi la Reine de l'opinion, qu'ils ont
» à transiger pour la postérité. C'est à moi seule
» qu'il appartient de garantir à leurs actions un
» silence posthume ou des éloges contemporains.
» Qu'ils ne craignent point pour leur gloire,
» ceux qui auront eu le zèle de la mienne. Ne
» s'appelle-t-elle pas *la Sémiramis du Nord*, l'il-
» lustre Souveraine qui sait si bien apprécier les
» travaux et protéger les Apôtres de la philoso-
» phie (2)? N'est-ce pas à moi qu'il doit de sié-
» ger si glorieusement au rang des Rois ; n'est-ce
» pas moi qui l'ai surnommé *le grand*, et peut-il

même, s'entretenant, à la même époque, avec Frédéric sur l'immortalité de l'âme, à laquelle ils ne croyoient pas plus l'un que l'autre, associoit encore les mêmes Personnages à leur commune incrédulité, et disoit : « Pour l'impératrice de Russie, la Reine de Suède, votre » Sœur, le Roi de Pologne, le prince Gustave, fils de » la Reine de Suède, j'imagine que je sais ce qu'ils » pensent. » *Let. du* 21 *Nov.* 1770.

(1) Engouée des Sophistes qui la flattoient, Sémiramis les attiroit à sa cour, les pensionnoit, entretenoit correspondance avec leurs Chefs ; écrivoit à Voltaire, que *tous les miracles du Monde n'effaceroient pas la tache* d'empêcher l'impression de l'Encyclopédie.

» craindre qu'on ose scruter le fondement de
» sa grandeur, ce Monarque qui ne dédaigne pas
» la fraternité philosophique (1)? Il n'a rien fait
» encore, et pourtant il en a fait assez déja pour
» pouvoir lire sa propre apothéose, ce jeune Em-
» pereur qui s'annonce pour ne vouloir régner que
« par mon esprit (2). Mon ambition, au reste,
» n'est point de celles qui nuisent à la fortune.
» En même tems que je m'honore de la faveur
» des Rois, je ne néglige pas d'entrer avec leurs
» sujets en correspondance lucrative. Jamais
» Memphis, ou la superbe Tyr portèrent-elles
» aussi loin que la mienne leur gloire commer-
» ciale? Si je promène mes regards sur la vaste
» étendue des mers, sous tous les Pavillons qui
» les croisent, je ne vois que des tributaires; les
» uns empressés de venir m'offrir leur or, les au-
» tres, plus fiers encore, de reporter dans des cli-

---

(1) Tout le zèle que montra le Père de Frédéric à soutenir l'Insurrection protestante, Frédéric le déploya en faveur de la Ligue philosophique. Mais ce protectorat machiavélique, qui peut quelquefois donner l'essor à une Puissance naissante, finit bientôt, si elle n'y prend garde, par creuser son tombeau.

(2) Joseph II, montant sur le trône impérial, fut d'abord enivré d'encens, et déifié par le Philosophisme jaloux de faire sa conquête.

» mats lointains les Productions enchantées du » sol philosophique (1) ».

C'est à l'époque de ce triomphe insolent de la Puissance impie, et de ses grandes intelligences dans les Cabinets de l'Europe, que Choiseul servit efficacement sa cause en Allemagne, et jusques dans le Palais de la pieuse Marie-Thérese, par un rapprochement plus intime d'intérêts entre les Cours de Vienne et de Versailles. D'un autre côté, appelée par les trompettes de la Renommée, la jeune Noblesse étrangère accouroit en foule à Paris, s'initier à la merveilleuse doctrine qui faisoit tant de bruit dans le Monde. Des Princes même et leurs Ministres, flattés de l'accueil

(1) Ce fut d'abord par la protection du Marqnis *d'Argenson*, puis par le zèle de *Malesherbes*, et sous les auspices du *Duc de Choiseul*, que s'établit en France ce prodigieux commerce de librairie philosophique, dont *d'Alembert* étoit encore le principal courtier. Outre les imprimeries de plusieurs Villes du Royaume, *de Rouen* nommément, les Sophistes, auteurs ou éditeurs, avoient encore à leurs gages les Presses de la Hollande, celles de Genève et des Cantons avares de la Suisse. C'étoit par éditions entières que s'expédioient leurs Productions pour les quatre parties du Monde; et Marseille faisoit pénétrer jusqu'au de-là du Bosphore ces poisons plus perfides encore que celui que pouvoient nous renvoyer ces climats pestiférés.

que leur faisoient à la Cour et dans la Capitale, les Chefs accrédités du Philosophisme, quittoient notre France, la tête exaltée par les principes du jour, et s'empressoient d'aller promulguer dans leurs Etats le Code licencieux de l'anarchie. Et d'aveugles Politiques, étonnés de leur propre ouvrage, nous demandent encore la cause du soulèvement actuel des peuples contre le frein qui les contenoit! Oui, de perfides Administrateurs l'ont voulu, des Maîtres inappliqués l'ont souffert: « Les peuples pervertis ont bu le vin de » l'impiété dans la coupe dorée de Babylone; *de* » *là* cette fureur séditieuse qui a saisi les Na- » tions (1) ».

Le philosophisme néanmoins, qui endoctrinoit les Rois tout haut, se réservoit encore de conspirer tout bas contr'eux. Il ne confioit pas indistinctement son arrière-secret à tous ses Disciples, lorsqu'attaché à ses pas, et éclairant sa marche la plus tortueuse, un Observateur pénétrant, l'Abbé de Crillon, lui surprit l'aveu formel et le plan circonstancié de la conspiration qu'il tramoit. C'est à un jeune Seigneur allemand, dont il se flatte d'avoir fait la conquête et gagé toute la

(1) Calix aureus Babylon : de vino ejus biberunt Gentes, *et ideò* commotæ sunt. *Jer. LI*, 7.

confiance,

confiance, qu'un des principaux Chefs du Parti révèle en ces termes tout le mystère du grand-œuvre :

« Vous pouvez nous aider à consommer une opération que nous méditons depuis bien des années. Il s'agit de réformer toutes les Têtes. Vous ne soupçonnez pas l'importance et la sagesse de nos vues, la grandeur de nos desseins. Il est question du bonheur des hommes. Tout nous assure que cette grande époque est réservée au Siècle où nous vivons. — Pour exécuter *une conversion universelle*, nous ne voulons que la seule raison de l'homme. La *Raison* et la *Nature*, voilà les Dieux de la Philosophie. Rendons nos semblables heureux ; renversons les préjugés des Nations ; *étouffons une Religion barbare et funeste à la Société ; donnons un frein à l'autorité des Rois :* et peut-être porterons-nous, un jour, ces Despotes de la Terre à se précipiter de leur trône, pour se confondre avec leurs sujets, en leur rendant cette *liberté primitive* qui fait le vrai patrimoine de l'homme. — Nos maximes bien entendues nous mettent au-dessus de tout ; et, s'il étoit possible que de nous devinssions méchans et pervers, elles feroient taire les remords, inutile tourment d'une âme sans force et sans vertu. »

— « Les Ministres des Rois ne sont grands

qu'autant qu'ils se servent de leur pouvoir pour *affoiblir la puissance de leurs Maîtres;* et ceux-là seuls ont du génie, qui, d'une main sûre et hardie, *sappent les marches du Trône*, tandis que, de l'autre, ils jettent les fondemens d'une *République universelle:* ce sont là les Dieux de la Patrie. »

— » La moindre ambition de la Philosophie ne peut être que de *renverser*, tôt ou tard, *les Trônes et les Autels.* Ces sortes de matières ne se traitent qu'à portes closes (1), et en présence de ceux qui tiennent les rênes des affaires. L'homme chez qui vous dînez aujourd'hui (*Turgot*) est un des philosophes les plus zélés; il nous soutient de tout son crédit, et nous couvre, pour ainsi dire, de son autorité. Il a conçu pour vous la même amitié que je vous ai vouée. Nous avons sur vous les mêmes vues, et nous espérons, l'un et l'autre, que vous serez un jour en Allemagne le soutien de la Philosophie. Vous êtes réservé pour étendre son empire; et nous nous flattons

(1) Voltaire ne recommandoit rien tant à ses complices que le secret sur cette double conspiration; et cent endroits de sa correspondance avec eux nous offrent l'équivalent de ce qu'il écrivoit à d'Alembert, le 12 Décembre 1757: «Gardez-moi ce secret avec les Rois et avec » les Prêtres. »

de pouvoir, par votre canal, établir entre Paris et Vienne la plus utile correspondance. »

— » Votre Impératrice n'est pas philosophe ; mais, par les moyens que nous vous communiquerons, les générations de vos Princes pourront le devenir un jour. Ce n'est qu'en calculant bien, qu'en combinant tous les événemens possibles, que nous venons à bout d'exécuter des choses difficiles, et presque inconcevables (1). »

— » La conquête d'un Royaume est incertaine. Elle dépend toujours de la fortune et des circonstances; mais notre domination n'est établie que par l'esprit. Nous subjuguons les peuples par *la raison. L'intérêt personnel*, *les plai-*

(1) C'est, en effet, quelque chose *d'inconcevable* que, sous les yeux de la plus religieuse des Mères, le Philosophime ait pu influencer, comme l'on sait, l'éducation de plusieurs Princes ses fils; c'est chose *inconcevable*, que la Duchesse de Parme, fille de Louis XV, ait reçu, pour le Prince son fils, des Instituteurs de la main du Philosophisme, qui s'en flattoit en ces termes : « L'Infant » parmésan sera bien entouré : il aura un Condillac » et un Leire. Si, avec cela, il est bigot, il faudra » que la grâce soit forte. » *Let. de Volt. du 17 Nov. 1760.* Il est *inconcevable* enfin, incroyable encore pour les yeux qui l'ont vu, qu'au sein de la République chrétienne, l'éducation de tant de Princes destinés à régner, ait été confiée aux Prêtres même de l'Idole régicide.

sirs, la liberté, voilà nos Cohortes, nos Légions. Et quelle Puissance pourroit résister à des armes si impérieuses ? Au reste, *oser tout et ne rien craindre*, voilà notre cri de guerre. — Nous paroissons des Citoyens isolés ; mais, *dans peu*, *nous sommes Rois*, et tout se meut à notre volonté. Enfin, pour se former une idée juste de notre puissance, il faudroit calculer le pouvoir du génie, des passions et de l'indépendance. »

» Oui, si nos opérations ne sont pas traversées, et qu'on nous laisse encore *dix années* les maîtres de disposer des faveurs littéraires, je prétends que, non-seulement nous serons indestructibles, mais que *tout Culte* superstitieux *sera banni* de la France. Et, s'il faut une Religion pour le peuple, *nous en introduirons une plus tolérante et plus commode.* »

Quand l'Abbé de Crillon publioit, il y a vingt-cinq ans, dans ses *Mémoires philosophiques*, ces étranges confidences, la somme du jacobinisme, et l'abrégé le plus frappant qu'on puisse encore offrir aujourd'hui et de la révolution française et de la conjuration qui l'amena, les Machinateurs crièrent à la calomnie, qualifièrent cette attérante révélation, *la vision chimérique* d'un Prêtre enthousiaste et pertubateur du repos des Rois. Mais le courageux dénonciateur, qui avoit

en mains les preuves certaines, que ces confidences avoient été littéralement faites par d'Alembert à plusieurs Personnages importans, et nommément au Prince *Louis*, depuis Duc régnant de *Würtemberg*(1), n'eut besoin, pour effrayer les Coryphées du Parti, et dissiper les clameurs contre son Livre, dont ils faisoient retentir tous les tripots philosophiques de la Capitale, que de leur dénoncer qu'il étoit résolu de soumettre à des confrontations juridiques l'identité des portraits qu'il s'étoit permis de tracer avec les Conspirateurs originaux, dont les noms seroient imprimés en toutes lettres.

Un Gouvernement moins insouciant, ou, plutôt, qui eût tenu par moins de complices au complot dénoncé, eût exigé l'acceptation du défi; et peut-être n'en eût-il pas fallu davantage pour prévenir l'explosion du volcan éventé. Mais tout ramène à l'idée, qu'il étoit dans la destinée d'un

(1) Le Prince *Louis*, le second des trois Frères qui régnèrent successivement sur le Duché de Würtemberg, disoit, à ce sujet au savant et vertueux Abbé Pey : « S'il étoit possible que j'eusse des doutes sur la divine » *unité* de la Religion catholique, ils se dissiperoient » au seul souvenir de la profonde scélératesse que j'ai » personnellement reconnue dans les Chefs du Philo- » sophisme ligués pour la détruire. »

peuple mûr pour la céleste vengeance, de négliger les avis, comme les mesures, qui eussent pu lui en épargner les derniers traits. Ce procès, entre un Sujet vertueux et zélé pour son Roi, et des Méchans qui conspirent, il restera indécis jusqu'au moment où, dans l'ivresse de son triomphe, le Philosophisme n'aura pas horreur de revendiquer, à titre de gloire, cette même dénonciation repoussée, quinze ans auparavant, comme le comble de l'imposture. Nous l'entendrons alors s'applaudir complaisamment, par un de ses principaux Organes, de toute l'atrocité de cette doctrine secrète qu'avoit révélée le brave Crillon: nous entendrons un Sophiste dire à un Sophiste, Condorcet à d'Aranda: « La Philosophie va régner » sur l'Europe. Ses Ministres deviennent ceux » des Rois, et la liberté française, après avoir » trouvé en vous son admirateur pendant vos » disgrâces, va reconnoître un de ses défenseurs » contre la superstition et le despotisme. *Le destructeur des Jésuites* sera l'ennemi de toutes » les tyrannies. — Il me semble voir Hercule » lui-même nettoyant l'étable d'Augias, en vous » voyant écraser cette vile canaille qui, sous » le nom de Prêtres et de Nobles, sont l'ulcère » de l'Etat. — Vous êtes maintenant l'exécuteur » testamentaire des philosophes avec lesquels

» vous avez vécu, et l'ombre de d'Alembert » plane sur les lieux que vous habitez. — Vous » allez apprendre à l'Europe que le plus grand » service qu'on pourra rendre aux Rois, sera de » *briser le sceptre* du despotisme et de les armer » d'une sage Constitution, qui, en les rendant *les* » *premiers Serviteurs* du Peuple, les remettra à » la place qu'ils doivent occuper pour leur bon- » heur et pour le nôtre (1).

» Il arrivera donc ce moment où le Soleil » n'éclairera plus sur la Terre que des hommes » libres; ce moment où, les hommes ne recon- » noissant d'autres Maîtres que *leur raison*, les » Tyrans et les Esclaves, les Prêtres et leurs stu- » pides ou hypocrites Instrumens n'existeront » plus que dans l'histoire ou sur les théâtres (2). »

Dans le tems que Condorcet chantera ainsi la

(1) Cette Lettre, de Condorcet au Duc d'Aranda rappelé au Ministère, annonce que le Sophiste, alors Jacobin, connoissoit parfaitement son ancien complice, très-capable, comme il l'en félicite, d'employer son crédit à *briser le sceptre des Rois.*

(2) Il ne songeoit guères, le Franc-Maçon qui tiroit ainsi l'horoscope des Rois et des Prêtres en 1791, que ses frères et amis alloient le placer lui-même, pour la fin de son rôle, entre le théâtre de la *guillotine* et *l'aqua toffana.*

victoire des Sophistes, le matérialiste Lamétrie s'écriera dans le même sens: « Les heureux mo-
» mens sont enfin arrivés où la Philosophie triom-
» phe de ses ennemis. Ils avouent eux-mêmes
» que les grandes lumières qu'elle a répandues,
» ont produit les grands événemens qui distin-
» guent la fin du siècle. Ce sont ces vérités, mille
» et mille fois répétées par les philosophes de
» l'humanité, qui ont produit les effets qu'ils en
» attendoient (1). »

Il est assez frappant, sans doute, et l'on n'exigera pas de nous que nous le rendions plus palpable, ce rapprochement du philosophisme conspirant avec le philosophisme exécutant, du philosophisme rampant en vipère aux pieds de l'Autorité abusée, avec le Philosophisme déchirant en Lion l'Autorité trahie et vendue par ses propres Agens. Mais cette conjuration, que l'aveuglement rendit si long-tems problématique; cette conjuration aussi obstinément contestée, dans le tems, qu'impudemment réclamée depuis par ses monstrueux Auteurs, on ne peut disconvenir que la trâme n'en ait été ourdie par de savantes manœuvres, et le dénouement amené par la persévérante malice de bien rusés et profonds scélérats.

(1) Observations sur la Physique, 1790.

L'on peut encore s'en rapporter à l'autorité non-suspecte de Condorcet, qui nous dit: « Bayle, » Fontenelle, Voltaire, Montesquieu et les Ecoles formées par ces grands hommes, combattirent *en faveur de la vérité*, employant tour-à-tour les armes que l'érudition, la philosophie et le talent d'écrire peuvent fournir *à la raison;* prenant tous les tons, employant toutes les formes, depuis la plaisanterie jusqu'au pathétique, depuis la compilation la plus savante et la plus vaste jusqu'au Roman et au Pamphlet; couvrant *la vérité* d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles et laissoit le plaisir de la deviner; *caressant les préjugés* avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; n'en menaçant jamais plusieurs à-la-fois, ni même un seul tout entier; consolant quelquefois *les Ennemis de la raison*, en paroissant ne vouloir, dans la Religion, qu'une *demi-tolérance,* et, dans la Politique, qu'une *demi-liberté;* ménageant *le Despotisme*, quand ils combattoient *les absurdités religieuses*; et le Culte, quand ils s'élevoient contre *le Tyran:* attaquant *ces deux fléaux dans leur principe*, quand même ils paroissoient n'en vouloir qu'à des abus révoltans ou ridicules; et frappant ces arbres funestes dans leurs racines, quand ils sembloient

» se borner à en élaguer quelques branches éga-
» rées; tantôt, en apprenant aux amis de la li-
» berté que *la Superstition, qui couvre le Despo-*
» *tisme d'un bouclier impénétrable, est la pre-*
» *mière victime qu'ils doivent immoler*, la pre-
» mière chaîne qu'ils doivent briser; tantôt, au
» contraire, la dénonçant *aux Despotes*, cette
» *Superstition*, comme la véritable ennemie de
» leur pouvoir, et *les effrayant* du tableau de
» ses hypocrites complots et de ses fureurs san-
» guinaires; mais ne se lasssant jamais de récla-
« mer *l'indépendance* de la raison, *la liberté*
» *d'écrire*, comme *le droit* et le salut du Genre-
» Humain; prenant enfin pour cri de guerre:
» *raison, tolérance, humanité !* (1) »

Cette tactique astucieuse ne réussissoit que trop bien aux Conspirateurs qui l'employoient autour des Trônes; et nous les entendons s'applaudir, dans l'intimité de leurs confidences, de leur facilité à duper, en les flattant, des Rois crédules, sans en excepter celui même qui faisoit gloire de philosophiser avec eux, et se croyoit le plus de leurs amis. « Je n'écris pas de Lettres à Berlin,
» mandoit à Voltaire le fourbe d'Alembert, où
» je ne dise que les philosophes de France sont

(1) Esquisse d'un Tableau de l'esprit humain, 1791.

» étonnés que *le Roi des philosophes*, *le protecteur éclairé de la Philosophie*, tarde si long-» tems à imiter les Rois de France et de Portugal » (pour le renvoi des Jésuites). Ces Lettres » sont lues au Roi, qui est très-sensible à ce que » *les vrais Croyans* pensent de lui. » Et ici, par une sacrilège allusion aux prodiges de la grâce, le Sophiste-Turlupin fonde tout l'espoir de sa réussite auprès du Sophiste-Roi sur ce langage des basses cajoleries, auquel il attribue la vertu de *tourner les cœurs des Rois comme un robinet.* Let. du 29 Déc. 1763.

Ainsi, perfide adulateur, d'abord, de la Puissance qu'il lui importoit de leurrer, pour plus de facilité à la détruire par elle-même, le Philosophisme, écouté des Rois, commença par se faire auprès d'eux le patron hypocrite, non pas encore *des droits* de l'Homme, mais uniquement de ses foiblesses, en faveur desquelles, et au nom de l'humanité, il réclama la *tolérance.* Cette qualité philosophique, dans le cœur d'un Roi, pour être digne de la bienfaisante raison, devoit être universelle, embrasser la Religion, la Morale, la Politique, tous les rapports de l'homme en société ; en sorte que la première vertu des Souverains devoit se composer désormais des vices et des abus tolérés dans leurs Etats. La Puissance

eut promesse d'immortalité dans les Fastes philosophiques, si, trahissant le but sacré de son institution, elle vouloit composer avec les Cœurs dépravés, et s'associer, par la connivence, aux crimes et aux désordres qu'elle est chargée de réprimer.

L'appât peut nous paroître grossier; mais, préparé par des mains artificieuses et réputées amies, il surprit l'inadvertance et la présomption; il fascina tels Souverains au point que, ne voyant plus, dans les excès corrupteurs des Sociétés, que l'apanage nécessaire de l'humaine fragilité, ils se firent un mérite de paralyser eux-mêmes l'action des lois pénales et religieuses. Ils oublièrent que les vices des Sociétés accusent la Puissance qui les gouverne, et que les désordres impunis sont les crimes des Rois. N'en vîmes-nous pas même qui se montrèrent épris du Tolérantisme jusqu'à rayer la peine de mort de leur Code criminel, et, par philantropie, ne plus décerner d'autre châtiment contre le Monstre assassin de l'Innocence dans leurs Etats, que la peine de transférer ailleurs le théâtre de sa scélératesse?

Tout Dépositaire de l'Autorité suprême que le Philosophime désespéra d'entraîner par le manège de la séduction, il s'efforça de lui commander par la crainte. Pour lui faire honte de ses de-

voirs, et l'effrayer de ses vertus même, il les dénonça effrontément, travestis en attentats contre le Genre-Humain. Il cria : *Au despotisme, à la tyrannie !* se portant pour le vengeur officieux de la dignité humaine, qu'il étoit tems, selon lui, de réintégrer dans *des droits* méconnus et des jouissances traversées. Il plaidoit au tribunal intéressé des Passions, il eut pour lui tous les suffrages. Des imputations à la charge de l'Autorité furent accueillies avec transport de la part de la Multitude, appelée à la licence et caressée dans tous ses goûts. Ce fut donc au nom, et comme à la requête de l'Humanité vexée, que le Philosophisme attaqua d'abord l'exercice, puis ensuite le titre même de la Supériorité ; qu'il en vint enfin jusqu'à dénoncer comme tyrannique toute espèce d'Autorité, depuis celle que consacre la nature pour la paix des familles, jusqu'à celle qui, au nom du Père commun des hommes, organise le bonheur et le repos des Empires.

Mais, des diverses Autorités répressives des passions humaines, la plus outrageusement calomniée par les Sophistes, parce qu'elle s'annonce pour la plus impérieuse, la moins tolérante, et le fondement unique de toutes les autres, ce dut être, et ce fut en effet celle de la Religion. Toujours sous le même prétexte de *chaînes*, de *joug*,

de *despotisme* insupportable, mais uniquement en haine d'une Religion inflexible, et incapable de composer avec le vice non plus qu'avec le crime, le Philosophisme vint, au bout de six mille ans de possession, lui contester son origine aussi bien que l'importance de ses dogmes et de sa morale, prêcher à son Siècle la merveilleuse découverte de la matière qui *pense* et de l'esprit qui *meurt*. Ces conceptions impies, le vœu secret de tout Cœur pervers, firent fortune à une époque de dissolution extrême, et auprès de Chrétiens qu'embarrassoient leur foi : elles furent accueillies à la Cour, parmi les Grands, et singulièrement dans les Armées. Ils parurent des Personnages miraculeux, ils furent réputés des Demi-Dieux, ces hommes dont le cerveau enfantoit l'athéïsme. Et ne formoient-ils pas, en effet, un ordre d'Intelligences à part ? avoient-ils rien de commun avec l'Espèce humaine, ceux qui lui faisoient un pareil présent, ces Etres qui, conseillés par les penchans de la Brute, invoquoient sa destinée, plaçant le bonheur suprême dans l'espoir du néant et la dissolution d'une âme de boue? (1)

(1) Ce Roi des Sophistes, qu'on appeloit *le grand* Frédéric, ne berçoit pas seulement son impiété du sacrilège espoir du néant après la mort, il osoit convertir son vœu en certitude, et, le 28 Avril 1766, écrire à

Cependant, où cessent les Dogmes fondamentaux de la Religion, le Dogme sur-tout de ce Tribunal posthume vengeur des crimes heureux et rémunérateur des Vertus obscures ou persécutées; là aussi, faute de motif et de sanction, doivent disparoître tous les devoirs qui contiennent et ordonnent les Sociétés. Eh! que pourroient des dispositions humaines sur l'Impie qui a prescrit contre les lois de l'Eternel? Et ces *droits* si vantés de l'humanité ou de la raison, que peuvent-ils être que des droits chimériques, s'ils ne sont garantis par la Divinité? La dette même de la nature réputée la plus sacrée, fut-elle jamais sans la Religion une dette exigible? Aussi, tous ces liens

---

Voltaire sur ce sujet: *je suis très-certain.* Il est fâcheux, pour les partisans de sa doctrine, que cette certitude superlative ne soit pas au moins étayée d'une petite preuve positive. Mais, comment le Philosophe *Sans-Souci* ne se défioit-il pas de l'arme qu'il fournissoit contre lui-même au Philosophe *Sans-Culotte*? Comment ne voyoit-il pas que, lorsque le Roi du Ciel, par suite de son système, auroit perdu son Empire sur la Terre, il étoit impossible que ses Représentans conservassent encore le leur, et que, du moment même où son Matérialisme viendroit à faire des prosélytes, le Monde se peupleroit nécessairement des Tigres *de la liberté*, ou, si l'on veut, de *Jacobins*, dont les Rois seroient la première pâture?

sublimes qui unissent le Ciel à la Terre, cette heureuse réciprocité de devoirs et de services d'où résulte l'harmonie sociale ; cette chaîne morale, qui ne subordonne et ne lie que pour protéger et fixer le bonheur ; ces nœuds indissolubles entre Epoux religieux, ces dévouemens de la piété chrétienne à un genre de vie plus parfait et à une plus expresse dépendance ; toutes ces règles enfin, ou divines ou divinement inspirées, dont se compose le frein modérateur des passions humaines, la Secte incrédule les frappera d'un commun anathême, les qualifiera d'attentat contre l'humanité tyrannisée par l'intérêt et le concert des Puissances.

Ce ne sera pourtant pas le Vulgaire ignorant et simple que le Philosophisme élèvera d'abord jusqu'à cette force d'esprit qui ne laisse plus voir à l'homme, dans la Religion du Ciel, qu'un instrument de tyrannie humaine ; dans la conscience de ses devoirs, que des chimères à mépriser ; en lui-même, enfin, que le semblable et le frère aîné de la Brute. Mais, puisqu'il falloit encore un Dieu au commun des hommes, l'Impiété imagina de leur conseiller au moins le choix du plus commode ; et, contente, pourvu qu'elle fît déserter le temple du vrai Dieu, elle proposa dans son Tolérantisme l'ouverture du Panthéon.

Pour

Pour peu qu'on ait étudié nos modernes Incrédules, on ne nous accusera pas de les calomnier en avançant qu'ils ressuscitoient le système du Polythéisme. Leur Déisme enfantoit, en quelque sorte, autant de nouvelles Idoles qu'il conduisoit de prétendus adorateurs aux pieds de la Divinité. Pas un seul Déiste dont le Dieu ressemblât au Dieu d'un autre Déiste; pas un seul qui ne se fût permis de modifier à sa fantaisie les attributs, le culte, souvent l'essence de son Grand-Etre; qui ne l'eût, pour ainsi dire, jetté dans le moule des passions qui l'inspiroient lui-même. Au fond, c'est que le Déiste, fabricateur complaisant de Dieux pour les autres, n'en vouloit aucun pour lui. Mais cette profession affichée du Déisme offroit ce grand avantage aux Sophistes, qu'elle les rapprochoit également et de ceux qui ne tenoient comme eux à aucune Religion, et de ceux qu'en égaroient de fausses; qu'elle rallioit sous les mêmes drapeaux les nombreux ennemis du Catholicisme, ses ennemis domestiques avec ses ennemis du dehors (1).

De tous les moyens donc, mis en œuvre par

(1) On feroit un Traité intéressant sur la fraternité des Hérésies, leur tendance nécessaire vers l'anarchie, et leur rendez-vous commun vers le Déisme, pour aller de là se perdre dans l'Athéisme.

la perfidie philosophique, ou pour aigrir ou pour multiplier les ennemis de la Religion de nos Pères, aucun ne lui réussit mieux que le reproche d'intolérance. *Intolérance* fut à-la-fois son accusation, son crime et son arrêt. Ce mot sans cesse répété, sans cesse dans la bouche et sous la plume des Impies, eut une sorte de vertu magique, qui donneroit la mesure complette de l'imbécillité du dix-huitième Siècle, si nous n'avions le secret de sa corruption. Car on ne vit pas, ou, du moins, on fit semblant de ne pas voir, dans ce siècle lumineux, que, faire un crime au Catholicisme de son intolérance, c'étoit objecter à la seule Religion vierge le plus glorieux de ses titres, à l'Astre, seul établi pour dispenser la lumière, son horreur invincible pour les ténèbres.

Toujours habiles dans l'art d'embrouiller et de confondre, nos Sophistes, pour colorer leur imputation, dénonceront comme résultats de l'intolérance religieuse certains excès, vrais ou controuvés, de l'intolérance civile, et nous représenteront le Catholicisme, le poignard à la main, criant à l'homme: *Crois, ou meurs.* Inculpation dont l'impudence surpassoit encore la perfidie. Comme si jamais ce cri de sang, auquel pourroient se reconnoître tant de Sectes, eût pu être celui d'une Religion dont l'essence est de porter

toutes les Nations dans son sein maternel, d'une Religion, la seule qui, dans l'ardeur de son zèle infatigable, poursuive les hommes, gratuitement et pour eux-mêmes, jusqu'aux extrémités du Monde; la seule qui les embrasse tous par une force et une tendresse de charité, que peuvent bien jalouser, mais que n'imiteront jamais les Sectes ses rivales (1).

Ce reproche philosophique, au reste, n'étoit pas mieux fondé, lorsqu'il tomboit sur les plus religieux de nos Rois, que lorsqu'il s'en prenoit à la Religion elle-même que protégeoit leur zèle. Jamais ni les Charlemagne, ni les Louis IX, ni les Louis-le-Grand, ni ceux qui, comme ces

(1) Cette Religion sainte ne sera jamais responsable des abus qu'elle condamne. La Marquise *de Sillery*, en feignant de laver le Tribunal de l'Inquisition du reproche que lui intentent Voltaire et ses serviles échos, l'accuse à son tour, ce Tribunal, de faire pire encore que de prononcer des Arrêts de mort, en ce que, dit-elle, « joignant l'hypocrisie à l'inhumanité, il prononce contre » certains crimes, telle formule de jugement d'après » laquelle il sait bien que le Tribunal séculier pro- » noncera peine de mort. » Plaisante logique! Des Juges de la foi, requis par le Souverain de prononcer sur une doctrine nouvelle, la déclareront telle qu'elle est en effet, *impie*, par exemple, *séditieuse*, *blasphématoire*: donc ils seront *des hypocrites inhumains*.

Universitas BIBLIOTHECA

Princes, ont le mieux mérité du Catholicisme, n'ont songé à dire au plus fanatique de leurs sujets : *Tu croiras, ou tu mourras.* Mais ces Rois, qui surent si bien régner, ils savoient aussi que les plus recommandables d'entre les Chefs d'Israël et de Juda avoient été les fléaux de l'impiété, et que le plus sanglant des reproches que le Maître des Rois eût jamais adressé à ceux dont il brisoit le sceptre ou frappoit la personne, c'avoit été celui de la tolérance des cultes nouveaux, injurieux au Culte exclusivement établi pour glorifier sa sainteté. Ils savoient, ces Rois, qu'une Religion qui a la conscience de sa céleste origine, ne peut se prêter aux tempéramens des inventions humaines ; et que, si l'erreur peut transiger avec l'erreur, et le mensonge accueillir le mensonge, cette Religion toujours incorruptible, doit se perpétuer une et immuable sur la Terre comme le Dieu qui l'y plaça. Forts de ces principes, et sachant pourquoi ils portoient l'épée, ces Rois, dans toutes les occasions, avoient dit au Novateur impie, ils avoient pu, ils avoient dû lui dire : « Tu ne » sèmeras pas le schisme et l'impiété dans le » champ de mes Etats ; tu ne corrompras pas, » tu n'empoisonneras pas mon Peuple, ou tu seras » retranché de sa société. En vain alors m'impu- » teras-tu d'avoir puni l'erreur comme on punit

» le crime, puisqu'à l'obstination de la dange-
» reuse erreur tu joignis encore le crime de sa
» propagation. »

Mais, à ne parler même qu'humainement, elle valoit bien, sans doute, la politique des Sophistes, et n'étoit pas moins amie de l'humanité que la leur, celle qui, au prix de quelques gouttes de sang coupable et obstinément factieux, épargnoit des flots de sang innocent; cette sage et prévoyante politique, qui eût écarté du théâtre du Monde tant de crimes fameux et de calamités diverses; qui, allant au-devant des Luther et des Calvin, du Conspirateur déiste et du Conspirateur franc-maçon, eût étouffé jusqu'au germe de ces révolutions morales qui, d'Age en Age, ont promené le fanatisme et la dévastation sur les Sociétés chrétiennes.

Ce sera néanmoins cette humaine et judicieuse politique que nous verrons solemnellement outragée, constamment décriée comme barbare et tyrannique, condamnée comme telle au tribunal du dix-huitième Siècle, et combattue jusques dans le Cabinet des Rois. Notre Langue n'avoit pas encore été enrichie du terme *décatholiciser* que les Sophistes, tout occupés à réaliser ce qu'il exprime, en poursuivoient un des plus grands moyens dans le rappel des Protestans. Nous

les vîmes, sous Louis XV, plaidant leur propre cause, sous le nom emprunté des Disciples de Calvin, s'épuiser en doléances sur le sort de ces Sectaires, affectant d'ignorer qu'enfans dénaturés ils avoient affligé leur Patrie de mille plaies encore saignantes. Non content de calomnier sur tous les tons le célèbre Edit d'un Roi, qui avoit révoqué dans sa justice celui d'un autre Roi, composant avec des sujets rebelles dont il avoit longtems partagé les erreurs, le Philosophisme, secondé par de puissans complices, eut le crédit de faire dénoncer jusque dans le Conseil du Monarque, ce chef-d'œuvre de la politique de son Prédécesseur. Louis XV, heureusement, avoit été prémuni contre le piège, par l'éducation et par les Ecrits du Duc de Bourgogne son père. Plus clairvoyant dans cette affaire, comme aussi de meilleure foi que ses Ministres, ce Prince leur répondit : « C'est d'après eux-mêmes, et par » l'accord de leurs principes avec leur conduite, » que nous devons juger les Calvinistes du » Royaume. Vous n'ignorez pas qu'ils ont, pen- » dant un siècle et demi, fait la guerre à sept de » mes Prédécesseurs, provoquant le carnage et le » sacrilège par toute la France, qu'ils avoient résolu » d'ériger en République. La révocation de » l'Edit de Nantes, qui les priva seulement de

» concessions extorquées, ne fut que la douce » punition de leur *incurable* esprit de révolte. Ce » qu'ils firent si constamment, ils le feroient encore aujourd'hui, s'ils en avoient le pouvoir, » ou bien ils cesseroient d'être inspirés par l'esprit » démocratique de leur Réformateur. Me défiant donc de tout projet qui pourroit nous » rapprocher de nos anciens malheurs, je ne me » départirai jamais de ma Déclaration de » 1724. »

A l'époque de ces intrigues pour égarer Louis XV, parut un Ouvrage très-concluant contre les réclamations philosophiques qui s'élevoient de toutes parts en faveur du Calvinisme. L'Auteur, homme plein de feu et d'un coup-d'œil pénétrant, prenoit le Gouvernement à témoin que la révolution, qu'avoit fait rétrograder la sagesse de Louis-le-Grand, il la verroit éclater incessamment, si le Sacerdoce et l'Empire ne réunissoient leurs moyens pour déjouer les sourdes menées des Disciples de Calvin, ligués avec les Chefs du Philosophisme et du Jansénisme, et généralement Déistes comme eux. Les apperçus et les inductions de l'Observateur sont d'une précision remarquable: « Si l'on se fût laissé amuser par les » belles protestations des Calvinistes, où en seroit » actuellement la Monarchie? La constitution de

» l'Etat altérée, eût été enfin détruite. Nous verrions aujourd'hui l'Artisan figurer avec le Pair, » et le plus ancien Trône de l'Europe servir de » marche-pied à la plus vile Bourgeoisie. — Oui, » *la révolution dont je parle est déjà bien avancée*; » je prie mon Lecteur de l'observer. Qu'il jette » les yeux sur la France, il y verra la Religion se » cacher, — ne pousser que des soupirs, lors- » qu'elle devroit jetter les hauts cris. — Un tor- » rent d'Ecrits inonde le Royaume, et l'on n'y op- » pose point de digue. — Déjà l'ennemi est à nos » portes, et personne ne s'en apperçoit : il a des » intelligences dans la Place, et on s'endort. » *Quelle sera votre surprise*, *Pontifes* et *Magis-* » *trats*, *quand*, *à votre réveil*, *vous trouverez la* » *révolution faite ?* »

Ainsi parloit l'Abbé *de Caveyrac* dans le tems où les Sophistes infatuoient toutes les têtes de leur système de Tolérantisme universel, et trente ans avant la Révolution. Mais, au lieu de profiter de ses avis, la futilité de son Siècle, (nous nous le rappelons encore) le proclama visionnaire et enthousiaste, ce philosophe à si longue vue. Le Duc de Choiseul qui, à cette époque, arrivoit au ministère, crut devoir, dans la circonstance, dissimuler pour un tems l'affection philosophique qu'il portoit aux Calvinistes, se bornant à les re-

présenter, dans les occasions, comme de très-zélés serviteurs du Roi, tandis que la Marquise de Pompadour étayoit de tout son crédit ce dangereux mensonge. Déjà un Philosophe épicurien, le Duc de Vendôme, avoit autrefois proposé à Louis XIV de décorer de quelque signe équivalent les Officiers à qui leur Religion ne permettoit pas d'aspirer à la Croix de Saint-Louis, et le sage Monarque avoit répondu : « L'obstacle n'est point de » mon côté : que ne le lèvent-ils, en se faisant » instruire, comme a fait M. de Turenne? L'Etat » ne reconnoissant que la Religion catholique, il » y auroit de l'inconséquence à en afficher une » autre dans mes Armées. » Les représentations du Duc de Choiseul sur le même sujet trouvèrent Louis XV plus facile que son Prédécesseur. Ce Prince établit, en faveur des Officiers étrangers non-catholiques, la distinction qu'on appela *Croix de mérite;* et cette disposition fut célébrée comme une victoire dans tous les Cercles et les Journaux philosophiques. Encouragé par ce premier succès, Choiseul ne désespéra pas d'en obtenir un plus complet. Saisissant le moment où l'on avoit à lutter contre l'embarras des Finances, il fit proposer dans le Conseil, comme une précieuse ressource, la réintégration des Calvinistes dans la liberté de leur culte et tous les droits de

Citoyens. Plusieurs Voix s'étant élevées en faveur de cette spéculation, le Dauphin la combattit victorieusement; et le Roi, mettant fin à la discussion, dit : « Je sais gré à M. le Dauphin de sa » manière de voir dans cette affaire. Voilà la troi- » sième fois qu'on met ce projet en avant. Je » croyois en avoir assez dit pour faire sentir tous les » maux auxquels nous exposeroit son exécution; » je défends à mes Ministres de jamais le repro- » duire. » Toute la conduite de Louis XV dans cette affaire prouve que, mieux environné, ce Prince n'eût pas été incapable de fermeté.

Les patrons du Calvinisme à la Cour parurent alors abandonner sa cause; mais ce ne fut que pure feinte, et pour la servir plus sûrement par des voies plus obliques. Il fut convenu que la Secte, éludant le droit par le fait, s'arrogeroit tout ce que le Roi lui refusoit, et seroit soutenue par ses ministres dans ses usurpations. Dès-lors les Assemblées et les Prêches, les Baptêmes et les Mariages, la Cène et les Synodes, tous les anciens désordres recommencent avec une effrayante publicité dans plusieurs Provinces du Royaume. De tous les témoins rapprochés de ce mépris universel de la loi, les Evêques diocésains sont les seuls qui, tantôt par eux-mêmes et tantôt par l'organe du Clergé assemblé, en dénoncent au Roi le danger et le scandale. Mais la connivence du

Ministère enchaînoit la volonté du Monarque, à qui les rapports les plus exacts étoient présentés comme les Fantômes d'un zèle exagéré. Aussi le Sophiste d'Alembert se flattoit-il plus que jamais, à cette époque, de l'espoir de voir bientôt *les Protestans rappelés*, *les Prêtres mariés*, *la confession abolie*, enfin, toute l'Eglise de France calvinisée, en insurrection ouverte contre l'Eglise-Mère; et, en dernier résultat, le Catholicisme, ou, pour parler son langage, *le Fanatisme écrasé* (1).

Toutes les branches qui tenoient au tronc de

(1) *Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 4 mai 1762.* Historien du passé, je me garderai bien de préjuger l'avenir; ou, s'il nous étoit permis de le faire, nous n'aurions que le droit d'augurer aujourd'hui, que, vaincus par la générosité du Gouvernement actuel, nos Protestans, se souvenant uniquement qu'ils sont Français, frères et enfans des Catholiques, continueront de se montrer, sous la France-République, tout autres qu'ils ne furent dans la France-Monarchie, et n'y donneront plus lieu désormais, ni aux reproches que leur faisoit leur Grotius, ni moins encore à ceux que leur intentoit Voltaire lui-même, quand il écrivoit: « Le Calvinisme » devoit nécessairement enfanter des guerres civiles, et » ébranler les fondemens des Etats.—Il n'y a point de pays » où la Religion de Calvin et de Luther ait paru, sans » faire couler le sang. » *Siècle de Louis XIV*, *ch.* 33.

l'arbre philosophique, le Duc de Choiseul les embrassoit dans sa bienveillance, et les couvroit d'une égale protection. Une Secte conspiratrice, sœur de tout tems affectionnée du Calvinisme, et d'autant redoutable que ses moyens ne pouvoient se calculer, ne cessoit, depuis la Régence, de s'avancer sourdement vers son but, et de miner sous terre le fondement unique des deux Puissances. Dès l'an 1729, et peu de tems après que Voltaire eut été étudier le Puritanisme chez nos Voisins, et se fédérer avec les plus ardens Disciples de Socin, le Chevalier de Folard, cédant à la voix du remords, et, de disciple zélé de la Franc-Maçonnerie, devenu son dénonciateur courageux, avoit signalé cette peste comme d'autant plus digne de fixer l'attention de tous les Souverains, que c'étoit à l'ombre du mystère qu'elle couvoit *une révolution, qui devoit frapper du même coup toutes les Puissances légitimes.* Mais la conspiration, quelque réelle qu'elle fût, étoit encore alors enveloppée de tant d'invraisemblances, et elle fut si éffrontément qualifiée de chimère par ses hypocrites artisans, qu'on refusa généralement d'y croire. Les Assemblées franc-maçonnes furent quelque tems surveillées, puis ensuite tolérées dans Paris, ne présentant à la trop confiante Autorité que des idées d'amusemens et d'innocente curiosité. Dans des jours plus religieux, le Gou-

vernement n'eût pas négligé l'avis que lui donnoit l'Eglise romaine par les prudens anathêmes de deux Pontifes contre la Franc-Maçonnerie, (Clém. XII et Ben. XIV) fondés sur ce qu'un Chrétien ne sauroit se jouer sans crime avec des objets sacrés, et convertir la religion du serment en hochet du désœuvrement et de la frivolité.

Ce fut encore sous le ministère du Duc de Choiseul, et en 1760, que cette Secte émancipée parut tout-à-coup transformée en une Corporation imposante, et à laquelle il fut tellement honorable d'appartenir que des Princes du Sang ne dédaignèrent pas d'en devenir les protecteurs et les Grands-Maîtres. Quoique, sous le rapport de religion et de mœurs, l'Abbé Prince de Clermont et le Prince de Conti ne fussent rien moins que des modèles et des autorités, leurs noms ne laissèrent pas de consacrer, pour ainsi dire, la Franc-Maçonnerie, et de lui donner la plus grande vogue parmi nous. Elle se recruta bientôt à la Cour, parmi la Noblesse et la haute Finance, au point que, ses Loges ne suffisant plus à l'empressement des Prosélytes, il s'en éleva de nouvelles dans tous les quartiers de la Capitale, et, par imitation ensuite, dans toutes les Villes du Royaume. De toutes parts l'aisance et le désœuvrement, et plus encore l'indifférence religieuse qu'inspiroit le Philosophisme, mutiplioient les dévots de la Franc-

Maçonnerie. On voyoit un grand nombre de Magistrats Franc-Maçons, une foule de Franc-Maçons Littérateurs, Avocats, Négociants, et jusqu'à des Moines Franc-Maçons. Mais l'épidémie ne fit nulle part d'aussi rapides progrès que dans les Armées. On tenoit Loge dans toutes les Garnisons : presque tout le Corps du Génie étoit Franc-Maçon, et beaucoup de ses Membres étoient initiés au grand secret.

Sans nous occuper ici de l'origine incertaine de cette Association, que nous ne croyons pas être la conception d'un seul, mais l'édifice que plusieurs Architectes d'impiété ont successivement renforcé du contingent de leur scélératesse, qu'il nous suffise de remarquer que ce fut sous le ministère de Choiseul que cette Secte se confondit tellement avec la Philosophie du jour, qu'elle ne parut plus former avec elle qu'une seule et même Secte, et comme un Personnage à deux masques, qui, pour la poursuite de ses vastes desseins, jugea plus convenable de se montrer au grand jour sous le manteau philosophique, que sous le tablier de Maçon, réservé pour les mystères de la Loge.

Outre le secret commun à toutes les Sectes détachées de l'unité catholique, celui de travailler en leur manière au développement de ce grand

œuvre de contradiction et d'iniquité qui ne cesse de s'opérer depuis les siècles apostoliques, la Franc-Maçonnerie, par la raison seule qu'elle tendoit au même but par la voie la plus courte et les moyens les plus atroces, devoit s'envelopper aussi d'un secret plus profond. C'étoit sous l'allégorie du Temple de Salomon, bâti par ordre de Dieu, détruit ensuite par les Assyriens, puis rétabli par Cyrus, que les Francs-Maçons déguisoient leur plan de conjuration. Ils convinrent d'entendre par le Temple de Salomon *la liberté et l'égalité* naturelles que l'homme a reçues de Dieu; par les Assyriens, les deux Puissances du Sacerdoce et de l'Empire, qui sont censées avoir établi leur domination sur les ruines de l'égalité et de la liberté des autres hommes; et enfin, par le Conquérant que le Ciel suscita pour le rétablissement du Temple de Salomon, ils entendent leur Association, dont le but est de relever l'édifice dégradé de la liberté et de l'égalité. C'est par suite de cette allégorie qu'ils se nomment *Maçons*, et s'environnent dans leurs Loges des divers instrumens en usage dans la Maçonnerie. Quoique tout Franc-Maçon soit appelé à venger *les droits* de l'homme, par la destruction des Assyriens, cette vocation néanmoins est une énigme, dont le vrai mot ne doit être révélé par les

Chefs qu'aux Frères jugés dignes de l'entendre, après encore qu'ils se seront dévoués par les plus horribles imprécations à tous les genres de supplices, s'ils venoient à trahir le grand secret; et après sur-tout qu'on leur aura bien persuadé qu'à la première indiscrétion, ce seroit avec la promptitude de la foudre qu'en quelque endroit qu'ils fussent, les poignards vengeurs atteindroient leurs têtes parjures (1).

Pour mieux s'aguerrir, soit à frapper un traître ou à combattre les Assyriens, le Franc-Maçon jugé digne des plus hauts Grades, n'y arrivoit néanmoins qu'après s'être distingué par son in-

(1) Au moment où les Franc-Maçons en France, vainqueurs des Assyriens, et n'ayant plus de secret à garder, tenoient Loge ouverte dans les Clubs *jacobins*, le Franc-Maçon *Fauchet*, Evêque constitutionel du Calvados, prêtoit serment entre les mains de ses *Frères et Amis* de Caën suivant cette formule maçonique : « Je jure une » haine implacable *au Trône et au Sacerdoce;* et je con» sens, si je viole ce serment, que mille poignards soient » plongés dans mon sein parjure, que mes entrailles » soient déchirées et brûlées, et que mes cendres, portées » aux quatre coins de l'Univers, soient un monument de » mon infidélité. » On nous assure que ce Jacobin abjura ses erreurs et ses scandales, au pied de l'échafaud où le conduisirent les Siens.

trépidité

trépidité dans des situations de douleur et d'effroi, où, ayant eu long-tems à lutter entre la faim, la soif et le poison qu'on lui offroit, il avoit fallu qu'il finît par poignarder des figures humaines d'un naturel à faire illusion. Il leur coupoit la tête, le sang ruisseloit, il en buvoit; puis, saisissant les têtes par les cheveux, il les montroit aux spectateurs qui applaudissoient en reconnoissant un Pape, un Roi de France et un Grand-Maître de Malte.

C'étoit parmi ces exercices atroces que se formoient, sous les noms d'*Elu*, de *Rose-Croix*, de *Chevalier-Cadosch*, de *Frère illuminé*, *etc.* tous ces Etres farouches et ces buveurs de sang, que l'on devoit voir, vingt-cinq ans après, désoler la France et épouvanter la Terre. C'étoit à l'ombre de ces cavernes que pulluloit la scélérate Engeance des Jacobins. Ils auront tous été Franc-Maçons, ceux qui dans la suite se distingueront comme Jacobins. Il aura été le reviseur du Code des Franc-Maçons français, ce Condorcet, un des monstres organisateurs du Régime révolutionnaire et des Clubs-jacobins, comme il aura été aussi Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie française, celui qu'on verra, Chef-suprême des Jacobins antropophages, diriger leurs poignards contre la

personne de son Roi et les Ministres de son Dieu (1).

---

(1) Les *Mémoires sur le Jacobinisme*, par M. l'Abbé Barruel, nous eussent épargné bien des recherches sur cette matière, s'ils nous fussent tombés plutôt entre les mains. C'est un Ouvrage à consulter pour quiconque veut se faire une idée juste des moyens astucieux, des ruses déliées et des combinaisons profondes qu'employoit le Philosophisme franc-maçonnisé pour échapper à tous les genres de surveillance, et se rendre invisible aux yeux mêmes qui le voyoient, pour endormir dans la sécurité, pour surprendre et enchaîner, par leurs propres Conseils, les Princes inattentifs, et ceux encore qui se flattoient de clairvoyance. On y verra avec quelle constance infatigable, de dignes émules de Satan et de Voltaire se livroient à l'œuvre infernale de la perversion des peuples et de l'anarchie universelle. On les entendra se flatter à Munich de confidences littéralement les mêmes que celles que l'Abbé de Crillon leur avoit surprises à Paris, et se dire: « Tous » les efforts des Princes seront inutiles pour empêcher » nos progrès. Cette étincelle peut long-tems encore » couver sous la cendre ; mais certainement *le jour* » *de l'incendie arrivera.* — La semence est jettée, d'où » doit sortir un nouveau Monde. Les racines s'étendent, » elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées pour » que le tems des fruits n'arrive pas. — Tôt ou tard la » nature consommera son œuvre; elle rendra au Genre-» Humain cette dignité qui fut sa destinée dès le commen-» cement. Si, loin d'avoir rien à craindre du Gouver-» nement, nous dirigeons au contraire nous-mêmes ceux

Tout Franc-Maçon néanmoins, soit qu'il fût initié à ces horreurs, ou que le mystère lui en fût

» qui en tiennent les rênes, soyez assurés que bien-
» tôt nous ne manquerons pas de Sujets. — Appliquez-
» vous spécialement à gagner les Gens en place. Quand le
» *Préfet illuminé* est, peu-à peu, venu à bout de garnir
» de Membres zélés pour notre Ordre les Dicastères et
» les Conseils du Prince, il a fait tout ce qu'il pouvoit
» faire. Cela vaut mieux que s'il avoit initié le Prince
» lui-même. Mais, les Princes seront rarement admis
» dans les hauts Grades; et, lorsqu'ils le seront, il faudra
» supprimer des Mystères tout ce qui pourroit leur
» être trop suspect. » *Ecrits orig. des Illuminés de Munich.*

On pourroit faire un rapprochement assez piquant de ces Conspirateurs avec ceux de BOURG-FONTAINE, dénoncés le 19 Mai 1634 à la Reine, mère de Louis XIV, par l'Avocat du Roi Fillcau. Le plan et les moyens des Acteurs sont absolument les mêmes: « Destruction de
» la Religion révélée, et particulièrement du Catholi-
» cisme; guerre à mort aux Jésuites; mystère impé-
» nétrable de la Cabale, et secret inviolable de ses Con-
» jurés. — Tous les Esprits de la Terre, écrivoit S. Cyran
» à A. d'Andilly, pour savans qu'ils soyent, n'entendent
» rien à notre Cabale, s'ils ne sont initiés à nos Mystères. »
Ces Initiés, comme ceux de Munich, se désignent, eux et les sujets qu'ils traitent, par des noms de guerre convenus. Ainsi, Jansénius s'appelle *Sulpice* ou *Boëce;* son Livre, *Pilmot* ou *le Procès;* S. Cyran, *Solion* ou *Célias;* S. Augustin, *Séraphi* ou *Aélius;* les Jésuites, *les Fins*

encore caché, devoit protester en toutes rencontres et envers tous, que la Franc-Maçonnerie ne renfermoit rien qui pût alarmer l'Autorité ni offenser la Religion d'aucun Pays. Il eut au moins fallu, quant à la Religion, en excepter l'intolérant Catholicisme: car certainement il s'offensera toujours de ce que le Franc-Maçon, sous prétexte d'embrasser l'Humanité toute entière, fraternise également avec toutes les Sectes; aussi disposé à judaïser avec le Juif qu'à professer le Christianisme à Paris et l'Alcoran à la Mecque. C'est qu'au fond, l'athéisme est le Dogme suprême du vrai Franc-Maçon, comme le seul qui puisse le conduire à la conquête de sa monstrueuse liberté. Et ceci n'est point une supposition gratuite: c'est un nouveau secret que le Franc-Maçon Diderot nous révèle, en nous disant avec toute la franchise d'un pur Jacobin: « L'athéisme est le

---

ou *la Partie;* Clément XI, *Olibrio;* le Supérieur-général des Oratoriens, *Sémir.* Il n'est pas jusqu'au nom de son atroce Association que Weisshaupt n'ait dérobé aux Associés de Bourg-Fontaine, qui se qualifioient LES SAVANS ET PLEINEMENT ILLUMINÉS.

On trouveroit matière à un Traité intéressant sur la fraternité des Hérésies, leur tendance nécessaire vers l'anarchie, et leur rendez-vous commun dans le déisme, pour aller de là se perdre dans l'athéisme.

» seul système qui puisse conduire l'homme à la » liberté. » *Syst. de la Nat.*

Ses prodigieux succès en France ne pouvoient manquer de rendre la Franc-Maçonnerie de plus en plus recommandable à tous les peuples de l'Europe. Elle n'avoit pas besoin d'Apôtres en Angleterre. Mais, moins connue en Allemagne et en Italie, elle y prit faveur alors : elle s'étendit dans la Pologne et couvrit de ses Loges tous les Royaumes du Nord. Elle devint, sans contredit, par l'étendue de ses relations, la qualité de ses Membres et l'atrocité de ses moyens, la plus formidable de toutes les Sectes qui aient jamais menacé l'Ordre social. Il est notoire, et personne n'ignore que, dans ce fameux Chapître-général tenu à Wilhelmsbad en 1782, pour aviser aux grands moyens de régénérer l'Univers en *illuminisant*, ou, si l'on veut, en *jacobinisant* toute la Franc-Maçonnerie, les Frères députés des quatre coins de l'Europe se félicitoient de former une Association de plus d'un million d'hommes, qui pouvoient en un clin-d'œil se recruter encore et tripler leur existence.

Il s'en falloit bien, sans doute, que cette multitude d'Affiliés dussent être placés sur la même ligne de perversité. Ils composoient deux Classes sensiblement distinctes; l'une de dupes et l'autre

de frippons : de dupes, condamnés à faire nombre, à financer et à mourir apprentifs; de frippons, maîtres en scélératesse, zélés pour le grand-œuvre, et sur-tout habiles à discerner les adeptes les plus capables d'en accélérer le complément.

Il n'est que trop connu aujourd'hui à laquelle de ces deux Classes appartenoient tant d'illustres Personnages, et même de Princes crédules, dont les noms étoient comme le retranchement à la faveur duquel la Franc-Maçonnerie poussoit ses travaux souterrains. Mais ce Ministre de Louis XV, sous l'administration duquel cette Puissance occulte prit tout-à-coup l'essor parmi nous, étoit-il lui-même initié à son arrière-secret, ou bien l'ignoroit-il? Choiseul, ce conspirateur si prononcé contre les autels de son Dieu, conspiroit-il également contre le trône de son Roi? ou bien n'étoit-il qu'un Administrateur assez inepte pour ne pas sentir que l'utile vérité n'a nul intérêt de travailler dans les ténèbres, et qu'à coup sûr ce n'est pas du bien qu'il médite, celui qui s'engage par d'horribles sermens à ne pas révéler son secret? c'est un problême dont nous abandonnons la solution aux nombreux admirateurs des grands talens et de la merveilleuse adresse du *Cocher de l'Europe*. Ce n'est pas cependant que toute la conduite de ce Ministre ne prête assez aux conjec-

tures. Outre qu'il étoit le patron affectionné du Chef des conspirateurs Voltaire, outre que sa disgrace fut occasionnée par une suite d'abus de confiance et de coupable connivence avec une Magistrature inquiète et séditieuse, on peut se rappeler encore qu'à l'époque de ses bons offices rendus à la Franc-Maçonnerie, et tandis que, d'une main empressée, il ouvroit dans nos Villes un millier de retraites sacrilèges à d'obscurs Machinateurs (1), de l'autre, il fermoit à la piété publique un pareil nombre de sanctuaires révérés, où, depuis deux siècles, l'élite des Cœurs vertueux de toutes les Classes de la Société étoit en possession d'aller traiter avec le Ciel du salut de l'Etat. C'étoit à l'époque très-précise où le fanatisme combiné de toutes les Sectes philosophiques convoquoit à grands cris les Sujets de Louis XV aux Loges des Franc-Maçons, que Choiseul les repoussoit des Eglises et des Congrégations des Jésuites. Nous vîmes même, car l'Impiété exaltée,

(1) Ceci n'a rien d'exagéré. Deux cent quatre-vingt-deux Villes de France avoient leurs Loges de Franc-Maçons. Paris comptoit quatre-vingt-une Loges dépendantes du *Grand-Orient*, et à-peu-près un égal nombre de Loges bâtardes; Lyon en avoit seize, Toulouse dix, Montpellier autant, Bordeaux sept, Marseille six, et les autres Villes proportionnellement.

dans ces jours de frénésie, mettoit la plus brutale affectation dans ses triomphes, nous vîmes la célèbre Maison du noviciat de ces Religieux, dans Paris, recevoir dans une partie de ses bâtimens une Loge de Franc-Maçons, et dans l'autre un rassemblement organisé de Prostituées; comme si l'Enfer bravant le Ciel se fût complu à réunir, dans la même enceinte qu'avoient consacrée tant de Vertus angéliques, tous les sacrilèges de Babylone à toutes les abominations de Sodôme.

D'autres Machinateurs, en apparence plus modérés, mais non moins extrêmes et plus redoutables encore peut-être, par leur profonde hypocrisie, que ne l'étoient les Franc-Maçons, c'étoient ceux qu'on appeloit Economistes. Fondée par l'enthousiaste Quesnay, leur Secte se propagea, sous la direction de Voltaire, par le zèle des plus ardens Sophistes. C'est en 1760, et toujours lorsque Choiseul administre, qu'ils commencent à se produire par la publication de leur *Théorie de l'impôt*, Ouvrage dont le but est de semer l'inquiétude dans l'esprit des peuples sur la sagesse de ceux qui les gouvernent. C'est à la même époque précise que nous voyons ce Chef depuis si fameux de la Secte, l'hypocrite *Turgot*, se rendre à Ferney, où il fait son abjuration du Christianisme entre les mains du Patriarche de l'impiété, qui

voit en lui le philosophe fait pour *perdre* la Religion dans ce qu'il appelle *la bonne Compagnie.* (1)

Animés du même esprit révolutionnaire que les Franc-Maçons, et Franc-Maçons pour la plûpart, ces Sectaires combinoient différemment leurs moyens d'arriver au même résultat, la subversion de toutes les Puissances. Les purs Franc-Maçons se flattoient de les faire tomber un jour sous leurs poignards, les Franc-Maçons économistes visoient à les étouffer sous le poids de l'opinion. Les premiers prétendoient préparer la régénération et le bonheur du Genre-Humain en cachant leurs secrets, les Economistes en feignant de divulguer les leurs. Pleins d'eux-mêmes et de l'ambition de subjuguer la Terre, ces doucereux Charlatans de l'Armée philosophique affectoient le zèle désintéressé d'une philantropie universelle.

---

(1) Dans la joie des sentimens impies que lui manifesta l'Economiste Turgot, Voltaire écrivoit à d'Alembert: « Si vous avez plusieurs Sages de cette espèce » dans votre Secte, je tremble pour *l'Infâme;* elle est » perdue dans la bonne compagnie. » *Let. du* 17 *Nov.* 1760. L'Hôtel d'un Baron *d'Holbach*, principal Club des Economistes, étoit un attelier de tous les crimes, le laboratoire impur où se préparoient, se distilloient, se mélangeoient avec tout l'art des Démons, les poisons littéraires destinés à enivrer et dépraver la Multitude.

Appellant à leur Ecole les Rois et les Sujets, ils disoient aux uns qu'ils ne seroient grands, aux autres qu'ils ne seroient heureux, que quand la Philosophie économiste dirigeroit la Puissance docile à ses leçons. Eux seuls, à les entendre, connoissoient les vraies sources de la fortune des Empires, et les moyens encore de les rendre intarissables. Personne avant eux qui eût su spéculer en finances, moins encore en population et en agriculture; personne qui eût entendu cette science des relations commerciales, qui fait également abonder chez un peuple industrieux les productions étrangères et territoriales.

Comme les Economistes embrassoient seuls, dans leur féconde intelligence, toutes les branches de l'administration publique, seuls encore ils pouvoient, par des moyens infaillibles, en faire concourir l'ensemble au but qu'indique la nature. Que les Rois s'en reposent donc sur eux, et ne se fatiguent plus désormais des embarras de la Royauté, que le Dieu du Ciel lui-même oublie la Terre, comme les Economistes veulent qu'il y soit oublié; devenus les Maîtres, ces puissans Génies sauront bien suffire à tout. Leurs expédiens sont merveilleux. Veulent-ils prévenir la trop inégale répartition des grains et des fruits de la Terre? ils en feront le commerce exclusif. Leur plaît-il,

malgré leurs éternelles inquiétudes sur la subsistance du Genre-Humain, d'augmenter encore sa population ? ils proscriront le célibat ; non pas celui du libertinage, mais le célibat religieux. Rêvent-ils que l'agriculture et l'industrie manquent de tems ? ils leur en trouveront dans l'abolition d'une partie des jours de Fêtes et dans la profanation des autres. Oui, c'étoit sur le ton affecté de la philantropie que ces calomniateurs hypocrites du Catholicisme et de ses Solemnités regrettoient, comme autant de jours perdus, ceux que consacre à la Divinité l'homme reconnoissant des trésors qu'elle lui prodigue. Tout entiers dans la matière et les comptes de son *produit net*, nous les vîmes, ces Cœurs sacrilégement avares, soumettre à de honteux calculs jusqu'à la cire qui brûle et l'encens qui fume pour le culte de l'Eternel. Nous les vîmes, le croira-t-on ? toiser la dernière enveloppe du corps humain, dénoncer les frais d'une bière comme un larcin fait aux Vivans par les Morts, et vouloir que le fils dénaturé, spéculant avec eux sur quatre planches de sapin, les refuse à celui dont il recueille l'héritage.

Ne vîmes-nous pas même tels Souverains, disciples superstitieux de ces vils jongleurs, consacrer par des Ordonnances ces irréligieuses lézineries, se scandaliser avec eux de la majesté du

culte et de la magnificence des Autels, éteindre par des Edits les cierges allumés devant le Saint des Saints, et, par prévoyance économiste, condamner leurs Sujets à partager la sépulture des animaux?

Ils étoient moins dupes que ces Princes, mais pourtant ils étoient dupes encore, ceux qui ne voyoient dans ces systêmes de l'Economiste que les conceptions de la folie ou celles d'une impiété vulgaire; l'Observateur pénétrant y découvroit toutes les manœuvres de l'athéisme; il voyoit, dans la fureur de ces hypocrites à déprécier, sous prétexte d'économie, le Culte et les Solemnités du Dieu des Chrétiens, le dessein ultérieur de faire oublier son existence; et, dans l'affectation impie d'égaler l'Homme à la Brute après sa mort, le vœu manifeste de sapper le dogme de la résurrection des corps et de l'immortalité des âmes.

Ainsi que les Franc-Maçons leurs frères, les Economistes pronostiquoient aussi le comble de la félicité publique, pour le beau jour qui verroit prévaloir le systême *d'égalité* parmi les hommes. Et c'est au sujet de ce dogme chéri de tous les Sophistes, que ceux-ci, oubliant le ton de leur doucereuse hypocrisie pour celui de l'enthousiasme, trahissent sensiblement leur fraternité

avec la Franc-Maçonnerie, et que, dans la vanité de nous révéler l'importance de leur mission, ils se proclament, sans détour, suscités pour « propager l'instruction, examiner l'emploi du revenu du Souverain, et faire naître *la contre-force irrésistible* d'une Nation agricole et instruite. — Cette contre-force engendre les bornes du Pouvoir-souverain, et doit enfanter la régénération de tous les Gouvernemens; parce que tous les Souverains comprendront alors qu'il est conforme au grand ordre de sacrifier leurs prérogatives; et parce que les Propriétaires, se replaçant pour un moment à la table ronde de la nature, consentiront à l'examen des titres de leurs propriétés, qui seront jugés d'après le grand ordre. »

Ces sortes de textes, qui n'ont plus besoin de commentaire depuis que la révolution française leur en a servi, tous ces projets de régénération universelle, toutes ces spéculations anarchiques et irréligieuses, toutes ces maximes de séditieuse indépendance, rêvées dans les arrière-Loges maçonniques, il y avoit déjà long-tems qu'on les semoit comme au hasard et sans dessein, qu'on les essayoit au Théâtre, qu'on les reproduisoit dans les Livres, pour préparer les Esprits et séduire l'opinion, lorsque le Philosophisme, non

moins attentif à saisir l'occasion qu'ingénieux à la faire valoir, crut que le moment où le Vice en faveur veilloit pour lui auprès du Trône, devoit être marqué par une entreprise plus hardie, et d'une importance décisive pour le triomphe de sa cause. Après avoir insinué ses poisons en les distillant goutte-à-goutte, il imagina de les rassembler, de les mélanger et d'en épancher en même tems la coupe entière sur la France. Son projet fut plus vaste encore : appelant au secours de sa malice la malice de tous les Siècles, il résolut de réunir, comme dans un vaste arsenal, toutes les armes qu'avoient jamais employées les mains de l'Impiété, pour miner l'Edifice social, pour combattre les objets les plus sacrés comme les plus utiles vérités, la Religion et la morale du Monde avec ses Gouvernemens. Alors se presse, avec la plus étonnante activité, cette indigeste et monstrueuse compilation appelée *Encyclopédie*, monument d'audace et de perversité, sur lequel de nouveaux Titans se flattent d'asseoir le durable édifice de leur célébrité.

En vain le Corps épiscopal, en vain de judicieux Critiques, encouragés par le Dauphin, essaient-ils de donner l'éveil au Ministère sur les dangers d'une Production qui, jugée d'avance sur le seul nom de ses Auteurs, menace d'ouvrir

au sein de l'Empire une nouvelle boîte de Pandore: lié avec les Sophistes, et subordonné encore à la Courtisanne Pompadour, le Marquis d'Argenson oppose aux réclamations de la Vertu tous les subterfuges de la complicité; et Malesherbes entre dans ses vues. Le Ministère, malgré les ordres du Monarque et les décisions de son Conseil, prend à peine des demi-mesures, ne procède que par formalités, et l'Encyclopédie s'imprime, elle paroît toute entière; elle se répand en France, se répand dans l'Europe; et par-tout des Princes crédules et de perfides Ministres s'empressent d'accueillir ce Hérault du Philosophisme, qui vient annoncer à l'Univers l'ébranlement des Empires et la chute prochaine des Trônes (1).

(1) En 1757, époque de l'assassinat de Louis XV, et de la grande fermentation du Jansénisme, que soutenoient les Parlemens, le Dauphin fit un nouvel effort pour empêcher la continuation de l'Encyclopédie; et l'on crut un instant qu'il y réussiroit. Voltaire, à ce sujet, dans une Lettre du 23 Janvier 1757, disoit à d'Alembert: « Le Jésuite Berthier, grand et célèbre Directeur du Journal de Trévoux, est à la tête de cette » belle entreprise, qui tend à décrier auprès du DAUPHIN » *les plus honnêtes gens* de la Nation, » Et l'*honnête* Directeur de ces *honnêtes* Encyclopédistes, d'Alembert, le 28 du même Mois, répondoit au Patriarche: « Oui, » sans doute, mon cher Maître, l'Encyclopédie est de-

Sans former une secte particulière, les Entrepreneurs de l'œuvre encyclopédique pouvoient

---

» venue un Ouvrage nécessaire ; mais il est devenu » impossible de l'achever *dans le maudit Pays* où nous » sommes. Les Brochures, les Libelles, tout cela n'est » rien ; mais croiriez-vous que tels de ces Libelles ont été » imprimés *par ordres supérieurs* ?—nous y formons *une* » *Secte qui a juré la ruine de toute Société, de tout Gou-* » *vernement et de toute morale.* Vous sentez, mon cher » Philosophe que, si on imprime aujourd'hui de pareilles » choses, *par ordre exprès* de ceux qui ont l'autorité » en mains, ce n'est pas pour en rester là ; cela s'ap- » pelle amasser des fagots au septième Volume, pour » nous jetter au feu au huitième. Nous n'avons plus » de Censeurs *raisonnables* à espérer, tels que nous en » avions eu jusqu'à présent. M. de Malesherbes a reçu » là-dessus les ordres les plus précis, et en a donné » de pareils aux Censeurs qu'il a nommés.— Je doute » fort que votre article *Histoire* puisse passer, avec » ces nouveaux Censeurs. — Voyez donc la foule d'Ar- » ticles qu'il est impossible de faire ! HÉRÉSIE, HYÉ- » RARCHIE, INDULGENCE, INFAILLIBILITÉ, IMMATÉRIEL, » HÉBREUX, HOBBISME, JÉSUS-CHRIST, JÉSUITES, INQUI- » SITION, JANSÉNISTES, INTOLÉRANCE, et tant d'au- » tres. » Ces mots, en effet, indiquoient de bien riches mines à exploiter pour ces Impies. Le même, écrivant au même, le 8 Février suivant, lui dit : « Il est très-cer- » tain qu'on a forcé M. de Malesherbes à laisser impri- » mer *les Cacouacs* ; (Pièce qui ridiculise ingénieusement » les Sophistes du jour) il est très-certain que la Satyre

être

être regardés comme les secrétaires archivistes de toute la Bande philosophiste. En spéculateurs entendus, et fondant l'espoir de la fortune sur les goûts d'un Siècle qu'ils avoient eux-mêmes dépravé, ils lui vantèrent avec une emphase dont il n'est pas d'exemple dans les fastes de la Charlatanerie; ils lui vendirent ensuite au poids de l'or, et comme le plus précieux dépôt des connoissances humaines, le résultat informe du plus vil mécanisme, la facile manœuvre d'avoir rapproché sans ordre des matériaux épars, d'avoir mis à contribution les Anciens et les Modernes, entassé

» plus que violente, insérée contre nous dans les *Affiches de Province*, vient des Bureaux d'un Ministre » pour le moins aussi *Cacouac* que nous, mais qui a » cru pouvoir faire sa cour au redoutable Protecteur » de la Pièce des *Cacouacs* (le Dauphin), par un sacrifice *in Animâ vili*. Jugez à présent, mon cher et » illustre Maître, s'il est possible d'achever, dans cette » Terre de perdition? »

Enfin, en 1758, d'Alembert écrit à Voltaire: « Je » viens de signifier à M. *de Malesherbes* et aux Libraires, » qu'ils pouvoient me chercher un successeur. Je suis » excédé des avanies et des vexations de toute espèce » que l'Encyclopédie nous attire. » L'Œuvre eût été abandonnée, sans doute; mais Choiseul arriva au Ministère; les Artisans de l'iniquité reprirent courage.

confusément le mauvais sur le bon et le détestable sur le médiocre.

Mais quelque chose de plus monstrueux encore qu'un si bizarre édifice, c'est le ciment, pétri d'erreurs et de blasphêmes, qu'employent ses Architectes pour en lier les disparates. Par-tout les prôneurs de la vertu que par-tout ils outragent, les Encyclopédistes encensent, exaltent les passions turbulentes, et l'orgueil au-dessus de toutes. Tantôt ils s'érigent en vengeurs officieux du Genre-humain contre les prétendus préjugés qui l'assiègent ou le despotisme qui l'enchaîne : tantôt ils environnent la vanité de l'homme de prétentions ambitieuses, subversives de tout ordre social ; et, lui laissant ignorer des devoirs sacrés, le flattent de droits imaginaires. L'Homme lui-même, à leur école, devient l'Idole de l'Homme, et tout son culte est l'égoïsme. Ils l'affranchissent de ses dépendances les plus nécessaires. Sa liberté, ils en étendent le domaine à fantaisie, sans lui apprendre à en régler l'usage et à en redouter l'abus. Sa raison, ils lui en exagèrent l'excellence, sans lui parler de ses ténèbres et de son insuffisance, ni moins encore le prémunir contre ses écarts présomptueux.

Feignant toute la bonne foi de l'impartiale

vérité, et sous le prétexte d'exposer le pour et le contre, sur des sujets d'une trop haute importance pour que l'Etre intelligent n'en juge pas par lui-même, l'Encyclopédiste, nouveau Jupiter assemble-nuës, ne s'applique qu'à verser les ombres sur la lumière. Les premiers principes de la morale, comme les Dogmes religieux les plus incontestables, il s'exerce à les rendre suspects et problématiques. La vérité qu'il n'ose nier, et que pourtant il veut trahir, il la présente sous un faux jour, supprimant le mot précis qui assureroit son triomphe; et l'erreur qu'il a résolu d'accréditer, il l'environne et la soutient de tant de sophismes artificieux que, lors même qu'il prononce qu'elle est une erreur, il est encore aisé de voir que l'Hypocrite seroit fâché qu'on l'en crût.

Comme si les Auteurs de l'Encyclopédie eussent craint que le vulgaire des Lecteurs ne saisît pas d'abord le plan de leur conspiration, plus hardis encore que Bayle leur modèle, ils déclarent sans détour, qu'ils se proposent d'attaquer, » d'ébranler, de renverser — de changer la façon » commune de penser. » Ils osent même, tant ils se sentent forts de leurs complices, ils osent donner, en faveur des aveugles qui pourroient s'y méprendre, la clef des combinaisons astu-

cieuses qu'ils ont employées dans leur Dictionnaire, pour en faire résulter un tout plus favorable au projet de subversion qu'ils poursuivent(1).

De ce gouffre immense, réceptacle de tant d'erreurs diverses, il en est une que notre sujet nous prescrit de rélever avec quelque attention, parce qu'elle contribua plus qu'aucune autre à détrôner Louis XVI, et que nous lui voyons de nombreux partisans, dans un autre Monde encore que celui qui avoit tant d'intérêt à en faire le palladium

(1) C'est dans l'Encyclopédie même, article *Encyclopédie*, que Diderot, donnant à ses Lecteurs l'intelligence des renvois, leur apprend à quel signe ils peuvent reconnoître qu'en certaines matières, sur lesquelles il seroit imprudent de s'expliquer trop clairement, le *non* doit tenir lieu du *oui*, et le *oui* signifier *non*. Cette affreuse Production, avant comme depuis qu'elle eût paru, faisoit le grand espoir des Sophistes. « Je voudrois, écrivoit » Voltaire, un bon Livre de philosophie qui écrasât pour » jamais *l'Infâme :* je mets toutes mes espérances dans » l'Encyclopédie; » et d'Alembert répondoit à Voltaire : « *Ecrasez l'Infâme*, me répétez-vous sans-cesse : eh, » mon Dieu! Laissez-la se précipiter elle-même. Elle y » court plus vîte que vous ne pensez. Savez-vous ce que » dit Astruc? *Ce ne sont point les Jansénistes qui tuent* » *les Jésuites, c'est l'Encyclopédie, mordieu! c'est l'En-* » *cyclopédie.* — Ce marouffle d'Astruc est comme Pas- » quin, il parle quelquefois d'assez bon sens. » *Let. du 7 Mai* 1762.

de sa révolte et de tous les crimes qui en furent le résultat. Je veux parler du sophisme qui place dans la Multitude la source de toute Souveraineté: paradoxe impie que les Encyclopédistes, à l'article *Autorité*, énoncent en ces termes confians et décisifs: « Le Prince tient de ses sujets mê-» mes l'autorité qu'il a sur eux. La Couronne, » le Gouvernement, l'Autorité publique, sont » des biens dont le Corps de la Nation est pro-» priétaire. Il n'y a que des Esclaves, dont l'es-» prit seroit aussi borné que le cœur, qui puis-» sent penser autrement. »

A cette assertion tranchante et dogmatique, que la brutalité même du langage convertit en argument invincible pour le vulgaire des Lecteurs, il nous a toujours semblé que les Réfutateurs des Sophistes avoient trop négligé d'opposer les premiers élémens de la Doctrine catholique, cette Tutrice infaillible de toutes les vérités utiles. Réparons cette omission; et, pour l'éclaircissement d'un point que le Philosophisme a pris tant de soin, et qu'il avoit tant d'intérêt d'embrouiller, contentons-nous de rappeler à son Catéchisme l'Univers catholique. Par cela seul, et en reportant à son principe le titre unique de toute puissance, nous aurons rétabli l'ordre où l'Impiété jetta la confusion; nous aurons de plus démon-

tré que le titre indépendant de la Puissance gouvernante est encore le premier garant du bonheur et du repos des Gouvernés.

Si je suis catholique, et que j'entende ma Religion, voici la leçon qu'elle me fait, et qu'elle me fait impérieusement :

» Toute puissance vient de Dieu, et lui appartient comme un domaine inaliénable. »

» N'y ayant dans l'Univers qu'une Puissance qui créa, il ne sauroit y avoir qu'une Puissance qui régisse. »

» Nulle Créature ne peut, sans impiété, s'arroger l'autorité sur d'autres créatures, que dans l'ordre et la dépendance du Créateur. »

» L'autorité même réputée la plus sacrée dans la nature, celle du père sur son fils, elle perdroit toute sanction, elle seroit nulle, si elle pouvoit n'être pas l'autorité du Créateur. »

» Tout ce que l'on appelle Supériorité, Puissance, souveraineté sur la Terre, ne fut jamais, ne sauroit être que la Magistrature commise, et la Lieutenance subordonnée de la Souveraineté unique du Créateur. »

---

(1) Le Souverain-commis peut bien dire *mon Peuple*, comme le Pasteur-commis dit *mon Troupeau*, mais sans préjudice des droits du Propriétaire.

» En créant le premier homme, et en le créant seul, le Monarque par essence, créa sans doute le premier Roi ; et l'ordre de la nature nous indique assez la forme de Gouvernement la plus parfaite, en ne nous montrant qu'une seule Intelligence pour contenir l'harmonie de l'Univers, un seul Chef pour régir toute une famille, un seul esprit pour commander à tous les membres du corps (1).

» On convient néanmoins généralement, qu'il n'est aucune forme de Gouvernement temporel qui ne puisse être agréable à la suprême Puissance de laquelle relèvent tous les Empires du Monde, pourvu que, d'une part, cette forme exclue tout ce qui blesseroit l'ordre éternel, et que, de l'autre, elle puisse protéger efficacement les véritables intérêts de l'homme en société.

» Dans tout Gouvernement, ainsi basé sur le respect dû à l'ordre éternel, et les moyens conservateurs de l'ordre social, le Vicaire visible de la divine Puissance, au moment même où il se

(1) L'Auteur de la fable ingénieuse des Membres révoltés contre l'Estomac paresseux, eut mis plus de justesse dans son allusion, et une moralité plus naturelle, en faisant insurger les autres Membres contre le despotisme de la Tête, usurpatrice du commandement, le domaine de tous.

saisit de sa Magistrature, reçoit, par le fait, l'institution du Créateur. Il est dès-lors son Représentant et son organe, substitué à tous ses droits divins dans l'ordre temporel. Son ministère est sacré et sa personne inviolable : lui obéir est un devoir, lui résister un sacrilège.

» Ce Ministre temporaire de la Souveraineté par essence, ne peut être comptable de sa gestion qu'au Souverain qu'il représente, ni valablement destitué que par lui seul.

» Quoique la Souveraineté ne relève essentiellement, et ne puisse relever que de Dieu seul, il n'en est pas moins vrai que, quant au mode d'exercice, les Lieutenans temporaires de la Souveraineté divine sont tenus, envers les Sociétés qu'ils gouvernent, d'être fidèles aux engagemens pris avec elles, qui ne répugneroient ni à l'ordre éternel, ni à la dignité de Ministres immédiats de la Souveraineté par essence.

» Par suite naturelle de ces principes, c'est l'immuable justice du Créateur, par lequel ils règnent, et nullement les passions aveugles de la Multitude, pour les besoins de laquelle ils doivent régner, que les Ministres de la Puissance suprême doivent interroger, et prendre pour règle de leur administration.

» L'homme étant composé de deux substances,

et appelé par sa nature à deux états d'existence différens, il avoit besoin que la suprême Intelligence l'investît de moyens divers, propres à lui faire atteindre sa double destinée. »

» De-là l'institution des deux Puissances, chargées au nom du Ciel de gouverner la Terre ; l'une et l'autre ministres, et non propriétaires de la Puissance inaliénable du Créateur. »

» Emanation du même principe, ces deux Puissances doivent concourir, par les moyens qui leur sont propres, à une fin commune, l'accomplissement des grands desseins du Créateur sur ses Créatures.

» La Puissance temporelle a pour domaine les actions extérieures de l'Homme social, avec charge de les ordonner selon les vues du Créateur, et pour le plus grand avantage relatif des Individus, combiné avec l'intérêt de la Société dont ils sont membres.

» La Puissance spirituelle exerce son empire sur l'Homme moral ; le dirige et l'éclaire dans un Monde intellectuel, lui rend chers les devoirs souvent pénibles d'une existence éphémère et dépendante, par la perspective encourageante des jouissances réservées à sa vertu, au-delà des bornes du tems.

» Également Souveraines, dans leur domaine

respectif; toujours fortes, et même invincibles, tant qu'elles se souviennent qu'elles sont sœurs, ces deux Puissances, quelquefois vicaires l'une de l'autre par bienveillance réciproque, ne sauroient devenir rivales sans danger, ni l'une porter la moindre atteinte à l'autre sans se blesser elle-même.

» Le Lieutenant constitué du Créateur dans l'exercice d'une Puissance, demeure le Sujet justiciable de la Puissance dont il n'est pas Ministre; et toute excursion, toute entreprise irrégulière et oppressive, de sa part, sur le domaine de la Puissance dont il n'est que le Sujet, dégénère en félonie, en révolte sacrilège contre la suprématie du Créateur. »

» Toute la puissance donc d'un Prince catholique s'arrête à la porte du Sanctuaire, et c'est-là que sa piété dit aux Peuples: « Craignez Dieu, » je porte son épée », et que le Pontife ajoute: « Honorez le Roi, le Ciel vous l'a donné (1) ». Ce n'est donc point, comme l'Impiété l'a dit, en vertu de conventions humaines et par réciprocité de bas intérêts, c'est en leur qualité respective de Ministres titrés du même Maître, et par ses ordres positifs, que le Pasteur enjoint au Troupeau que lui soumet la Religion, de rendre

(1) I. Pet. II, 17.

à César ce qui appartient à César; et que César, de son côté, ne souffre pas que la Famille qu'il gouverne refuse à Dieu ce qui appartient à Dieu (1). »

» Comme la Puissance temporelle, la Spirituelle a ses lois fondamentales et administratives; elle a, comme elle, ses Tribunaux hyérarchiques; elle juge, absout, condamne, par des jugemens irréformables et sans appel : mais avec cette différence, que, ne devant connoître que de la moralité des actions de l'homme, et de leurs rapports avec une vie future, ses Arrêts les plus solemnels ne peuvent frapper que les âmes, lier ou délier les consciences. »

» L'objet de la Puissance spirituelle étant, pour l'Etre immortel, d'une souveraine importance, il étoit digne de l'éternelle Sagesse d'en régler, aussi positivement qu'elle le fit, le mode de communication et d'exercice.

» Il n'en est donc point de ce double mode comme de celui qui a pour objet la Puissance temporelle ; il est inaltérable, il est imprescriptible. Aidés du seul conseil de l'expérience et de la raison, les Gouvernemens du Monde ont pu se modifier diversement sur le tempérament des

(1) Mar. XII, 17.

Nations diverses; et la Sagesse éternelle a pu se montrer indulgente à cet égard sur la diversité des affections humaines. Mais l'immuable Divinité, qui seule pouvoit le faire, ayant éclairé sa Créature sur le mode comme sur l'essence du culte, par lequel elle veut être glorifiée, nul homme n'a droit de rien changer à ce mode révélé.»

De ce fidèle exposé du Dogme catholique sur la céleste origine et la commune destination des deux Puissances qui gouvernent le Monde, il est aisé de conclure que, bien loin que le Ministère sublime qui place les Princes chrétiens dans l'indépendance des volontés humaines, puisse les affranchir aussi de l'obéissance aux lois du Christianisme, c'est à ce Ministère, au contraire, qu'est attaché pour eux le motif d'un respect plus sacré pour ces lois, et d'une plus religieuse observance. C'est le bienfait de leur vocation à la haute Dignité qui les distingue, qui leur impose, pour premier devoir, de faire concourir tous les moyens de leur empire temporel au maintien et à l'avancement de l'empire spirituel de Celui qui ne s'appele pas en vain LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS. (*Apoc. XIX.* 16). (1).

(1) Il sentoit bien la vérité et toute l'importance de cette Doctrine, le grand Prince qui disoit aux Français :

« Enfin, s'il est une véritable gloire et une solide grandeur pour les Ministres de la Puissance

---

« Je ne suis auprès de vous, je ne serai, je ne veux » être que *le Ministre du Bienfaiteur éternel*, qui » vous destina au bonheur. — Considérant donc, avec » une affectueuse et tendre reconnoissance, cette suite » innombrable de bienfaits que verse avec tant d'a- » bondance, sur nous et sur nos Sujets, la clémence de » Jésus-Christ NOTRE ROI ET CELUI DE NOS PEUPLES... » nous avons recours à votre sagesse, ô Pasteurs de » l'Eglise de Jésus-Christ, Guides de son Troupeau, » qui devez être la lumière du Siècle : nous vous invi- » tons à employer tous vos soins pour conduire *le* » *Peuple de Dieu* dans les pâturages qui lui sont des- » tinés, et pour lui donner sans cesse l'instruction et » l'exemple des vertus. » Ainsi s'exprimoit la sage et religieuse Politique du plus grand Homme de son siècle, et d'un des plus puissans Monarques dont il soit fait mention dans les Annales du Monde; ainsi parloit Charlemagne, dans ses Ordonnances ou Capitulaires promulgués en 789; et, ce qui est remarquable, mille ans précisément, année pour année, avant qu'une Doctrine l'inverse de la sienne vînt briser le sceptre de son Successeur, et sapper les fondemens des Trônes et des Autels.

O Vous! que le Ciel appele au gouvernement des Empires, voilà votre Modèle : embrassez-le. Sachez encourager et soutenir, par une affectueuse considération, le zèle pur et libéral appliqué au combat des

temporelle dans l'Empire chrétien, ce ne sera jamais, sans doute, l'ambition de mettre sous le sceptre l'Eglise leur mère et ses Pasteurs; ce ne sera pas de s'enorgueillir de la prérogative qui les établit sur la tête de leurs semblables; ce sera, au contraire, de méditer sans cesse leur responsabilité, et la divine obligation qui leur est enjointe de regner sur des hommes par la justice, sur des Chrétiens par l'esprit du Christianisme, et sur eux-mêmes par l'assujettissement des passions (1). »

Tels sont les principes que nous croyons pouvoir appeler le Catéchisme du Catholique: principes immuables, que nul Catholique ne peut contester sans outrager sa foi; doctrine réciproquement

---

passions humaines, ces Pestes plus redoutables à votre puissance que tous ses ennemis du dehors; et, sans souffrir que le Soldat engagé dans cette Milice sacrée manque du modeste nécessaire, qui doit l'attacher sans distraction à son pénible Service, gardez-vous bien d'ouvrir son cœur à l'ambition des richesses, l'écueil inévitable des affections évangéliques et des vertus laborieuses.

(1) « Que le Roi, dit la Sagesse éternelle, apprenne » à craindre Dieu et à garder les Préceptes de sa Loi: » que l'orgueil n'enfle point son cœur; ceux qu'il gou- » verne sont ses frères: qu'il ne s'écarte dans sa justice, » ni à droite ni à gauche, afin qu'il règne long-tems, » lui et ses Descendans. » *Deut. XVII*, 19, 20.

sacrée pour le Pontife comme pour le Prince catholique; Politique également tutélaire et de celui à qui est imposé par le Ciel le devoir de la soumission, et de celui qui tient de la même source le droit de l'exiger.

Quand nous faisons hommage de ce Dogme au Catholicisme, c'est que, de fait, la Religion catholique est la seule qui ait droit de le réclamer, parce qu'elle est la seule qui l'ait conservé dans toute son intégrité, la seule qui ait constamment frappé d'anathèmes les atteintes qui y furent portées à diverses époques, la seule enfin qui, non seulement n'ait jamais varié, mais qui soit dans l'heureuse impuissance de jamais varier sur cette matière, ni quant au principe, qu'elle tient immédiatement de son divin Auteur, ni quant aux conséquences que surveille une Autorité infaillible.

Je suis Catholique : par cela seul, le Chef que m'a donné le Ciel, et non la Terre, est sacré pour moi. Il l'est indépendamment de la cérémonie religieuse qui me l'atteste, et qui n'est que la promulgation du Dogme que je professe. Il est sacré dans sa puissance, elle est la puissance de Dieu; sacré dans sa personne, elle en est le Ministre. C'est donc dans le cœur même du Catholique que s'opère essentiellement le Sacre de ses Souve-

rains ; et ce Sacre, aussi ancien que sa foi, doit durer autant qu'elle, mais sans qu'on puisse le garantir au delà. Et c'est une vérité que le Philosophisme ne perdra pas de vue dans ses calculs. Il en sera si frappé ce grand Conspirateur, ce monstrueux Mirabeau, qui doit donner l'impulsion décisive à la révolution française ; il sentira si bien que c'est exclusivement dans le Catholicisme que le Titre de ceux qui gouvernent est inattaquable, que nous lui entendrons dire naïvement à ses complices : « Pour révolutionner la France, il faut » commencer par la *décatholiciser*. » Il ne parlera ni de *décalviniser* certaines de nos Provinces, ni de *déjanséniser* certaines Corporations : leur état actuel de révolte contre la Puissance spirituelle lui garantissant d'avance leur inclination à se soustraire au joug de la temporelle.

Et qu'on n'imagine pas que, pour être catholique, j'en sois plus crédule ou plus aveugle sur mes intérêts. Quand je constitue celui qui me gouverne dépositaire immédiat de la Puissance divine, et, à ce titre, indépendant des caprices populaires, si je me rends à un Dogme de ma Religion, je professe en même tems celui d'une raison saine et éclairée. Ce Dogme catholique, il est aussi la clef de la voûte de tout l'Édifice social dont je suis Membre : remuez-la cette clef sacrée, osez seulement

seulement y toucher ; à l'instant tout chancelle et s'ébranle, et bientôt tout se confond et s'écroule dans un Etat. A l'ordre antique succède le cahos et l'anarchie : l'Autorité gouvernante a perdu ses droits; mais moi Gouverné, ai-je sauvé les miens, et que sont devenus mon bonheur et ma sûreté ?

Supposons-le donc, pour un moment, qu'ils ne soyent pas aussi expressément consignés qu'ils le sont dans nos Archives sacrées, ces principes fondamentaux et conservateurs de l'ordre social : supposons que le Dieu d'Israël, en consacrant l'inviolabilité de ses Représentans par l'onction des Prophètes, ne se seroit pas réservé à lui seul le droit de les établir et de les déposer, de châtier un peuple par le Roi qu'il lui donne, et d'en châtier un autre par la Loi qui lui enlève : (1) oublions qu'il est écrit, que c'est l'ordre divin » qui établit sur chaque Nation le Chef qui la gou- » verne ; » (1) fermons les yeux sur la page de nos Livres saints où nous lisons que « c'est à Dieu SEUL » (et non pas aux Nations) qu'appartient la haute-

(1) Dabo tibi Regem in furore meo, et auferam in indignatione meâ. *Osée* XIII, 5.

(2) In unamquamque Gentem præposuit Rectorem. *Eccli.* XVII, 14.

» Puissance, (1) et que « c'est du Très-Haut (et » non pas des Nations) que relève l'Empire sur les » hommes, empire qu'il donne à qui bon lui » semble : » (1) faisons abstraction de cette imposante réponse que le Dispensateur unique des Empires faisoit, par un de ses Organes, aux Ambassadeurs de cinq Rois ligués pour étayer le trône d'un Roi de Juda dont l'humiliation étoit décrétée : « Allez, dites aux Maîtres qui vous envoient : » Voilà ce que dit le Seigneur Dieu des Armées : » c'est moi qui dans la force et la toute-puissance » de mon bras, ai fait la Terre avec les hommes » et les animaux qui rampent sur sa surface ; c'est » moi qui en ai toujours donné le domaine à celui » qui m'a plû, comme c'est moi qui, (pour pu- » nir votre résistance à mes desseins) vais mettre » vos cinq Royaumes et toutes les Terres qui en » dépendent sous la main du Roi de Babylone, » le docile instrument de ma volonté : » (1) oublions encore, si l'on veut, que la Sagesse éternelle, apostrophant tous les Rois ensemble, leur inculque dans les termes les plus formels, que « c'est

(1) Magna potentia Dei solius. *Eccli.* III, 21.

(2) Donec scias quòd dominetur Excelsus super Regnum hominum, et cuicumque voluerit det illud. — *Dan.* IV. 26.

(3) *Jer.* XXVII, 4, 5 et 6.

» du Seigneur « (et non pas des Nations) qu'ils » tiennent la puissance ; que c'est le Très-Haut » qui leur communique la force dont ils ont » besoin , et que c'est à lui seul (et non pas aux » Nations) qu'ils auront à répondre de leurs ac- » tions , comme des motifs les plus secrets qui » les auront dirrigées ; » ignorons que la même Sagesse, en qualifiant les Rois LES MINISTRES DE L'EMPIRE DE DIEU, (et non pas de celui des Nations) leur intime, à ce titre, la responsabilité la plus effrayante , et leur assigne pour Tribunal unique celui de la sévère et indéclinable justice du grand Roi qu'ils représentent (1) : enfin supposons-le, pour un moment, que cette doctrine, co-éternelle à la Sagesse incréée, n'ait pas reçu la sanction la plus solemnelle de Jésus-Christ , de ses Apôtres , et de toute la ligne orthodoxe de leurs Successeurs jusqu'à nos jours; oui , faisant abstraction de toutes ces autorités sacrées, je le demanderois encore : ne faudroit-il pas conspirer contre le Genre-Humain et contre son propre bonheur , ne faudroit-il pas même répudier la raison et abjurer le bon sens, pour prétendre que, dans aucun cas imaginable, l'Autorité dût dépendre et devenir justiciable de l'ignorante et aveugle Mul-

(1) *Sap.* VI , 2 et seq.

titude qu'elle a chargé de contenir et de gouverner.

Et ce furent néanmoins ces idées premières et lumineuses qu'attaqua le Philosophisme : ce furent ces principes conservateurs de l'harmonie sociale qu'il parvint, à force de sophismes, à rendre problématiques. C'étoit le piège de l'Ambition impie tendu à la Crédulité. Mais, s'il fut un crime nouveau, ce piège, il n'étoit pas une invention nouvelle. Depuis long-tems déjà la séditieuse Hérésie, pour dépouiller l'Autorité souveraine du caractère divin qui la consacre aux yeux des hommes, avoit imaginé d'en déplacer la source du Ciel, pour la faire ramper sur la Terre, et en gratifier les Nations abusées. Le système d'une Souveraineté radicale et imprescriptible dans les peuples, fut comme le hochet que Luther et Calvin firent briller aux yeux de la Multitude toujours enfant, pour l'entraîner à la révolte. Cette doctrine des Maîtres fut constamment celle des Disciples les plus accrédités. Le Poëte Milton et Durosier arment les Sujets d'un pouvoir régicide ; et leur sentiment ne diffère pas de celui des Ministres Languet et Jurieu. Ce dernier, dont J.J. Rousseau commenta les blasphèmes, ne gratifie pas seulement le Peuple du droit de faire le procès à ses Rois et à leur administration, il

lui permet encore « de leur *résister*, *par toute voie* » *et pour toute cause*, ... en leur opposant une » autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour » valider ses actes » (1).

Mais c'étoit quelque chose de moins révoltant sans doute, d'entendre de fougueux Hérésiarques professer, avec leur Ecole, l'insurrection contre les Autorités divinement constituées, que de voir, sous la toute-puissance de nos Rois, nos audacieux Encyclopédistes afficher la déchéance des Rois, et consigner dans leur Répertoire le principe éversif de tous les trônes du Monde. Ces modernes Conspirateurs n'eurent pas plutôt reproduit le paradoxe calviniste : *Toute puissance*

(1) *Let. 9 de Jurieu.* Edmond Richer, l'Apologiste du régicide *Jaques-Clément*, est le premier en France que nous connoissions qui ait osé afficher, en 1591, que *les Etats généraux sont au-dessus du Roi*, et soutenir ensuite son assertion par le prétendu principe « Que » la Puissance et l'Autorité, tant ecclésiastique que poli» tique, appartiennent radicalement et essentiellement à la » Multitude. » Mais ce Novateur, ou plutôt ce Sectaire, à diverses époques, et nommément dans sa Rétractation de 1630, rend hommage au Dogme catholique, et dit de son système, en l'abjurant, qu'il est « *contraire à* » *la Doctrine catholique... faux, hérétique, impie, et* » *puisé dans les Ecrits empoisonnés de Luther et de* » *Calvin.* »

vient des Peuples, que, dès-lors, le Dogme catholique : *Toute puissance vient de Dieu*, commença à s'obscurcir dans les esprits, et, bientôt après, à ne plus paroître qu'une pieuse erreur, non pas seulement au Vulgaire ignorant ou entiché du philosophisme, mais aux Personnages même les plus intéressés à laisser subsister encore une erreur si salutaire au Monde, si c'en eût été une (1). L'assertion du Fanatisme fut mise au rang des plus heureuses découvertes par tous les modernes Publicistes, et la Multitude flattée ne vit dans le cri perfide de l'anarchie que l'expression de l'évidence, le courageux élan d'une Philosophie tutélaire, qui osoit révéler aux Peuples le secret perdu de leurs droits primitifs.

Les Encyclopédistes, au reste, qui régloient

(1) Ce fut un vrai triomphe pour les Encyclopédistes d'entendre *le grand* Frédéric plaisanter, aussi bien qu'eux, ses Collegues en puissance, qui se disoient encore Rois *par la grace de Dieu*. Mais ce Monarque, souvent si judicieux, par cela seul qu'il étoit impie, devoit, au préjudice même de sa propre cause, donner dans les inconséquences de l'impiété. Préféroit-il donc que ses Sujets ne vissent en lui que le *Roi par la grace des Disciples de Luther et de Calvin*, ce Roi-commis de Jurieu, subordonné au Peuple-souverain, toujours en droit *de lui résister, par toute voie et pour toute cause* ?

eux-mêmes depuis long-tems le thermomètre de l'opinion, étoient si persuadés de la disposition de leur Siècle à accueillir sans examen la généalogie mensongère qu'il leur plaisoit d'assigner à la Puissance, que la preuve qu'ils donnoient que *toute Puissance* ne *vient* pas *de Dieu*, se réduisoit, dans son plus haut degré de force, à cette interpellation sophistique : « Et pour fermer la » bouche à l'Imbécillité, la puissance de l'Ante- » Christ sera-t-elle légitime ? » C'étoit-là de l'impertinence, donnée pour de la logique. Mais ce ton tranchant et despotique est celui précisément qui entraîne le troupeau des Lecteurs. Le moyen, en effet, qu'on vous soupçonne de raisonner vous-même en imbécille, dans l'endroit précis où vous prétendez *fermer la bouche à l'Imbécillité !* Et néanmoins, pour parler en forme concluante, et ne pas faire intervenir le mode d'exercice de la chose où il est question de la chose elle-même, ces créateurs de la Puissance populaire eussent dû demander, non pas si la puissance de l'Ante-Christ sera *légitime*, mais si cette puissance sera *de Dieu ?* Or, sur ce point, le seul qui fût en question, tout vrai Philosophe, tout Publiciste, organe de la raison comme de la Religion, eut répondu sans hésiter : « Oui, sans doute, vains Sophistes, qui

» nous parlez de la puissance de l'Ante-Christ ; » à laquelle vous ne croyez pas plus qu'à celle » du Christ, elle sera de Dieu, cette puissance » qui doit avoir un si coupable Ministre ; car, » de quelque nature que soient les instrumens » de la divine Puissance sur les Créatures ; que » ce soient des Anges dans le Ciel, de fidèles » ou d'indignes Agens sur la Terre, des Démons » même dans les Enfers, par-tout ils sont, de » fait, les Ministres de la puissance unique du » Créateur. Il étoit aussi un Ante-Christ, et pour- » tant, de l'aveu du Christ lui-même, il tenoit » du Ciel sa puissance, ce Gouverneur inique de » la Judée, qui s'associoit au déicide de la Sy- » nagogue ».

Insistant toujours sur le même ton de confiance qui entraîne le vulgaire, les Encyclopédistes croient bien renforcer le Sophisme, en ajoutant : « Hénoch et Elie, qui résisteront à » l'Ante-Christ, seront-ils des rebelles et des » séditieux qui auront oublié que *toute puissance* » *vient de Dieu ?* » Pitoyables raisonneurs ! répondez-moi, vous-mêmes : Hénoch et Elie combattant l'Ante-Christ, seront-ils les sujets de l'Ante-Christ, ou les soldats du Christ ? Et dites-moi encore : ont-ils oublié que la puissance de leurs Collègues en dignité vient de Dieu comme

la leur, les Rois catholiques qui font ou soutiennent des guerres contre d'autres Rois? Et ne faut-il pas tout le courage d'un Encyclopédiste pour nous demander, sur le ton triomphant et ironique, s'ils seront *des séditieux et des rebelles* à la puissance qui vient de Dieu, ceux-là mêmes que Dieu suscitera pour être les vengeurs de sa puissance profanée, par le monstrueux abus qu'en fera l'Ante-Christ?

Eh! qui douta jamais que l'abus de la puissance, non plus que son usurpation ne sauroient être de Dieu? Mais la puissance dont on abuse contre l'institution de Dieu, ainsi que la puissance usurpée contre son ordre, sont toujours sa propriété inaliénable; et ce sera nécessairement à lui que rendra compte d'une puissance toujours à lui le Mortel qui l'aura exercée, à quelque titre que ce soit.

Mais, parmi les chocs éternels des passions humaines, qui enfantent les guerres et les révolutions, les déchiremens soudains des Empires, et le froissement des Sociétés, il est enjoint au Catholique de se soumettre à ces Décrets de Providence qui punissent les crimes par les crimes, les peuples par les Chefs et les Chefs par les peuples; et de reconnoître, dans celui qui reste paisible possesseur de la Puissance, le Ministre du

Dieu auquel elle appartient. Que les hommes l'appelent un Héros ou un Conquérant, qu'ils l'appelent un Usurpateur, le Catholique ne sait qu'honorer en sa personne le Titulaire actuel de la divine Lieutenance, laissant à Dieu le soin de juger et l'origine du titre et son exercice.

Que l'on rassemble, après cela, tous les torts que l'on voudra sur celui qui tient les rênes d'un Gouvernement, le Catholique ne se croira point, comme le Sophiste et le Sectaire, le droit de se soustraire à son autorité. L'autorité gouvernante équivaut, dans sa croyance, à l'autorité d'un père; et jamais fils, pour cause ou prétexte d'abus, ne fut en droit de répudier l'autorité paternelle. Le cas même d'une Ordonnance impie ou manifestement immorale, qui feroit cesser, de droit divin, le devoir de l'obéissance pour un Sujet catholique, lui laisseroit encore l'horreur de la révolte.

C'est donc par principe religieux et par conscience, qu'un Catholique est inébranlable en sa fidélité au Gouvernement existant. Il lui est ordonné de le défendre; et il le soutiendra de tout son pouvoir, jusqu'au moment où, vaincu et entraîné par une force irrésistible, il lui sera démontré que, s'obstiner à lutter plus long-tems, ce seroit combattre l'ordre formel du suprême

Dominateur des évènemens et des Empires, toujours le maître d'ôter ou de donner la Puissance à qui bon lui semble.

Qu'on remonte, si l'on veut, à l'origine des tems ; car la Religion catholique embrasse et réunit les deux Testamens; par-tout on verra cette Religion céleste, le Docteur incorruptible de l'ordre, reconnoître et honorer, dans les Chefs établis des Sociétés, les Lieutenans inviolables de l'autorité de Dieu même. Que ces Princes soient dans l'erreur ou même l'idolâtrie, qu'ils se montrent les persécuteurs de la justice et ses oppresseurs, c'est le malheur ou le vice de la personne, qui peut profaner, mais qui n'efface point le caractère. Ainsi un Cyrus infidèle, dans Isaïe, sera *l'Oint*, ou le Sacré *du Seigneur* (1) ; un Nabuchodonosor, dans Daniel, tiendra du Dieu du Ciel le Royaume et la puissance, avec la gloire encore dont s'enivre son fol orgueil (2) : ainsi les Achab et les Manassès, pour être les plus cruels et les plus impies des Rois de Juda, n'en fixeront pas moins la religieuse soumission des vrais fidèles et des Prophètes qu'ils persécutent (3). Et si les Juifs, tributaires et non sujets

(1) Is. XLV, I.

(2) Dan. II, 37.

(3) III *Reg.* XIX. III *Reg.* XX. IV *Reg.* XXI.

des Rois de Syrie, refusent obéissance à Antiochus, ce n'est que quand ce Prince sacrilège leur commande l'idolâtrie ; s'ils lui opposent la résistance, ce n'est qu'après que le Tyran forcené, qui s'est déjà baigné dans le sang des particuliers, s'avancera pour l'extermination totale de la Nation; et, alors encore, ce sera le Dieu d'Israël, qui a voulu punir et non détruire son Peuple, qui suscitera lui-même et autorisera visiblement le zèle des Machabées, en consacrant les exploits de ces Héros par des succès miraculeux (1).

Le divin Législateur des Chrétiens, bien loin d'intervertir, sanctionne formellement cet ordre de soumission aux Puissances même qui abusent; et lorsque, sur le point d'être arrêté par les satellites du souverain Pontificat, il demande à ses Disciples s'ils ont des épées? c'est dans le dessein de ménager au Chef de son Eglise une leçon mémorable de respect pour l'Autorité, en le rendant témoin d'un miracle improbateur de son zèle outré contre le plus sacrilège abus de puissance qui eût jamais souillé la Terre (2). Ce n'est encore qu'avec horreur qu'on prononce aujourd'hui

(1) I *Mach.* I. 21, 54 et seq. I *Mach.* V. 11, 12 et seq.

(2) *Luc.* XXII; 50, 51.

le nom des *Tibère* et des *Néron* : et pourtant c'étoit à ces fléaux de la religion et de l'humanité que les Apôtres, dociles à la doctrine comme à l'exemple de leur divin Maître, ordonnoient de payer tribut et de rendre obéissance : c'étoit à la puissance dont ces Princes faisoient un si criminel abus, qu'ils enseignoient que le Chrétien ne pouvoit résister sans combattre l'ordre établi de Dieu même, et se dévouer à ses plus terribles châtimens (1). Et leur axiôme si connu : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, qui fit des millions de martyrs dans les premiers siècles, il ne fit pas un seul conspirateur, pas un seul rebelle (2).

(1) *Rom. XIII.* 2. La rebellion contre la Puissance légitime est un si grand crime aux yeux de l'Eglise catholique, qu'elle écarte *pour jamais* de la simple Cléricature, quiconque s'en seroit une fois rendu coupable : *Seditionarios statuimus* NUNQUAM *ordinandos Clericos*, (4e. Concile de Carthage, Can. 92.) Le Concile de Paris, tenu l'an 846, décerne la peine d'excommunication contre la désobéissance obstinée à l'Autorité régnante : *anathematisetur.* Can. 15.

(2) Dès les premiers âges de l'Eglise, lorsque les Prêtres du Panthéon, avec toute la malice dont hérita Condorcet, s'efforçoient de rendre suspects aux Empereurs les Chrétiens leurs plus zélés sujets ; un Philosophe chrétien, pour confondre ces Sophistes hypocrites, qui

Aussi les Césars, désarmés par l'inaltérable fidélité de ces Sujets persécutés, finirent-ils par se déclarer leurs protecteurs ; et il est impossible de ne pas présager, par induction, que la crise actuelle de l'Europe se terminera par un triomphe éclatant du Catholicisme, apprécié par tous les Chefs des Gouvernemens.

Voudroit-on, peut-être, nous opposer la divergeance d'opinions qui a pu partager de graves et même de saints Personnages sur des questions épineuses, agitées dans des tems orageux ; nous alléguer encore certains faits, conseillés par la politique et absous par les circonstances ? Mais

---

jouoient le respect religieux pour les Chefs de l'Empire, dans le même tems qu'ils s'attribuoient le droit de les abattre comme de les élever; Tertullien, pour les réduire à un silence humiliant, n'eut besoin que du plus simple exposé de la doctrine catholique sur ce point. « Nous ne » jurons pas, comme vous, leur disoit-il, par les Génies » des Césars; nous jurons *par leur vie et leur salut*, » chose plus auguste que ces Génies, qui ne sont que » des Démons. Comme nous reconnoissons dans les » Empereurs, *le choix et le jugement de Dieu, qui leur* » *a donné le commandement sur les peuples*, nous ré- » vérons en eux *ce que Dieu y a mis ;* et cela équivaut » parmi nous à un grand serment. — J'ose donc vous » dire que *César est plus à nous qu'à vous*, parce que » *c'est notre Dieu qui l'a fait ce qu'il est.* » Tertul. Apol.

des opinions et des faits ne prescrivent point contre des Dogmes; et les vaines subtilités sur-tout des Anarchistes de tous les tems ne prévaudront jamais ni sur la force de nos autorités, ni sur l'évidence des principes qui repoussent la chimère de la *Souveraineté permanente* des Peuples, et garantissent l'inviolabilité des Puissances établies: principes qui seroient sacrés encore par la raison de l'intérêt social, s'ils ne l'étoient pas par la doctrine du Catholicisme.

Cependant, contens d'avoir proclamé leur séditieux Sophisme à la face de tous les Gouvernemens compromis, les prudens Encyclopédistes, sans en tirer eux-mêmes les conséquences naturelles et les plus immédiates, laissèrent au tems et au Pilosophisme le soin de couver et de faire éclorre à propos ce germe fécond d'anarchie. Ils feignirent même, ces Charlatans hypocrites, de vouloir appliquer le premier appareil sur la plaie mortelle qu'ils faisoient à l'Autorité. Leurs discussions tortueuses, et tout leur verbiage sophistique sur l'origine et l'exercice de la Puissance, se réduisent, en dernière analyse, à ce syllogisme malicieusement gauche: « L'Autorité que le Prince » ou le Magistrat exerce, il la tient incontestablement de la Nation-souveraine et toujours » propriétaire; donc la Nation doit rester fidelle-

» ment soumise au Mandataire qu'elle a commis, » lors même qu'il abuseroit contre elle de l'au- » torité qu'il ne tient que d'elle. » C'est dans cette étrange manière de raisonner que nos Encyclopédistes trouvoient le double secret de miner parmi nous, les fondemens de la Bastille et de soustraire leurs personnes à ses cachots.

Mais bientôt, comme les perfides l'avoient prévu, de nombreux Commentateurs, s'emparant de leur principe, en pressèrent les conséquences avec plus de rigueur et de justesse. Ils dirent, dans le sens de Jurieu et de Rousseau, avec l'Auteur du *Système de la Nature* : « Puisque le » Gouvernement ne tient son pouvoir que de la » Société, et n'est établi que pour son bien, il » est évident que la Société peut révoquer ce » pouvoir quand son intérêt l'exige, changer la » forme de son Gouvernement, étendre ou li- » miter le pouvoir qu'elle confie à ses Chefs, sur » lesquels elle conserve toujours une autorité » suprême. »

Ce fut également en partant du principe des Encyclopédistes que les Helvétius et les Diderot, les Raynal et leurs nombreux complices gratifièrent les Peuples du droit d'intimer leurs volontés aux Puissances gouvernantes. Et, en effet, si vous n'extirpez ce Sophisme, par l'autorité du Dogme

catholique

catholique, vous n'avez rien de solide à opposer à ses conséquences désastreuses. Si ce n'est plus en Dieu seul, si c'est dans la Société même que réside la source de l'Autorité qui la gouverne, ce ne sera plus seulement l'ordre éternel de Dieu, ce sera la volonté suprême, c'est-à-dire les préjugés, les caprices et les passions fougueuses de la Multitude, que les Ministres de SA Souveraineté seront tenus d'interroger et de suivre dans le gouvernement des Empires. Et alors, soit dans la Monarchie, soit dans la République, manquera-t-il jamais d'ambitieux Anarchistes, habiles à suggérer à cette aveugle et inconstante Multitude, de revenir sur un Contrat qui, suivant eux, nécessairement conditionnel, ne sauroit la priver du droit d'inspecter, et même de révoquer le Ministre réputé inepte ou infidèle de SA Souveraineté ?

Le simple exposé, sans doute, d'un système qui place la Volonté gouvernante dans la dépendance des Volontés gouvernées, en est et en sera toujours la réfutation suffisante aux yeux des bons Esprits. Mais, puisqu'ils sont si rares, ces bons Esprits, puisqu'il a fait tant de dupes, ce système insensé, puisqu'il a, de nos jours, conseillé tant de crimes, et qu'il aveugle encore tant de partisans obstinés, achevons d'en faire justice,

et d'en rendre l'absurdité palpable. Allons, paroissez donc, bruyans Echos de l'Encyclopédie, du Calvinisme et de la Franc-Maçonnerie ; assemblez-vous, tenez conseil ; évertuez-vous, prôneurs si confians, patrons si chaleureux de la Souveraineté populaire, et montrez-la-nous ailleurs que dans votre imagination délirante, cette Chimère dont vous bercez l'imbécillité des peuples, et l'imbécillité plus pitoyable encore de Gens qui ne se croyent point peuple : faites-le jouer du moins un seul petit instant sous nos yeux ce curieux mécanisme de votre Gouvernement, où tout est passif, quoique d'ailleurs tout soit actif, où tout est sujet pour obéir, quoique pourtant tout soit Souverain pour commander.

Sans doute, et vous en conviendrez, la Souveraineté n'est pas un titre fantastique ; mais si elle est un titre réel, elle emporte essentiellement relation d'infériorité. Quiconque donc, s'adressant à un Roi, à qui sa souveraineté ne seroit pas contestée, lui diroit : « Vous avez, » Sire, la souveraineté sur vous-même », celui-là parleroit le langage absurde des Petites-Maisons. Mais le tenir à tout un peuple, ce langage, ce n'est point du tout corriger, ce n'est qu'étendre l'absurdité ; et l'homme de bon sens sera toujours fondé à sommer et Luther et Calvin, et

Richer et Jean-Jacques, avec tous nos Génies organisateurs d'un ordre inverse de Société, de lui rendre intelligible ce jargon sophistique, qui nous présente un peuple Souverain de lui-même son sujet, et sujet de lui-même son Souverain.

L'on ne peut disconvenir encore qu'une prérogative essentiellement inhérente à toute Souveraineté, c'est le droit de vie et de mort; mais le Peuple, souverain de lui-même, aura donc l'étrange prérogative du suicide; et le plus atroce des crimes deviendra son droit. Voudroit-on peut-être nous alléguer qu'en effet le Peuple français, long-tems en possession de faire lui-même justice de lui-même, a fait couler par torrens le sang du Peuple-sujet au nom du Peuple-souverain? oh! c'est un fait que nous ne saurions contester; et si l'on s'obstinoit à vouloir ériger ce fait en droit, nous conviendrions encore volontiers, qu'avoir constitué un Peuple son propre Souverain, c'est l'avoir gratifié du droit et des moyens infaillibles de s'égorger lui-même.

Que l'on nous parle donc, après cela, de Sociétés en possession de *désigner* elles-mêmes les Magistrats qui les gouvernent, et se flattant, par cela seul, d'un titre de Souveraineté sur elles-mêmes, qu'en conclurons-nous? sinon qu'il est des sophismes de fait, qui ont leurs dupes

comme les sophismes de mots ; mais sans que les uns puissent avoir plus que les autres la vertu de changer l'essence des choses. Le canal n'est point la source, ni le mode de communication n'est la chose communiquée. La plaisante Souveraineté que celle qui se termine à l'urgente nécessité de se donner un Souverain ! Elle est comparable à la liberté d'un individu, qui ne s'étendroit pour lui qu'au droit de faire choix de sa prison. Oui, cette faculté de pourvoir à l'élection d'un Magistrat suprême, est si peu la souveraine Magistrature elle-même, qu'elle en est l'exclusion positive. Cette faculté, si on peut la gratifier de ce nom, trahit bien plus le besoin et la foiblesse, qu'elle ne manifeste le droit et la puissance ; et vouloir ériger en Souveraineté radicale l'humiliante nécessité qui presse un Rassemblement quelconque de se réfugier sous l'obéissance d'une Force tutélaire, c'est équivalemment créer un titre de supériorité sur le Riche et le Médecin, au Malade et à l'Indigent réduits par l'empire de la nécessité à invoquer leur assistance.

Eh quoi ! l'on auroit vu, je suppose, tout un Peuple aux prises avec lui-même, froissé dans tous les sens, frappé par tous les fléaux, se débattant depuis dix ans dans les convulsions de l'a-

narchie; on auroit vu ce Peuple, égaré, éperdu, appeler à son secours un Génie protecteur, et lui crier, dans l'excès de sa détresse : « Nous » vous en supplions, Epée de Dieu, nous vous » en conjurons, daignez être notre Epée. Dé- » fendez-nous ; délivrez-nous de nos Tyrans, » délivrez-nous de nos fureurs..... ! » Et moi, dans ce Héros libérateur, exauçant un Peuple à ses genoux, j'irois me figurer le Mandataire subordonné d'une Société de Souverains ! un Troupeau de malheureux esclaves, tout couverts encore des plaies saignantes de leur flagellation, viendroit se peindre à mes yeux sous les traits majestueux de la Souveraineté..... ! Non, certes, non : l'illusion seroit trop grossière. Mais, dans le même tems que j'aurai entendu l'invocation et la supplique de l'Impuissance aux abois, si je me suis transporté en esprit jusqu'au pied du Trône du Dominateur unique des événemens et des Empires ; si, d'une main respectueuse, j'ai soulevé un coin du voile mystérieux qui ombrage les secrets de son Sanctuaire, voici l'imposante apostrophe qui aura frappé mes oreilles et retenti jusqu'au fond de mon âme : « Je suis le Roi des » Rois, je m'appele le Dieu des Armées. Toute » puissance est ma puissance : je la prête à qui

» je veux, sans jamais m'en dessaisir. Approche
» donc ici, toi qu'il me plaît de choisir pour
» l'exécution de mes volontés suprêmes : Viens,
» que je te ceigne de mon épée toujours victo-
» rieuse, que je t'arme de mon Sceptre tou-
» jours invincible. Pars, maintenant : vas,
» vole au secours de ce Peuple, depuis assez
» long-tems courbé sous le joug de l'humiliation
» et de la misère. Tu lui annonceras l'aurore de
» ma clémence et la chute de ses barbares Do-
» minateurs, tandis que, Moi, je le disposerai à
» t'écouter, je lui commanderai la confiance en
» ta Personne. Sois homme, et ne crains pas
» d'oser tout ce qu'il me plaira de t'inspirer. Tu
» es jeune encore..... ! Et moi, ne suis-je donc
» pas l'Eternel? Tu n'es qu'un foible Individu.... !
» Et moi, ne suis-je donc pas le Dieu fort ? et
» c'est moi, te dis-je, c'est moi-même qui diri-
» gerai tes pas, qui te conduirai par la main
» dans des sentiers inconnus. Ton bras sera mon
» serviteur, et Moi je serai par-tout la force ir-
» résistible et le soutien de ton bras. »

» Je le vois : tu voudrois un signe confirmatif
» d'une si sublime mission ? Eh bien, reçois-le
» donc, ce signe; le voici : Non content de faire,
» par toi, des prodiges qui étonneront le Monde,
» je les ferai tels, ces prodiges, je les ferai si

» grands, qu'à leur aspect réfléchi, tu tomberas » toi-même dans l'étonnement et la stupeur. » Mais alors, et quand ce signe donné sera venu » ravir ton admiration, quand tu éprouveras ce » sentiment intime du concours présent de ma » Divinité, adore-la dans ses œuvres. Garde-toi » bien, car c'est à cette condition qu'est attachée » pour toi la continuité de mes faveurs; garde- » toi d'oublier, qu'élevé et tout-puissant par moi » seul, tu ne dois l'être aussi que pour moi seul » et selon moi. Garde-toi bien de résister au re- » ligieux instinct qui te saisira dès-lors, qui te » pressera de montrer à la Terre, dans le Bras » adoptif de ma puissance, le restaurateur ma- » gnanime de mon culte déshonoré, et le co-opé- » rateur affectionné de ma bienveillance pater- » nelle sur les hommes, sur les hommes qu'on con- » duit au bonheur par le chemin de la vertu. »

Si ces apperçus, résultats naturels de la Doctrine que nous avons rappelée à nos Lecteurs, contrarient les préjugés des modernes Publicistes que nous combattons; si, dans la vicissitude des événemens, qui tantôt altèrent et tantôt améliorent la fortune des Etats, tout se présente à eux sous la forme nébuleuse et indéfinissable de Destin aveugle et de fatalité, c'est qu'il leur plaît de fermer les yeux à la clarté céleste d'un flambeau

qui luit pour eux comme pour nous, et à la faveur duquel ils découvriroient, aussi bien que nous, les ressorts admirables d'une Providence infaillible, qui, maîtrisant toutes ses œuvres, se joue dans le gouvernement du Monde moral comme dans l'harmonieux accord du Monde physique. Si, moins confians dans la trompeuse Idole de leur raison, ces Philosophes savoient ouvrir ce Code divin, fermé à leur présomption (1), ils y puiseroient infailliblement les mêmes

(1) S'ils s'instruisoient à l'école de la Révélation, ces Sophistes qui ne savent ni s'entendre entr'eux sur ces matières, ni se faire entendre aux autres, ils cesseroient de déraisonner; ils auroient honte, par exemple, de nous dire, comme en confidence : « Que ce qui s'appelo *Puissance*, *Souveraineté*, n'est, au fond, qu'un être fantastique, un vrai prestige, adroitement ménagé par les Gouvernans, pour maîtriser les Gouvernés et opprimer la liberté naturelle ». La Religion leur apprendroit qu'il n'est rien de plus réel et de plus auguste que ce qui se peint comme chimère à leur ignorance; elle leur rendroit sensible le ressort caché de cette action dominatrice de la volonté d'un Homme sur d'autres volontés libres, et sur l'instinct même de la Brute; elle leur apprendroit que, Celui qui ne prononça que deux mots pour peupler l'Univers : *Crescite*, *multiplicamini*, deux mots lui suffirent encore pour y établir et perpétuer la subordination : *Subjicite*, *dominamini*; la Religion leur découvriroit,

idées que le Catholique, sur la source unique comme sur la destination imprescriptible de la Puissance humaine; sur ces phénomènes journaliers de soustraction et de substitution d'autorité; sur tout ce qui concerne enfin la genèse des Empires, leur décadence et les causes provocatrices de leur anéantissement. Et alors, tout Titulaire investi de la Puissance seroit à leurs yeux, comme aux yeux du Catholique, non plus l'Agent-commis et révocable de la Créature souveraine d'elle-même, mais le Substitut immédiat du Créateur, son Lieutenant, et le Ministre in-

---

dans toutes les branches dont se compose la hiérarchie des pouvoirs humains, une émanation directe et sacrée de la suprême Domination du Créateur, Domination à laquelle il associe les Rois, qui ne règnent que par lui; les Magistrats des Sociétés, qui ne les contiennent que par lui; les Chefs des Armées, des Corps divers et des Familles, qui ne les disciplinent et ne les gouvernent que par lui; tous Etres dont la force ne seroit que foiblesse sans lui, que toutes les ressources du génie ne soutiendroient pas un seul instant sans lui, et si l'autorité qu'ils empruntent de la sienne n'étoit continuellement vivifiée et protégée par la vertu persévérante de ce vouloir primitif, qui jette au cœur de la Multitude le sentiment de l'obéissance, tandis qu'il leur inspire à eux-mêmes la confiance du commandement.

violable de sa Puissance, dans la portion qu'il lui confie de son Domaine universel.

Les Patrons obstinés de la dangereuse erreur que nous avons pris à tâche de réfuter, nous allégueroient-ils encore ce refrain trivial de l'orgueil dépité : que nous ne les avons point compris ? Nous leur prouverons, nous, qu'il faudroit, pour comprendre qu'ils eussent raison, être plus intelligent que la suprême Intelligence elle-même. En effet, si leur système, sur le principe de la Souveraineté, étoit vrai; s'il étoit vrai que l'autorité qu'exercent les Princes, ne fût essentiellement que l'autorité commise et toujours révocable des Nations souveraines, c'est une vérité que ne connoissoit pas mieux que nous le Dieu d'Israël. En voici la preuve : ce Peuple inconstant, et ennuyé de la douce Théocratie qu'exerçoient sur lui les Prophètes, voulut, à la manière des autres peuples, avoir aussi son Roi. Dieu, en y consentant, commanda à son Prophète d'annoncer à Israël LE DROIT DU ROI, sans lui dissimuler l'abus même qu'il pourra faire de son droit (1). Mais le Peuple, persuadé que

(1) Prædic eis jus Regis, qui regnaturus est super eos. I Reg. VIII. 9.

les avantages compenseroient les inconvéniens de la Royauté, persista dans sa demande, en se soumettant AU DROIT DU ROI. Or, si les Docteurs en Israël eussent été aussi subtils que nos Encyclopédistes et leurs Commentateurs, ils eussent répondu à Dieu : « Permettez-nous de vous l'ob-» server, Seigneur, vous n'y entendez rien : ce » DROIT DU ROI, dont vous nous parlez, comme » il sera *de nous et non de vous*, il est évident » que nous pourrons toujours *le révoquer, l'éten-» dre, ou le limiter, avec une autorité suprême; » et il n'y a que des Esclaves, dont l'esprit seroit » aussi borné que le cœur, qui puissent penser » autrement.* »

Cependant la Secte des Sophistes, en léguant aux ignorans l'erreur du principe, se réservoit pour elle-même le bénéfice des conséquences. Elle sentoit fort bien que, bercer la vanité populaire d'une Souveraineté fantastique, ce pouvoit être, à la longue, un moyen pour elle de conquérir sur des dupes une Souveraineté effective. Aussi ne se lassa-t-elle point de déclamer, de disserter et d'écrire dans le sens des Encyclopédistes ; et le ton des Commentateurs de la doctrine ne le cédoit pas en impertinence à celui des Inventeurs. Ainsi un forcené Raynal, apostrophant son Roi, n'avoit-il pas horreur d'écrire : » Ils sont

» des blasphémateurs et des sacrilèges, ces Prêtres » qui t'ont assuré que les Rois ne devoient compte » de leur conduite qu'à Dieu seul. Ils attaquent » les divines perfections du Créateur, auquel seul » il appartient de régner sans rendre compte. » Et ces platitudes séditieuses autant qu'impies, nous les entendions répéter dans tous nos Cercles brillans, comme les traits lumineux d'une éloquence irrésistible. On se scandalisoit peu de la logique de l'Athéisme, qui concluoit, que, ne rendre compte qu'à Dieu, c'est ne pas rendre de compte. Il n'eut pas été permis d'accabler l'Insolent de tout le poids de ses propres inepties ; et, à Vienne comme à Paris, l'on eût mal accueilli, dans les Palais et les Hôtels que fréquentoit Raynal, celui qui eût osé lui répliquer : « Mais, vain » et pitoyable raisonneur que tu es, si les Rois, » ministres de la Puissance populaire, et non de » la Puissance de Dieu, doivent compte de leur » administration au Peuple-souverain, à qui donc » ce Souverain de ta façon rendra-t-il compte lui-» même des injustices qu'il aura commandées ou » qu'il aura commises? Car, enfin, si tu sais être » une fois conséquent, il faudra bien qu'ils soient » aussi *des Sacrilèges et des Blasphémateurs* ceux » qui oseroient gratifier ce Souverain d'un brevet » d'impunité, et lui dire, comme les Prêtres le

» disent aux Rois, qu'il ne doit de compte qu'à » Dieu seul. »

Cependant, ce germe perfide de sédition, que l'insouciance d'une part, et la complicité de l'autre laissoient fermenter au sein de l'Etat, un grand Prince prévoyoit, il annonçoit même tout ce qu'il devoit produire dans ses développemens : les luttes et les orages qui enfantent les révolutions. » Que font nos prétendus Philosophes, écri- » voit le Dauphin, lorsqu'ils enseignent que la » puissance qu'exercent les Rois n'est plus la puis- » sance de Dieu, mais la puissance du Peuple, » toujours libre de s'en ressaisir, dès que son in- » térêt, c'est-à-dire le caprice de ses passions, le » lui conseillera? Ils placent le Peuple entre deux » calamités extrêmes, l'oppression et la révolte. » Réflexion profonde et sublime dans sa simplicité, qui, en faisant ressortir tout le poison caché sous le sophisme de la Souveraineté populaire, le réfutoit d'un seul mot, et apprenoit encore aux Peuples qu'il y va de leur vraie liberté que l'Autorité qui les gouverne, émanation directe de l'Autorité divine, soit sur la tête des Gouvernans un titre inviolable.

Mais dès-lors, les idées désorganisatrices reproduites dans tous les Livres nouveaux, et devenues l'aliment de toutes les conversations, éga-

roient la frivolité française jusqu'à l'exaltation. On méprisoit les leçons de l'histoire comme les conseils de l'expérience. On sacrifioit, à des spéculations d'Enthousiastes et de Conspirateurs, la sagesse consommée des plus profonds Publicistes. On ne voyoit plus que la puissance des Rois est le patrimoine des Peuples, et son indépendance leur bouclier contre l'anarchie. On révoquoit sur-tout en doute ce qu'ont si bien démontré des Génies méditatifs, que, de toutes les formes de Gouvernement, la plus intéressée à protéger et la plus foible pour nuire, c'est la Monarchie héréditaire, tempérée, comme l'étoit la française, par la sagesse et la douceur des lois. On oublioit que cette forme heureuse est tellement dans la nature, que toutes les autres, celles même qui semblent le plus s'en éloigner dans la spéculation, sont forcées de lui rendre hommage dans la pratique, et que toutes les espèces de Gouvernemens, après avoir parcouru un cercle plus ou moins dangereux d'inconvéniens, retombent nécessairement, pour l'action, dans l'unité monarchique, et n'ont de force et d'énergie pour le bien que dans cette unité. Egarés par des Perfides, des hommes à courtes vues ne sentoient point qu'il doit être essentiellement l'ennemi soupçonneux, puis se faire l'insidieux oppresseur de ses Sujets, le Roi

qui pourra craindre de leur part le sort d'un Mandataire amovible, tandis qu'au contraire il aura naturellement pour eux le cœur d'un père et d'un ami, s'il ne voit au-dessus de son trône que le trône de l'Eternel, le Juge et le Père commun des Rois et des Sujets? On ne se souvenoit plus, à cette époque délirante, que toutes les grandes Nations rendues heureuses, le furent exclusivement par la sagesse des Rois: on ne vouloit plus même voir qu'il est dans la nature des choses, que le Monarque, sûr d'un pouvoir devenu son patrimoine, soit moins tenté de le dégrader par l'abus, que des Magistrats éphémères, aussi intéressés à ne pas laisser échapper le moment fugitif de la fortune, qu'à saisir celui de la vengeance.

Ces idées pures et naturelles ne pouvoient plus être goûtées par des cœurs que dépravoient les illusions philosophiques. Depuis trente ans, le frivole Français, inspiré par ses Sophistes, crioit comme eux à l'esclavage, et peu de bons Esprits qui s'apperçussent que cet amour d'une liberté effrénée, n'étoit, dans ses prôneurs charlatans, que la haine du devoir et l'espoir intéressé de l'anarchie. Le Ministère lui-même, c'est-à-dire, Choiseul, ne partageoit pas seulement, il prenoit plaisir à propager ce délire épidémique: il se compromettoit au point de mériter qu'un Magis-

trat célèbre, accusant sa connivence, s'écriât en plein Parlement : « *Le Gouvernement* doit trembler de tolérer dans son sein une Secte ardente » d'Incrédules, qui semblent ne chercher qu'à » soulever les Peuples, sous prétexte de les » éclairer. (1) » Enfin les mesures des Sophistes pour l'effectuer, ce soulèvement des peuples, étoient si bien concertées, et ces Machinateurs se tenoient tellement assurés du succès, qu'un Subalterne, qui avoit écouté à la porte de leur Conseil secret, nous pronostiquoit disertement le tems où la Philosophie viendroit siéger à la place de la Royauté détrônée (2).

---

(1) Réquisitoire de l'avocat-général Séguier, du 18 Aout 1770.

(2) Mercier, dans son l'*An* 2440.

SECONDE

fidèles, confié depuis deux siècles à une Société religieuse qui n'avoit cessé de répondre à l'attente publique et de justifier la confiance de nos Rois. Les Jésuites, d'autant plus aptes à l'œuvre singulièrement difficile de l'éducation de la Jeunesse, qu'ils s'y dévouoient par vertu et s'y formoient par état, occupoient les Collèges des principales Villes du Royaume. C'étoit là qu'imbue des grandes vérités de la Religion, et pliée à l'exercice des vertus, par l'exemple toujours plus éloquent que le précepte, l'élite de la Jeunesse française se prémunissoit, en même tems, et contre les sophismes de l'impiété et contre les écarts du libertinage. Ce fut aussi à renverser cette barrière tutélaire, qui tenoit le jeune Age à l'abri de ses traits, que s'appliqua particulièrement le Philosophisme ; et, plus fort encore de ses intelligences auprès du Trône, que de tous les moyens du crime, il y réussit. Sans se mettre en peine de créer des torts aux Jésuites qu'ils vouloient perdre, les Sophistes n'eurent besoin que de ressusciter d'antiques calomnies. Sans leur opposer de nouveaux ennemis, il leur suffit de déchaîner et d'encourager ceux qu'ils avoient déjà, cette Classe d'hommes pervers et passionnés, toujours prêts à combattre la Vertu qui les condamne.

Une pureté inaltérable de mœurs et de doctrine, un religieux dévoûment à la Chaire pontificale et au Trône des Rois, une supériorité de mérite incontestable, un grand éclat de considération extérieure avoient été parmi nous, à diverses époques, les accusateurs jaloux de cette Société célèbre. Mais les traverses et les contradictions qu'elle avoit essuyées s'étoient toujours terminées à un nouvel accroissement d'estime et de vénération publique. La persécution plus furieuse, dont l'accabla le Siècle philosophique, n'auroit-elle été pour elle que le présage d'un nouveau triomphe plus mémorable encore ? C'est un problême dont la solution devient de jour en jour plus facile. Oui, nous en sommes persuadés, en dépit de l'Impiété vaincue, on la verra la réintégration de ces Jésuites ; et c'est un trait de sagesse autant que d'équité qu'il est impossible de ne pas se promettre en ce moment de l'expérience des Gouvernemens désabusés.

Ce que de ténébreuses manœuvres ont pu cacher aux Pères, il n'est plus permis aux Enfans de l'ignorer : que la ruine de ces Religieux, consommée dans le Conseil des Princes catholiques, y fut exclusivement l'ouvrage du Philosophisme, l'ennemi des Trônes bien plus encore que celui des Jésuites. Nous vîmes bien, à la vérité, le

Jansénisme et la Magistrature ligués, se disputer en France la coupable gloire d'avoir brisé ces Canaux précieux de l'instruction publique; mais il est impossible de reconnoître autre chose en eux que les machines officieuses d'un Agent plus profond, qui les employoit en les méprisant, quand on entend le plus astucieux des Sophistes dire au plus pervers, d'Alembert à Voltaire : « La » Philosophie touche au moment où elle va être » vengée des Jésuites : — les Jésuites n'ont plus » les rieurs pour eux, depuis qu'ils se sont brouil- » lés avec la Philosophie : ils sont à présent aux » prises avec les Gens du Parlement. — Les » Classes du Parlement n'y vont pas de main » morte : — ils servent la raison, *sans s'en dou-* » *ter.* Ce sont des exécuteurs de la Haute-Justice » pour la Philosophie, dont ils prennent les » ordres *sans s'en douter.* — Le six du mois » prochain, nous serons délivrés de la Canaille » jésuitique. — C'est proprement la Philosophie » qui, par la bouche des Magistrats, a porté » l'arrêt contre les Jésuites; le Jansénisme n'en » a été que le Solliciteur » (1).

Cependant il faut remonter un instant à la source

(1) Let. 90, 98, 100, 102, de d'Alembert et *de la destruction des Jésuites*, par le même, pag. 192.

de cette trame infernale, et en ressaisir les premiers fils, pour pouvoir restituer à tous ses artisans le contingent qu'ils revendiquent dans ce crime fameux, prélude et moyen de tant de crimes subséquens.

Depuis long-tems la perte des Jésuites étoit jurée dans le Directoire secret des Sophistes Franc-Maçons, héritiers de la haine des dernières Hérésies contre la Société qui avoit le plus efficacement traversé leur projet de subversion du Catholicisme. Ces Religieux, dans le sentiment de leur innocence, étoient fort éloignés de soupçonner l'orage déjà formé et prêt à fondre sur eux, lorsqu'en 1752 un Membre de leur Société, le P. Raffay, Professeur de philosophie à Ancône, fit part à ses Supérieurs de la singularité suivante. Un Seigneur anglais, Franc-Maçon des plus hauts grades, qui voyageoit par l'Italie, ayant fait la connoissance de ce Religieux sous le rapport d'homme de Lettres, et paroissant l'avoir pris en particulière affection, lui dit en confidence que, jeune et libre encore, il feroit bien de songer à se procurer un état, parce qu'avant peu, et sûrement *avant vingt ans* sa Société seroit détruite. Le Jésuite, étonné de ce ton d'assurance, demanda au donneur d'avis, en punition de quel crime son Ordre auroit à subir

un pareil sort ? « Ce n'est pas, reprit le Franc-» Maçon, que nous n'estimions bien des Indi-» vidus de votre Corps ; mais l'esprit qui l'anime » contrarie nos vues philantropiques sur le » Genre-Humain. En assujétissant, au nom de » Dieu, tous les Chrétiens à un Pape et tous les » hommes à des Rois, vous tenez l'Univers à la » chaîne. Vous passerez les premiers : après vous, » les Despotes auront leur tour. » Quelque précise que fût cette déclaration, les Jésuites à une époque où tout leur répondoit également et de la confiance des Gouvernemens catholiques et de l'estime des peuples, la regardèrent moins comme la manœuvre bien redoutable que comme le vœu et la menace impuissante de leurs Ennemis. Ce ne fut qu'après l'événement qu'ils réfléchirent sur l'importance de l'avis qu'ils avoient méprisé : et sur-tout lorsqu'un des grands Ordonnateurs du plan d'attaque qui renversa leur Société, d'Alembert lui-même, eut révélé au Public ce que le Franc-Maçon anglais n'avoit dit qu'à un Religieux : que les efforts Philosophiques avoient dû se porter *d'abord* contre les Jésuites, qui étoient *les Grenadiers du Fanatisme* (1).

Cette métaphore, par laquelle le Sophiste

(1) *De la destruction des Jésuites*, par d'Alembert.

signale si bien les plus courageux défenseurs des Principes qui appuient l'Autorité sur la Religion, explique encore la constance infatigable, et cet acharnement connu du Philosophisme à la poursuite de la destruction de ses ennemis. On le voit, en effet, tout entier à son projet de vengeance, dresser de loin ses batteries et se saisir des postes favorables. Rien n'égale son activité que la ruse et l'artifice qui la dirigent; et, tout-à-coup, on est étonné de s'appercevoir qu'il a poussé dans tous les Cabinets des Princes catholiques, et jusque dans les Tribunaux de Rome, les plus ardents ennemis de ceux qu'il a résolu de perdre, de vrais *Grenadiers* du fanatisme philosophique (1). Ce sont les Choiseul en France, les d'Aranda et les Monino en Espagne, les Pombal à Lisbonne, les Tanucci à Naples, les Tillot à Parme, les Kaunitz à Vienne. Car il étoit aussi des patrons de la Secte philosophique, cet usurpateur de la confiance de

(1) Vers le tems de l'exaltation de Clément XIII, un Agent du Jansénisme à Rome, (car cette Secte en entretenoit par-tout) écrivoit à ses Commettans de Paris: « Le cordon formé contre les Jésuites est tel qu'avec » tout leur crédit et tous leurs trésors des Indes, ils » ne pourront jamais le rompre. — Les Tribunaux de » l'Indice et de l'Inquisition sont très-bien composés. » *V. la Vie* de Pombal, et les *Mémoires* sur son Ministère.

Marie-Thérese ; et, s'il n'ose combattre de front la faveur décidée dont sa Souveraine continue d'honorer une Société précieuse à ses sujets, il saura bien du moins attiédir peu-à-peu le vif intérêt qu'elle prend à ses premières disgraces, et neutraliser enfin une protection dont elle lui a solemnellement promis l'efficace et la durée.

Tout étant disposé contre eux, par les habiles manœuvres des grands Agens, c'est le Ministre de Portugal qui réclame la priorité pour l'attaque; et l'honneur lui en est dévolu. On lui crie de toutes parts, mais de la France plus haut que d'aucun endroit, de presser la charge, parce que toute la Milice philosophique, janséniste et parlementaire est en mesure pour le soutenir. Carvalho, plus connu parmi nous sous le nom de Marquis de Pombal, étoit bien en effet, de tous les Méchans de son tems en faveur dans les Cours, le plus digne d'ouvrir cette scène atroce, qui, dans le projet des Sophistes au grand secret, devoit ensanglanter le théâtre entier du Monde chrétien. Esprit souple, entreprenant, vindicatif, impie par système, sanguinaire par caractère, et, pardessus tout cela, fort de toute la foiblesse d'un Prince mou et inappliqué, ce Ministre pervers n'eût pas hésité à détrôner son Maître et à bouleverser l'Empire, s'il eût cru ce moyen nécessaire

pour avancer le triomphe de l'Impiété, pour anéantir une Société d'hommes vertueux, accusateurs importuns de sa scélératesse.

Ce n'est pas à nous de raconter comment ce promoteur forcené de l'œuvre philosophique, après avoir provoqué le désespoir et préparé le massacre des malheureuses Peuplades du Paraguay, osa imputer ses propres forfaits aux Jésuites missionnaires de ces contrées, qui n'en avoient été que les spectateurs désolés; comment le Conspirateur épuisa le trésor public, pour venir à bout de lier cette scène d'outre-mer à celle qu'il méditoit dans l'intérieur du Royaume, et d'envelopper, dans la même proscription, le Corps de la Noblesse et la Société des Jésuites; comment enfin ce premier né de l'Engeance jacobine fit périr dans les flammes et sur les échafauds, ou pourrir dans le fond des cachots plus de neuf mille des plus fidèles sujets de son Roi, lamentables Victimes dont la Reine de Portugal actuellement régnante, s'empressa de proclamer l'innocence et de réhabiliter la mémoire à son avénement au Trône.

Mais, ce qu'il importe de faire remarquer à nos Lecteurs, c'est ce concert étonnant d'opérations philosophico-maçonniques, dirigées contre les Jésuites, ce syncronisme parfait d'événemens

analogues, qui tendent en même tems à leur proscription en France comme en Portugal. Car, si Pombal fait chasser ces Religieux du Palais de Lisbonne en 1757, après les avoir fait précédemment accuser de doctrine séditieuse et conspiratrice, la même année précisément, leurs ennemis en France leur intenteront la même accusation par une foule de Libelles. S'il se commet un assassinat contre le Roi de France, peu de tems après il s'en commettra un autre contre le Roi de Portugal; et, à Paris comme à Lisbonne, le Philosophisme mettra en jeu toutes ses manœuvres pour charger les Jésuites de ces deux régicides, le premier évidemment son ouvrage, et le second suite non moins immédiate de ses principes, quoique suite également d'une partie de débauche, et de cette fatalité qu'une Providence vengeresse a coutume d'attacher aux adultères des Rois.

Ce qui rend plus sensible encore l'identité de Moteur dans la persécution suscitée aux Jésuites, c'est que le principal instrument de Pombal contre ces Religieux, en Portugal, est un émissaire français. Un Sujet indisciplinable dans son monastère, et dénoncé même à l'Autorité séculière par ses Supérieurs, un Faussaire vagabond, qui successivement Suisse, Hollandais, An-

glais, etc., s'étoit tantôt appelé le *Père Norbert* sous l'habit de Capucin, *Parisot* dans une boutique de tapissier, *Piter* tenant cabaret, et enfin l'Abbé *Platel* à Rome, avoit ourdi et publié contre les Jésuites missionnaires d'Amérique un système d'absurdes calomnies, réfuté dans le tems par le Pape Benoît XIV lui-même, et condamné par plusieurs Evêques de France. C'est ce misérable, également recommandable aux Sophistes et aux Jansénistes par son apostasie, que Pombal s'empresse d'appeler auprès de lui, pour en faire le conseil de ses fureurs contre les Jésuites. L'Abbé *Platel* (car c'est sous ce nom qu'il sert le Ministre) écrit, déclame en énergumène et sans contradicteurs à Lisbonne, contre des hommes proscrits ou incarcérés, dont les uns n'osent et les autres ne peuvent répliquer. Les diatribes de Platel, imprimées aux frais de l'Etat, se répandent avec profusion, et circulent bientôt dans Paris comme dans Lisbonne. La confiance de Pombal pour Platel est sans bornes; Platel devient son commensal et son ami, Platel est fait pensionnaire du Roi. C'est alors que, dans l'ivresse de sa fortune, qui pourtant ne sera qu'éphémère, l'impudent Libelliste n'aura pas honte de se flatter d'avoir combiné, à la charge des Jésuites portugais, un système de conspiration

régicide dont la complicité est applicable à tous les Jésuites du Monde.

L'idée de Platel paroît féconde et lumineuse à ceux qu'elle intéresse ; elle est saisie avec enthousiasme par les ardens ennemis des Jésuites, et l'on ne songe plus qu'aux mesures à prendre pour la réaliser. Les Machinateurs de Paris s'étoient apperçus d'une bévue des Machinateurs de Lisbonne. Déjà un cri général de la Nation portugaise accusoit Pombal d'avoir menti à l'évidence même, en imputant le coupable abandon de leur Institut à des Religieux que distinguoit la plus édifiante ponctualité à toutes leurs observances. Ce fut pour éviter un reproche semblable, qu'il parut plus convenable aux Chefs de la manœuvre en France, de faire tomber sur l'Institut même que sur les personnes, l'accusation à intenter aux Jésuites français. Ainsi, tandis que le crime des Jésuites de Lisbonne avoit été d'être les déserteurs parjures d'un sage et pieux Institut, il fut arrêté que le crime des Jésuites de Paris seroit, au contraire, d'avoir été les trop zélés observateurs d'un Institut vicieux jusqu'à l'impiété.

Elle étoit digne de ses auteurs, et plus hardie encore que celle du marquis de Pombal, l'entreprise de prouver à l'Europe catholique que l'Eglise avoit erré, et au point de consacrer l'im-

piété même dans un Institut religieux. Mais rien n'effraie la Perversité qui peut tout. C'étoit sous les auspices du Duc de Choiseul et de la Courtisanne Pompadour que se répandoient, depuis plusieurs années, les plus monstrueux Libelles contre les Jésuites et leurs Protecteurs connus (1).

---

(1) Le plus atroce, de ceux qui parurent dans ces circonstances, avoit pour titre : LA TRIPLE NÉCESSITÉ, et pour division : « *Nécessité* de détruire les Jésuites, » *nécessité* d'écarter le Dauphin du Trône, *nécessité* » d'anéantir l'autorité des Evêques. » Cette Production infernale circuloit sous le manteau philosophique, se vendoit mystérieusement, et quatre louis l'exemplaire. On n'en nommoit pas l'Auteur; mais on eut pu, sans lui faire injure, en soupçonner Voltaire, ce Chef vénal des Impies, qui, pour prix de son zèle à servir de sa plume le complot tramé contre les Jésuites, voyoit rétablir, par Choiseul, sa pension royale supprimée depuis douze ans. *Let. de Volt. à Damil.* 9 *Janv.* 1762. Le même qui, dans une Lettre à Marmontel, du 14 *Août* 1761, nous montre Choiseul et Pompadour *dans tous les secrets* de la Philosophie *écrasant les Jésuites.* Voici le premier de ces secrets. La Marquise de Pompadour, dans l'ambition de devenir Dame-du-Palais de la Reine, avoit imaginé, comme moyen de surprendre l'agrément de la religieuse Princesse, de jouer la convertie, et de se donner un Jésuite pour garant de sa sincérité. Elle choisit pour Confesseur le P. de Sacy : mais ce Religieux, que le Prince de Soubise lui avoit indiqué comme *un bon homme*, ne laissa pas de lui décla-

culper un seul Membre existant de la Société qu'il dénonce, transforme tout Jésuite observateur de son Institut en un monstrueux assemblage de crimes, dont les uns excluent les autres; Ouvrage néanmoins qui paroît et se répand dans tout le Royaume, sous les auspices des Parlemens et muni de leurs Arrêts approbateurs.

Cette Production combinée du Jansénisme et de l'Incrédulité, le crime adoptif de la Magistrature française, fut peut-être, de tous les Traités corrupteurs qui circulèrent dans ce Siècle, celui qui contribua le plus efficacement à recruter parmi nous le Troupeau des Athées. Il est incontestable, en effet, qu'en offrant à l'Ignorance et aux passions aveugles un Recueil savant de vices et de crimes, sans aucun préservatif, et en certifiant de plus que tous ces vices et tous ces crimes étoient ceux de la Société religieuse la plus marquante qu'il y eût en France par la régularité, les Magistrats ont équivalemment dit à la Nation : « Cessez de croire à la vertu, la vertu » n'est qu'un nom ; et ne croyez pas plus à la » Religion, la Religion n'est que chimère. Si » l'une et l'autre existoient, elles se rencontre- » roient sans doute chez ceux qui ne cessent de » nous en faire de si touchantes leçons et de si » brillans portraits. Hé bien! lisez notre *Extrait*

» *des Assertions*, et vous verrez que ces Jé-
» suites, qui vous ont toujours paru si pénétrés
» de religion; que ces hommes qui réunissoient
» les suffrages des Papes et des Rois, des Evê-
» ques et de l'Eglise entière; vous verrez qu'ils
» ne différoient des plus insignes scélérats que
» par le crime d'une hypocrisie plus raffinée. »

L'induction étoit trop naturelle pour n'être pas saisie par tous les cœurs intéressés à la cause de l'Incrédulité; et nos Contemporains se rappelleront comme nous que, lorsque parut le scandaleux libelle *des Assertions*, les sociétés particulières, comme les Lieux de rassemblemens publics, ne retentissoient plus que du blasphême: « La Religion ne fait que des hypocrites. »

C'est après qu'ils ont ainsi exposé à la crédulité publique un portrait des Jésuites noirci de tous les crimes, qu'au mépris de l'Autorité suprême, et sans daigner la consulter que dans le cabinet secret de Choiseul, les Magistrats, en pères attentifs aux maux de la Nation, croient devoir la délivrer d'un fléau que nos Rois ont laissé peser sur elle pendant deux siècles.

Ce fut par Arrêt du 6 Août 1762, que le Parlement de Paris, sans avoir entendu les Jésuites, les condamna en masse, et, par une hyperbole unique dans l'histoire des passions érigées en

Juges, les déclara TOUS *coupables* DE TOUS *les les crimes.* (1)

Comme néanmoins les ennemis des Jésuites avoient divers intérêts encore à concilier avec la haine qu'ils portoient à ces Religieux, cette imputation vague de *tous les crimes*, il leur parut convenable de l'appuyer sur certains crimes plus particularisés. Mais ici encore l'Iniquité s'enlaça dans ses propres filets, et, de ses nouvelles contradictions, composa elle-même l'apologie de ceux qu'elle opprimoit. Il ne fut pas rare de voir de jeunes Magistrats reproduire, d'un ton triomphant contre la Société, d'antiques et méprisables Libelles livrés aux flammes par leurs pères, tan-

(1) Nous aimons à le dire, néanmoins : dans tous les Parlemens du Royaume, sans en excépter celui de Paris, et sa grand'Chambre sur-tout, on vit une louable et courageuse Minorité élever la voix en faveur de l'Innocence opprimée dans la cause des Jésuites. Dans quatre Cours souveraines, ces Religieux ne furent pas seulement déclarés innocens de tous les crimes que leur imputoient les autres Tribunaux, ils furent encore proclamés, « *Les plus fidèles Sujets du Roi*, et les plus sûrs garans » de la moralité des Peuples. » Ces Cours sont celles d'Alsace et de Franche-Comté, de Flandre et de Lorraine : quatre Provinces qui, plus récemment unies à la France, ne se trouvoient pas encore à la hauteur de sa philosophie.

dis que d'autres, ignorans échos du Luthéranisme, du Calvinisme et de la Franc-Maçonnerie, imputoient gravement à crime aux Jésuites, leurs *Congrégations*, leurs *chaires* et leurs *confessionnaux ;* leur reprochoient d'ignorer ce que c'étoit que *liberté* et *patriotisme*, d'être *les esclaves* de leur Général, des *serfs du Despote ultramontain*, *des machines animées*, dont la soumission aveugle *dégradoit l'humanité.* (1)

Ces déclamations des organes de la Magistrature étoient trop philosophiques, pour que les Encyclopédistes ne s'empressassent pas de les sanctionner par leur suffrage, et en nous faisant lire, sous l'article *Jésuite* de leur Compilation : « Soumis au despotisme le plus excessif dans » leurs Maisons, ils en sont les fauteurs les plus » abjects dans l'Etat ; — ils prêchent aux Sujets » une obéissance *sans réserve* pour leurs Souverains. »

(1) Voyez les déclamations des Chauvelin, des Joly de Fleury, des Castillon, des Duché, des la Chalotais, des Monclar. Ce dernier, néanmoins, au lit de la mort, car plus d'un Impie en ce moment change de ton, fit publier au Prône de sa Paroisse et adresser au Souverain-Pontife, par M. de la Merlière, Evêque d'Apt, un désaveu solemnel de tout ce qu'il avoit *dit et écrit* contre la Religion, le S. Siège et les Jésuites.

D'un autre côté, ces mêmes Jésuites, coupables au Tribunal des Sophistes d'un dévouement *excessif* à la Supériorité, et d'une *obéissance sans réserve aux Souverains*, on en fera néanmoins des régicides ; et ces deux accusations contradictoires iront de pair dans les *Comptes rendus* des Parlemens, comme dans les Libelles philosophiques, répandus pour les appuyer; tant étoit extrême l'emportement de la passion, tant le Philosophisme sentoit l'importance et réfléchissoit peu les moyens d'armer en même tems, contre ses ennemis, l'opinion des Peuples et la défiance des Rois. Le Parlement de Paris étoit, de tous ceux du Royaume, celui qui affectoit de donner la plus grande latitude à cette extravagante imputation, et il disoit des Jésuites : « Ils » créent contre la vie même des Rois un péril » toujours présent » (1).

(1) Cette idée de régicide, dirigée contre les Jésuites étoit d'une si révoltante absurdité que le plus acharné de leurs ennemis, celui qui faisoit confidence au sophiste d'*Argens* des Libelles anonymes qu'il faisoit circuler contre eux, celui qui écrivoit au Marquis de Villevieille : « Je me réjouis de l'expulsion des Jésuites » — ces frippons de Loyola ; » celui qui poursuivoit ces Religieux, déjà éteints en France, jusqu'au pied du trône de Frédéric et de l'Impératrice Catherine, jusqu'a

Pour rétorquer avec avantage une si atroce inculpation, contre les Magistrats eux-mêmes qui se la permettoient, il eût suffi de leur demander, si elle n'auroit pas été une ruse de leur part, pour distraire les esprits, en essayant de donner une direction nouvelle aux soupçons qui, dans le Procès de *Damiens*, saisissent de toutes parts le Jansénisme et la Magistrature (1)? Mais il y eût

---

la Chine même, parce qu'ils y étoient, disoit-il, *plus Convertisseurs* que Mathématiciens, Voltaire enfin, sollicité de chanter sur ce point à l'unisson des Magistrats jansénistes, répondoit à l'athée Damilaville : « Je soulè-» verois la Postérité en leur faveur, si je les accusois » d'un crime dont l'Europe et *Damiens* les ont justifiés.» Le même Ecrivain, en parlant de l'assassinat juridique du pieux vieillard Malagrida, par Pombal, l'appelle « l'excès du ridicule joint à l'excès d'horreur. » *Let. du* 8 *Déc.* 1776. *Siècle de Louis XV. C.* 35.

(1) Le 5 Janvier 1757, époque de l'assassinat de Louis XV, les Jésuites étoient, autant que jamais, en faveur auprès du Roi; et le Parlement, tombé dans sa disgrace, étoit exilé à Pontoise, à l'exception de la grand'Chambre. Il résulte du Procès fait au Régicide, (édition de Paris *in*-4°.) qu'au moment de son arrestation il avoit sur lui des Heures à l'usage des Jansénistes; qu'il avoit des Parens Jansénistes; qu'il a servi quatre Conseillers au Parlement, et qu'un de ses frères en sert encore un. Il déclare qu'il hait les Jésuites, et l'Archevêque de Paris, Beaumont. A diverses interrogations qui

été de sa tête, pour le téméraire qui, à cette époque, se fût permis une insinuation de ce genre contre ces redoutables Rivaux de la Puissance suprême. Ils étoient alors tellement infatués de l'infaillibilité de leurs moyens, que, voulant, à quelque prix que ce fût, réaliser cette chimère de *Jésuites régicides*, ils se flattèrent de valider d'autorité le démenti le plus impudent qu'on eût jamais essayé de donner à l'histoire, à toutes les vraisemblances et à l'évidence même. Nous vîmes

---

lui sont faites, il répond littéralement : « Que, s'il n'a-» voit jamais servi de Conseillers au Parlement, et qu'il » n'eût servi que des Gens d'épée, cela ne lui seroit » jamais venu dans la tête : — que, s'il n'avoit jamais » mis le pied au Palais, cela ne lui seroit pas arrivé : » — qu'il a formé le dessein exécrable qu'il a consommé, » dans le tems où il a *passé les nuits* dans les salles du » Palais, à attendre la fin des Délibérations qui s'y » faisoient, et lorsqu'il a vu le peu d'égard que le Roi » avoit pour les Délibérations du Parlement. »

Dans une Lettre que le Parricide écrit au Roi, de sa prison, on lit : « Par malheur pour vous, que vos Sujets » (les Magistrats) vous ont donné leur démission, l'af-» faire ne provenant que de leur part. » Ces déclarations, et d'autres encore, quoi qu'on ait pu faire pour en atténuer ou en détourner le sens, étoient de nature à inspirer des défiances à Louis XV : aussi ce Prince ne parut-il jamais complètement rassuré sur les suites de cet événement.

tout-à-coup comme tomber des nuës et se répandre par toute la France, un Edit portant le nom de Henri IV, nom cher aux Français. Ce Prince, par son Edit, bannissoit les Jésuites de son Royaume, comme instigateurs des assassinats tentés contre sa personne; et la Pièce paroissoit sous le titre imposant d'*Extrait des Registres* de différentes Cours. Quelques Écrits anonymes se permirent bien, dans le tems, de comparer cet *Extrait des Registres* à l'*Extrait* mensonger *des Assertions*, également certifié véritable par les Parlemens; mais les Magistrats, pour réponse à ces Ouvrages furtifs, les condamnèrent aux flammes; et, parce que, prudemment alors, la Vérité se tut, ils crurent l'avoir étouffée. La voici pourtant encore, et qui, sans garder l'anonyme, va trancher le mot. Cet Édit accusateur des Jésuites, portant le nom de Henri IV, et la date du Mois de Janvier 1595, est une Pièce fabriquée, et qui n'a pu se trouver dans les Registres des Parlemens, au dix-huitième siècle, que par voie d'intrusion. Nous pourrions offrir cent preuves diverses, et toutes plus piquantes les unes que les autres, de ce que nous avançons; mais la plus curieuse, sans contredit, est l'inspection même de la Pièce. Car ses Fabricateurs, soit par mépris de l'opinion, ou faute de s'être concertés entr'eux et avec les cir-

constances des tems et des lieux, donnent dans une multitude de bévues historiques, chronologiques et morales, qui attestent la tortuosité de leur marche, et les marquent au front de tout l'opprobre de la mauvaise foi (1).

---

(1) L'Abbé Chauvelin, en annonçant la découverte de cet Edit posthume de Henri IV, prétend qu'il fut adressé à *tous* les Parlemens; le Procureur-général du Parlement de Dijon assure, au contraire, qu'il ne fut envoyé *qu'à quelques* Parlemens, parce qu'en effet tous les Parlemens ne le trouvoient pas. Les complices de la fabrication, autant qu'on peut le conjecturer, étant seulement convenus d'un texte, négligèrent de se concerter sur tout le reste, sans songer que la publication de leur Pièce, en divers endroits, pourroit donner lieu à des confrontations; et qu'en ce cas les moindres différences les trahiroient. En effet, il résulte, dans le rapprochement des éditions du même Edit, données par plusieurs Parlemens, que Henri IV auroit eu une manière d'orthographier particulière pour chaque Parlement, sans avoir pour aucun l'orthographe usitée de son tems; il en résulte que son même Edit auroit été, pour le Parlement de Paris, scellé *sur double queue*, et, pour celui de Dijon, *à simple queue*; que le même Edit, suivant le texte du Parlement de Dijon, auroit été porté le 7 Janvier, et suivant l'édition de Paris, le 12 du même Mois; que Henri IV auroit prescrit l'exécution de son Edit, non pas comme parloient nos Rois, *dans les Lieux de notre Obeissance*, mais, suivant le style Parlementaire, *dans*

Et ce sera néanmoins sur de pareilles bases que porteront ces Jugemens fameux, qui, dans le Royaume appelé *très-chrétien*, vont immoler l'Innocence et flétrir la Vertu. Mais, dès-lors aussi, nous dûmes regarder ce solemnel outrage fait à la Justice, dans son propre Sanctuaire et par ses premiers Ministres, comme le présage trop assuré qu'elle ne devoit plus séjourner long-tems parmi nous et dans le cœur de la Multitude.

A une époque où le Philosophisme avoit fait sa conquête de la Magistrature, il lui étoit devenu aisé d'en faire son instrument pour la destruction des Jésuites. Les Magistrats devenus philosophes, et, comme les Philosophes, soupirant après une révolution, devoient comme eux sentir tout l'inconvénient de l'existence des Jésuites, et, suivant l'expression franche du Parlement de Rouen, ap-

---

les Lieux de notre Ressort. Outre ces vices de forme, de date et de style, qui trahissent si visiblement les Faussaires, cet Edit prétendu, s'il pouvoit exister quant au fond, mettroit encore en défaut tous les Hommes publics et les Historiens contemporains; il transformeroit le Conseil d'Henri IV en un assemblage d'Ignorans et d'Imbécilles, et ce grand Roi lui même, dont la bienveillance pour les Jésuites ne se démentit jamais, en un composé bizarre de contradictions et d'absurdités. *Voyez le compte rendu des Comptes rendus.*

peler *leur existence un crime d'Etat*, par cela seul qu'elle rendoit une révolution impossible.

Les Jésuites, à titre seul d'Instituteurs publics, pouvoient être regardés comme les premiers appuis de la Puissance ; et l'éducation qu'ils donnoient à la Jeunesse étoit le plus sûr garant de la soumission des peuples à toutes les Autorités légitimes. Cette éducation n'étoit pas un mystère : elle ne différoit pas, quant aux principes, de celle qui avoit fondé la Monarchie. C'étoit l'éducation que Charlemagne avoit pris tant de soin de mettre en vigueur jusque dans son Palais, celle qu'avoit perfectionnée la sagesse de nos Rois, et qui, de nos jours encore, et sous Louis-le-Grand sur-tout, avoit fait admirer, au sein des vraies lumières, les Sujets les plus dociles au joug tutélaire de l'Autorité.

La science pratique des vertus chrétiennes et sociales étoit le but capital de cette éducation, et le grand régulateur de toutes les branches d'instruction dont elle se composoit. Pénétrés qu'étoient les Disciples d'Ignace de la sublimité des fonctions qui les établissoient comme les arbitres de la perpétuité du bonheur dans les Générations futures, c'étoit dans la Religion qu'ils s'empressoient de puiser, pour le communiquer à leurs Elèves, ce feu sacré non-moins propre à éclairer

les esprits qu'à féconder les cœurs. Ces sages Instituteurs regardoient comme employés au plus grand avantage même des talens de l'esprit, les soins qu'ils prodiguoient à la culture des âmes. La philosophie de la Religion étoit la seule qui leur parût capable de hâter la maturité du jugement, soit en réfrénant la fougue des passions naissantes, soit en rectifiant leurs travers. Si les Jésuites étoient asservis à l'usage que déploroit le Rhéteur de Tagaste, de puiser l'instruction littéraire de leurs Elèves dans les Modèles profanes de la Grèce et de Rome, ils avoient aussi toute l'attention de ce grand Maître à placer le correctif à côté des erreurs dont sont imprégnés ces chef-d'œuvres de goût, à réfuter les préjugés de ces Payens, leur fol enthousiasme pour une liberté sans frein, leurs faux principes sur la vertu, la continuelle opposition enfin de leur morale estimée la plus pure, avec celle que consacre l'Evangile.

C'étoit dans cette invariable méthode de parler à leurs Elèves au nom d'une Religion qu'ils leur avoient appris à chérir, qu'ils trouvoient le secret de fixer les esprits et d'ouvrir les cœurs à la confiance. C'est par-là que ces Maîtres industrieux doubloient, pour ainsi dire, les années de l'Enfance, qu'ils familiarisoient la Jeunesse avec la

raison de l'Age mûr, et qu'en même tems qu'ils accéléroient le développement des talens naturels, ils savoient en faire des talens utiles à la Société, en dépouillant le savoir humain de cette malignité de l'orgueil, plus à redouter au sein des Etats que toutes les ténèbres de l'ignorance.

Détruire les Jésuites, c'étoit donc renverser ce précieux edifice de notre éducation nationale ; c'étoit préparer un ébranlement général dans la morale publique ; c'étoit sur-tout priver nos Rois de l'avantage inappréciable de régner par anticipation sur la Génération naissante, affectionnée par la Religion au joug de leur autorité avant même de le porter.

Mais ce n'étoit pas uniquement comme Instituteurs de la Jeunesse, c'étoit sous tous les rapports qui unissent la Religion à la politique pour le gouvernement des mœurs, que les Jésuites formoient une Corporation essentielle dans l'Etat. Sans parler des services qu'ils ne cessoient de rendre aux Sciences et à tous les Arts utiles, leurs sages Ecrits, dans tous les genres, devenoient l'antidote toujours présent des erreurs sans cesse renaissantes. Docteurs éclairés des peuples dans la Foi, ils étoient leurs guides fidèles dans la Morale ; et nul Ordre, nul Institut religieux parmi

nous, qui pût les suppléer pour le talent d'insinuer la vérité dans les âmes, de rendre le vice odieux et les vertus aimables. C'étoit chez eux que les Grands alloient apprendre les vrais moyens de faire chérir et respecter la Grandeur, et les Petits la manière de trouver le bonheur dans les devoirs de la dépendance. Appelés à la Cour de nos Rois pour y remplir un ministère divin, ils savoient en soutenir toute la dignité, professer le respect dû à la Majesté secondaire, sans trahir les droits de la Majesté suprême. Placés, par ordre de la Providence, et non par intrigues, sur ce théâtre si ordinaire de la licence et de la flatterie, leur zèle ne s'arrêtoit point devant le *Non licet* de Jean-Baptiste. Ils parloient apostoliquement aux Rois des grands devoirs des Rois. Ils leur rappeloient les soins religieux et paternels qu'ils doivent à leurs peuples, avec un zèle égal à celui qu'ils apportoient à instruire les peuples des devoirs que la Religion leur prescrit envers les Rois.

Le nom seul de *Jésuites* sembloit destiner ces Religieux à partager les persécutions de l'Homme-Dieu, dont ils se proposoient, par état, de propager la doctrine et d'exprimer les vertus. Le Sectaire rigoriste accusoit leur morale de relâchement, et le Courtisan licencieux la taxoit de sévérité : tant

ils s'appliquoient à saisir le vertueux milieu prescrit par leur divin Modèle. Le Vice ombrageux à la Cour, une jalouse rivalité à la Ville leur reprochoient de l'ambition. Ils en avoient une en effet, et l'avoient héritée des Ignace et des Xavier, celle du salut des Ames : c'étoit du zèle, un zèle pur et actif, qui se portoit à tous les genres de bonnes œuvres, qui atteignoit les extrêmes, qui embrassoit l'Humanité toute entière dans l'immensité de ses besoins. Au sortir de ces Palais fastueux, d'où ils venoient de peser les péchés des Rois et de recueillir les aumônes qui les rachètent, on les voyoit descendre modestement dans la cabane du Pauvre, et devenir, au sein des Familles malheureuses, des Anges consolateurs. Aucun lieu dans l'Empire, aucun Age, aucune profession qui échappât à leur active et industrieuse charité ; et si, toujours à l'imitation de leur grand Modèle, ils embrassoient l'Enfance par des soins plus particuliers, cette prédilection n'étoit pas exclusive. Le Paysan dans les campagnes, le Soldat dans nos Villes de guerre, le Matelot sur nos ports de mer, le Malade, le Pestiféré même dans les hôpitaux, le Criminel au fond des cachots, tous les Membres enfin de la Famille française, depuis le Monarque jusqu'au dernier de ses sujets, devenoient les débiteurs de ces hommes apostoliques.

Dans tous les tems de l'année, un Public, insatiable des leçons qu'ils ne cessoient de lui donner, tantôt faisoit foule pour les entendre autour des chaires chrétiennes, tantôt, assiégeoit les Tribunaux sacrés, où, à toutes les heures du jour, leur infatigable charité les constituoit les pacificateurs des consciences et des Familles. Dans l'intérieur de leurs Maisons, l'Etat trouvoit un millier de précieuses Ecoles de vertu, dont leur zèle faisoit tous les frais, et qui, sous le nom de *Congrégations*, avoient, entr'autres avantages, celui de protéger les mœurs contre le désœuvrement des jours de Fête. C'étoit de ces Assemblées religieuses que l'Impiété désespérée voyoit sortir l'Homme public toujours plus pénétré de ses devoirs, le Riche plus généreusement sensible à la misère du pauvre, l'Époux plus affectionné à son Épouse, le Fils plus soumis à ses parens, l'Artisan plus affermi dans la probité, le Sujet plus dévoué à son Roi.

Telle étoit, aux yeux de la France impartiale, et, telle nous avons connu cette Société de vrais Religieux, le juste effroi du Sectaire et de l'Impie; Société dont le sage Héritier du Trône connoissoit tout le prix, qu'il auroit voulu conserver à la Nation, comme sa plus riche propriété; mais qu'il

qu'il aura la douleur de voir tomber sous la hache philosophique (1).

Déjà les Jésuites étoient proscrits dans la plupart des Cours souveraines de Magistrature, et l'Autorité royale, intimidée par le souvenir du poignard de Damiens, trahie par Choiseul et Pompadour, avoit à peine élevé la voix sur cette grande affaire d'État, et l'avoit fait en vain (2),

(1) Comme on m'a plus d'une fois fait l'honneur de m'aggréger aux Jésuites, je déclare, que jamais je n'ai appartenu à leur Société, et, qu'à l'exception de la vérité, je ne lui dois absolument rien, pas même mon éducation.

(2) Le Parlement de Provence avoit osé répondre par un *Il n'y a pas lieu à délibérer*, à un ordre précis de Louis XV, qui lui enjoignoit le sursis sur l'affaire des Jésuites. Ce fut à cette occasion que *le Président d'Eguilles*, l'Aristide de la Magistrature française, se rendant à Versailles, disoit au Roi : — « Si l'Eglise » est constamment outragée par les Jugemens rendus » contre l'Institut des Jésuites, *le Trône est encore plus* » *directement attaqué* par les deux principaux motifs » qui ont porté leurs ennemis à leur destruction. Le » premier de ces motifs a été visiblement d'ôter l'édu- » cation des Enfans, et sur-tout des Gens de qualité à » une Société *toute royaliste*. — Le second motif, aussi » dangereux que le premier, a été d'étonner tous les » autres Corps du Royaume par la chute effrayante de » celui qui paroissoit le plus inébranlable ; et de leur

lorsque que le Duc de Choiseul crut qu'il étoit tems que le Monarque parût au moins sanctionner l'opération que la perfidie de son Ministre l'avoit mis comme dans l'impuissance d'improuver. Le Conseil d'Etat s'assemble : l'affaire y est rapportée dans le sens du Conspirateur. La scandaleuse animosité des Parlemens, les fureurs du Parti janséniste et du Philosophisme fondent le prétexte de présager à Louis XV les plus grands troubles dans son Royaume, s'il entreprend de se roidir contre de si puissans obstacles. Ces considérations entraînent d'abord des suffrages déjà vendus; et le courage des mieux Intentionnés ne s'élève pas au-dessus d'un stérile hommage rendu à l'Innocence qui succombe. Tout plie, tout se traît devant l'axiôme judaïque : « Qu'il n'est point » de sacrifice injuste quand c'est l'Etat qui le » commande. »

Le Dauphin, quand son tour d'opiner fut venu, vit bien qu'inutilement il voteroit pour la cause de la Justice, mais pourtant ne voulut pas la priver de son suffrage; il l'émit en ces termes : » L'af-

» faire sentir, par-là, que la haine des Parlemens est » plus à craindre que la protection du Roi n'est à re- » chercher. » Ce courageux ami du Trône et de la Justice mérita de partager la persécution des Jésuites, et leur proscription.

» faire que nous traitons est *bien avancée...!*
» j'en conviens ; mais nous voyons aussi dans quel
» sens et par quelles étranges manœuvres. Elle est
» bien avancée ! et ce doit être là le grand sujet
» de notre étonnement, que, dans une affaire
» d'Etat, la Magistrature se soit arrogé l'initiative
» sur le Chef Suprême de l'Etat, et qu'elle ait
» porté l'oubli de ses devoirs jusqu'à procéder,
» au mépris même des ordres du Roi. Ce bien de
» la paix, cette tranquillité publique dont on nous
» parle, et que je crois désirer autant que per-
» sonne, ils sont dans le respect pour la justice,
» et ne sont que là. Non, ce ne sera pas dans ce
» Conseil, je l'espère, que la passion des Op-
» presseurs deviendra le crime des Opprimés. Je
» déclare en conséquence, que, ni *en honneur*
» *ni en conscience*, je ne puis opiner pour l'ex-
» tinction de cette Société d'hommes précieux,
» aussi utile au maintien de la Religion parmi
» nous, que *nécessaire* à l'éducation de la Jeu-
» nesse. (1) »

C'eût été le cas, si jamais il en fut, de peser les suffrages : Louis XV les compta. C'étoit son habitude ; et ce Monarque se croyoit innocent

(1) Extrait des Notices sur le Dauphin, remises à l'Abbé Soldini, par la Dauphine.

d'une injustice consommée dans son Conseil à la pluralité des voix : préjugé funeste dans lequel on l'avoit nourri dès l'enfance. Mais ce système d'aristocratie ministérielle, dont peut s'accommoder la paresse d'un Prince, il ne sauroit, au Tribunal suprême, le soustraire à la responsabilité personnelle sur des prévarications qu'il étoit de son devoir d'empêcher. Que les Rois s'instruisent et qu'ils consultent, puisqu'ils sont hommes; mais qu'ils décident aussi, puisqu'ils sont Rois. Juger, dans les affaires d'Etat, n'est pas seulement le droit de la Royauté, c'en est le devoir incommunicable. Ambitieux de régner sous le nom de leurs Maîtres, des Ministres ne cessent de leur crier : » Déchargez-vous sur nous des embarras de » la Royauté : soyez timides et réservés quand vous » siégez dans vos Conseils. » Et moi, je leur dirois : » Etes-vous de bonne foi, et savez-vous étudier » vos devoirs? aimez-vous la justice, et avez-vous » à cœur de régner par elle seule ? soyez confians » et décisifs, et craignez bien moins de gouverner » que d'être gouvernés. » C'est que les Rois, en permanence dans leurs Conseils, y acquièrent une expérience que n'ont point des Administrateurs éphémères ; c'est que les grands intérêts des peuples se décident beaucoup plus sûrement par la droiture du cœur que par la finesse ou le bril-

lant de l'esprit ; c'est que les yeux d'un Père sont plus clairvoyans sur les vrais besoins de ses enfans que toutes les lumières d'un peuple d'Etrangers ; c'est que c'est à eux-mêmes, et non point à leurs Ministres, que la Sagesse éternelle, s'ils savent s'unir à elle, s'est engagée d'accorder toute l'assistance dont ils ont besoin pour être de fidèles dispensateurs de ses bienfaits sur les hommes.

Mais il suffiroit, ce nous semble, pour que les Rois fussent à jamais désabusés de l'illusion de compter toujours des suffrages, et de placer toute leur justice dans la conscience de leurs Ministres, il leur suffiroit de faire attention que, dans cette grande affaire des Jésuites, l'avis d'un seul, s'il eût été suivi contre l'avis de tous dans le Conseil de Louis XV, eût pu détourner la crise effroyable qui vient de renverser un trône et d'ébranler tous les autres : il leur suffiroit de songer que ce jeune, mais sage et religieux Dauphin, environné de Vieillards qui dédaignoient son avis, eût été fondé néanmoins à les apostropher alors, et à leur tenir ce langage d'une bien étonnante véridicité :

« Vous accédez au vœu que vous transmet le » Philosophisme par l'organe des Magistrats : vous » consommez la destruction des Jésuites, ministres » imprévoyans, si vous n'étiez pas quelque chose

» de pis encore ! Et vous n'êtes pas effrayés de lais-
» ser tout-à-coup sans Instituteurs toute la Jeunesse
» d'un vaste Empire ? Vous immolez sur l'autel de
» l'impiété une Société, qui, par l'influence de ses
» fonctions, son zèle et ses lumières, soutient,
» mieux qu'aucun autre Corps, l'empire ébranlé de
» la Religion et des mœurs : et vous affectez de ne
» pas voir, vous, l'œil et le Conseil de l'Autorité,
» que vous brisez en sa main le ressort seul efficace
» pour contenir et gouverner la Multitude. Que
» dis-je ? et vous vous félicitez encore ; et vous nous
» annoncez la renaissance de l'Age d'or, avec la
» chute des préjugés antiques. Hé bien, triomphez
» donc aujourd'hui, Sophistes délirans, applau-
» dissez-vous de vos succès dans ce Conseil : mais
» je vous ajourne, moi, au Tribunal inévitable
» d'une Providence attentive à convertir les injusti-
» ces des Nations en instrument de ses vengeances.
» Vous n'y croyez pas davantage à ce Régulateur
» infaillible des événemens humains ? et moi, dé-
» jà, je suis son action, et, dans un avenir qui
» n'est pas éloigné, je vois sa main qui dirige,
» pour le châtiment mémorable d'un Gouver-
» nement aveuglé, l'éducation vicieuse qu'il va
» substituer à l'éducation de la Vertu. Non, les
» Enfans de l'Etat, vos Enfans ne seront plus dé-
» sormais les Elèves de la Religion : le Philoso-

» phisme les attend, qui deviendra leur doc-
» teur. Mais attendez, vous-mêmes, qu'ils aient
» appris à son école que les vertus comme les
» vices ne sont que préjugés, que toute la science
» des mœurs n'est que celle des plaisirs, que la
» conscience et ses remords, l'Enfer et ses sup-
» plices ne sont que des fantômes, vains épou-
» vantails d'une éducation superstitieuse ; atten-
» dez que vos enfans aient appris à douter s'ils
» ont une âme ; si, supposé qu'ils en aient une,
» elle ne meurt pas avec le corps ; ou, du moins,
» si le Dieu qui règne au Ciel n'est pas trop éle-
» vé pour abaisser ses regards jusqu'au foible
» Mortel qui rampe sur la Terre : attendez que
» le Philosophisme, après avoir affranchi la Jeu-
» nesse de toute reconnoissance envers les Au-
» teurs de ses jours, lui ait encore révélé ses
» grands secrets sur l'autorité des Puissances en
» possession de gouvernerner le Monde ; atten-
» dez, dis-je, que, formée par ces principes nou-
» veaux à une morale nouvelle, la Génération
» naissante constitue la portion active et diri-
» geante de la Nation française : vous attendrez
» vingt-cinq ans. Mais, à cette époque, souvenez-
» vous en, à cette époque précise, je vous somme-
» rai de me dire ce que sera devenu cet antique
» et majestueux édifice d'une Monarchie qui

» doit sa splendeur et sa plus grande force au zèle » constant de nos Rois pour l'éducation chré- » tienne de la Jeunesse.

» Ici, je vous entends, Esprits vains et présomp- » tueux, insulter à mes alarmes, traiter de chi- » mériques des présages trop certains, plaisanter » le Dauphin sur ce qu'il vous plaît d'appeler » ses affections jésuitiques (1). Mais, que seroit-ce « donc, si, précisant les événemens, j'allois vous » dire que la prévarication que vous commettez » en ce jour sera comme prise sur le fait à l'époque » assignée ; que l'effet alors accusera visiblement » la cause, l'accusera nominativement et la ren- » dra victime ? Hé bien, c'est à vous que je » l'annonce, Sophistes destructeurs qui prévalez » dans ce Conseil : oui, ces mêmes Maisons, » dont il vous plaît de bannir aujourd'hui la Re- » ligion institutrice ; ces Maisons jusqu'à ce jour si » fécondes en Sujets l'ornement et le soutien de » la patrie, vous les verrez vomir une engeance » de Vipères acharnées à dévorer leur Mère. » Ces paisibles Sanctuaires de l'instruction et des » mœurs, que vous vous proposez de changer

(1) Les Sophistes de la Cour et les Sophistes de la Ville appeloient le Dauphin *le Prince Jésuite* ; ne songeant guères que, par cette dénomination même, ils le plaçoient dans la Postérité au-dessus de tous les Hommes-d'Etat de son tems.

» en arènes de Gladiateurs, vous en verrez sortir
» une Génération licencieuse et sans frein, une
» Jeunesse indomptée, qui ne respirera que dé-
» sordre et que combats; que l'on verra, tantôt
» courir aux armes sans être commandée, tantôt
» pousser le Gouvernement dans une guerre im-
» morale; puis aller s'escrimer sur un sol étranger,
» et revenir enfin tout embrâser dans sa patrie
» de ses fureurs anarchiques.

» N'est-ce pas vous en présager assez, et vou-
» driez-vous du plus précis encore? Hé bien,
» *Choiseul*, écrivez donc sur vos tablettes : entre
» ces Ecoles dénaturées, qui vont couver les
» malheurs que j'annonce, il en est une que
» vous connoissez, que toute la France connoît;
» une plus célèbre que les autres, pépinière de
» Grands-Hommes, depuis long-tems fameuse
» par le nom et la faveur de Louis-le-Grand.
» C'est uniquement à celle-là que je veux m'ar-
» rêter; c'est celle-là seule que je veux proposer
» en exemple. Et vous, refusez, si vous l'osez,
» de reconnoître votre ouvrage et le fruit ven-
» geur de votre opération, au monstrueux con-
» tingent que cette seule Maison d'éducation
» fournira dans la catastrophe annoncée. Oui,
» souvenez-vous-en bien, c'est de la Maison
» appelée *Louis-le-Grand*, dont vous faites au-

» jourd'hui sortir les Jésuites, que sortiront aussi,
» dans vingt-cinq ans, des Furies armées de
» torches pour incendier leur patrie, des éner-
» gumènes qui sonneront le tocsin contre les Rois
» et leurs Ministres : leur Guide s'appellera
» Desmoulins (1). C'est de cette Maison que
» sortiront, à la même époque, d'autres Hérauts
» périodiques de sédition et d'anarchie : le plus
» odieux se nommera Fréron (2). C'est de la
» Maison de *Louis-le-Grand* que sortiront des
» Soldats provocateurs de la chute du Trône :
» le plus ingrat se nommera Chérin (3). C'est

(1) Camille Desmoulins, auteur de plusieurs Libelles atrocement sanguinaires, contribua très-efficacement au soulèvement des Provinces, par son premier *La France libre.* Trompé par le nom et la Famille, nous avions attribué à un Jeune de Langues, sorti du collège de *Louis-le-Grand*, cette Tragédie de Charles IX, si long-tems applaudie au Théâtre par les Jacobins; on nous assure que cette Rapsodie mensongère a pour auteur un de ses frères, dont les sentimens lui sont absolument étrangers.

(2) Parmi un nombre de Journalistes révolutionnaires, qui sortirent du Collège de *Louis-le-Grand*, aucun n'étoit chargé, envers la Famille royale, d'une dette de reconnoissance aussi sacrée que Stanislas Fréron, filleul du Roi Stanislas.

(3) Le Général Chérin devoit à la faveur de la Cour la fortune dont il étoit héritier.

» de cette Maison que sortira un Prêtre apostat,
» dont la main sacrilège violera le porte-feuille
» secret de son Roi, pour y surprendre des ac-
» cusations régicides, et en forger des crimes de
» mort, on l'appellera Audrein (1). C'est de cette
» Maison que sortira, sous la forme humaine,
» un Monstre d'une férocité inconnue à l'Anti-
» quité barbare; qui, après avoir, plus qu'aucun
» autre, déterminé le meurtre de son Roi, re-
» gnera lui-même sur vous et sur les vôtres par les
» poignards et les assasinats, boira le sang d'un
» million d'hommes, celui nommément de la
» Magistrature, condamnée en masse et sans être
» entendue, comme elle condamna elle-même

(1) Audrein avoit habité le Collège de *Louis-le-Grand* en qualité de Préfet. Il n'étoit que mauvaise tête; l'ambition le rendit mauvais cœur. Il fut chargé, après le pillage du Château des Tuileries, d'inventorier les papiers du Roi, et il vota sa mort. Ses amis le récompensèrent, en le poussant à l'Evéché de Quimper. On connoît la déplorable fin de ce malheureux homme, demandant, et n'obtenant pas de ses Assassins, une seule minute pour détester des crimes que sa conscience ne lui avoit jamais pardonnés. D'autres encore de nos Evêques constitutionnels, tels que Porion d'Arras, Dumouchel de Nîmes, Desbois d'Amiens, etc. sont aussi sortis du Collège de *Louis-le-Grand* depuis la destruction des Jésuites.

» les Jésuites : le nom du monstre, son exécrable
» nom sera *Robespierre* (1). C'est aussi de la Mai-
» son de *Louis-le-Grand* que sortira un second
» *Robespierre*, le digne émule et le frère du pre-
» mier, de férocité comme lui à faire oublier les
» forfaits des Nérons. C'est de cette Maison en-
» core que sortiront deux bas valets de ces hom-
» mes-tigres, et les dignes adjudans de leur scé-
» lératesse : le nom de l'un sera Sijas, celui de
» l'autre Pilot (2). Enfin, c'est de cette Maison,
» épouvantable foyer des célestes vengeances,
» que vous verrez sortir encore, pour cette époque
» désastreuse, deux serviles Ministres d'un peu-
» ple en révolte contre son Roi, dont l'un livrera
» son Maître à des sujets factieux, on l'appel-

(1) Sans la destruction des Jésuites, la France n'eût pas vu les deux monstres appelés *Robespierre;* et la plupart des Sujets dont il est ici question, pauvres Boursiers comme eux, du Collège de *Louis-le-Grand*, n'eussent jamais fait d'études, au moins dans la Capitale, si ces Religieux y eussent conservé leur existence et leur Collège.

(2) *Sijas* avoit obtenu, de son Camarade de Collège Robespierre, l'emploi de confiance de surveiller les massacres de la *Guillotine* à Paris; et *Pilot*, exerçant la même Commission à Lyon, écrivoit à Robespierre : que *le plaisir de voir égorger les Lyonnais par centaines lui rétablissoit la santé.*

» lera du Tertre ; et l'autre le livrera à des sujets » bourreaux, il s'appelera le Brun (1).

Que ce rapprochement de circonstances et de faits, d'une si marquante singularité, soit reputé naturel, ou qu'on s'obstine à l'appeler *du hasard*, nous ne cesserons, nous, d'y admirer de la Providence ; et ce fil précieux, dont nous nous sommes saisis, nous ne le quitterons pas que nous n'ayons amené nos Lecteurs à conclure avec nous que le Prince dont il est donné à l'Impiété de préparer le règne, ne doit être personnellement ni le jouet de l'aveugle fortune, ni le Héros d'un destin malheureux, mais le véritable Elu d'une Providence attentive, et l'Instrument affectionné de ses profonds desseins dans la catastrophe par laquelle

(1) Révolutionnaire exalté, mais nullement scélérat, le Ministre Duport du Tertre, pour porter Louis XVI à se lier par la Constitution qui l'approchoit de l'échafaud, se jettoit à ses genoux, et l'assuroit, que son seul refus d'acceptation feroit arrêt de mort contre les Prisonniers arrêtés pour avoir servi sa cause. Le Ministre Lebrun (*Tondu* étoit son nom, *Lebrun* celui de sa mère), au sortir du Collège de *Louis-le Grand*, avoit éprouvé les bontés spéciales de Louis XVI. Il apposa le sceau national à la sentence de mort de ce Roi bienfaiteur ; il la lui signifia dans sa prison, en tremblant à la vérité ; et il rendit compte de son exécution à l'Assemblée Conventionnelle.

elle a résolu d'épurer les vertus d'un Roi, de châtier un grand Peuple, et par lui l'Univers.

Continuons de retracer ce dont nous fûmes témoins. A peine cette conjuration du Philosophisme et de la Franc-Maçonnerie contre les Jésuites est-elle devenue, par la foiblesse de l'Autorité, le crime du Gouvernement, qu'elle en devient encore le fléau, par un débordement d'impiété plus universel et dans le Royaume et au-delà. Soit, en effet, que nous consultions les Actes du Clergé et les Mandemens des Evêques, les Discours des Orateurs près des Cours de Magistrature, ou même les correspondances secrettes des Sophistes (1), tous les monumens du

(1) C'est au moment de la destruction des Jésuites, et à cette occasion même, que d'Alembert écrivoit à Voltaire : « Je vois tout, en ce moment, couleur de rose. Je » vois d'ici les Jansénistes mourant de leur belle mort, » après avoir fait mourir les Jésuites de mort violente ; » la tolérance s'établir, *les Protestans rappelés*, » *les Prêtres mariés*, la Confession abolie, et *le Fanatisme* écrasé. » *Let. du 4 Mai* 1762. C'est à l'époque de la destruction des Jésuites, et pour les suppléer, que Voltaire donne mission à d'Alembert pour *éclairer la Jeunesse* du Royaume, et à Damilaville pour *détruire l'Infâme* chez les honnêtes Gens. *Let. à d'Al.* 15 *Sept.* 1762 ; *à Damil.* 25 *Déc.* 1762. Il n'y a qu'un an que les Jésuites ont disparu de France, que déjà

tems nous ramèneront à cette incontestable vérité. Mais ce sera sur-tout, comme l'a prévu le Dau-

---

Voltaire voit l'Europe « se remplir d'hommes raison-» nables, et ouvrir les yeux à la lumière. » Il se plaint à Helvétius de ce que « les *Adorateurs de la Raison* » ne connoissent pas assez leurs forces. » Il indique à ce Sophiste le moyen infaillible de pervertir la Nation, en travaillant les Cœurs flexibles en sens inverse de ce que faisoient les Jésuites : « On oppose, dit-il, » au *Pédagogue chrétien* et au *Pensez-y-bien*, de » petits Livres philosophiques, qu'on a soin de répan-» dre par-tout *adroitement*. Ces petits Livres se succè-» dent rapidement les uns aux autres. On ne les vend » point, *on les donne à des Personnes affidées*, qui les » distribuent *à des jeunes Gens* et à des femmes. *Let. à* » *Helv. Mars* 1763, 26 *Août* 1763. » Ce que présageoit d'Alembert, au moment de la destruction des Jésuites, Voltaire, le voyant se réaliser trois ans après, écrivoit à Damilaville : « La victoire se déclare pour nous de tous » côtés. Je vous assure que, dans peu, il n'y aura plus » que la Canaille sous les étendards de nos Ennemis. » *Let. à Damil.* 1765. En effet, à mesure que les Jésuites s'éloignent, leur doctrine se remplace en tous lieux par celle des Sophistes ; et leur Chef voit, tantôt *la Jeunesse* française qui *apprend à lire dans le Vicaire-Savoyard*, tantôt *toute la Jeunesse* allemande, qui n'a plus que les Productions philosophiques pour *Catéchisme universel, depuis Bade jusqu'à Moskow*. Let. au Cte. d'Argental. 26 Sept. 1766. D'autres fois il écrit : « *Qu'une Révolution* » *s'annonce de tous côtés* : — que *la Philosophie se*

phin, par la subversion de l'éducation de la Jeunesse, que le Gouvernement paiera plus sensiblement la peine de sa criante injustice envers les anciens Instituteurs.

Dans l'ivresse de son triomphe, et des applaudissemens dont le flattent à l'envi toutes les Sectes, le Duc de Choiseul, satisfait d'avoir détruit, se met peu en peine de réédifier. Il lui suffit de

---

» *fortifie* dans l'Allemagne septentrionale : qu'elle perce » jusque dans la superstitieuse Bohême et en Autriche : » — que *la même révolution* se fait en Pologne, *en* » *Italie et en Espagne.* » *Let. des* 15 *Avr.* 1765, 4 *Sept.* 1767, 20 *Déc.* 1769. Frédéric, écrivant à Voltaire, le 14 Avril 1767, croyoit voir dans la destruction des Jésuites, qu'il appelle les *Gardes-du Corps* du Pape, celle même du Catholicisme, et disoit : « Il faut un miracle » pour sauver l'Eglise : *vous aurez la consolation* de » faire son épitaphe. » Cette *Canaille* même, que Voltaire sembloit abandonner à la Religion de ces Pères, dès qu'il n'y aura plus de Jésuites qui l'y attachent, Voltaire aura aussi *la consolation* de la voir philosophiser comme ceux qu'il appelle *les Honnêtes-Gens.* « Le » Peuple est *bien sot*, dit-il ; et cependant la philosophie » pénètre jusqu'à lui : il y a des Philosophes jusque » dans les boutiques de Paris. » *Let. au Mis. de Villevieille*, 20 *Déc.* 1768. Enfin, il voit la Philosophie faire *des recrues de jeunes Gens* parmi la Magistrature, et *le Troupeau des Sages croître à la sourdine.* Let. à d'Alembert, 1769, et du 18 Juil. 1770.

savoir

savoir que tout deviendra nouveau dans l'enseignement nouveau, dès qu'il en abandonne le soin aux ennemis des Jésuites. Les Parlemens, chargés du remplacement de ces Religieux, commencèrent par organiser à leur manière tous nos Etablissemens d'éducation publique; et la Constitution des Collèges, de monarchique qu'elle étoit sous les anciens Maîtres, suivant le goût des réformateurs, prit la forme républicaine, sous un Directoire qu'on dénomma *Bureau*.

L'on n'aura plus desormais à craindre ni cette obéissance aveugle des Inferieurs, ni ce prétendu despotisme des Supérieurs, tant reprochés aux Jésuites. Dans chaque Collège, le Corps, ou, pour parler plus juste, le rassemblement des nouveaux Maîtres, sans règles certaines de subordination intérieure, et dans la dépendance illusoire de toute une Compagnie, ne dépendra de personne. Aussi, des scènes d'éclat et de bruyans scandales avertiront-ils bientôt le Gouvernement, qu'en sanctionnant cette nouvelle forme, il n'a fait qu'organiser le désordre parmi les Successeurs des Jésuites. Les plaintes et les réclamations, dont on le fatiguera de toutes parts, le rendront facile sur les changemens locaux qui lui seront proposés. Mais, vains expédiens encore, qui ne paroîtront soustraire la Jeunesse à un écueil que pour

lui en creuser un autre. Tout ce qui ne sera pas vicieux autour d'elle, sera superficiel et sans ensemble. Si elle n'est pas abandonnée à des Jeunes-Gens, sans méthode pour l'enseignement comme sans frein pour la conduite; si elle n'a pas pour Instituteurs des Auxiliaires gagés de Congrégations stériles en sujets et suspectées de Jansénisme, elle n'échappera pas du moins à l'Inexpérience que nul mérite ne supplée (1).

(1) Jamais une Troupe d'Enfans, non plus qu'une Troupe de Soldats, ne sera efficacement contenue et dirigée que par le frein d'une autorité une et indéclinable. Le seul moyen aussi de se ménager une garantie dans toute espèce d'entreprise morale, c'est de n'en faire peser la responsabilité que sur une seule tête. D'où vient que, pendant un espace de deux siècles, tous les Gouvernemens de l'Europe catholique, ignorant ces cruels embarras qui les fatiguent depuis 30 ans, n'eurent qu'à s'applaudir de la tenue de l'éducation publique, et à jouir de ses résultats ? C'est, sans contredit, parce que, d'après le merveilleux Régime de la Société, dévouée par état et par principes religieux à cette grande œuvre, tous ses Membres ne formoient qu'un seul Corps, animé d'un même esprit, et dirigé vers le même but par un seul Chef : c'est aussi, parce que chaque Division partielle de cette Association unique, offroit, dans sa proportion spéciale, le même ensemble organique, où tout étoit ordonné, tout se tenoit, tout venoit s'attacher naturellement à son anneau de dépendance dans la chaîne hiérarchique.

Dans cette crise violente de l'éducation publique, comme on voit dans les épidémies, la Troupe empressée des Empyriques multipliera ses offres de services, que la crédulité des Parens et le vain espoir d'un mieux accueilleront sans examen. Les plans d'instruction les plus bizarres, conçus par le Philosophisme ou suggérés par la cupidité, prendront la place de ces règles pleines de sagesse, mûries par l'expérience, et justifiées par le succès. L'impertinence et la sottise, s'exerçant impunément sur une matière si grave, proposeront une foule de systêmes, qui se disputeront les uns d'absurdité, les autres d'impiété, mais qui tous n'en recruteront pas moins leurs dupes. C'est sur ces bases que, de toutes parts, nous voyons le Charlatanisme organiser ses Gymnases et ses Académies; et, de toutes parts, la Jeunesse y accourt acheter au prix de l'or le don de science universelle. On promet au jeune homme qui en sortira, qu'il saura chanter, danser, manier un cheval, passer un ruisseau à la nage, et encore herboriser. On lui annonce même qu'avec des dispositions de sa part, on pourra lui apprendre à raisonner sur les débats républicains de la Grèce et de Rome, à parcourir l'Univers sur une carte, à parler de nombres et de surfaces, à réciter la nomenclature des arts

et métiers, et, par-dessus tout, à se présenter avec confiance dans un rôle de comédie. Mais, du reste, la science seule nécessaire n'entrera pour rien dans cette universalité de savoir ; et le jeune Encyclopédiste ignorera jusqu'à la géographie de son cœur, et la route unique qu'il lui importe de tenir pour trouver le vrai bonheur de la vie, et ne pas manquer la sublime destinée que lui assigne la Religion (1).

(1) Que les Gouvernemens y réfléchissent, car nous parlons ici d'expérience : il n'est point de compensations humaines en proportion avec le laborieux emploi de l'éducation de la Jeunesse, et l'on peut assurer que son succès se calculera toujours en raison inverse de la cupidité des Maîtres. Ce ne sont point des vues mercenaires, il n'y a que les motifs urgens et désintéressés d'une Religion de charité qui puissent assujétir les vrais Talens à des détails non-moins obscurs que minutieux, et néanmoins indispensables à qui a besoin de s'insinuer par la confiance, pour ouvrir les esprits à la lumière et les cœurs à la vertu. Aurions-nous oublié que le plus modique nécessaire suffisoit aux Jésuites instituteurs? Dans un collège où nous les remplaçâmes, nous absorbions, au nombre de huit Séculiers, un revenu qui faisoit exister trente de ces Religieux, dont une partie se livroient, dans la Ville, aux plus utiles travaux du ministère apostolique, tandis que les autres alloient sur les traces de François Régis, évangéliser les Pauvres dans les montagnes glacées des Cévènes.

Les plus renommées de ces nouvelles Ecoles s'appelleront *militaires*, le seront en effet, et ne seront que cela. L'Elève de dix ans, le mousquet sur l'épaule, montera la garde à son tour sous les fenêtres de sa Maîtresse de pension. Il a été éveillé au son du tambour, et le même instrument lui donnera le signal pour tous les exercices de la journée. Ce genre d'éducation, fait pour exalter encore le penchant de l'Enfance à la dissipation, ne déplaît pas à de frivoles parens. Le Roturier trouve qu'elle donne à son fils un vernis de noblesse qui flatte sa vanité. Les Ecoles militaires prennent de jour en jour faveur, et se multiplient dans les Provinces comme dans la Capitale. Tout cède à cette nouvelle manie, qui dénature tout dans l'enseignement. Grand nombre de Collèges, devenus les émules de ces bruyans Lycées, ressemblent moins à des maisons paisibles d'instruction, qu'à des citadelles et des Places de guerre.

Au lieu de cette pudeur naturelle, de cet air de candeur et d'ingénuité qui sied si bien au jeune Age, on aime à lui voir affecter la rudesse des manières et le ton libre des Guerriers. C'est une des grandes jouissances de la Bourgeoisie parisienne, de se rendre le Dimanche dans la Pension de son fils, pour le contempler en uniforme,

exécutant avec ses jeunes Camarades des évolutions militaires et des combats simulés.

Le Philosophisme, à cette époque, aura tellement confondu et bouleversé toutes les idées raisonnables en matière d'éducation publique, que les contrastes et les singularités les plus révoltantes n'y seront pas même apperçus. Ainsi, quoique rien ne soit plus rare que de rencontrer un père qui réunisse le talent à la patience d'élever ses propres enfans; quoiqu'il soit incontestable que la paternité absorbe, au moins en partie, les affections étrangères, et que, distrait encore par les embarras domestiques, un père de famille ne peut donner que des soins partagés à l'éducation publique, le Philosophisme prétendra qu'il faut être père soi-même pour bien élever les enfans d'autrui; et ce paradoxe, par cela seul qu'il est anti-sacerdotal, aura ses partisans. Ce n'est pas tout : et, tandis que, d'un côté, nous verrons tels Chefs de Collèges qui confondent la famille de leurs enfans des deux sexes avec la famille de leurs Pensionnaires, de l'autre, la complaisante et versatile Raison du dix-huitième siècle, franchissant les extrêmes avec la rapidité de l'éclair, ne voudra voir ni inconvéniens ni inconvenance à ce que des Cénobites, voués par profession à la prière publique et aux contemplations soli-

taires, délaissent des engagemens sacrés, pour surveiller une éducation guerrière et présider en froc les exercices du champ de Mars.

L'on ne peut guère douter que cette impulsion militaire, donnée si généralement à l'éducation nationale aussi-tôt après l'extinction des Jésuites, n'ait été combinée dans le plan de subversion médité par le Philosophisme, quand on songe combien il étoit naturel qu'elle en accélérât le développement. Comme rien, en effet, n'est d'une influence plus décisive sur le tempérament du Corps social que les premières habitudes des Individus dont il doit successivement se composer, il n'étoit pas difficile de prévoir, et nous ne nous ferons pas un mérite d'avoir prévu quelque chose du funeste résultat de cette effervescence guerrière, que nous dénonçâmes même au Gouvernement (1). Effrayés de l'état de désœuvrement où languissoit, depuis quinze ans, toute une Génération vagabonde, exclusivement formée pour les armes, et inhabile aux diverses fonctions de la Société qui demandent un esprit exercé par la réflexion et orné de connoissances, nous augurions que *cette Jeunesse mal élevée*, *fardeau in-*

(1) Dans un petit Ouvrage intitulé : *De l'Education publique, etc.* Paris, 1785. Pag. 110 et 111.

commode pour l'Etat, y troubleroit l'ordre public, et *pourroit* même *devenir le fléau général de l'Europe* (1); n'imaginant pourtant pas, nous l'avouerons, que nous fussions destinés à faire nous-mêmes, si peu d'années après, le rapprochement de la catastrophe avec le pressentiment, et à voir de nos propres yeux les turbulens Elèves de toutes ces Ecoles martiales, accoutumés à enrégimenter leurs Camarades dans leurs Pensions académiques, organiser militairement la masse entière d'un peuple armé pour la révolte.

A cette époque où, par la subversion de l'éducation publique, le Philosophisme fut parvenu à miner par ses fondemens l'édifice de la Monar-

(1) Nous observions encore, « que le désespoir de » tout homme de bien, sentant le prix de l'éducation, » étoit de se voir père d'enfans en âge de la recevoir. » Mais pourtant les scandales d'alors, en ce genre, n'étoient point à comparer encore aux scandales qui suivirent. L'on ne voyoit point alors le Vice hideux et sans masque, instituteur de la Jeunesse : la Mère n'eût pas conduit sa Fille à l'école de la Femme diffamée et de la Religieuse adultère ; et, parmi nos Entrepreneurs de Pensions les plus charlatans, l'on ne nommoit point le Prêtre apostat et notoirement concubinaire, moins encore le Moine débauché, ravisseur de l'Epouse de son ami. Infortunée Jeunesse.... ! Quels Gardiens de ton innocence, et quels Garants sur-tout de tes futures vertus !

chie avec celui de la Religion, la France vertueuse, ne se promettant plus rien du règne actuel, fixoit ses regards et toute son espérance sur l'Héritier de la Couronne, se flattant qu'assis au premier jour sur le trône de ses Pères, le Prince le mieux instruit qui eût jamais été, de la dette sacrée des Rois, sauroit l'acquitter toute entière et remédier à des maux qui pesoient sur son cœur et faisoient le tourment de sa vie. On ne l'espéroit pas seulement; et, à la vue d'une santé florissante, que cautionnoit encore une habitude de sagesse; on le disoit tout haut, l'Indiscrétion même se permettoit de l'imprimer : *Le Dauphin règnera un jour....!* C'étoit une menace, et l'Impiété l'entendit (1). Ses horribles desseins sur une Tête si précieuse étoient plus que pressentis, sans doute, par l'Anonyme qui écrivoit en 1764 : « Qui peut

(1) La Secte impie n'ignoroit pas combien l'Héritier du Trône étoit clairvoyant sur ses menées criminelles. « Savez-vous, écrivoit Voltaire, quel est le mauvais » Citoyen qui veut faire croire à M. le Dauphin que le » Royaume est plein d'ennemis de la Religion? » Le Dauphin connoissoit, en effet, la conjuration de ces atroces Hypocrites contre la Religion et le Trône, avant que le même Voltaire n'eût recommandé à d'Alembert de lui en *garder le secret avec les Prêtres et avec les Rois.* Let. de Volt. à d'Al. 12 Déc. 1757.

» assurer que le successeur du Roi sera son fils, » ce Prince dont la piété, unie aux qualités les » plus distinguées, nous fait concevoir de si hautes » espérances? Mais, en supposant, comme chose » certaine, que M. le Dauphin *soit conservé* » pour le bonheur de la France, et que, dans » vingt ou trente ans, il monte sur le trône, croit- » on qu'il lui soit bien facile de ramener alors les » choses dans leur premier état, quand la Nation » se trouvera presque toute pervertie? » Funeste présage, qui, dans son alternative, doit également faire sentence, et sur le Dauphin qui ne règnera pas, et sur le règne encore de son Fils, qui ne parviendra au trône que *quand la Nation se trouvera presque toute pervertie.*

C'en est donc fait maintenant, et rien désormais qui puisse empêcher que ce grand mystère de vengeance, déjà signalé par tant d'indices, ne se développe tout entier. Non, il ne règnera pas, il ne doit pas régner celui qui eût pu conjurer l'orage de dessus cette France, théâtre de trop d'outrages faits à l'éternelle Justice. Nous le verrons mourir ce Dauphin; il se verra mourir lui-même, et ses derniers momens rempliront tous les Esprits de la double idée de ce que le crime a de plus atroce et la vertu de plus touchant. Sa mort sera réputée le complément de l'assassinat

commis sur les Jésuites, et un nouveau forfait de ce Philosophisme si intéressé à ne pas laisser passer le Sceptre dans la Main qui l'en eût écrasé (1). Un cri général de désespoir poursuivra ses meurtriers, les appelant par leur nom, et leur redemandant le Sauveur de la France. D'un autre côté, ce Sage quittant la Terre paroîtra plus grand encore qu'on ne l'estimoit pendant sa vie, plus grand, au lit de la mort; que jamais Roi sur son Trône. Elle portera, cette mort, le sceau visible de la Divinité; elle offrira, dans un ensemble de circonstances admirables, un de ces spectacles à faire époque dans les fastes religieux, spectacle qui tiendra du prodige, et dans lequel un œil exercé aux opérations de la Providence découvriroit sans doute le Père ménageant dès-lors à son Fils, par un sacrifice de héros, la faveur future d'un sacrifice plus héroïque encore que le

(1) Ce fut ouvertement, et sans nulle pudeur, qu'au milieu de la consternation générale des Gens de bien, le Philosophisme triompha de la mort du Dauphin, réputée son crime, et le second Chef de ce qu'il appeloit *la triple Nécessité*. Le Lord Walpole, alors à Paris, écrivoit au Feld-Maréchal Conway : « Le Dauphin n'a plus » infailliblement que peu de jours à vivre. La perspec» tive de sa mort remplit les Philosophes de la plus » grande joie, parce qu'ils redoutoient ses efforts pour » le rétablissement des Jésuites. » *Let. du* 28 *Oct.* 1765.

sien, dédommagement du malheur d'avoir à régner en sa place.

Ce vide effrayant, causé dans l'Empire par la mort prématurée du Dauphin, son fils aîné le Duc de Bourgogne l'eût un jour rempli peut-être. Jeune Prince de la plus haute espérance ; génie précoce, et comme l'expression abrégée des qualités de son père ; caractère ferme et décidé, cœur sensible et plein d'une noble aménité, mais sur-tout singulièrement prononcé pour la vertu ; il étoit appelé par son droit de naissance à devenir Louis XVI : un accident fortuit, disons encore le décret d'une Providence qui poursuivoit ses vues, lui substitua un Prince né pour le bonheur de tout autre Siècle que celui de la perfide Impiété.

Si quelque chose encore eût pu rendre de pareilles pertes moins désastreuses dans leurs effets, c'eût été la conservation d'une Princesse que ses rares qualités rendoient digne de l'estime et de toute la confiance de Louis XV. En rappelant de précieux souvenirs à la Cour où elle offroit de grands exemples, la Dauphine eût pu retarder encore les conquêtes du Philosophisme. Elle eût du moins conservé la sur-intendance qu'elle avoit de l'éducation des Princes ses fils, et mûri ce grand ouvrage par la sagesse de ses

conseils. Il n'en sera pas ainsi : l'Epoux appelle l'Epouse dans le tombeau, le Fils y entraîne sa Mère. La Dauphine meurt, et la Reine lui survit peu ; cette Reine pendant un demi-siècle le modèle des Reines est la gloire de son Sexe.

L'on eût dit qu'épouvantées des excès dont la Cour étoit le théâtre, toutes les Vertus célestes qui l'habitoient s'étoient donné le signal pour abandonner en même tems cette incurable Babylone. Le spectacle de tant de morts successives se termina par un spectacle plus désolant que la mort même dans un Palais voluptueux, celui d'une immolation religieuse et d'une mort anticipée aux plus flatteuses jouissances. On vit la Fille chérie de Louis XV, depuis long-tems la courageuse imitatrice des vertus de la Reine sa mère, s'arracher tout-à-coup au Monde et à elle-même, et, des degrés du Trône, se précipiter dans le tombeau du Carmel. C'est là que, placée entre les crimes de la France et le courroux du Ciel qui les poursuit, l'auguste Victime, sous le cilice et la burre, réfute la mollesse et l'impiété par une éloquente leçon, mais une leçon perdue pour un Siècle gangréné par le philosophisme.

Du moment même que la Jeunesse a perdu ses Instituteurs, la France son Dauphin, la religion ses plus courageux Appuis auprès du Trône, la

Secte impie prend un essor plus audacieux que jamais : son but n'est plus un mystère que pour les aveugles, et ses triomphes sont sans obstacles. Les cris de *tolérance* et de *liberté* qui retentissent par tout l'Empire, y appellent impunément, avec la dissolution des mœurs, l'anarchie universelle ; et l'on voit ce malheureux Royaume se précipiter avec une nouvelle violence vers la destinée que lui rendent de jour en jour plus inévitable les Agens immoraux de son Gouvernement.

Dans la dépendance la plus absolue de Choiseul qui ordonne tout, ceux qui exécutent, montent leur administration au ton donné de la tolérance. De prétendus hommes d'Etat ignorent, ou feignent d'ignorer, que tolérer les erreurs c'est opprimer la vérité ; qu'accueillir les vices c'est outrager la vertu ; que déchaîner le Crime c'est immoler l'Innocence. Ils ne voient pas que, lorsque les Loix ne seront plus connues que par le scandale des infractions, et que chacun, de l'aveu de l'Autorité, se sera constitué l'arbitre de ses actions, cette Autorité, sans objet, ne sera plus qu'un hors-d'œuvre dans le Corps social, ou, tout au plus, une vaine Idole réservée aux hommages de l'Imbécillité vulgaire.

Mais, entre les divers abus, introduits par le tolérantisme du ministère de Choiseul, au préju-

dice de la Puissance, il en est peu qui lui eussent été aussi évidemment funestes que celui de la liberté de la Presse. Ce désordre, dégénérant bientôt en licence effrénée, avertit la Malveillance et la Perversité de tout ce qu'elles pouvoient oser dans tous les genres et contre tous les principes. Le Philosophisme imprima et réimprima tout. Il le fit avec permission et sans permission ; avec permission expresse et permission tacite ; il imprima pour les Grands et pour les Riches, il imprima pour les Petits ; et le même poison, multiplié à l'infini, se transmit, à tous les prix et sous tous les formats, à toutes les Classes du peuple. Tel Sophiste, qui mouroit sans avoir publié ses impiétés, léguoit à un Sophiste le soin de sa célébrité posthume. Tel autre, qui ne jugeoit pas à-propos de blasphémer en son nom, évoquoit l'Ombre de quelque Impie fameux et lui prêtoit ses blasphèmes. Nulle Production si révoltante dont il ne fût permis à son Auteur connu, de charger la mémoire des Morts.

Ces jeux philosophiques n'étoient que des jeux innocens au Tribunal complice des Agens de l'Autorité. En vain les vrais Sages et les Organes de la Religion leur représentoient-ils le danger évident d'être eux-mêmes emportés par le torrent dont ils brisoient les digues ; en vain leur crioient-ils

que la licence de la Presse provoque seule tous les genres de licence qui peuvent compromettre la sûreté d'un Empire; qu'elle est le canal impur qui porte et fait circuler le poison dans toutes les veines du Corps moral et politique; que c'est à la faveur de cette licence d'écrire, que le Vice tend la main au Vice, que le Crime enhardit le Crime, que l'Esprit d'inquiétude et de révolte insinue ses moyens, interroge ses Complices, et ajoute à ses forces en apprenant à les connoître: la Politique du jour ne répondoit que par le sourire de la pitié à des hommes qu'elle appeloit étrangers aux lumières de leur siècle, et qui ne savoient point apprécier, à la manière de l'Economiste, une branche de commerce si lucrative.

Cependant, quelques années se sont à peine écoulées, depuis que la Magistrature a brisé les Plumes les plus redoutables à l'Impiété, et rendu muets les Oracles en possession de la confondre, que nous entendons un Magistrat, depuis peu réconcilié avec les vrais principes, déplorer en plein Parlement ces mêmes ravages du Philosophisme, dont Voltaire et ses disciples se faisoient confidence à la même époque précise. Il n'y a que six ans encore que les Jésuites ne sont plus, et, pendant six ans de paisibles travaux, l'Incrédulité a tellement avancé son œuvre que la France

n'est

n'est plus elle-même, égarée, perdue par ce peuple de Conspirateurs qui osent produire au grand jour leur projet, jusqu'alors au moins déguisé, de renverser du même coup le Trône et les Autels. Il n'y a que six ans que les Jésuites ne sont plus, et un Avocat-général déclare au Parlement de Paris, qu'il ne connoît plus d'asile où n'ait pénétré la contagion philosophique. Par-tout, suivant lui, le souffle brûlant de l'impiété a desséché les âmes et consumé la vertu. Les Femmes elles-mêmes, il les voit négligeant les devoirs qui leur sont propres, pour s'initier aux dogmes de l'Incrédulité, et passant une vie oisive dans la méditation de ses Ouvrages scandaleux : il voit déjà, ce sont ses expressions, *la révolution pour ainsi dire opérée* : il voit *les Royaumes chanceler* sur leurs antiques fondemens ; et les Nations étonnées de se trouver sans principes, qui se demandent par quelle fatalité elles sont devenues si différentes d'elles-mêmes ? « Non, conclut l'Orateur, il » ne nous est plus permis de garder le silence sur » ce déluge d'Ecrits que l'Irréligion et le mépris » des lois ont répandu *depuis quelques années*.— » Le Roi lui-même nous a fait connoître que les » Evêques de son Royaume ont porté au pied du » Trône des plaintes également vives et respec-

» tueuses sur l'audace effrénée des Ecrits irréli-
» gieux. »

Après avoir nommément dénoncé un nombre des plus révoltans de ces Ecrits, le Magistrat ajoute qu'il pourroit produire une liste effrayante d'autres Productions du même genre, *et toujours répandues avec la même impunité.*

Cette licence impunie de tout écrire devoit naturellement provoquer la licence de tout faire; et le Philosophisme, qui n'avoit si opiniâtrément réclamé l'une que comme moyen d'atteindre à l'autre, aura bientôt à s'applaudir du succès le plus entier. Dès qu'une fois, subjuguée par le Vice conspirateur dans son Palais, et comme enchaînée encore par la conscience de ses propres foiblesses, l'Autorité suprême ne paroîtra plus accorder à la Vertu qu'une protection de bienséance plutôt que d'affection, l'on ne tardera pas à s'appercevoir, non plus de la décadence, mais de la perversion consommée et de la ruine totale des mœurs publiques. Bientôt les transgressions multipliées et les scandales impérieux auront prescrit contre l'empire des lois, et abrogé jusqu'à celles de la pudeur. Les vices et les vertus se confondront dans nos mœurs, comme leurs noms sont confondus dans les Livres du jour. Chacun

interrogera ses penchans pour y trouver sa règle. On étudiera ses devoirs dans le code de ses passions; tout ce qui les flattera sera l'ordre. Devenue commune à la plupart des cœurs, et cessant par-là d'être un déshonneur, la plus hideuse dépravation se produira sans masque et dans toute sa nudité.

Alors, et toujours sous l'égide de la Tolérance ministérielle, nous verrons les Talens et les Arts, sûrs de l'impunité, fiers même de la faveur, se faire à l'envi les tributaires du Vice idolâtré; tout le servira. L'Eloquence lui prostituera ses charmes, la Poésie l'animera de son feu, la Musique lui prêtera ses accens passionnés, le Pinceau le revêtira d'un corps et de formes séduisantes. Tout ce que n'oseroit tracer la plume, tout ce que la langue rougiroit d'expliquer, l'ingénieuse corruption le fera dire au Pinceau plus hardi, et redire encore au Burin multiplicateur. Ainsi, passant sous la presse du Graveur, un seul tableau cynique aura suffi pour souiller les regards de la Capitale et des Provinces, devenu, pour l'Enfance même comme pour le peuple qui ne sait par lire, un Traité complet de séduction et de lubricité.

Il falloit bien qu'ainsi encouragé, embelli, propagé par tous les Arts, le Vice triomphant

eût encore parmi nous un rendez-vous assigné pour recueillir les communs hommages de ses Adorateurs. Le Théâtre français devint son temple privilégié ; et le Philosophisme, qui en étoit le Prêtre, prit les mesures les plus efficaces pour que les Loges du Théâtre devinssent désormais le premier Noviciat des Loges franc-maçonnes.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner méthodiquement jusqu'à quel point ce peut être prudence et saine politique de tolérer des spectacles profanes dans des Empires chrétiens. Nous observerons seulement que ce fut sans le moindre inconvénient que Louis IX chassa de son Royaume tous les Histrions et les Farceurs (1). Nous rappellerons à nos Lecteurs que des Législateurs payens, et que des Législateurs modernes ont proscrit les théâtres avec succès (2), et qu'il a été cent fois démontré qu'aucun Gouvernement ne sauroit non plus les protéger sans risque, que les encourager sans crime : nous dirons que, chez tous les peuples où le Vice sera Précepteur public, il est inévitable que la Société devienne vicieuse ; et

(1) Histriones et Joculatores Regno expulit. *Leg. eccl.*

(2) La Suisse, Genève, Londres même, sous la Reine Elisabeth, qui faisoit chasser les Comédiens de cette Capitale, comme *Fripons et Corrupteurs de la jeune Noblesse.*

nous ajouterons que, sur le Théâtre, c'est essentiellement le Vice qui fait la leçon.

Que les Empoisonneurs enthousiastes de la Nation française, que ses Encyclopédistes lui aient découvert et prôné une foule d'inestimables avantages dans le Théâtre qui les pensionnoit, c'est à quoi l'on pouvoit s'attendre. Cependant, sans citer ces nouveaux Moralistes à un Tribunal dont l'Impiété ne reconnoît pas la compétence, on eût pu les renvoyer par-devant des Juges qu'ils font profession de révérer eux-mêmes comme les Génies créateurs de la Scène nationale, et leur montrer ces grands Maîtres de l'art, les uns expiant par des larmes de repentir les larmes qu'ils ont fait couler sur des aventures romanesques et des passions insensées, et les autres, quoique plus inconséquens, dénonçant aussi néanmoins les dangers inévitables des Spectacles, auxquels ils n'ont pas renoncé de fournir de coupables alimens (1).

Dans ce conflit bien remarquable, entre nos plus fameux Auteurs dramatiques, qui viennent nous révéler eux-mêmes tous les périls de leurs

(1) Corneille et Racine, Gresset, Voltaire lui-même et J. J. Rousseau, font les aveux les plus précis et les mieux motivés sur l'incompatibilité du Théâtre avec l'innocence des mœurs et la morale chrétienne

talens séducteurs, et les Sophistes obstinés à leur donner le démenti, le Public fait juge se prononça en faveur de ceux qui flattoient ses passions exaltées, et le fit avec un enthousiasme approchant de la fureur. Entraînés eux-mêmes par le torrent, de faciles Casuistes, métaphysiquant sur des mots, ébranlèrent les principes, transigèrent avec le devoir, et prirent sur eux de déclarer les Spectacles *innocens de leur nature.* Cette décision, plus que téméraire, devint l'écueil de la Vertu même, qu'elle priva de son grand moyen de résistance. Car, dès qu'une fois telle Personne, modèle de régularité cité dans toute une Ville, se fut fait aussi remarquer dans nos Spectacles, quelle Mère de famille eût encore conservé le droit de les interdire à sa fille? Le Vice est innocent quand il a su se donner la Vertu pour complice.

Jamais néanmoins il n'eût été aussi facile qu'à l'époque où le Philosophisme faisoit exclusivement la loi sur le theâtre, d'établir contradictoirement la proposition : *Les Spectacles ne sont pas innocens de leur nature.* Quand on parle de la nature des choses, il faut, si l'on ne veut pas sophistiquer, entendre ce que sont habituellement les choses, et non pas ce qu'elles ne sont jamais, ou ce qu'il seroit seulement possible qu'elles fus-

sent, si elles n'étoient plus rien de tout ce qu'elles sont. Etoit-il donc permis à qui parloit alors de Théâtre, de feindre un Théâtre imaginaire, tel qu'eût été celui où aucun objet séduisant n'eût fixé les regards du Spectateur, aucun accent passionné n'eût frappé ses oreilles, aucune maxime immorale n'eût combattu la probité, aucune équivoque du moins n'eût alarmé l'Innocence ou fait rougir la Pudeur ? Le Théâtre français, assurément, n'étoit pas cela ; jamais il ne le fut ; il est contre sa nature qu'il puisse jamais l'être. Le Spectacle, tant qu'il existera dans les grandes Villes, offrira toujours un rassemblement confus des deux Sexes, le tableau mouvant du Vice, de ses modes et de ses parures immodestes, le rendez-vous de toutes les Beautés vénales et des Libertins qui se traînent sur leurs pas.

Mais, dans quel siècle avoient-ils donc eux-mêmes étudié le cœur humain, ces Sophistes hautains, qui reprochoient si brutalement de n'être pas de leur siècle à quiconque n'adoptoit pas aveuglément leurs paradoxes et leurs travers ? Nous diroient-ils bien, du moins, à quelle source ils avoient puisé leurs notions du bon sens, ces modernes Docteurs, qui ne cessoient de nous faire lire, accolés dans leurs Ecrits, des termes aussi ridiculement disparates que ceux de *Spec-*

tacles et de *Leçons de Vertu*, de *Théâtre* et d'*Ecole des Mœurs*? Les vénérables Maîtres! les touchans Prédicateurs de la Morale et des vertus que des Histrions et leurs Prostituées! Comme si les plus saines maximes, et les plus belles leçons même de la Vertu n'en devenoient pas une véritable dérision, transmises par l'organe bannal du Vice: comme si c'étoit à de vaines Idoles des passions que pût appartenir le saint office d'en déprécier le culte et d'en rompre l'illusion. Et, quand il seroit possible que l'Histrionisme réussît à appeler sur tel ou tel Vice, non la honte du repentir, mais celle du ridicule, qu'auroit-il fait encore, qu'avoir invité le Cœur vicieux à l'être avec plus d'art?

Il s'en falloit bien, au reste, que notre Scène moderne eût pris le plus léger intérêt à la cause de la Vertu ou des mœurs outragées. Car ce n'étoit pas, sans doute, par quelques maximes honnêtes, qu'elle ne faisoit comparoître qu'à regret et pour la rime, qu'elle eût prétendu sérieusement détruire tout l'enthousiasme excité par les charmes qu'elle prêtoit au Vice mis en action. Naturellement inspirées par le génie du Siècle, composées pour flatter la masse corrompue des Habitués du Théâtre et mériter leurs suffrages, nos fictions dramatiques avoient pour but habituel et peu déguisé, de transformer l'impiété en

force d'esprit, le vœu hardi de l'indépendance en grandeur d'âme, les plus honteux excès en passions honorables. On ne les connoit que trop, ces prétendues leçons de vertu débitées au Théâtre par l'Histrionisme instituteur : et qu'étoient-elles autre chose que des intrigues et des rivalités en amour, des outrages faits à la foi conjugale et aux plus saints devoirs de la nature, des crimes heureux et des travers brillans, les triomphes du Vice et les humiliations de la Vertu, l'art du Conspirateur et la théorie des Révolutions? Ainsi notre Scène, dans cet enchaînement varié d'attentats contre l'ordre social et religieux, formoit-elle pour les premières Classes du peuple un cours permanent d'immoralité.

C'étoit au Théâtre qu'une Jeunesse bouillante et emportée couroit tous les jours s'abreuver de poisons offerts dans des coupes enchantées. C'étoit là que, parmi les prestiges des décorations, les voix des Syrènes et tous les mouvemens calculés des passions, les objets les plus séduisans venoient surprendre l'imagination, et parler aux sens exaltés le langage qui les enivre et les porte aux extrêmes. C'étoit là que le dernier mot de l'obscénité grossière, auquel se refusoit la langue même de la Prostituée, son geste plus hardi le rendoit avec la plus cynique précision. C'étoit à

ce Tribunal ambitieux, et dans la balance inique du Vice, qu'étoient pesés les torts de la Vertu, ceux même de la Religion et des Autorités. C'étoit-là qu'un Vers audacieux, répété par toutes les bouches, faisoit arrêt sans appel contre un devoir sacré.

Alors la profession d'Histrion, dévouée chez tous les peuples sages à un mépris de convention, parviendra tout-à-coup à une véritable considération parmi nous. Des Comédiens deviendront des hommes importans, et joueront des rôles ailleurs encore que sur leur Théâtre. Honorés des Princes, accueillis des Grands, ils prétendront que la maison qu'ils habitent, comme celles qu'ils fréquentent, doit s'appeler un *Hôtel*. Que la Politique sacrée les humilie par ses anathêmes, celle du Gouvernement les consolera par des pensions; et c'est en lettres d'or que Pompadour et Richelieu les autoriseront à faire lire à toute la France: HÔTEL DES COMÉDIENS PENSIONNÉS PAR LE ROI (1).

(1) Aussi l'Actrice Clairon, dans ce qu'elle intitule ses *Mémoires*, nous apprend-elle que, protégée par Choiseul, protégée par des Ducs et des Duchesses, elle parvint à faire dénoncer, dans le Conseil même de Louis XV, l'excommunication, à son avis bien *barbare* et bien *bête*, qui frappe une profession honorée des Grands.

Ainsi appuyé de la faveur et du Rang de ses Patrons, l'Histrionisme n'aura plus rien d'avilis-

---

et *pensionnée par le Roi.* Que cet Anathême ait sonné *la barbarie et la bêtise* au Théâtre et à la Cour de Louis XV, cela se conçoit aisément; mais qu'il mérite ces qualifications, c'est ce dont aura peine à convenir le Casuiste désintéressé, d'après les Mémoires même de l'Actrice casuiste, et le commentaire encore qu'y ajoute une autre Actrice sa rivale. Pourquoi le terme d'*excommunication* ne révolte-t-il que quand c'est le Catholicisme qui le prononce? Y a-t-il donc, y eut-il jamais Association quelconque, sans ses Statuts propres et distinctifs, et son *excommunication* contre les Dissidens? Tels Erudits de nos jours ne font remonter que jusqu'à Louis XIV, qui l'auroit sollicitée d'un Pape, l'excommunication qui atteint les Comédiens français. Mais, avant Louis XIV, avant même Louis I, et sous l'Empire encore des Romains, notre Eglise des Gaules, dans son premier Concile d'Arles, et dès l'an 317, excommunioit la Famille entière des Gens de Théâtre, sous la dénomination de *Théatrici.* Le premier de nos Rois chrétiens, Clovis, en s'associant à la Communion de l'Evêque Remi, après sa victoire de Tolbiach, l'an 496, laissa subsister et protégea la loi établie depuis deux siècles dans la Société religieuse à laquelle il s'unissoit; et tous ses Successeurs ont cru devoir l'imiter en ce point. Or, comme la Société des Catholiques, parmi nous, en possession depuis 15 siècles d'exclure les Comédiens de sa communion, ne le fait néanmoins que par une Loi que sa charité rend conditionnelle, *quamdiù agitant,*

sant pour les Sujets qui l'exercent : et des parens alors n'auront plus honte de dévouer eux-mêmes leurs enfans à une profession qui a cessé d'être infamante. Ce sera de ces offrandes parricides que nous verrons se composer un scandale nouveau pour la France, et unique dans l'Empire catholique. Tandis que, frappés d'un discrédit éclatant, les Noviciats religieux se dépeuplent, nous verrons s'élever au milieu de nous, et aux frais de l'Etat, des Séminaires d'Histrions, où des Troupes d'enfans des deux sexes, essayant dans des leçons précoces l'impudeur et le crime, an-

---

la seule alternative raisonnable pour nos Comédiens, seroit donc, ou de faire élection de toute autre Société religieuse que de la catholique, ou de renoncer à une profession que cette Société a toujours jugée incompatible avec son essence. Est-il inconséquence plus déraisonnable que celle de s'obstiner à faire partie d'une Société dont on s'obstinera encore à décréditer, par office, les Dogmes et la morale ? Tout roi et tout despote qu'étoit Frédéric de Prusse, il ne s'offensoit nullement d'être en état d'excommunication avec les Sociétés catholiques de ses Sujets, et il répondoit à Voltaire, le détracteur éternel des *fidèles* Enfans de l'Eglise-Mère : « Ce n'est point » leur faute si je ne suis pas dans leur communion ; je » dois être excommunié par eux, puisque je suis ex- » communiant avec eux. » (*Rec. de let. du R. de P. let.* 53.) Cette logique vaut bien celle qu'on voudroit lui opposer.

nonceront à un Peuple dépravé qu'une Génération nouvelle s'empresse de venir au-devant de ses goûts libertins.

Contente d'avoir enfanté à la Nation cette nouvelle engeance de Corrupteurs, la Capitale, qui ne pourroit suffire à leur entretien, les vomira par essaims sur nos Villes et nos Provinces, qu'ils parcourront en zélés Missionnaires, débitant sans obstacles la morale philosophique, caressant le Vice, couronnant l'Impiété, jouant impunément et la Religion et ses Ministres, et le Gouvernement qui les protège (1).

La Vanité provinciale, flattée d'être divertie à la manière de la Capitale, sollicitoit l'envoi de ces Baladins exercés, et les accueilloit avec transport. Leur présence excitoit un enthousiasme universel. L'arrivée d'une Actrice renommée, nous en fûmes témoins, exaltoit les têtes jusqu'au délire, et faisoit plus de bruit dans telle grande Ville du Royaume, que n'en eût fait le passage d'un Prince du Sang. Par-tout fêtée, par-tout chantée, la Déesse recevoit des Complimens, elle donnoit des Audiences; ses regards ne s'abaissoient que

(1) L'Actrice Clairon porte à *huit à dix mille* l'Armée que formoient parmi nous ces Légions corruptrices, avant même qu'elles n'eussent des Séminaires pour se recruter.

sur des Tributaires ou des Adorateurs. Le Bourgeois quittoit sa boutique, l'Artisan son travail ; les Citoyens les moins aisés couroient en foule payer ses leçons publiques d'immoralité, tandis que les plus riches mettoient l'enchère à ses crimes secrets.

Il seroit difficile de se figurer, et la Religion seule connoissoit à fond la plaie que faisoient subitement aux bonnes mœurs ces excursions des Baladins dans nos Provinces. Un autre désordre encore marquoit leur passage : tandis que certaines Villes opulentes se piquoient de rendre leurs Histrions sédentaires, des Villes moins riches faisoient construire et décorer à grands frais des édifices où les Troupes ambulantes pussent déployer leur jeu avec plus d'avantage, et rassembler un plus grand nombre de Spectateurs. Le tribut que, pendant deux mois de station, une Troupe de Comédiens imposoit à une Ville, lui eût suffi pour payer à l'Etat sa redevance de plusieurs années. Aussi, de toutes les professions lucratives, en étoit-il peu qui le fussent autant que celle de pervertir les mœurs? Une Direction de théâtre étoit une mine d'or à exploiter. Le revenu d'un Directeur dans Paris eût suffi au traitement de dix Généraux d'Armée ; et telle Actrice d'Opéra,

après avoir mené un train de Princesse, mouroit encore millionaire.

Chez un peuple frivole, ardent, et que l'on aidera encore à secouer le frein religieux qui pourroit le contenir, vainement l'on essaieroit d'assigner un terme à l'effervescence des grandes passions; et les plus folles, parmi lui, seront toujours les plus extrêmes. Celle des spectacles devint, elle dut devenir, pour le Français léger et déchu de sa Religion, comme autrefois pour le Grec idolâtre, un besoin de première nécessité. Le Théâtre ne fut plus abandonné aux Oisifs de profession : les hommes en place, les Magistrats, les Guides du peuple coururent y grossir la Foule, et sanctionner par leur présence la morale d'Epicure et l'importance de la folie. Ce ne fut plus un petit mérite, et chacun se piqua de savoir apprécier la voix, le geste, les grâces distinctives d'un Acteur sur la scène. Il n'étoit pas rare de voir, à ce sujet, les Spectateurs passionnés se partager en factions, se siffler, s'injurier, et quelquefois même, dans leur noble rivalité, transporter la Scène du théâtre au parterre.

Ce n'est plus seulement alors la Province qui se montre altérée de spectacles, la soif s'en fait sentir jusque dans nos Colonies : bientôt il en faudra dans l'enceinte même de nos Camps, et

nos Armées ne marcheront plus que suivies de leurs Histrions.

Mais, pour sentir jusqu'à quel point la fureur des spectacles est devenue pour nos grandes Villes un besoin qui les tourmente, il faudroit ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la Capitale, à l'époque où, par une antique habitude, le Gouvernement croit devoir laisser encore la Religion en possession exclusive de frapper les Esprits par la sainte gravité de ses Cérémonies. Pendant ce peu de jours, on verroit les Habitués du Théâtre s'inquiéter, s'agiter, pour se composer eux-mêmes le dédommagement d'une privation qui fait leur supplice. C'est à l'heure même où un signal religieux avertira le Peuple chrétien d'aller méditer le plus sérieux de ses Mystères qu'ils le convoqueront, de leur côté, et l'entraîneront à leur suite dans une forêt voisine, rendez-vous assigné d'un sabbat sacrilège. C'est là que, faisant voler eux-mêmes leurs chars dorés, criant, s'égarant comme des Bacchantes dans des courses périlleuses que termineront les orgies de la débauche, des Grands de la Ville, des Grands de la Cour, confondus parmi le peuple entier des Histrions, affecteront d'opposer au deuil solemnel des Chrétiens le triomphe plus solemnel de la prostitution.

Si la manie théâtrale ne pouvoit se signaler par de

de plus coupables excès, elle pouvoit marquer ses ravages par un débordement plus universel encore; et ce débordement aura lieu. Tous les frivoles Elèves de notre éducation moderne, d'abord admirateurs des Talens qui brillent au Théâtre, ne tarderont pas à en devenir les émules. Quelques Insensés, du plus haut Rang, commencent à donner le défi à d'autres Insensés qui l'acceptent. Bientôt les têtes s'exaltent, la fureur mimique saisit tous les Esprits; et voici que la France entière, déjà philosophiste, devient encore comédienne. On érige des Théâtres dans les Palais, on en érige dans les Châteaux. Le Militaire joue la comédie, le Magistrat la joue; elle est jouée pour divertir le Financier, pour amuser le Bourgeois, et quelquefois même pour récréer l'Abbé. L'on s'invite à une Comédie comme jadis nos preux Aïeux s'invitoient à des Tournois; et l'Amateur comptera pour rien un voyage de cinquante lieues, qui doit le mettre à portée de figurer comme Acteur dans la Pièce du jour, dont le grand mérite est d'outrager la Morale, et d'immoler au ridicule les principes les plus sacrés.

On les appeloit des passe-tems innocens, quoique d'ordinaire ils entraînassent de plus funestes résultats encore que les théâtres publics, ces

théâtres domestiques, appelés *de Société*. Sans parler d'une perte de tems incalculable qu'ils nécessitoient, leur moindre inconvénient étoit de provoquer l'avilissement de la Supériorité, que l'Inférieur étoit en droit de juger d'après les goûts qu'elle affectoit. Au sein de ces Familles frivoles, formant Troupe de Baladins, le Maître, devenu l'égal du Valet, quelquefois même son disciple, en jouant lui-même sa dignité, en conseilloit le mépris aux Spectateurs. Les devoirs les plus sacrés, comme les affaires les plus sérieuses, la surveillance domestique, l'éducation des enfans, tout étoit sacrifié à ce genre étrange de gloire, de briller devant des Laquais dans un rôle de cõmédie. Souvent la Mère de famille, attachant le plus haut prix à des talens honteux, et, dans l'impatience de les voir reproduits dans sa fille encore jeune, s'empressoit de l'arracher aux leçons du Couvent, pour la plier plus sûrement aux manières de l'Actrice et aux habitudes du Théâtre.

Avant de se produire sur la Scène, des Jeunes-Gens des deux sexes, les uns époux, les autres encore libres, s'exerçoient long-temps, soit en Troupe ou dans le tête-à-tête, au langage des passions qu'ils avoient à jouer, et ne réussissoient que trop à en saisir l'esprit et à en rendre les transports libertins. De là cette affinité de ton et

de mœurs, si souvent remarquée entre les Histrions publics et les Histrions de société (1). De-là encore cet enchaînement de désordres domestiques, ces défiances entre époux, ces alliances d'aventure et mal assorties, et tant d'autres éclats scandaleux, conséquences inévitables de ces rassemblemens immoraux. L'on ne dut plus même s'étonner alors si, trop souvent, de tragiques événemens vinrent effrayer à-la-fois la Religion et L'humanité. Les crimes fameux ne doivent plus être des crimes rares chez un peuple familiarisé avec les maximes qui les provoquent, et nourri de la morale qui les absout.

L'Histrionisme enfin n'étoit plus seulement la passion. il étoit devenu la Divinité du Français, Divinité impérieuse et farouche, qu'il honoroit par des attentats parricides. Nous le vîmes ce contraste, bien digne du Philosophisme qui l'offroit : lorsque, cédant à une impression divine, un jeune Cœur parmi nous, riche encore du trésor de sa première innocence, parloit d'en faire une offrande religieuse, la puissance paternelle

(1) Ce n'en étoit pas assez pour nos Jeunes-Gens d'afficher la licence et l'impudeur des Baladins; il étoit encore du bel air, pour eux, de copier jusqu'aux ridicules de l'Acteur à la mode, l'originalité de sa parure et la fatuité de ses manières.

étoit sans bornes, et les lois la secondoient, pour suspendre ou détourner un sacrifice toujours précoce quand il étoit pour Dieu. Mais, à la même époque de la vie, abusée par la séduction et dans le délire d'une passion naissante, la jeune Personne avoit-elle conçu l'affreux projet de se perdre sans retour dans le champ du libertinage? il étoit pour elle une voie infaillible de réussite; et une simple formalité la lui ouvroit. Elle annonçoit la vocation spéciale de se dévouer aux plaisirs du Public, et de faire du Théâtre l'Autel de son sacrifice: elle s'y montroit; et, par cette démarche, la Victime devenoit sacrée, et son immolation complette. Protégée dès-lors par l'importance de sa profession contre tous les droits de la paternité, elle les bravoit impunément. En vain eût-on appelé les lois antiques de l'Etat au secours des lois outragées de la Religion et de la nature, les amusemens d'un Peuple libertin faisoient la loi suprême, et l'Idole de la Justice invoquée, restoit muette devant ces rapts privilégiés.

Mais, à une si déplorable époque, et lorsque, dans ses premières Classes, tout un Peuple se montrera non-seulement asservi aux grandes passions, mais agité encore de la fureur de les chanter, de les propager et d'en consacrer l'impiété, se flattât-il, ce Peuple, de réunir à la

sagesse attique toute la vaillance romaine, ce n'en sera pas moins fait de lui, comme ç'en fut fait de la Grèce et de Rome, insatiables de scènes licencieuses et sacrilèges. L'Arrêt en est aussi ancien que l'éternelle Justice qui le porta : l'Autorité n'étant donnée du Ciel aux Chefs des Nations, que comme moyen de rendre heureux les hommes en les rendant meilleurs, le plus grand crime dont puissent se charger les Gouvernemens, c'est de souffrir que les vices et les erreurs empoisonnent les Sujets confiés à leur sollicitude ; et toutes les pages de l'histoire du Monde nous montrent, à côté de cette irrémissible félonie, l'humiliation de la Puissance et la dissolution des Empires. Aussi, quelque désastreuse que puisse paroître la Scène nouvelle dont la France viendra bientôt effrayer la Terre, elle ne sera néanmoins qu'un grand trait sur-ajouté à tous ceux dont se compose le tableau général des peuples corrompus par l'insouciance et les scandales de ceux qui leur devoient un frein et des exemples.

On le sent, avant que nous le disions : le remède à tant de maux extrêmes qui travailloient l'Empire, s'il eût été applicable encore à cette époque, n'eût pu partir que de la Cour. Et c'étoit de la Cour, au contraire, que jaillissoit, comme de sa source, le torrent corrupteur qui étendoit

ses ravages sur tout le Corps de l'Etat. Nous ne prétendons pas nous faire inscrire au rang des vains déclamateurs contre les abus des Cours. Nous n'ignorons pas que, tant qu'il y aura de grandes Cours, il y aura nécessairement de grands abus à déplorer. Les Cours, nous le savons, seront toujours le point de ralliement des passions ardentes, et le foyer naturel de leur activité. Mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est que, quand au lieu de ramper en s'agitant dans une Cour, les Passions insolentes parviendront à y commander; quand, au lieu de parcourir le cercle obscur de ses vaines intrigues, et de se cacher pour surprendre l'Autorité, le Vice en faveur en sera lui-même le Conseil et le Ministre; alors aussi cette Région supérieure, qui devoit maîtriser les orages et ménager le salut de l'Empire, il faudra qu'elle devienne le laboratoire impur de sa dissolution.

Eh! quelle ressource pourroit offrir, pour la restauration de l'ordre, une Cour où Choiseul et Pompadour, où des Conspirateurs impies tiennent la balance du mérite et des vertus (1)? Quel

(1) L'expression ne paroîtra pas outrée, quand on saura que, du fond de son exil, le chef des Séditieux et des Impies, Voltaire, en relation avec Choiseul et Pompadour, recevoit, sous leurs auspices, tout ce que les

cas y feroit-on encore de l'antique honneur et de la vertueuse opinion? L'on n'y connoîtra plus même les décences vulgaires. Toutes les passions y seront sur leur théâtre; et la plus méprisable de toutes y aura le plus d'empire. Des Femmes sans honneur en auront assez encore pour gouverner l'Etat en gouvernant la Cour. Il faudra, pour s'élever, ramper aux pieds des plus viles Créatures. Le ton en est donné, il sera beau de le suivre : le Ministre aussi aura sa Maîtresse; et, à l'exemple du Ministre, le Commis aura la sienne. L'on nommera la Maîtresse qui conduit le Ministre d'Epée, et celle aussi qu'entretient le Ministre

---

Sophistes faisoient imprimer contre la Religion, les mœurs ou l'Etat, et écrivoit : « M. de Choiseul et Ma-
» dame de Pompadour connoissent la façon de penser de
» l'Oncle et de la Nièce : *On peut tout nous envoyer sans*
» *risque*. — Ne craignez pas du tout que M. de Choiseul
» vous barre : je vous le répète, je ne vous trompe pas;
» il se fera un mérite de vous servir. Je lui ai les plus
» grandes obligations. — Toutes les grâces que je lui ai
» demandées pour mes amis, il me les a accordées. —
» M. le Duc de Choiseul me soutient de toutes ses forces;
» il fait son affaire de la mienne. Madame la Duchesse
» de Choiseul l'encourage encore, et nous lui avons les
» dernières obligations. » *Let. à Marmontel*, 13 *Août* 1760; *à d'Al. Let.* 68; *au même*, *Let.* 110, *An* 1762, *et* 7 *Juin* 1770.

Abbé (1). Ainsi, du Titulaire aux Agens, l'avilissement de la Puissance descendra par degrés scandaleux jusqu'au dernier terme de la dégradation.

Bientôt, émules de leurs époux, des femmes de Rang, à donner le ton à la Cour, y affichent celui d'une inconduite, le dernier opprobre de leur sexe. Les voir est un scandale : le regard, la démarche, la coquetterie des parures, une hardiesse de nudité qui repousse le Demi-Libertin, tout, dans l'extérieur personnel, fait indice d'un désordre à son comble, et des Entours analogues en complettent la preuve. Il est vrai qu'à cette époque des fils dénonciateurs n'avoient pas encore essayé d'authentiquer eux-mêmes, avec l'infamie de leurs mères, leur propre bâtardise (2); mais,

(1) La Maîtresse de l'Abbé Terray vivoit d'Abbayes ; celle de Jarente en trafiquoit. Nous vîmes celle du Ministre de la Cour, madame Sabbathin, insultant aux dispositions testamentaires de la pieuse et prévoyante Dauphine, vendre au plus offrant, ou donner à ses Créatures, les Offices et les Emplois dans les Maisons qu'on formoit aux jeunes Princes.

(2) On sait que Philippe, réputé d'Orléans, ne reçut de sa *Section* le sur-nom d'*Egalité* qu'après y avoir articulé des preuves de bâtardise qui furent jugées recevables.

dès-lors, pourtant, ce train de vie des épouses, rivalisant en libertinage avec leurs époux dans la Classe des Grands, n'indiquoit que trop bien au Public le plus grossier, la source honteuse à laquelle il devoit rapporter les sentimens ignobles et les goûts dégénérés qu'affectoit la Grandeur.

Ce n'est pas néanmoins que, jusque dans les derniers tems du règne de Louis XV, il ne se trouve encore à sa Cour de précieuses exceptions; mais ce sont des exceptions. La plus éclatante est celle que ne cesse d'offrir la Piété couronnée, dans une Reine qui traîne à sa suite, et comme attachée au char de ses vertus, la nombreuse Famille qui en orne le triomphe. Mais, à ces touchans modèles près, qui ne semblent conservés que pour faire ressortir plus tristement le hideux du tableau, vous ne découvrirez de toutes parts que vices et que bassesses. Vous verrez contraster les plus ambitieuses prétentions avec l'absence de tout mérite. Vous verrez le manège et l'intrigue écarter l'humble Vertu et la Capacité modeste; tandis que, d'une main hardie, la Cupidité grossière envahira le patrimoine sacré des services et du Talent. Des Héritiers de Noms illustres, vous les verrez, les uns, ramper dans la foule des valets adulateurs aux pieds de l'Idole du jour, les autres, saturés

déjà de faveurs lucratives, et toujours plus avides, ne pas rougir de descendre à l'attitude de la mendicité, inscrits à côté du Pauvre sur la liste des aumônes royales. C'est là que le Vicieux vous racontera ses vertus, absout par la présence d'un plus vicieux encore. C'est là que des Grands avilis échapperont à la flétrissure, comparés à d'autres Grands non-moins vils, et surchargés encore d'un opprobre héréditaire. C'est à cette Cour enfin, et dans ses Cercles oisifs, que vous entendrez la fière et tranchante Ignorance discuter les devoirs de la Piété chrétienne, et des Ames de boue, érigées en Juges des Ames célestes, verser la calomnie sur les vertus simples et courageuses d'une grande Reine et de son Fils, accusateurs involontaires de ces scandales impérieux, qui appellent tous les désordres du règne actuel, et nécessitent encore les malheurs du suivant.

Imitateurs empressés des Grands de la Cour, les Grands de la Ville ne tardèrent pas à les atteindre, les devancèrent bientôt dans la carrière de la dissolution; et cette honteuse émulation du vice produisit une réaction sensible d'immoralité de la Capitale sur la Cour. Paris, copiant la Cour et copié par les Provinces, devint tout-à-la-fois et le point central de la corruption de l'Empire et le grand théâtre encore de la corruption de

l'Europe. L'enceinte déjà trop vaste de cette Cité licencieuse ne le fut pas assez encore ; il fallut qu'elle reculât au loin ses barrières, pour faire place aux flots successifs d'amateurs qui se pressoient vers ses spectacles enchanteurs et ses jouissances épicuriennes.

C'est dans Paris que, soudoyé par l'Opulence et raisonné par le Philosophisme, le Libertinage exalté enfanta sous nos yeux une succession de scandales nouveaux, propres à faire oublier ceux dont l'histoire accuse Rome payenne et la Grèce dissolue. C'étoit là que de grands exemples excusant tout, entraînoient tout ; là sur-tout que les extrêmes rapprochés se confondoient par les inclinations. Deux Classes d'hommes, à cette époque, sembloient occuper seules tout Paris, et le remplir exclusivement de leur agitation. Ce n'étoient par-tout que des Grands affamés de plaisirs et des valets empressés de les procurer. Bientôt vous verrez la Cupidité, spéculant sur les mœurs du jour et l'insuffisance encore des spectacles qui les dépravent, élever à frais immenses ces Temples voluptueux, rendez-vous solemnels où le jeune Seigneur, rival du Riche crapuleux, va promener avec lui ses regards libertins sur un vaste sérail, marchander sa Fantaisie parmi tout un Troupeau vénal, et la fixer par des arrhes. Vous verrez dans

Paris la Débauche organisée, conquérir une existence légale ; vous y verrez une République de Prostituées, vantant son Code et sa Police, proposer à la corruption publique un assortiment complet de crimes pour tous les goûts comme pour toutes les fortunes, des crimes au comptant, des crimes pensionnés, et, si l'on veut y croire, des crimes sans péril et même garantis.

Un désordre plus révoltant encore, et sur-tout plus philosophique, fait suite à ce débordement de mœurs, et en devient le complément. Le libertinage qui distingue les Grands n'est plus ou l'écart d'une fougueuse jeunesse, ou l'effet de la passion ; il est, chez eux, le froid résultat d'un système calculé, système encore qu'ils prétendent bien n'être pas incompatible avec la probité. L'époux qui n'exclut son épouse que par une seule affection étrangère, peut le faire en tout honneur, et l'épouse, de son côté, se prévaloir d'une licence réciproque. Il faut, pour donner prise au reproche de libertinage, le professer à la manière des Messaline et des Sardanapale. Violateurs complices de la foi qu'ils se sont jurée, des Epoux confidens se garantissent leurs mutuelles infidélités : le Vice absout le Vice, le Crime ignore le Crime, la tolérance est sans bornes. Des Cœurs monstrueusement dépravés ne rougissent plus de

se rencontrer dans les sentiers fangeux où ils s'égarent d'un pas égal. Eux-mêmes lèvent le voile sur des dissolutions concertées; eux-mêmes s'empressent de donner à des mystères d'infamie tout l'éclat de la publicité : les mêmes valets les servent sous le même toit, et la malheureuse Enfance en est témoin avant qu'elle puisse sentir qu'elle en est aussi victime. La complaisante Philosophie, en conseillant ces transactions des forêts, leur donnera le nom d'*arrangemens*, et le Gouvernement complice sommeillera sans inquiétude sur le réveil que lui prépare le scandale inoui de ces pactes adultères (1).

Le Grand, à cette époque, étoit encore auprès du peuple le seul ennemi du Grand; et c'étoit bien

(1) Mais que seroit-ce donc, et que n'auroit-on pas à craindre pour le repos d'un Empire, où cette dépravation domestique seroit portée à un excès de nature à forcer, non plus seulement le silence, mais l'assentiment et la complicité des lois ? où l'on nous diroit : « que le nombre des divorces, prononcés dans le courant d'une » seule année, est tel qu'il n'a point d'exemple dans aucun » Etat ayant une morale, ou même simplement une civilisation ; tel qu'il surpasse de beaucoup celui que plusieurs Peuples réunis pourroient offrir dans l'espace » de plusieurs siècles. » *Journal des Débats*, 10 *Frim. An XI*, 1 *Décembre* 1802.

moins en exagérant les droits de la Grandeur qu'en bravant les devoirs qu'elle impose qu'il en hâtoit la ruine. Oui, sans doute, elle sera coupable, elle sera révoltante la félonie du Vassal qui prétendra jouir du fonds du Noble en refusant le prêt annuel qui le représente. Mais la Noblesse aussi elle est un fief : elle est le fief constitué de l'Opinion publique, dont la vertu est la redevance; et cette Opinion, toujours suzeraine, vous contestera votre Noblesse toutes les fois que vous tenterez vous-mêmes de vous affranchir du devoir qui en consacre le titre. Est-ce donc par la mollesse et les honteux plaisirs, est-ce par l'impiété qu'on soutient la Noblesse que fonda la Vertu? Vous nous vantez votre origine; soit : et ne craignez pas que je sois le dernier à lui payer le tribut de mon hommage. Ainsi que la Paternité, la Noblesse est d'institution divine ; elle est une Magistrature, une sorte de Sacerdoce dans la Hiérarchie sociale, dont les Souverains sont les Grands-Prêtres. Mais sachez donc aussi la justifier, et ne soyez pas le premier à l'avilir, cette origine dont vous vous flattez. Songez que, plus vous nous compterez de degrés, et plus aussi l'Opinion vous demandera de vertus. Elle ne cessera de vous crier : que l'illustration des Aïeux ne fait que réfléchir sur d'indignes Enfans un plus grand jour d'ignominie; que

le plus beau nom cesse d'ennoblir le fils du Héros qui le traîne dans la boue; et que, s'il est encore un signe, ce nom, il n'est plus que le signe dénonciateur du Vice roturier, logé à l'enseigne de la Noblesse.

Ces idées premières, et puisées dans la nature des choses, le Noble, toujours conseillé par le Philosophisme, ne les envisageoit plus que comme de vieilles erreurs; et, ne doutant pas que sa naissance n'eût tout fait pour lui, il ne se dispensoit pas seulement de rien faire pour sa naissance, il croyoit impossible encore de jamais s'oublier jusqu'à la compromettre. Ce n'étoit pourtant pas qu'il ignorât, car il avoit soin de le répéter lui-même, qu'il faut au Peuple de la religion et des mœurs; que ce double frein est seul capable d'enchaîner au devoir une Multitude grossière, et toujours redoutable par le sentiment de sa force. Mais, là se bornoit sa vaine sagesse : elle n'alloit pas jusqu'à lui découvrir que l'Hypocrisie enseignant ne sauroit faire que des Elèves hypocrites; que le premier Livre des Petits c'est la conduite des Grands; que rien n'est plus chimérique, dans un Chef, que de prétendre trouver dans le Subalterne le respect pour la Religion qu'il outragera lui-même, ou l'éloignement pour des vices dont il lui donnera le scandale.

Et ce ne sont malheureusement pas quelques individus seulement qui sacrifient à de si étranges préjugés, c'est presque le Corps entier de la Noblesse qui en paroît infatué. On remarque, à cette époque, une sorte d'émulation d'inconduite, graduée d'après les Rangs. Princes, Seigneurs, Ministres de la Puissance publique, Chefs subordonnés dans la grande Hiérarchie, tous ces hommes en spectacle au Monde qu'ils doivent contenir, on diroit qu'ils se sont imposé la tâche insensée de le tourner contr'eux en le pervertissant. Ils ont oublié qu'ils sont, par le bienfait divin de leur extraction, les coopérateurs essentiels de l'Autorité suprême, les Guides naturels, les Magistrats nés des peuples. La Multitude attend d'eux sa règle; ils lui offrent leurs travers : ils ont besoin de ses vertus; ils ne lui montrent que des vices. Que cet ennemi perfide qui a juré leur ruine, que le Philosophisme devienne mode, ils deviendront eux-mêmes plus que peuple pour la suivre. Ceux qui ne professeront pas l'impiété ouverte, s'endormiront du moins dans l'insouciance qui l'avoisine; et, les uns comme les autres, secouant toute pudeur morale, se feront un jeu d'appeler les regards publics sur les scènes variées de leur incontinence.

Oui, nous en avons pour garans les Sophistes eux-mêmes,

eux-mêmes, tous leurs efforts, sans les Grands, étoient vains et ne pouvoient rien contre les Grands, parce qu'ils ne pouvoient rien sur les peuples, dont le premier mouvement envers le Philosophisme fut celui de l'*exécration* (1). Ce furent les Grands qui se mirent d'abord à renverser, de leurs propres mains, ces barrières vénérées que les vertus de leurs Ancêtres avoient élevées entr'eux et la Multitude. A peine eurent-ils bu à la coupe de la nouvelle Enchanteresse que, ne se trouvant plus eux-mêmes, et dans le sentiment de leur impuissance à soutenir un rang sublime, ils imaginèrent de se le faire pardonner : n'ayant

(1) Au plus fort de la lutte entre le Philosophisme et les Jésuites, avant que le Conseil de Louis XV n'eût prononcé définitivement sur le sort de ces Religieux, le 13 Février 1764, Voltaire écrivoit à d'Alembert : « Telle » est notre situation, que nous sommes *l'exécration* du » Genre Humain, si nous n'avons pour nous *les honnêtes* » *Gens* : il faut donc les avoir, à quelque prix que ce » soit. » Et, lorsque, quelques années après, il vit sa conquête assurée, il récrivoit au même : « Damilaville » doit être bien content, et vous aussi, du mépris où l'*In-* » *fâme* (la Religion) est tombée chez tous *les honnêtes* » *Gens* de l'Europe. C'étoit tout ce qu'on vouloit, et tout ce » qui étoit nécessaire. » *Let. du 2 Sept.* 1768. Plus de 20 Lettres du même attestent cette épidémie d'impiété parmi les Grands.

plus le courage de se distinguer par des vertus ; ils essayèrent de plaire en s'associant à des vices. Le Roturier alors vit le Noble partager ses jeux, ses spectacles, ses mystères maçoniques, tous ses déréglemens. Ce point de contact étoit honteux. Ce rapprochement dans des goûts dépravés consommoit l'avilissement de la Noblesse ; car entre complices toute distinction disparoît, le mépris est réciproque, et le système d'*égalité* prévaut. L'homme de néant dut s'estimer à la hauteur du Prince, quand il vit sa sœur Actrice la rivale de la Princesse ; et ce commerce d'immoralité, qui rapprochoit et confondoit ainsi les rangs, ne pouvoit manquer d'éveiller bientôt l'audace qui voudroit discuter les droits et niveler les fortunes.

Tandis néanmoins que cette foule de Nobles abâtardis, étrangers à des devoirs sacrés, étrangers à des Vassaux délaissés ne se rassembloient près de la Cour et dans la Capitale, que pour en grossir la corruption du tribut de la leur, l'on en voyoit un petit nombre qui, plus sagement ambitieux, vivoient retirés dans leurs Terres. C'étoit là que, dans un repos honorable, mérité par des services rendus à la patrie, des hommes précieux et dignes de tous les respects, à la tête de leurs Vassaux, comme des pères au sein de leurs familles, s'appliquoient à les soustraire au double

écueil de la misère et du désordre; attentifs à tous les moyens de nourrir au milieu d'eux l'émulation des bonnes mœurs avec celle de l'industrie. Aussi, jusqu'à l'époque où un délire universel viendra rendre la Vertu elle-même solidaire pour le Vice, chéris de tous et bénis par la voix publique, ces Maîtres bienfaisans, ainsi que leurs religieuses Epouses, n'auront pas à craindre d'entendre calomnier une naissance privilégiée, qu'attestoit leur conduite plus hautement encore que leurs Ancêtres.

Mais, de quel droit eussent-ils prétendu aux mêmes sentimens de respect et de gratitude, ces Nobles qui habitoient à la vérité leurs Châteaux, mais pour les ériger en Ecoles de corruption; pour placer sous les yeux de leurs Vassaux, avec le scandale impérieux de leurs vices personnels, le scandale plus rapproché de leurs valets libertins? Comptant pour beaucoup un peu de bien qu'ils faisoient mal, ces Seigneurs philosophes se récrioient amèrement sur le changement des tems et des mœurs, et se croyoient fondés dans leurs plaintes éternelles de ne faire que des ingrats et de n'être plus respectés. Ils ne voyoient pas, dans cette ingratitude trop réelle, leur propre ouvrage, et le seul fruit que pût faire naître leur bienfaisance philosophique dans des cœurs qu'elle

dépravoit. Mais, étoient-ils donc au fond si injustes, sentoient-ils si peu, et raisonnoient-ils si mal, ces hommes grossiers, qui ne pouvoient se résoudre à égaler dans leur estime des Pères sages, et toujours riches d'un superflu, patrimoine de l'Indigence, avec des Fils dissipateurs insensés, et toujours aux expédiens pour alimenter des passions ou des fantaisies ruineuses? des pères, qu'ils avoient vus bâtir et décorer leurs Eglises, avec des Fils qui érigeoient des théâtres et pensionnoient la folie ; des Pères, dont ils avoient admiré la gravité religieuse au pied des Autels, avec des Fils devenus histrions pour amuser leurs Vassaux en les pervertissant ?

La Noblesse qui commandoit dans les Armées se rendoit-elle plus respectable aux yeux du Soldat qui recevoit ses ordres, ou du Public témoin de ses actions ? A dater toujours du ministère de Choiseul et de la nouvelle éducation de la Jeunesse du Royaume, l'Officier sage en sa conduite et réglé dans ses mœurs, l'Officier religieux surtout, devint une sorte de prodige remarqué dans toute une Garnison. Ceux qui étoient préposés pour commander à des hommes le sacrifice de leur vie, ils n'avoient pas le courage de s'imposer à eux-mêmes le sacrifice d'une passion, pas même celui d'un préjugé.

C'est une affligeante vérité, sans doute, mais une vérité néanmoins trop étroitement liée au sujet que nous traitons pour pouvoir l'en détacher. Le Philosophisme n'avoit fait nulle part d'aussi funestes ravages que parmi la Noblesse de nos Armées. Il en avoit absolument dégradé les mœurs et perverti l'esprit. La Religion et la morale n'étoient pas seulement négligées, elles étoient habituellement jouées et solemnellement outragées parmi les Officiers; et tout jeune Débauché, portant épaulettes, croyoit avoir trouvé le secret du vrai mérite, dès qu'il savoit couvrir une licencieuse ignorance de sa Religion du manteau de l'Incrédulité.

Toujours attentif à saisir les moyens les plus propres à accélérer l'effet de ses poisons, le Philosophisme n'avoit rien négligé, avoit tout mis en œuvre pour s'insinuer auprès de la jeune Noblesse des Armées. Il avoit imaginé qu'une correspondance plus intime avec elle pourroit devenir plus décisive encore pour ses desseins que celle qu'il entretenoit déjà par la communication des idées avec toute la Jeunesse du Royaume. Il se servit, pour l'établir, des jeunes Officiers qui avoient des rapports plus directs avec la Capitale, de ceux d'entr'eux sur-tout qui se piquoient de quelque supériorité de connoissances sur leurs

égaux, soit en littérature ou dans les sciences exactes. Ces jeunes Gens furent accueillis, fêtés par les Chefs de la Secte, et, pour les moindres succès, encouragés par ses Journalistes. D'Alembert et Diderot, tous les Encyclopédistes à l'envi les flattoient d'un nouveau genre de gloire, bien supérieur à celui qui avoit illustré leurs Ancêtres, s'ils vouloient concourir avec les grands hommes du Siècle à la propagation des lumières qui commençoient à l'éclairer. Le grand moyen, suggéré par les Maîtres et adopté par les Disciples, fut qu'on s'appliqueroit à procurer, autant qu'il seroit possible, à chaque Régiment sa bibliothèque, son théâtre et son Lycée, le tout dans le goût philosophique.

Dès-lors, la journée militaire dans les Garnisons, pour être bien remplie, dut être partagée entre l'étude et la pratique du philosophisme. Le matin, lire et commenter les Ouvrages du temps les plus immoraux comme les plus impies (1); le soir, passer de la table au jeu, du

(1) Pour le débit de leurs Productions les plus licencieuses dans tous les genres, les Auteurs calculoient avec leurs Libraires, ceux de Rouen sur-tout, sur le Corps des Officiers de l'Armée. Les envois de ces sortes d'Ouvrages, dans les Villes de guerre, prévenoient les demandes, et se faisoient d'après le tableau connu des Officiers qui composoient la Garnison.

jeu aux Spectacles, et des Spectacles aux excès qu'ils provoquent, ce fut être Officier, et ce fut ainsi qu'il fallut l'être. Un jeune Cœur, docile encore aux impressions d'une éducation vertueuse, avoit-il le bon esprit d'apprécier cet épicuréisme à sa juste valeur, et le noble courage d'en décliner la honte, cela s'appeloit sentir la vieille Ecole et n'être pas de son siècle : sa perversion étoit jurée; l'attaque se concertoit, et le plus lâche des attentats contre le malheureux Jeune Homme se poursuivoit par ses Camarades comme une affaire de Corps.

Entre les ridicules que se donnoient les jeunes Officiers entichés du philosophisme, il en étoit peu qui contribuassent autant à la dégradation des sentimens parmi eux, que la manie de vouloir se distinguer dans le métier des Baladins. Il n'étoit pas rare de les voir, dans le désir d'y réussir, se faire les disciples des Histrions publics, et vivre dans leur société. De jeunes Guerriers trouvoient plus de goût à étudier les gestes de Lekain que les hauts faits de Turenne et de Condé; et, ce qu'aucun autre Siècle assurément n'avoit vu, le Siècle philosophique nous le montra en plus d'un endroit, les Enfans de Mars figurant sur les mêmes tréteaux avec les Enfans de Momus. Il est inutile d'insister sur les effets que devoient na-

turellement produire dans les Corps de pareilles inclinations et un tel rapprochement. Les Ecoliers ne saisirent pas seulement le jeu et les manières des Maîtres, ils en prirent les habitudes, ils en adoptèrent le langage. En moins de dix ans, à dater de la paix honteuse que fit Choiseul en 1763, les mœurs militaires qui, sans être exemplaires, conservoient encore de précieux dehors, prirent un caractère d'indécence et d'abjection que jamais notre Histoire ne leur avoit reproché. Vous appreniez sur-tout à les connoître, ces jeunes Elèves du Philosophisme, lorsqu'en voyage, et parmi des Inconnus, ils osoient se montrer sans masque et développer leur doctrine. Leur conversation alors devenoit le supplice de toute Ame honnête condamnée à l'essuyer. Dire qu'ils avoient le propos hardi, qu'ils l'avoient indécent, ce n'est point le terme : ils l'avoient, sur les mœurs, licencieux et libertin jusqu'au cynisme; et, sur la Religion, audacieux jusqu'au blasphême. Nulle considération d'âge, de sexe ou de caractère ne réfrénoit la pétulance de ces Héros de coulisses; et leur cœur, volcan de corruption, sembloit éprouver un continuel besoin de s'épancher en laves immondes et ordurières.

Quand la nouvelle éducation des Garnisons aura éteint dans nos jeunes Officiers toute no-

blesse de sentimens, et que, conspirant avec la Philosophie du jour, celle des Laïs aura ridiculisé la simplicité des mœurs martiales, les appointemens du Militaire ne seront plus en rapport avec ses besoins philosophiques. L'antique désintéressement fera place à une honteuse cupidité; l'honneur, si cher aux Pères, ne sera plus monnaie de cours auprès des Enfans mercénaires; il leur faudra de l'argent. Toute l'Armée conjurera contre le Trésor public; et l'Etat n'aura plus seulement à faire subsister de généreux Défenseurs, il faudra qu'il compte avec des hommes de leur siècle; qu'il calcule comme eux le jeu et les spectacles, les repas de Corps et les Maîtresses; qu'il pensionne le luxe des Camps et la débauche des Garnisons.

Il étoit impossible que l'Officier s'oubliât et se compromît si essentiellement lui-même, sans perdre encore le droit et jusqu'à la pensée de surveiller le Soldat dans sa conduite morale et religieuse. La négligence en ce point étoit extrême, mais sur-tout à son comble dans les petites Garnisons; sans que quelques expédiens d'Autorité, employés de loin en loin, remédiassent à un désordre dont ils laissoient subsister le principe. On ne connut plus alors ces attentions paternelles; il ne fut plus question sur-tout de ces Instructions

religieuses parmi les Troupes, qui, jusqu'à l'époque du ministère de Choiseul et de la destruction des Jésuites, tendoient à éclairer et contenir l'homme moral dans le Soldat. Ici, les Corps manquent d'Aumôniers ou n'en ont que de scandaleux ; ici, les jours de Fêtes sont des jours de profanations affectées par les Ouvriers des Casernes. Ailleurs, le Soldat, que ses Chefs ne conduisent plus à la Messe, n'y va plus ; et l'Etat-Major, en y assistant, fait pire encore. Nos yeux l'ont vu : moins respectée que la Place-d'Armes, l'Eglise où se rassemblent les Officiers ne présente qu'un rendez-vous de désœuvrement, une vraie scène d'incrédulité. On se complimente en entrant, on passe en revue l'Assemblée, on glose sur les Personnes et les parures ; chacun a débité ses sornettes ; la Messe est dite. C'est ainsi qu'honorent le Dieu des Armées les Officiers qui servent le Roi très-chrétien.

Dès-lors, ou légitimés par l'exemple ou ignorés par l'insouciance, les délits les plus graves, en matière de religion ou de mœurs, ne purent plus être, pour les Chefs, matière de correction dans les Subalternes. Le Soldat ne fut plus aux yeux de son Officier qu'une machine organisée, soumise aux impulsions calculées de la Tactique. La discipline militaire porta toute entière sur l'être

physique ; elle n'atteignit plus que la tenue extérieure et la régularité des mouvemens. Le Soldat faisoit encore l'exercice, répondoit à l'appel, comparoissoit à la parade : une tache sur son habit étoit encore un crime ; mais cent crimes honteux ils n'étoient plus une tache.

L'esprit d'incrédulité n'eut pas plutôt infecté la masse des Armées que l'on en fut réduit à désirer que le Militaire, professant la philosophie du jour, la professât toute entière et ne fût que philosophe ; mais nous le vîmes dépasser les bornes même assignées par ses Maîtres. Un préjugé de déraison et de barbarie, dont ceux-ci eussent voulu sauver la honte à leur philosophie, nos Officiers, plus extrêmes, affectèrent d'en renforcer la leur. Après avoir servilement accompagné J. J. Rousseau dans tous ses écarts, c'est à l'endroit même où ce Penseur inconséquent laisse échapper un éclair de vraie philosophie, c'est au moment précis où ce guide infidèle cesse de les tromper, que nos Militaires l'abandonnent, pour soutenir contre lui, contre l'évidence et les notions premières du bon sens, que tout Etre portant épée ne doit être justiciable que de l'épée, et que la cause, par conséquent, de la meilleure épée est toujours la plus juste. Cette jurisprudence des bois, tant reprochée à l'imbécille Visigoth

et au Barbare de Scandinavie, elle deviendra, au dix-huitième siècle, le Code avoué de notre Justice militaire, et le seul qui règle ses Arrêts.

Ce n'est pas qu'une loi contraire du Souverain, loi solemnelle et par lui jurée à son Sacre, n'ait été promulguée à la tête des Armées. Mais les mêmes Chefs qui, le matin, avoient intimé cette loi à leurs Subalternes, il étoit reçu que, le soir, ils leur en commandassent l'infraction, et qu'ils leur dissent : « Bravez le Roi, bravez la loi, ou » soyez déshonorés. » Oui, le croira-t-on? notre Noblesse étoit déshonorée pour crime d'obéissance à son Roi, et à son Roi commandant respect à l'ordre éternel et à la plus sainte loi de l'humanité. Ils s'estimoient des Juges du point d'honneur plus compétens et bien plus éclairés que le Chef suprême de l'Empire, ceux qui, comme ces vils Gladiateurs le jouet de Rome payenne, le plaçoient tout entier, ce point si délicat, dans une ardeur farouche pour des combats assassins. Mais, n'étoient-ils donc pas eux-mêmes les précurseurs de cette Engeance qu'on appelera *Jacobins*, et n'en professoient-ils pas d'avance la doctrine la plus atroce, ces hommes qui avoient l'affreux courage de dire, à la tête de nos Armées : « De tout ce sang engagé au service

» de l'Etat, et que le Roi et la Loi prétendent
» ne devoir couler que pour la défense de l'Etat,
» nous déclarons, nous, qu'il n'en est pas une
» goutte qui ne puisse être mise en réquisition
» arbitraire par le premier Tigre qui en aura
» soif, par tout Scélérat qui, fatigué du poids
» de ses crimes, ne craindra pas plus de donner
» la mort que de la recevoir? »

L'on n'imagineroit pas de quels palliatifs essayoient de couvrir un attentat, la somme de tous les attentats contre la nature et son divin Auteur, ces prétendus interprêtes des devoirs d'honneur de notre Noblesse, et ses guides dans le chemin de la Gloire : ils l'estimoient assez peu, cette Noblesse, ils lui supposoient assez peu de ressources du côté des sentimens, de l'éducation et de la Religion, pour oser nous dire qu'il ne falloit rien moins, pour l'enchaîner au devoir et réfréner sa pétulance, que cette crainte servile et menaçante de coups d'épée toujours prêts à la frapper. D'autres fois, ils assuroient gravement, qu'il étoit de la prudence des Chefs, pour empêcher que le Militaire ne s'oubliât en un jour de bataille, de l'entretenir pendant la Paix dans des dispositions de sang et dans le mépris de la vie. Ainsi, par une tradition routinière que n'examinoit pas la Noblesse, ses Meneurs impies fondoient-ils ce

qu'ils appeloient le point d'honneur parmi elle sur tout ce que l'on eût pu imaginer de plus outrageant à sa charge, sur des motifs qui assimiloient le Noble à l'animal carnacier qu'on dresse et qu'on stimule contre d'autres animaux; sur des motifs encore qui constituoient des Français du dix-huitième siècle les héritiers immédiats de leurs brutaux Aïeux, de ces féroces Gaulois, dont le sanguinaire Druïde ne croyoit pouvoir mieux alimenter la fureur martiale que par une continuité de sacrifices homicides offerts aux Dieux infernaux.

Le Duelliste, de fait ou de disposition, assez raisonnable pour vouloir décliner la honte de pareils motifs, donnoit pour le sien le préjugé, et rien que le préjugé. La vaine Idole du préjugé pesoit plus dans sa balance que son Dieu, sa foi, son Roi. Mais étoit-il donc bien plus honorable pour la Noblesse, et ne plaçoit-il pas le sang du Noble au-dessous du sang roturier que protège la loi, ce préjugé qui vouloit que la vie du Noble fût abandonnée, par exception, aux brutalités de la fureur et à tous les caprices de la scélératesse?

Cependant ce préjugé assassin s'éteignoit, et ne se fût pas relevé du coup mortel que lui avoit porté la religieuse fermeté de Louis-le-Grand, si,

après la paix de 1763, une Puissance secrète ne fût venue lui rendre comme une nouvelle vie. Ce fut à cette époque précise que la Franc-Maçonnerie, fière de son triomphe sur les Jésuites, présage de celui qu'elle ambitionnoit sur les *Assyriens*, s'appliqua avec un zèle infatigable à faire des prosélytes dans les Armées: elle y en recruta dans tous les Grades, depuis la Sous-Lieutenance jusqu'au Généralat. Un des premiers griefs par lesquels cette Secte s'efforçoit de rendre odieuse l'Autorité souveraine au Noble initié à ses grands mystères, c'étoit de le faire ressouvenir qu'au mépris de l'antique Egalité, cette Autorité usurpatrice s'étoit approprié à elle seule le droit de l'épée, qu'autrefois la Noblesse partageoit avec elle. Or, en attendant le jour où les Nobles pourroient reconquérir le droit précieux de s'entr'égorger à la tête de leurs Vassaux, la Franc-Maçonnerie leur conseilloit de s'en tenir au moins individuellement saisis, en dépit des lois et des menaces intéressées des *Assyriens*. Quelques Franc-Maçons des premiers Grades s'arrogèrent dans les Corps militaires l'ascendant du Frère-*terrible* dans le noviciat des Loges, et y remirent en honneur les combats singuliers, gardant pour eux leur secret, et présentant à leurs Dupes, pour de la grandeur d'âme, cette fureur

antropophage, qui en est l'antipode et le signe exclusif (1).

Dans le même tems, l'Histrionisme, le flatteur de tous les vices, toujours aux gages des passions régnantes, et jaloux du suffrage des Franc-Maçons qui faisoient foule au théâtre, y multiplia en leur faveur les scènes d'effroi et les situations déchirantes : il joua les Duels et les Assassinats, forçant les règles de la nature même, pour pouvoir montrer aux Spectateurs le poignard ensanglanté de Melpomène. Ainsi, soit au théâtre, soit dans sa Loge, continuellement exalté par ces scènes figuratives de sang et d'atrocité, le Militaire eut moins horreur de les réaliser, et souvent s'en fit un jeu.

Mais, s'il règne au Ciel un Dieu vengeur de l'ordre éternel, le Dieu qui a si impérativement dit : « Tu ne tueras pas » ; de quel œil de courroux ne devoit-il pas voir l'audacieuse Impiété, qui, de tous les points d'un grand Empire, lui

(1) « J'ai constamment observé, disoit Turenne, que » les plus prodigues de leur sang, pour des querelles » personnelles, en sont les plus avares pour la cause » de l'Etat. » Ce grand Homme méprisa un cartel ; et personne n'ignore que la Noblesse allemande ni la Noblesse russe, ne savent pas, plus que les anciens Romains, ce que c'est que proposer ou recevoir des cartels.

répondoit :

répondoit : « Je tuerai ; tuer est mon préjugé ? » Cette seule disposition, sur laquelle le Noble réputé le plus religieux osoit à peine sonder son cœur, ne faisoit-elle pas, de la Noblesse entière de nos jours, une Masse coupable et habituellement assassine ? Et ce crime de rebellion permanente contre les Autorités divine et humaine, eut-il été son seul crime, n'appeloit-il pas contr'elle une expiation solidaire? Aussi, lorsqu'il se déclarera, ce jour fixé par l'inévitable Justice, à laquelle n'échappent pas plus les crimes de préjugé que les crimes de passion, ni les crimes de Corps que les crimes individuels, la Philosophie religieuse gémira, sans doute, mais elle ne s'étonnera pas en voyant toutes ces Epées, si vaillantes pour les combats de l'égoïsme, condamnées à l'impuissance devant la cause la plus sacrée ; elle gémira plus encore, et ne s'étonnera pas davantage, en les voyant, ces hommes au préjugé de sang, errans expatriés de Contrées en Contrées; et en tous lieux, ce semble, précédés de ce signe repoussant dont la divine Vengeance marqua le front du premier Homicide (1).

(1) Dissimuler ces assassinats, appellés duels, c'est pour un Souverain les avoir commis ; et c'est, de plus, faire un dangereux aveu de son impuissance à contenir la Société dont il est le Chef.

Cependant, lorsqu'ainsi miné, ainsi battu par ses Soutiens naturels, l'édifice moral de la Monarchie s'écrouloit de toutes parts ; lorsque le Philosophisme triomphant, régnoit à la Cour, régnoit à la Ville, entraînant sur-tout, dans sa marche rapide, la Noblesse et l'Opulence plongées dans une commune ivresse, il eût été bien difficile que, dépouillé déjà d'une partie de ses moyens, le Sanctuaire lui-même offrît encore long-tems une barrière insurmontable à ce torrent dévastateur.

Depuis bien des années, dans une dépendance qui avoisinoit la servitude, l'Eglise de France réclamoit en vain, par l'organe de ses plus dignes Pontifes, la tenue de ses Assemblées canoniques. Elle ne connoissoit plus ses Conciles nationaux et provinciaux que dans les Annales qui en attestoient les salutaires effets ; et, par conséquences naturelles, il en étoit de même de ses Assemblées synodales ou diocésaines, presque par-tout tombées en désuétude. Ces précieuses Institutions qui datoient des siècles apostoliques, et que les plus sages de nos Rois avoient encouragées eux-mêmes comme les Sentinelles incorruptibles de l'orthodoxie, et l'un des grands soutiens de la Puissance dans le gouvernement des mœurs, une Politique ombrageuse les avoit réduites aux Assemblées

dites du *Clergé*, mais Assemblées mixtes dans leur objet, et plus fiscales qu'ecclésiastiques; trop souvent influencées par le Ministère, et où l'on votoit d'ordinaire aussi efficacement pour les besoins pécuniaires de l'Etat qu'impuissamment pour ses besoins religieux et la réforme des vrais abus.

Priver ainsi le Clergé des moyens conservateurs de sa discipline, c'étoit préparer, par le relâchement des Membres, l'avilissement du Corps. Aussi étoit-ce le but et le vœu peu déguisé du Philosophisme; et si l'Episcopat, à cette époque, se montroit encore à une si grande distance de la corruption générale, c'est une faveur qu'il devoit uniquement à d'heureuses circonstances, qui avoient déterminé le choix des Sujets dont il se trouvoit composé. On sait que Louis-le-Grand se fut reproché de présenter à l'Eglise, pour la Prélature, un Sujet qu'il en eût jugé digne, si, dans tout le Royaume, il en eût connu un plus digne encore (1). C'étoit dans le même esprit que

(1) L'on peut voir, dans une Lettre imprimée dans *la Vie de le Pelletier de Sousy*, par quels motifs pressant, de décharge pour la conscience du Monarque, Mad. de Maintenon se plaint du refus que fait d'un Evêché le modeste Abbé *le Pelletier*, frère du précédent, qui fut ensuite Supérieur-général de la Congrégation de Saint Sulpice.

les Evêques de Fréjus et de Mirepoix avoient dirigé les présentations faites par Louis XV. Dans des tems très-difficiles, mais toujours sûr néanmoins de la foi du Monarque, l'Evêque de Mirepoix avoit eu le courage de braver des sollicitations impérieuses du Vice en faveur, et de se roidir contre les prétentions de ces ambitieux Interprètes de la vocation de leurs enfans, qui aiment à voir dans tout Sujet disgracié de la nature et tout Cadet portant leur nom, le digne soutien du Sanctuaire et l'héritier présomptif d'une Prélature convoitée (1).

Quoique personnellement étranger à la Noblesse, ce n'en avoit pas moins été parmi les Nobles que ce Prélat s'étoit appliqué à découvrir les Sujets dignes de siéger au rang des premiers Pasteurs, persuadé qu'il étoit, qu'unie aux humbles et sublimes vertus de l'apostolat, une naissance distinguée leur donne ordinairement plus d'élévation encore et de caractère, toujours au moins plus de cette considération extérieure utile

(1) C'étoit souvent au sein des Familles de la première Noblesse que se faisoient ces immolations religieuses sur l'Autel des Démons, et qu'on disoit impérieusement à des enfans : «Il faut, mon Fils, que tu sois » Prêtre, et même Evêque; et toi, ma Fille, tu seras » Religieuse. »

à un premier Pasteur, soit qu'il ait à imposer le respect à des coopérateurs, soit qu'il lui faille soutenir les intérêts de la Religion auprès des Grands, ou ménager ceux des peuples auprès du Gouvernement.

Mais il faut bien s'y attendre que, tôt ou tard, le Vice en crédit auprès de l'Autorité finira par la compromettre et la rendre complice de ses affections irréligieuses. Aux Boyer et aux Fleury, qui avoient si bien mérité du Clergé pendant leur ministère, on vit succéder un Evêque d'Orléans, dont le séjour à la Cour devoit être pour l'Eglise de France l'époque de la plus douloureuse humiliation. Difficilement on se figureroit un contraste plus monstrueux : le Sujet qui eut dû fixer sur lui la considération publique, comme premier Organe auprès du Trône, d'une Puissance à laquelle rendent hommage les Puissances de la Terre, on le voyoit ramper avili devant une Femme déshonorée, et, dans des jours d'impiété, n'opposer que les tempéramens de la lâcheté aux attentats pleins d'audace du Jansénisme et de la Magistrature. Le scandale étoit grand ; mais il fut énorme et parut à son comble, quand celui qui, par ministère et par état, étoit l'Homme de la Religion à la Cour, et chargé de l'y rendre vénérable, se montra lui-même l'égal des plus

vicieux Courtisans ; quand celui qui étoit député au nom de l'Eglise pour éclairer l'Autorité sur le choix des premiers Pasteurs et la dispensation d'un patrimoine sacré, on le vit se répandre honteusement dans le Monde des Histrions, et traîner la Dignité pastorale dans la fange et la crapule de leurs dissolutions (1).

Ce scandale disparut avec Choiseul qui l'étayoit, dénoncé à Louis XV, dans toute son énormité, par le zèle d'une des Princesses ses filles. Mais, comme s'il eût fallu que le dernier acte d'un si déplorable Ministère fût un dernier outrage fait à l'Eglise gallicane, Jarente ne quitta le Siège déshonoré d'Orléans qu'en y poussant un Neveu qui devoit en perpétuer l'opprobre jusqu'à la chute de la Monarchie; mémorable époque où, dignes l'un de l'autre, et un Pontife apostat et un Prince conspirateur devoient attacher au nom de la même Ville la plus odieuse célébrité dans les Fastes des deux Puissances.

Mais, que de désordres ne dut pas introduire, et comme légitimer dans le Sanctuaire, un pareil Dispensateur des Dignités ecclésiastiques et des

(1) J'apprends, en ce moment, et j'aime à redire à mes Lecteurs, sous la garantie d'une autorité respectable, que Jarente Oncle fit, dans sa retraite, et jusqu'à sa mort, la plus édifiante pénitence.

faveurs bénéficiales ! La Religion put bien gémir alors, mais personne ne dut s'étonner de voir la Prélature devenir la proie de la faveur et la fortune du Nom; de voir, ici tel Successeur de l'apostolat, insatiable des richesses qu'anathématisa son Maître, cumuler Abbayes sur Evêché et pensions sur Abbayes; ici un premier Guide des Ames dans les voies évangéliques, étaler tout le luxe des Mondains au milieu d'un Presbytère dissipé, ou égarer sa Dignité dans des Cercles profanes et parmi les passe-tems de la frivolité. La Religion ne souffrira pas moins en voyant, tantôt l'indécente nudité de nos Eglises contraster avec les fastueux ameublemens de leurs Abbés décimateurs, et tantôt, à côté de la Fainéantise engraissée, la Vertu laborieuse hériter la misère, des hommes blanchis par les ans et invalides par les travaux, forcés, pour subsister, de traîner encore dans la décrépitude le poids d'un ministère qu'ils ne savent plus porter.

La disgrâce du principal Auteur de ces crians abus ne les extirpoit pas; et ils n'étoient pas assez rares à sa retraite pour échapper à une notoriété qui devenoit le prétexte de les exagérer. La malignité se taisoit sur la régularité de cent vingt premiers Pasteurs, l'édification de leurs Troupeaux, et demandoit compte au Corps entier des

scandales, malheureusement trop réels, d'une dixaine de ses Membres. C'étoit une injustice : mais pourtant une de celles qui semblent le moins contrarier les dispositions de la Justice universelle, qui, lorsqu'il s'agit de certains désordres dans son Sanctuaire, de nature à ébranler la Religion dans le fond des cœurs, les calcule toujours moins par le nombre que par l'énormité, et manque rarement d'appeler contre eux une expiation solidaire.

Ce qui est digne de remarque, néanmoins, et ce que personne ne contestera, c'est que, malgré le malheur des circonstances, et à dater même de la triste époque dont nous parlons jusqu'à notre révolution, l'Episcopat français forma toujours, au milieu de nous, un faisceau de lumières et de vertus vraiment apostoliques; et que, dans ses Assemblées, quelques manœuvres qu'eût quelquefois employées le philosophisme ministériel, pour diviser, intimider ou corrompre les Membres, le Corps, dans toutes les grandes occasions, se montra l'Organe incorruptible de la foi pure et des bonnes mœurs.

A la tête de ces premiers Pasteurs, et au-dessus de tous, paroissoit celui de la Capitale, homme à caractère héroïque, immuable dans les

principes, inflexible dans les conséquences. Sans cesse en butte à toutes les Factions, et dans le foyer même où elles s'agitoient avec le plus d'emportement, incapable de composer avec aucune, l'intrépide Beaumont combattoit les Jansénistes, combattoit les Sophistes encyclopédistes avec les Magistrats sophistes, élevoit une voix courageuse contre tous les genres de scandales, proclamoit lui-même en face des Autels l'innocence des Jésuites condamnés au Palais, et faisoit défense aux Magistrats, sous peine d'excommunication, de s'ingérer dans le domaine spirituel et la matière des Sacremens. Estimé du Roi chéri du Dauphin, révéré de toute la Famille royale, ce grand Prélat fuyoit la Cour, refusoit une Abbaye, et versoit tous les ans cent mille écus dans le sein des pauvres. Exilé, vexé, dépouillé de son temporel, toujours lui-même, sans ostentation et sans rien rabattre aussi de sa fermeté apostolique, le vertueux Archevêque, l'admiration des Princes infidèles, l'édification des Saints dans leur désert où il étoit relégué, de retour de ses exils, offroit de nouveau la vérité à ceux qui la repoussoient, ses vertus à son Troupeau et sa tête aux Parlemens. Un homme de ce caractère, devenu le Conseil de l'Autorité, eût suffi pour imprimer à

son Siècle une direction nouvelle et faire rétrograder une révolution commencée. (1)

A côté de ce nouvel Athanase, le désespoir des Novateurs et la terreur des Impies, le Clergé de France offroit à la vénération publique un autre Prélat, apôtre plus insinuant de la vérité, et les délices des Cœurs vertueux : c'étoit l'Evêque d'Amiens. A une piété sublime et éclairée, à toute l'ardeur d'un zèle miraculeux, M. de la Mothe joignoit l'aménité du caractère et la plus piquante vivacité d'esprit. Sous son costume modeste et sa chevelure canonique, il plaisoit à la Cour, il plaisoit à la Ville. La France entière le canonisa de son vivant, et l'Impiété se tut devant le Jugement de la Multitude. Quoiqu'il

(1) Sous le spécieux prétexte d'une retraite méritée par son laborieux Episcopat, mais en effet pour se débarasser d'un Contradicteur si imposant, les Sophistes accrédités firent offrir à l'Archevêque de Paris la riche Abbaye de St. Germain-des-Près, le chapeau de Cardinal, et un Duché-pairie pour sa Famille. Mais, à ces perfides propositions, dont le Comte de St. Florentin, Ministre de la Cour, étoit porteur, Beaumont répondit : « C'est » vous-même, mon Cousin, qui m'avez signifié les ordres » réitérés de sa Majesté, pour me faire accepter le Siège » de Paris : si je le quittois, je demanderois d'être Vi» caire d'Arcueil. » (Petit village près de Paris.)

professât les principes et toute l'orthodoxie de l'Archevêque de Paris, la Magistrature, qui n'épargna pas toujours ses Instructions pastorales, n'osa jamais rien entreprendre contre sa personne.

Ces deux grands hommes, qui eussent honoré les siècles apostoliques, étoient peut-être sans égaux dans leur Corps; mais ils y avoient de dignes émules et de nombreux imitateurs.

Le Clergé français du second Ordre, soit pour l'instruction, soit pour les mœurs, n'eût pas craint d'être comparé au Clergé d'aucun Empire catholique. Point de Diocèse qui n'offrît un nombre de Sujets d'un mérite distingué, chez qui le savoir ecclésiastique se trouvoit réuni à toutes les vertus sacerdotales; et le Prêtre le moins instruit de la science de son état, ne l'étoit pas au-dessous de la suffisance. Cette espèce de merveille, pour la circonstance des tems, ne peut être attribuée qu'au zèle de l'Episcopat et à l'excellente éducation cléricale qui devenoit, dans presque tous les Séminaires diocésains, le correctif et le supplément de l'éducation défectueuse des Collèges.

Ce n'est pas néanmoins que le second Ordre du Clergé n'eût aussi payé tribut à la corruption de son Siècle. Il s'en falloit de beaucoup que tous ses Membres eussent marché avec une égale foi

en la présence du Dieu qui veut voir en tout d'autres lui-même, dans ceux dont il fait d'autres Christs, et les continuateurs de son apostolat. Une partie d'entr'eux ne paroissoit que trop étrangère à la vertu distinctive du Sacerdoce, ce feu sacré qu'on appele zèle, qui part du cœur pour enflammer et féconder les cœurs. Ce n'étoit pas non plus sans fondement qu'on reprochoit à plusieurs de déroger à la sainte gravité de leur ministère, de se tenir trop près des peuples par la dissipation et trop loin par l'instruction ; de réputer vertu la seule absence du crime, et, dans une vie dont la sollicitude pastorale réclamoit tous les instans, de compter pour peu le désordre habituel de l'inutilité.

Il en étoit d'autres, et dans nos Villes sur-tout, qui ne songeoient pas assez de quelle importance il est, pour la considération et le fruit d'un ministère tout divin, d'abjurer cette recherche et cette mondanité des parures que, sans égard pour la mobilité de leur sexe, l'Apôtre ne pardonnoit pas même aux Dames chrétiennes de son tems. Sacrifiant, avec la Foule légère, à de perfides usages, dont ils eussent dû se montrer les censeurs exemplaires, ils ne s'appercevoient pas de tout ce qu'offre de burlesque et de révoltant, à des yeux sans préjugés, la tête d'un Prêtre,

exprimant d'un côté le masque d'Adonis et figurant de l'autre la couronne d'épines, symbole des austères vertus de l'Homme-Dieu qui la porta(1).

Des torts infiniment plus graves affectoient une autre Portion du Sacerdoce. Elle se composoit de ces malheureux Enfans de l'ambition et de la cupidité, le deuil et l'opprobre du Sanctuaire où le Monde les avoit poussés. En vain eût-on cherché en eux l'esprit d'un état dont ils dédaignoient jusqu'à l'habit. Leurs mœurs étoient équivoques ou mêmes scandaleuses. C'étoient de ces demi-Sophistes pleins d'eux-mêmes, qu'égaroit avec la Multitude le vertige d'indépendance que souffloit le Siècle impie. A la présomption de discuter les

(1) Les portraits anciens nous l'attestent, la frisure des Prêtres est une invention du Siècle philosophique, qui avoit ses raisons pour en imprimer le ridicule à la Dignité sacerdotale. C'étoit avec leur chevelure canonique que les Bossuet et les Fénélon se montroient les Oracles de leur temps à la Cour de Louis-le Grand; et les Fleury ni les Boyer, qui leur succédèrent dans le Palais de Versailles, ne connurent pas plus qu'eux ce genre de coquetterie, dont il seroit difficile de faire remonter l'origine au-delà du frivole Abbé de Bernis et du Boudoir de la Courtisanne Pompadour, peu de temps avant l'époque où Voltaire écrivoit à d'Alembert : « Soyez très sûr que » Madame de Pompadour et M. l'Abbé de Bernis, pen» sent en philosophes. »

devoirs de la Prélature, ces Esprits indociles joignoient l'inconséquence de ne pouvoir supporter que la Prélature s'acquittât en leur faveur du devoir incontestable de surveillance et de correction. Ce seront les déplorables Membres de cette Minorité gangrenée que nous verrons, au jour de la grande épreuve, se détacher comme naturellement du Corps et se précipiter dans l'apostasie.

Quant au Clergé régulier, que l'on avoit vu briller des plus pures vertus sous le règne de Louis-le-Grand, et dans les commencemens encore du règne actuel, il devenoit de jour en jour moins comparable à lui-même. Le coup qui avoit frappé les Jésuites, sujet d'un triomphe insensé pour des Congrégations rivales, fut un coup mortel pour tous les Ordres monastiques. La haute considération dont jouissoient les Enfans d'Ignace réjaillisoit sur la famille entière des Religieux. Privé, par la chute de leur Société, de la double émulation des travaux utiles et d'une régularité exemplaire, tout le Cloître tomba dans le relâchement; et la Masse entière tendit sensiblement à la corruption, dès qu'elle n'eût plus l'assaisonnement de ce sel excitateur. Les vocations pures à la vie religieuse devinrent aussi plus rares, quand une pieuse éducation eut cessé de

les préparer. Ce fut moins alors l'attrait des biens célestes que l'espoir de conquérir une douce existence qui sollicita l'entrée des Monastères. On en voulut aux richesses posthumes des Benoît et des Bernard beaucoup plus qu'à leurs humbles vertus. Les vrais Talens d'ailleurs et la solide Piété ne tardèrent pas à décliner un état qui, en s'écartant de son but, leur promettoit moins le bonheur qu'il ne leur présageoit l'avilissement. Bientôt une extrême pénurie de Candidats rendit la Supériorité moins difficile sur leur admission; et, dans un espace de vingt ans, ces Sanctuaires si florissans de la perfection évangélique, nous les vîmes dégénérer de toutes parts en champs de discorde et en théâtres de scandale.

Au moment où la Religion perdoit si visiblement son empire parmi les Sociétés religieuses, il eût été plus important que jamais que l'Autorité hyérarchique y conservât tout le sien, pour contenir du moins dans les bornes extérieures de la règle ceux qui en méconnoissoient l'esprit. Mais, loin de venir à l'appui de l'Autorité ébranlée dans le Cloître, le Gouvernement sembloit sourire à son embarras. Dans toutes les scènes d'éclat déférées aux Tribunaux séculiers, le titre de Supériorité, suivant le Génie du siècle, établissoit une prévention de despotisme, et tout

zèle de la régularité devenoit un tort pour ceux qui le professoient encore. Ce système, persévéramment soutenu, ne déceloit que trop la philosophique intention de laisser pulluler les abus, pour se ménager le droit de détruire la chose, d'avilir la profession pour en dégoûter de faire déserter le Cloître pour hériter de ses dépouilles.

Ce fut après la mort du Cardinal de Fleury que se développa cette politique de convoitise d'un Ministère aussi injuste que mal-habile, qui affectoit la marche oblique et odieuse de l'Usurpateur, tandis qu'avec des vues droites de bien public, il eût pu se prévaloir à découvert de tous les droits du Père de Famille. En effet, le patrimoine entier du Sanctuaire, pour être aussi inviolable que celui d'aucun Particulier, n'en étoit pas moins une propriété essentiellement nationale, et consacrée par sa substitution à la plus grande et la plus persévérante utilité de la Nation. Il devoit, ce patrimoine, subvenir aux frais du Culte-Divin, fournir au modeste entretien des Ministres de l'Autel et de la prière publique, assurer l'instruction chrétienne des Peuples et le soulagement de leur misère. Et cette destination imprescriptible, personne qui pût contester au Souverain le droit de la surveiller religieusement, et d'en garantir dans sa justice tous les avantages à la Société.

ciété. Que pouvoit donc desirer de plus l'Etat que la décharge de si pesans fardeaux? Mais, toujours à la poursuite de leur perfide dessein, les Sophistes qui dirigeoient le Gouvernement ne cessoient de lui crier, qu'il seroit à jamais riche dès qu'il auroit tué sa poule aux œufs d'or. Ils lui promettoient sur-tout de lui faire trouver le Pérou sous les ruines du Cloître: et ce fut sur le Cloître qu'on résolût de faire les premiers essais de l'économie philosophique.

Voltaire fut bien, à la vérité, le conspirateur le plus apparent de ce Siècle contre l'état religieux; mais il en avoit de plus puissans derrière lui: et l'on sera moins surpris de voir ce Chef des Sophistes se porter avec tant d'acharnement à l'avilissement d'une Profession jusqu'alors révérée, lors qu'on apprendra, par ses correspondances, qu'il travailloit sous les auspices des d'Argenson et des Choiseul, mais sur-tout excité par la politique *léonine* du grand Frédéric, qui eût desiré pouvoir completter en Allemagne l'œuvre des sécularisations si fructueusement commencée par ses Ancêtres au profit de sa Maison (1).

(1) Voltaire nous apprend que le Roi de Prusse, en 1743, composoit lui-même, et faisoit circuler sous un nom emprunté, un projet de suppression des Principautés

Ce fut après que, par ses manèges, par ses dia-

ecclésiastiques d'Allemagne au profit des Puissances séculières. *Let.* à *M. Amelot*, *du* 8 *Oct.*, 1743. Frédéric, s'ouvrant au même sur le même sujet, lui écrivoit: « Tout » ce que vous me dites de nos Evêques Teutons n'est » que trop vrai : ce sont des porcs engraissés des dîmes » de Sion: mais — la Bulle d'or, et telles autres antiques » sottises, font respecter les abus. » Langage étrange dans un Roi qui, se piquant de philosophie, en avoit assez peu pour ne pas prévoir que, rétorquant le sarcasme contre lui, les Sophistes ses confrères pourroient bien, un jour, ne voir aussi que *d'antiques sottises* et des *abus respectés*, dans ceux qui perçoivent les tributs, comme dans ceux qui *s'engraissent des Dîmes de Sion.* Frédéric ajoutoit : « Il n'est point réservé aux armes de détruire » *l'Infâme.* — Il s'agit de détruire les Moines. Tout Gou- » vernement qui se décidera à cette opération sera ami » des Philosophes. — Il faut commencer par détruire » ceux qui soufflent l'embrasement du Fanatisme au » cœur du peuple. Dès que le peuple sera refroidi, *les* » *Evêques deviendront de petits garçons*, dont les Sou- » verains disposeront, par la suite des tems, comme ils » voudront. » *Let. à Volt.* 24 *Mars* 1767, *et* 13 *Août* 1775. L'Impie de Ferney, prompt à saisir l'idée de l'Impie de Berlin, lui répondoit : « Votre idée d'attaquer, » par les Moines, la Superstition *Christi-cole* est d'un » grand Capitaine. Les Moines une fois abolis, l'*Erreur* » est exposée au mépris universel. — On n'est pas assez » hardi en France ; les Dévots ont encore du crédit. » *Let. du* 5 *Avril* 1767.

tribes et par ses leçons, le Philosophisme eût créé tous les abus qui devoient perdre l'état religieux, qu'on l'entendit se déchaîner, tonner contre les désordres du Cloître, et dénoncer effrontément son propre ouvrage, comme s'il eût été celui de la Religion qui avoit seule à en gémir. Le Gouvernement alors se met en devoir de prendre connoissance des abus qu'on lui défère, et, en Médecin habile, ne trouve pas de plus sûr remède contre des scandales que d'étouffer ceux qui les donnent. Il supprime des Monastères et des Congrégations religieuses, l'Ordre entier des Célestins, tous les Couvents des Villes qui n'ont pas vingt Sujets, et ceux des Campagnes qui en comptent moins de dix; en totalité plus de quinze cens Maisons. Un coup plus perfide et plus désastrueux encore frappa tout l'état monastique : les Sophistes avoient d'abord calomnié; le Gouvernement ensuite proscrivit, comme prématurée, l'époque fixée par l'Eglise pour les engagemens religieux; quoiqu'il soit de certitude expérimentale, et approchant de la foi, que les plus fervens comme les plus constans Observateurs de la discipline religieuse, sont ceux qui ont commencé plus jeunes à en supporter le joug.

Ces changemens, qui achevèrent de porter le désordre et la dépopulation dans le Cloître, se

faisoient au nom d'une Commission royale dite *des Réguliers*. Cette espèce de Tribunal permanent, érigé pour la restauration de la discipline et des mœurs ascétiques, et où ne siégeoit pas un seul Religieux, n'offroit au fond qu'un Tribunal économiste, dont l'âme étoit un Impie méditant l'apostasie, un Sophiste que l'Alembert cautionnoit à Voltaire (1), Brienne enfin, qui, au lieu de demander compte aux Religieux de l'observance de leur Institut, calculoit avec eux des états de revenus, et, au lieu de rappeler l'Inconstance à des engagemens sacrés, faisoit briller à ses yeux l'espoir d'une sécularisation pensionnée.

Le Ministère provoqua, il voulut l'avilissement du Cloître, et le Cloître fut avili. Il le fut au point que ceux qui y restoient avoient honte, s'il faut en croire Voltaire écrivant à Frédéric, de porter *une robe couverte d'opprobre*. C'est le Ministère que je charge de ce nouveau crime; car le bon Louis XV qui, à cette époque même, donnoit

(1) « Nous avons en Brienne un très-bon Confrère, » qui sera certainement utile aux Lettres et à la Philo- » sophie. — Ne vous laissez pas prévenir contre Brienne, » et soyez sûr, encore une fois, que jamais la Raison » n'aura à s'en plaindre. *Let. de d'Al. à Volt.* 20 *Juin.* » 1770, *et* 21 *Déc.* 1770. »

religieusement sa Fille chérie au Cloître, étoit personnellement très-éloigné de tout système tendant à l'impiété. Mais l'inapplication aux affaires majeures, suite de la Malheureuse passion qui captivoit ce Prince, le rendoit, en ce point comme en beaucoup d'autres, le jouet et le complice involontaire des Sophistes qui gouvernoient en son nom.

Cependant cette suîte de politique tortueuse, contre l'état monastique, ne réussira pas mieux au Gouvernement que la ruine des Jésuites; et ce nouvel attentat du règne actuel, contre les vertus religieuses, aura aussi de bien funestes et bien sensibles conséquences pour le règne suivant. Que l'on y fasse attention : au moment de la grande crise qui se prépare, la Puissance ne rencontrera pas de plus ardens ennemis que ces Cénobites abatardis, dont elle se fait un jeu de nourrir aujourd'hui l'indépendance et d'éloigner la réforme. A cette époque, où l'admirable fidélité du Clergé séculier rendroit un schisme impossible dans presque tous les Diocèses de France, et pourroit encore, en sauvant l'Autel, sauver le Trône, c'est du fond de ces Retraites solitaires, et des lieux mêmes où reposent les cendres de tant de Saints, que sortiront tout-à-coup les Suppôts effrénés de la révolte et de l'impiété;

Ces antiques Sanctuaires de toutes les vertus, ils enfanteront alors tous les crimes à-la-fois. C'est de l'immense écume que vomira le Cloître que se composera cette Milice séditieuse, ce Clergé d'intrusion, l'effroi de la France catholique, et l'étonnement encore de la France pervertie. C'est alors qu'on verra des Transfuges de la Religion, des Prêtres qui ont abjuré la conscience, enivrer la Multitude de leurs fureurs, et blasphémer contre le Trône au pied des Autels pris à témoins de leurs parjures. C'est alors qu'on verra ces composés monstrueux d'apparence religieuse et d'insigne immoralité, convoquer les Peuples dans nos Temples profanés, pour y proclamer contre eux-mêmes des Arrêts solemnels de dégradation, pour y dénoncer la résolution prise d'outrager à-la-fois la profession religieuse et le caractère sacerdotal, d'unir le Crime à l'Infamie, un sacrilège d'adultère à un sacrilège d'apostasie.

Ce n'est pas néanmoins que les désordres qui abondoient dans le Cloître eussent enveloppé tous les Membres de l'état monastique. Plusieurs Ordres, et, dans chaque Ordre, des Maisons entières, offroient encore à la Religion de consolantes exceptions; mais qui, relativement à tout le Corps, n'en étoient pas moins des exceptions. Nous ne parlons, au reste, que des Religieux:

car on verra s'établir, au jour de la grande épreuve, une démarcation bien tranchante entre les deux Sexes, et à la gloire du plus foible. Inébranlable parmi ce débordement de prévarications domestiques, la Famille des Religieuses se montrera digne des tems héroïques de l'Eglise, et la Famille entière : car quelques traits isolés, et qui porteront encore l'empreinte de la séduction ou de la folie, ne seront pas même apperçus dans un concert de fidélité qui tiendra du prodige : et le Philosophisme, calomniant depuis un demi-siècle le bonheur des Religieuses, recevra le démenti le plus solemnel au jour où il viendra leur dire : « Vous êtes libres de sortir de vos Re» traites. »

Ce contraste de sentimens et de conduite entre les Sujets des deux Sexes, soumis souvent à la même règle et Disciples des mêmes Maîtres, s'explique par les faits. L'éducation des Filles n'avoit pas subi de révolution : la défaveur du Gouvernement, qui poursuivoit les Religieux, ne s'attachoit pas également aux Religieuses, dont les propriétés n'étoient pas de valeur à exciter sa cupidité. De plus, étrangère aux découvertes de nos Sophistes, aux maximes de nos Histrions, et à divers écueils que pouvoit rencontrer le Cénobite, la Religieuse, protégée par

sa profonde retraite, et sous l'empire d'une austère sobriété, passoit tous les instans de sa journée dans un cercle d'occupations dont la Religion consacroit l'importance. Enfin, dans le tems même de la plus déplorable décadence de la régularité monastique, deux traits marqués de providence, prix de la fidélité de ces Ames célestes, parurent ménagés pour leur en assurer le dernier triomphe. Elle fut frappante, et singulièrement éloquente pour les Religieuses, la leçon que leur offrit la Fille de leur Roi, cette courageuse Princesse qu'elles virent, lancée dans la même carrière, se jouer, pour ainsi dire, avec l'austérité, et professer un état effrayant pour la nature avec cette noble facilité qui, sous la haire aussi bien que sous le casque, distingue la vertu dans les Ames héroïques. Une seconde faveur fut que, tout ce que perdit la France à la destruction des Jésuites, les Religieux et les Religieuses seules le gagnèrent : elles s'enrichirent de cette calamité publique. De toutes parts leurs Maisons passèrent sous la direction de ces Guides consommés dans la conduite des Ames ; et les Membres épars d'un Corps descendu dans le tombeau renouvelèrent sous nos yeux la merveille du cadavre d'Elisée, soufflant la vie après sa mort.

Cependant, lorsque la voix méconnue de la Religion et de ses Organes naturels se perdoit parmi les vociférations de l'Impiété et le sommeil presque universel des consciences, ce n'étoit pas à des vertus cachées dans des Sanctuaires inaccessibles, à des vertus depuis un tems l'objet des sacrilèges dédains et des sarcasmes de leur Siècle, qu'il pouvoit appartenir de balancer dans l'étendue de l'Empire l'impulsion donnée par le Philosophisme. En vain aussi Louis XV se montroit-il toujours personnellement attaché à la foi de ses Pères et aux principes qu'elle consacre; il eût au moins fallu que ces affections religieuses du Prince, si persévéramment trahies dans son Conseil domestique, eussent trouvé quelque appui dans son Conseil extérieur et permanent. C'étoit de la haute Magistrature que se composoit ce Conseil: et, pour peu que l'on se rappele son importance parmi nous, et l'influence nécessaire qu'elle avoit sur l'opinion publique et dans le gouvernement des mœurs, on conviendra d'abord que, si elle seconda si peu et servit habituellement si mal la religion et la droiture du Monarque, ce furent bien moins les moyens qui lui manquèrent que le bon esprit pour en user.

En effet, la Magistrature en France, dépositaire et gardienne de la Loi, appelée par la bien-

veillance du Souverain à en faire l'application à ses Sujets, sans être un Ordre dans l'Etat, se trouvoit revêtue de l'imposant ministère d'en contenir tous les Ordres dans les bornes du devoir. Sentinelle établie pour découvrir et étouffer les germes de dissentions civiles et domestiques, la haute Magistrature, admise encore à éclairer le Législateur, devenoit la confidente et le Conseil habituel de ses dispositions paternelles sur son Peuple, et, à ces divers titres, le point d'union de to s es Membres de l'Etat entre eux et avec leur Chef commun. Le soulagement du Monarque dans le détail administratif de la justice étant la fin directe et principale de son institution, juger les différends entre les Sujets devenoit la première dette de la Magistrature, l'équité son premier devoir, la Loi sa première règle et toute sa force.

Heureuse la Monarchie, heureux nos Magistrats eux-mêmes, si, satisfaits de leur prérogative, ils n'eussent songé qu'à la justifier, en s'acquittant de la redevance honorable dont elle les chargeoit. Mais nous les voyons, sous le règne actuel, s'enivrer de prétentions exagérées, délaisser et trahir les devoirs du Magistrat, pour usurper les droits sacrés du Législateur; dédaigner les fonctions de pacificateurs des diffé-

rends, pour se livrer à la facile manœuvre d'agiter dans l'Etat en contrariant l'Autorité.

Loin de nous l'intention de grossir des torts que tout Cœur français seroit trop heureux de pouvoir atténuer. Mais, engagés que nous sommes à rendre sensible à notre France tout le mystère de la génération de ses malheurs, nous ne saurions nous dispenser de rendre à la Magistrature la grande part qu'elle y eut. Nous aurions même d'autant plus à nous reprocher de dissimuler aujourd'hui des prévarications accueillies dans le tems par un fol enthousiasme, que nul Ecrivain, lorsqu'elles se commettoient, n'eût pu, sans jouer sa tête, ni en dénoncer l'énormité ni en présager les conséquences.

A certaines exceptions près, qui rendoient sans doute bien estimables en eux-mêmes, mais sans pouvoir rendre plus efficacement utiles à l'Etat, les Sujets qui les formoient, les Magistrats de nos Cours souveraines se montroient, les uns entichés du Jansénisme, les autres partisans ou fauteurs insoucians d'autres erreurs. Grand nombre, imbus de la philosophie de leur siècle, répandus dans les Cercles et dans les Spectacles qui en exaltoient les maximes, ne s'occupoient que de plaisirs et ne se repaissoient que de vanité. Accoutumé à voir le Prince et le Prélat, l'Opulence

et la Grandeur confondus dans la foule de ses nombreux Cliens, le jeune Conseiller, infatué de son importance, se plaçoit au-dessus des Mortels, prétendoit ne plus vivre que de l'encens et des honneurs de sa Charge, et laissoit à un Secrétaire gagé, le soin d'expédier les affaires et de lui dicter une opinion. Le zèle d'un trop petit nombre de Magistrats instruits et laborieux n'étant pas en proportion avec la multiplicité des affaires, la confusion croissoit, et les procès devenoient interminables. Une seule ressource alors restoit au Plaideur, pour faire démêler avantageusement ses intérêts dans un chaos d'intérêts divers et surannés : il savoit que le bon droit suivoit le plus gros rouleau d'or dans la balance du Rapporteur. En vain, sans cette mesure, invoquiez-vous la Justice : la Chicane vous répondoit ; elle s'attachoit à vous, et la Vampire ne vous quittoit plus qu'elle n'eût bu tout votre sang.

Il étoit néanmoins des Causes qui se recommandoient de leur nature, et ne s'oublioient jamais dans les premiers Tribunaux. Tout portoit caractère d'évidence, rien n'étoit problématique, et sur-tout n'étoit injuste, de ce qui flattoit certains préjugés de la Magistrature. L'on n'a pas oublié la série de criantes injustices qui précéda et accompagna la destruction des Jésuites. Les

partialités odieuses, les prévarications notoires, les abus d'autorité les plus manifestes, tout étoit légitimé dans une Cause dont l'Esprit de parti se faisoit solliciteur. Le Jansénisme, à Paris et dans plusieurs Provinces, étoit infaillible dans ses procès comme dans sa doctrine. Difficilement encore l'Inférieur ecclésiastique, séculier ou régulier, pouvoit avoir tort, imputant à son Supérieur hiérarchique d'aggraver le joug de sa dépendance. Par le jeu des distinctions sophistiques et des interprétations arbitraires, il n'étoit plus d'engagemens religieux irrévocables dans la Société, ni de liens absolument indissolubles. Le système de liberté *inaliénable* devint celui de la Jurisprudence moderne. L'on fut reçu à en appeler comme d'abus de sa volonté passée à sa volonté présente; et, tout ce qui avoit été conclu en présence des Autels, on pouvoit l'anéantir à la face des Tribunaux. Du fond du Cloître, on plaida contre sa cellule, et au milieu du monde contre sa couche nuptiale. Que l'Epoux le mieux conjoint ne se flatte plus de l'être pour toujours. Une Epouse inconstante n'a qu'à lui intenter procès, les goûts de l'Infidelle deviendront les torts de son Mari. L'affaire n'est point un mystère; tout Paris nomme l'Amant qui lui tend les bras. Que ce soit un Aventurier ou un puissant

Seigneur, n'importe; elle est admise à plaider; et, protégée au Palais par ses charmes adultères, elle y obtient, malgré ses crimes, le triomphe de l'Innocence.

Préposée encore à la Police générale du Royaume, la haute Magistrature étoit chargée, sous ce rapport, de réprimer toute espèce de délit de nature à troubler l'harmonie sociale, à diminuer le respect dû à la majesté du Trône. Mais, trop souvent, c'étoit le Vengeur légitime des vrais principes et de la vérité outragée, qui devenoit, aux yeux du Magistrat sophiste ou Janséniste, le perturbateur de l'ordre public. Poursuivi comme tel alors, et justiciable de ses dénonciateurs, l'homme de bien se trouvoit sans appui comme sans issue, pour échapper au plus injuste ressentiment. La Puissance royale elle-même, en ces rencontres, n'eût pas fait triompher la Cause la plus sacrée, réduite à ne la protéger que par une moindre injustice. Ainsi Louis XV, sacrifiant à regret les Jésuites, composoit-il avec ses Parlemens pour des adoucissemens à la rigueur de leur disgrace; ainsi le même Prince, admirateur, avec l'Europe entière, de la fermeté du vertueux Beaumont, avoit-il recours à l'expédient des exils, pour soustraire à l'ani-

mosité de son Parlement le plus grand Prélat de son Royaume.

Ce n'étoit pas cependant que les Magistrats n'affectassent encore, de tems à autre, le langage du respect, quelquefois même celui du zèle pour les principes de la Religion et de la Morale, qu'ils étoient en possession d'outrager dans la pratique. L'on entendoit encore les salles du Palais retentir d'éloquentes dénonciations de certains Ecrits philosophiques, provocateurs plus impudens de sédition ou d'impiété. Mais les plus foudroyantes conclusions de ces bruyans Réquisitoires effrayoient peu les Coupables qui en avoient le secret. Ce secret étoit que des Magistrats, chargés d'office de prévenir ou de punir les délits de la Presse, en étoient eux-mêmes les confidens et les premiers complices, quelquefois les sacrilèges auteurs (1). Aussi leurs poursuites juridiques n'aboutissoient-elles qu'à des formalités d'ostentation, le jeu usé de l'hypocrisie, qu'apprécioit fort bien le Dauphin quand il disoit : « Qu'im-» porte à ce Philosophe qu'on brûle son Livre

(1) Le Conseil de l'ex-Abbé Terray étoit chargé, au nom du Parlement de Paris, de faire des poursuites contre le Libraire *le Jay*, vendeur d'un Livre brûlé au pied du grand escalier, et sorti de la plume du Conseiller-Abbé Terray.

» au pied du grand escalier, tant qu'on le lais-
» sera tranquillement dans son cabinet en pré-
» parer un plus détestable encore? » Et quelle grâce d'ailleurs pouvoient avoir à rappeler les autres à la subordination, des Magistrats qu'on entendoit tous les jours protester contre la dette de la leur? Quel degré de confiance et quel respect eût pu inspirer à la Multitude la flétrissure méritée du plus dangereux Libelle, placée à côté de la proscription d'un Mandement d'Evêque ou d'un Rescrit du Saint-Siège? Les lèvres de l'Impie irritent encore l'Eternel en racontant ses justices.

Si le Philosophisme du dix-huitième siècle, et un penchant décidé pour le Jansénisme, précipitèrent de nos jours la haute Magistrature dans les derniers écarts, nous observerons néanmoins que c'est à une date de beaucoup antérieure qu'il faut rapporter l'origine de sa déviation des principes constitutionnels de la Monarchie française. L'esprit d'indépendance et de démocratie, introduit dans le Parlement de Paris à la suite du Calvinisme, y jeta de si profondes racines, dénatura tellement cette Compagnie, qu'il lui resta toujours de perfides réminiscences d'un système de félonie depuis long-tems abjuré. En vain nos Rois, depuis cette funeste époque, s'appliquent-ils à rappeler à ce premier Tribunal les titres primordiaux,

primordiaux, avec les conditions de son établissement, et jusqu'à la Chartre royale, qui, de *déambulatoire* qu'il étoit, à la suite du Monarque, l'avoit rendu *sédentaire* dans sa Capitale : en vain lui demandent-ils si le Monarque, en donnant des Juges à ses Sujets, auroit prétendu se créer des tuteurs à lui-même, ou des rivaux à sa Puissance ? toujours travaillés du même esprit d'inquiétude et d'ambition, depuis Henri III jusqu'à Louis XVI, le Parlement de Paris, et ceux que son exemple a séduits, ne laissent échapper aucune époque de Minorité, nulle crise, nul embarras du Gouvernement, sans en prendre occasion de harceler la Puissance et de miner l'intégrité monarchique. Ils le font, tantôt par des Proclamations incendiaires ou des Arrêts astucieux, tantôt à force ouverte, et en organisant même le soulèvement des peuples. Ce n'est qu'après que l'Histoire nous les a montrés, plus d'une fois d'intelligence avec l'Ennemi du dehors, fauteurs habituels des Factions dans l'Intérieur, Ligueurs avec les Ligueurs, Frondeurs au tems de la Fronde, que nous les voyons, sous Louis XV, et sur-tout pendant les vingt dernières années de son règne, jouer le Jansénisme avec les Jansénistes, philosophiser avec les Sophistes ; et, dans un système suivi d'opposition aux deux Puis-

sances, braver également le Sacerdoce et l'Empire, et échauffer tous les élémens qui devoient bientôt embraser la Monarchie (1).

La fermeté de Louis-le-Grand, dès qu'il eût saisi lui-même les rênes du Gouvernement, avoit fait perdre à la Magistrature jusqu'à la pensée de s'écarter de la sphère de sa compétence, et sur-tout de s'immiscer, autrement que par la respectueuse Remontrance, dans les affaires de son Royaume. Le Régent, qui avoit acheté une pré-

(1) Il nous est revenu qu'on nous reprochoit de hasarder, *sans preuves*, à la charge de la Magistrature française, des inculpations aussi graves que celles d'avoir, en aucun temps, *organisé le soulèvement des Peuples*. Il est vrai que nous n'avons pas cru devoir environner de preuves l'évidence même et la notoriété. Nous devions croire nos preuves gravées dans toutes les têtes instruites, puisqu'elles sont inscrites dans toutes les histoires, et qu'il faudroit, pour les anéantir, que les Parlemens eux-mêmes déchirassent leurs Registres, les pages, nommément, qui répondent à l'époque de la minorité de Louis XIV. Mieux instruit, ou de meilleure foi sur l'esprit et la conduite de nos Parlemens, un Magistrat français, à la lecture de ce que nous en retraçons, disoit dans une Ville d'Allemagne : « Tout cela n'est mal-» heureusement que trop vrai ; et j'en ferai, pour ma » part, le sujet d'un *Meâ culpâ* qui durera autant que » ma vie. »

varication du Parlement de Paris par beaucoup de belles promesses, se garda bien de les tenir. Après lui, le Cardinal de Fleury, sans être de caractère à brusquer les prétentions ambitieuses de cette Compagnie, avoit su du moins en écarter les conséquences de son Administration. Mais, à la mort de ce Ministre, toujours habile à se prévaloir des circonstances, le Parlement, à la faveur de l'ascendant qu'ont usurpé dans le Conseil d'Etat l'immoralité des Femmes et le philosophisme ministériel, reproduira avec confiance son système d'aristocratie, et, plutôt que d'y renoncer, remplira le Royaume de troubles et de scandales.

Que le Législateur ne se flatte plus alors de trouver dans ses Officiers de Magistrature les dépositaires fidèles et les dociles organes de sa loi : ils en seront les suprêmes arbitres et les contradicteurs capricieux. Le Souverain ne pourra rien sans eux, et ils pourront tout eux-mêmes sans le Souverain. Qu'il interroge leur conscience, ils lui assigneront leur vouloir : qu'il leur permette des Remontrances, ils lui intimeront des règles. Au mépris du titre même dont ils sont porteurs, et sans lequel ils ne sont rien, ne se considérant plus comme les Agens constitués du Monarque, et une émanation libre de sa suprématie royale,

ils se métamorphoseront en *Sénat de la Nation*, en *Parlement de France*, Parlement unique, *divisé en plusieurs Classes et siégeant en plusieurs Villes.*

L'Autorité, pour étouffer ces nouveautés inconstitutionnelles, voudra-t-elle écarter les Délibérations publiques qui les enfantent et les propagent, vous verrez la Magistrature insurgée s'assembler séditieusement, se déclarer en permanence, tenir des séances de jour et des séances nocturnes. Suivez-la dans ces Comices scandaleux, vous vous croirez transporté au milieu de Rome, et de Rome déchirée par ses Tribuns factieux. C'est là que les opinions républicaines les plus exagérées sont réputées les plus sages, et que l'irrévérence envers l'Autorité, portée jusqu'à l'audace punissable, se confond avec la noble énergie de la vertu, et en usurpe le nom. C'est là que toute une Compagnie de Juges assermentés proteste contre l'obligation de juger; que toute une Compagnie d'Officiers du Roi conspire la désobéissance au Roi, combine des démissions qui puissent l'embarrasser, décerne la publicité à des Libelles séditieux, intitulés *Très-humbles Remontrances*, et prétend encore, en offrant ces scènes au Public, se créer des droits immortels à sa reconnoissance.

A dater de cette époque, le voile est levé; et la Magistrature ne sait plus dissimuler le dessein formé de violer l'unité monarchique, et de se placer, comme Puissance de division, entre le Roi et son peuple. Infatuée de sa chimère, nul moyen de la réaliser aux yeux de la Multitude qui ne lui paroisse honnête. Comme si remplir sa profession et servir sa patrie n'étoit pas la dette sacrée des Compagnies comme celle des Individus, les Parlemens ne cessent d'exagérer de prétendus services rendus aux Monarques et à la Monarchie : on les voit s'enivrer sans pudeur de leur propre encens, s'attribuer, avec toute la jactance du charlatanisme, une supériorité de lumières, une profondeur de sagesse, une incorruptibilité de zèle pour les intérêts des peuples, qui doivent les rendre exclusivement chers à la Nation. Dans l'ambition de conquérir la faveur populaire, ils oseront, au préjudice du Monarque, se proclamer eux-mêmes les *Pères du peuple*, *solidairement chargés de ses intérêts.* Ils en viendront jusqu'à se qualifier « les Représentans de » la Nation ; les dépositaires essentiels *de sa* » *liberté ;* ses organes, *comptables* de toutes les » parties du bien public, non-seulement au Roi, » mais *à la Nation* ; *Juges* entre le Roi et son » peuple ; chargés de *réprimer l'abus du Pou-*

» *voir;* pouvant quelquefois, *par leur seul effort*, » s'affranchir d'une Loi enregistrée; la regarder, » à juste titre, comme non-existante; y opposer » une barrière insurmontable. »

A ces prétentions délirantes, et à ces moyens séditieux de capter le suffrage de la Multitude, en affectant le zèle de ses intérêts, la Magistrature joignoit une autre ruse non moins perfide et également familière aux Factieux : c'étoit de s'effrayer à plaisir pour effrayer les peuples, d'annoncer des dangers et de présager des malheurs. Ainsi osoit-elle dénoncer, « des Actes arbitraires qui » épouvantent la Nation, le *Despotisme établi* » sur les débris de la Souveraineté, *le règne de* » *l'Esclavage* universel. » C'est en versant le sarcasme et la calomnie sur une Déclaration du Roi, que la *Classe* parlementaire, siégeant à Rouen, n'a pas horreur de dire : « Tous les sen- » timens s'entrechoquent, se confondent ; la » simple analyse de cette Déclaration jette l'éton- » nement dans les Esprits et l'alarme dans les » cœurs. — Le premier instant de son exécution » seroit l'instant fatal du renversement des lois » constitutives de la Monarchie. — Si jamais une » telle Déclaration avoit lieu, dès ce moment » *la Nation*, *déjà depuis long-tems réduite à un* » *état d'inaction* et de silence, la Nation cesse-

» roit d'avoir pour protecteurs les Magistrats du » Parlement. » *Remontrances du* 29 *Juillet* 1765.

Qui ne croiroit, à entendre ce tocsin, qu'il est l'effet d'une première surprise, occasionnée par quelque Loi désastreuse qui vient de paroître ? Hé bien ! il y a dix-huit ans que cette Loi est enregistrée au Parlement, et autant d'années que le Parlement la méconnoît. L'on imagineroit au moins que cette Loi, *l'étonnement des esprits, l'épouvante des cœurs, et le renversement de la Monarchie*, présente quelque disposition alarmante. Hé bien, le Monarque, dans cet Acte de son autorité, dénoncé à ses Sujets sous des couleurs si tyranniques, Louis XV, dans cette Déclaration, devant laquelle *tous les sentimens s'entre-choquent et se confondent*, ne prétend absolument autre chose, sinon que les Magistrats qui rendent la justice en son nom, désormais plus dociles aux lois constitutives du Royaume, auront, pour un Jugement dogmatique de l'Eglise universelle, qui y fait loi, le respect dont il s'honore lui-même et que professe l'Univers catholique.

Mais ce ton d'audace exagérée d'un Parlement de Province étonnera moins, si l'on fait attention que, long-tems auparavant, et dès l'an 1753, celui de la Capitale, non-content de riva-

liser avec la Puissance, et de frapper à fantaisie ses lois d'un *Véto* irrésistible, plaçoit expressément son Tribunal au-dessus de celui du Monarque législateur, enjoignoit aux Sujets la désobéissance formelle à leur Roi, et l'exécution de ses propres Arrêts, *cassés*, osoit-il dire, *par différens Arrêts rendus par sa Majesté en son Conseil.*

Cette doctrine incendiaire et machiavélique, professée par les Parlemens, elle étoit exagérée encore dans les Discours des Orateurs publics, chargés d'éclairer ces Compagnies. On se croit transporté par anticipation dans un antre de Jacobins; on se rappelle, malgré soi, les premières vociférations de ces Forcenés, appelant la révolte et provoquant le régicide; on sent, en frissonnant, qu'on lit leurs modèles, en lisant les déclamations des la Chalotais, des Castillon, des Monclar et de leurs complices; en lisant dans ce dernier : « La déposition est le sort des Despotes » et la ressource de l'esclavage. — Des Sages, selon » la chair, ont cru qu'il convenoit au bonheur des » Nations qu'il y eût un Magistrat suprême, » remplaçant le Tribunal de Dieu sur la Terre. » — Les grandes idées d'obéissance font frémir (1). »

(1) Comptes rendus, p. 91, Plaidoyer, p. 82 et 151.

De pareilles maximes, soutenues de procédés analogues, ne pouvoient manquer de concilier à la Magistrature française le suffrage unanime des Sophistes conspirateurs de toutes les Nations. Voltaire, qui avoit ses intelligences dans la plupart des Parlemens, tantôt se félicitoit avec d'Alembert de voir à sa table deux Maîtres des Requêtes et un Conseiller de Grand'Chambre, tantôt de voir le Parlement de Toulouse se recruter de jeunes Philosophes : d'autres fois il lui faisoit mention honorable des Magistrats philosophes Duché, Castillon, Servant (le même que les Jacobins appelleront un jour au Ministère), puis ajoutoit : « Il est impossible que la Raison » et la Tolérance ne fassent de très-grands pro» grès sous de pareils Maîtres (1). » Non moins enthousiasmés que Voltaire de la criminelle audace de nos Magistrats, les Sophistes anglais, les Têtes exaltées de l'Opposition, les en félicitoient par ce compliment : « Les Anglais sont frappés » d'admiration, en voyant que les Parlemens de » France sont *encore plus anti-royalistes* que le » Parlement d'Angleterre, et lui donnent des » exemples qu'ils devroient recevoir de lui (2). »

(1) Let 75, An 1760 ; et du 5 Nov. 1770.

(2) *London Evening post. N°.* 5515. *from. saturday. Jan.* 7. *to tuesday. Jan.* 10 1764.

Ces exemples d'anti-royalisme étoient d'effrayans scandales ; et il savoit les apprécier à leur juste valeur, ce vertueux président d'Eguilles, qui, encouragé par le Dauphin, les dénonçoit à Louis XV, en ces termes mémorables : « Si ce système » (des Parlemens) n'est pas détruit ; dans dix ans, » l'Anglicisme le plus outré formera l'esprit de » plus de la moitié de la Nation, pénétrera jusque » dans les Armées, jusque dans le Palais de nos » Maîtres, et *achèvera de tout perdre* (1). »

En présageant ce funeste résultat de l'esprit de système qui exaltoit les Parlemens, le Magistrat dénonciateur n'en indique pas le remède. C'est qu'en effet le mauvais esprit de Corps est une maladie incurable. De quelque proportion qu'il soit, ce Corps, fût-il circonscrit dans une enceinte académique, ou eût-il l'étendue d'un Empire, fût-il un Monde entier, il ne revient jamais d'un égarement systématique ; et la Puissance créatrice elle-même, quand il lui plaît de restaurer un Corps ainsi dénaturé, commence par le briser pour le repêtrir dans un autre moule. C'est à cette extrêmité que se verra réduit Louis XV envers la Magistrature, et à l'époque précise des dix ans fixés par le président d'Eguilles. Aidé alors d'un homme de caractère, le Chancelier de Meau-

(1) *Mémoire présenté au Roi.* Par le Pdt. d'Eguilles.

peou, le Prince anéantira Choiseul et ses Parlemens pour sauver sa propre autorité.

L'Autorité royale, au reste, nous l'avons déjà remarqué, n'étoit pas la seule, à cette époque, que la Magistrature s'efforcât d'asservir. Dès que le Philosophisme eût perverti la majorité de ses Membres, nous lui vîmes afficher la double prétention de dominer à-la-fois le Sacerdoce et l'Empire, le Monarque par son peuple et l'Eglise par le Monarque. Ce fut alors que, combinant astucieusement le vœu de l'impiété avec l'ambition du pouvoir, elle créa sous nos yeux un fantôme à deux visages : l'un représentant le Despotisme royal, elle le montra au peuple ; l'autre le Despotisme sacerdotal, elle essaya d'en effrayer le Roi. D'une main hardie, elle extorqua ses droits les plus réels à la Puissance royale, et, de l'autre, elle lui fit offre de droits illusoires et oppressifs sur la Puissance spirituelle. Qu'alors le Monarque, fidèle aux vrais principes, refuse d'entendre à cette inique et sacrilège compensation, ses Parlemens se permettront tout, oseront tout, pour faire violence à sa religion. Ils prétendront que, tuteurs nés des droits de sa Couronne, ils ont aussi celui de l'investir malgré lui du Domaine étranger que repousse sa conscience; et, les mêmes armes qu'ils emploient pour combattre sa Puis-

sance légitime, ils voudront les lui mettre en mains contre cette Puissance spirituelle et son indépendance dans le spirituel. Ainsi, sapper les fondemens de toute subordination dans l'Eglise de Dieu, méconnoître sa compétence et sa suprématie dans le gouvernement des Ames, s'appellera, dans le langage de la Magistrature, comme dans celui de Calvin, « résister au despotisme » ultramontain, défendre les droits de la Na» tion, rappeler l'exemple des Souverains qui » savent régner (1) ».

En vain alors Louis XV essayera-t il d'employer les foibles restes de sa Puissance au maintien de la Puissance spirituelle, les Magistrats conjurés combattront les Autorités d'accord, et, malgré le Trône, accableront l'Autel; persécuteurs aussi acharnés des plus fidèles Ministres de l'Eglise de France que fauteurs passionnés des ses Ennemis domestiques, de cette Secte de Réfractaires, connus sous le nom de Jansénistes, perfides Hypocrites qui, au premier signal de la révolution qui s'avance, jetteront le masque, tendront la main aux Factieux, et, confondus avec la Masse des Im-

(1) Ces expressions, et beaucoup de semblables, familières à l'Hérésie, se trouvent dans les Discours des Monclar, des la Chalotais, et d'autres Magistrats, organes avoués de leurs Compagnies.

pies, agiteront avec elle les torches de la sédition, et prouveront, pour la millième fois, que, dans l'Empire catholique, tout ennemi de l'Eglise-Mère n'attend que l'occasion pour se produire encore comme ennemi de l'Etat.

Tantôt par bienveillance pour le Jansénisme, et d'autres fois sans motifs apparens que celui de contrarier et dominer l'Episcopat, les Parlemens abondoient en subtilités et en futiles prétextes pour se saisir des Causes eclésiastiques et religieuses, envahir la juridiction spirituelle, et *civiliser* la Constitution divine de l'Eglise. Ce n'étoit pas choses rares de voir des Tribunaux séculiers relever des Censures canoniques les Sujets qui les avoient encourues, donner mission ou juridiction à des Prêtres qui n'avoient pu l'obtenir de leurs Evêques, interdire et décréter des Prédicateurs approuvés, et en approuver d'interdits ; condamner à la flétrissure des Instructions pastorales et des Bulles apostoliques, prohiber la correspondance nécessaire du Chef de l'Eglise universelle avec les premiers Pasteurs des Eglises particulières, ou l'asservir à d'outrageantes formalités ; prononcer à fantaisie sur la validité des vœux et des autres engagemens religieux, légitimer des divorces scandaleux, et des apostasies claustrales qui ne l'étoient pas moins.

Les Tribunaux séculiers se portèrent à des actes d'incompétence plus révoltans encore. On les vit, érigés en arbitres des Sacremens et des dispositions requises pour y participer, enjoindre à des Confesseurs, non pas seulement d'entendre la confession de Pécheurs publics et résolus de l'être, mais, ce que l'on a peine à croire après en avoir été témoin, *de leur impartir le bénéfice de l'absolution.* Sera-ce là du moins le dernier terme de la prévarication en délire ? pas encore : nos Parlemens autoriseront de plus grandes profanations, commanderont de plus révoltantes impiétés. L'on verra, par toute la France, des Prêtres mis en réquisition juridique par la Magistrature, pour exercer des Actes de leur ministère dans des circonstances où s'y prêter seroit un crime. On verra, au nom des Magistrats, des Prêtres fidèles saisis et traînés par la Force armée jusqu'au pied du lit du Janséniste, qui a la sacrilège fantaisie de les avoir en mourant pour complices de sa révolte contre l'Eglise. On verra d'autres Ministres orthodoxes criminellement poursuivis, et, malgré le Roi, malgré la Loi, exilés, emprisonnés, frappés de mort civile, pour s'être renfermés dans les bornes que leur prescrivoient impérieusement la foi et la conscience. On verra : nos yeux l'ont vu, et tout Paris l'a vu comme nous, on verra

le Saint des Saints condamné par Arrêt à la profanation, arraché à force ouverte de ses tabernacles violés (1), et porté, au milieu des bayonnettes, par des Ministres profanateurs à des Sectaires impénitens et faisant gloire de l'être.

Enfin, toutes ces persécutions légales et ces profanations solemnelles, toutes ces formes barbares et tyranniques, que l'on pourra reprocher un jour à une Cabale de Factieux, conjurant la ruine de la Religion et l'oppression de ses Ministres, elles ne seront, sous des masques nouveaux, que la fidelle répétition des Scènes déjà données sous le règne précédent. Non, pas une seule de ces inventions de l'Impiété, sans en excepter ni l'invitation au serment d'apostasie, (nos Parlemens la firent aux Jésuites) ni la peine de déportation infligée au refus de ce serment impie (nos Parlemens la firent encore subir à ces Religieux), pas un seul, dis-je, de ces attentats futurs, qui n'ait été essayé par la Magistrature française. Et, quand des Avocats sophistes seront chargés par Mirabeau d'organiser leur Jansénisme en Eglise *constitutionnelle*, ces Architectes de confusion n'auront qu'à suivre la route ouverte par les Magistrats leurs Maîtres, s'emparer

(1) Par des Serruriers requis pour les crocheter.

de leurs matériaux, et donner tout son développement à leur plan sacrilège.

Mais lorsque, au lieu de l'immuable Justice, la capricieuse Impiété siégea si despotiquement dans les premiers Tribunaux du Royaume, lorsqu'il put paroître plus avantageux de s'y présenter sous la livrée de la liberté philosophique et de l'indépendance que sous les auspices de l'innocence et du dévouement aux devoirs et aux Puissances, dès-lors encore la grande ressource dont la Providence arme l'Autorité contre l'Audace, la crainte, seule capable de dompter les Cœurs pervers, n'eut plus de prise sur eux, et dut perdre tout son empire. Le Vice et le Crime attentifs s'apperçurent bientôt qu'ils n'avoient plus à trembler devant des Juges nécessairement indulgens depuis qu'ils étoient complices. Ce sentiment émoussé de la crainte fit place à la plus licencieuse effervescence. Une Multitude brutale, et déjà indocile au joug de la Religion, n'écouta plus que l'instinct grossier des sens, dès qu'elle eut secoué encore l'arrière-frein de ses passions fougueuses. Tout nous avoit déjà présagé, tout nous mit alors sous les yeux le dernier terme du débordement des mœurs parmi le peuple. Nos grandes Villes sur-tout nous montrèrent une Génération effrayante, dès que la licence populaire

ne

ne sentit plus derrière elle le regard sévère de la Magistrature.

Ce n'est pas cependant que la Police publique, à cette époque, ne nous offrît encore, dans son organisation et ses développemens, le plus ingénieux des mécanismes. De Paris, le point central de son activité, elle embrassoit la surface entière du Royaume, et pouvoit même, s'il en étoit besoin, étendre au-delà ses regards. Les abus de toute espèce, qu'une sage Administration doit prévenir ou réprimer, étoient forcés, pour ainsi dire, de comparoître en sa présence; et tout Individu qu'elle avoit résolu d'atteindre eût fait d'inutiles efforts pour se soustraire à la clairvoyance de ses Argus. Mais ce chef-d'œuvre de sagesse, résultat des Institutions des Charlemagne, des Louis IX et de nos plus grands Rois, nous le vîmes se dénaturer avec le siècle philosophique et s'entacher de tout son esprit. Moins excitée que corrompue par ses Surveillans naturels, la Sentinelle des mœurs publiques s'endormit sur ce qui étoit l'objet capital de sa vigilance. Dégénérée en un pur système d'économie animale, la Police en France n'embrassa plus que l'Homme physique et ses dépendances, laissant l'Homme moral aux prises avec sa corruption naturelle et les poisons étrangers qui s'y mêloient encore.

Le Français, à la vérité, n'a pas encore sujet de s'inquiéter pour sa sûreté individuelle. Hors de chez lui, sur les grand'routes comme dans sa maison, la Police le protège. Pour lui la Police surveille et la salubrité des eaux et la qualité des commestibles, et la tenue des marchés. Mais, s'agit-il de tenir les yeux ouverts sur l'exécution des Lois morales et religieuses, d'écarter de nos Solemnités les scandales qui les profanent, de réfréner, par l'appel aux Réglemens qui font son Code, les spéculations de la cupidité mercantille, les excès publics de l'Intempérance ou les blasphêmes de l'Impiété, la Police affecte l'incompétence, proteste contre le devoir le plus sacré que connût la Police ancienne (1). Par-tout plus

(1) Une réflexion analogue au sujet s'offre ici, qui nous afflige ; nous avons été témoins de la rigide application des lois pénales contre la profanation des Fêtes dans les Contrées protestantes ; on peut se rappeler aussi avec quel chaleureux enthousiasme l'Anarchiste, parmi nous, aux jours de sa puissance, et au nom de son idole *Raison*, savoit poursuivre et obtenir le repos de sa Décade impie et de ses Fêtes révolutionnaires. Et aujourd'hui, lorsque la condescendance des Autorités compétentes a légitimé, de concert, la suppression de nos autres solemnités Religieuses, dans l'espoir de fixer toute la ferveur de nos affections sur la sanctification du Dimanche qui nous est rendu ; en combien d'endroits

affectionnée au Vice qu'à la Vertu, plus attentive à ménager le crime commis qu'à inspirer

---

encore la profanation affectée de ce saint Jour ne reproche-t-elle pas leur coupable insouciance à des Magistrats catholiques, moins zélés pour le rétablissement de l'ordre, que ne l'étoient des Magistrats jacobins pour le succès du désordre? Ne sembleroit-il pas que ce fantôme hideux, appelé *Terrorisme*, qui put tout ce qu'il osa pour le tourment de nos corps, ait aussi infatué nos facultés intellectuelles, et frappé nos âmes de l'impuissance du bien ou de la honte de le faire? Ces hommes-girouettes, qu'un premier coup de tocsin faisoit voler machinalement vers les rendez-vous de la fureur, c'est en vain aujourd'hui que le son de la cloche amie les convoque aux assemblées du Dieu de paix. Ces foibles Chrétiens, que la terreur rendit Iconoclastes, jusqu'au sacrilège peut-être envers l'adorable Croix; et qui nous disoient alors : *Oh! si j'étois libre!* Aujourd'hui qu'ils sont plus que libres, on diroit qu'ils hésitent encore entre le souvenir de Robespierre et la solemnelle invitation qui leur est faite de replacer sur son trône d'honneur cet auguste trophée du Dieu qu'ils adoroient. Enfin, parmi des milliers d'Hanani désolés, qui nous crient de toutes parts : « Voyez les » murs de la Cité sainte renversés »; à peine entendons-nous quelques Néhémies courageux qui leur répondent : « Levons-nous donc, et les rebâtissons. » *I. Esd. V. 3.* — *II. Esd.* 13. *II*, 18.

O France! ô ma chère Patrie! ne m'aurois-tu donc

l'horreur des crimes à commettre, au lieu de soumettre à un opprobre inévitable, elle s'efforcera de couvrir d'un voile officieux l'attentat du Sophiste duelliste comme celui du Sophiste suicide; et, commise pour extirper, elle protégera par tout l'Empire les causes réproductrices et immédiates de ces forfaits journaliers.

---

rappelé et accueilli dans ton sein, que pour m'y affliger du spectacle de la nudité de tes autels, ou pour m'y faire contempler les tristes avenues de tes Sanctuaires, pleurant leur solitude et l'abandon de nos Solemnités? O France! ô patrie des grands Cœurs et des vertus héroïques! je ne suis ni Prophète, ni fils de Prophète, je suis les dernier de tes enfans; mais j'ai long-tems médité les Annales du Monde, les Annales sur-tout des Peuples, comme toi, privilégiés du Ciel; et c'est, sur cette garantie qui ne sait point tromper, c'est avec le sentiment intime de la conviction, que je dis à des Concitoyens que j'aime, ce que je me dis à moi même: Ou nous allons enfin, tous tant que nous sommes, Grands et Petits, Riches et Pauvres, seconder de bonne foi, chacun en ce qui le concerne, le vœu du Gouvernement pour la restauration des mœurs chrétiennes et de la Religion qui les consacre, ou nous devons trembler que le volcan de la divine Justice, assoupi plutôt qu'éteint, ne se rallume tout-à-coup sur nos têtes, pour les inonder de nouvelles laves vengeresses, plus brûlantes encore, peut-être, que celles qui ont dévoré nos frères, sans nous rendre meilleurs.

Ouvrez les yeux sur la Capitale, parcourez nos Villes de province, transportez-vous jusque dans nos Campagnes, vous y verrez publiquement étalés, colportés en tous lieux, et ces Livres obscènes, propagateurs de la morale lubrique, et ces Livres impies docteurs de l'athéisme et de tous les crimes qui marchent à sa suite. Et la Police aussi, elle a vu ces Productions monstrueuses; mais ses Agens en font trafic.

Voyez ces Tripots fameux, toujours proscrits et toujours ouverts, où viennent s'engloutir les fortunes avec les mœurs domestiques. Contemplez ce Troupeau silencieux de Dupes et de Frippons, qui pâlissent tour-à-tour devant les jeux cruels du hasard. Ils prodiguent aujourd'hui la substance de leurs familles, ils assiégeront demain le Trésor de l'Etat. Voulez-vous savoir par quel secret ils échappent à la Police? c'est qu'ils lui paient tribut.

Pénétrez dans ces antres mystérieux où, sous le masque d'un respect hypocrite, le Franc-Maçon conspirateur veille contre l'Autorité qui dort. La Religion a beau condamner ces Rassemblemens ténébreux, ses Ministres les dénoncer, Rome les frapper de ses anathêmes : où la haute Police partage les abus, la Police inférieure doit être aveugle; et la Franc-Maçonnerie ne sauroit plus

être un crime, quand le Magistrat est Franc-Maçon.

N'allez plus les chercher dans les cabinets voluptueux de nos Sybarites, ces Productions scandaleuses du Pinceau, dont chaque trait est une leçon grossière du vice; elles ne sont plus des raretés, depuis que le Burin en a fait présent au Public. En tous les lieux et à toute heure ils vous tomberont sous les yeux, ces tableaux vivans d'une obscénité révoltante. Ils tapissent extérieurement les Palais et les Hôtels de la Capitale, ils voyagent jusqu'aux extrémités des Provinces, ils vont souiller au loin les premiers regards de l'Innocence et l'ardente imagination de la Jeunesse des deux Sexes. La Police aussi les a vus, ces Hérault éloquens d'immoralité, et la Police a souri.

Dans cette multiplicité de Spectacles, si savamment gradués pour la perversion infaillible de toutes les Classes du peuple, et l'aliment de ses passions turbulentes, voyez comme les sujets, variés à l'infini, mais tous imprégnés des mêmes poisons, forment un concert d'outrages contre l'Eternel et sa morale : hé bien, depuis la Scène hardie qui, sur le grand Théâtre, a chatouillé l'oreille du Magistrat d'un blasphême harmonieux, jusqu'à la Farce obscène qui a diverti

suivant ses goûts une Canaille désœuvrée, la Police a tout vu, tout jugé, tout absout.

Peut-être la croiriez-vous moins insouciante sur certains excès du libertinage, provocateurs plus immédiats des désordres domestiques dont se composent les orages et les calamités publiques. C'est précisément en ce point que la Police affectera une connivence plus marquée. Son système est celui d'une tolérance sans réserve. Elle ne veut plus connoître, des effets du libertinage, que les rixes sanglantes et les débats tumultueux. Assez semblable à ce Génie silencieux que nous montre l'Allégorie, souriant, le doigt sur la bouche, à de honteux mystères qu'il craindroit de troubler, le Magistrat des mœurs promènera encore un regard curieux sur le domaine de la Débauche, il la suivra dans sa marche, il épiera ses manœuvres, il calculera ses ravages, il aura compté tous ses crimes, mais sans en empêcher un seul. Toute femme assez perdue pour vouloir trafiquer de ses penchans déréglés, est admise à faire son état de la perversion des mœurs publiques; et l'aveu qu'elle ose faire d'un projet si détestable suffit pour l'en absoudre. « Allez, lui dit » bénignement un moderne Caton : *usez de votre* » *liberté*, mais ne troublez pas l'ordre. » Comme si, afficher d'une part et provoquer de l'autre un

libertinage le fléau de toutes les vertus et le conseiller de tous les crimes, n'étoit pas le dernier des outrages que l'on pût faire à l'ordre social.

Ce ne sera donc plus clandestinement, à la faveur des ténèbres et dans d'obscurs réduits que se tiendront les marchés honteux de la Débauche. Placé sous la sauve-garde du Magistrat, et assuré de n'avoir plus pour Inspecteurs de sa conduite que des approbateurs, ce sera désormais en plein jour que le Monde des Prostituées se répandra dans nos grandes Villes; que vous verrez ces Créatures se porter par essaims aux portes des Spectacles, inonder les Cours et les Promenades publiques, poursuivant également et la Jeunesse et l'Age mûr, et la crédule Innocence.

Qu'un Ministre de la Religion alors, non plus au nom de cette Religion sainte, dont il falloit souvent faire abstraction avec des hommes qui n'y croyoient plus, mais en parlant le langage de la sagesse humaine, ait osé dénoncer, à ceux qui se prétendoient les amis de l'Humanité, ce scandale trop visible de sa dégradation; l'Economiste enthousiaste se présentoit aussi-tôt, qui, sur le ton de la récrimination, produisoit son calcul appréciatif du déficit créé dans la Société par le célibat religieux. Venoit ensuite le Sophiste franc-maçon qui, d'un ton plus tranchant encore, al-

léguoit *les Droits de l'Homme* et le domaine sacré de sa liberté. Ainsi, le dernier terme de l'abrutissement de l'Etre moral étoit-il réputé le complément de sa liberté naturelle ; et la bienfaisante Philosophie s'applaudissoit, comme d'un beau triomphe, d'avoir su, malgré toutes les réclamations des Ames honnêtes et religieuses, faire consacrer la tolérance et l'impunité d'un débordement de mœurs qui, dans ses progrès non moins contagieux au physique qu'au moral, poursuivant la Masse entière de l'Espèce humaine, menaçoit d'universaliser en France la honte et le fléau d'un virus immonde et dépopulateur.

Mais, n'aurions-nous rien donné jusqu'ici à l'imagination, et l'avons-nous bien saisi dans son point de vérité, ce tableau que nous offrons de la situation morale du Royaume avant le règne de Louis XVI ? A-t-il véritablement existé tel que nous l'avons décrit, ce temps de confusion où le Sceptre de l'Impiété paroissoit régir exclusivement le Domaine des mœurs, et où le Monarque, trahi par ses Entours, trahi par ses Conseils, recevoit, des Magistrats ses Officiers, la loi que leur avoit dictée un Ministre conspirateur; ce temps d'exaltation fanatique, où il étoit donné à toutes les Sectes encouragées de déchirer impunément l'unité catholique et d'ou-

trager les Puissances ; ce temps enfin de corruption inouie, où la morale dissolue des Histrions, devenue la morale des Grands, appeloit également contr'eux le courroux du Ciel et les mépris de la Terre ? Non, nous n'avons rien exagéré : elle n'exista que trop réellement cette époque de solemnels outrages, faits à l'ordre éternel et à tous les principes qu'il consacre, cette époque où tout annonçoit qu'il falloit qu'il s'écroulât cet antique et majestueux édifice de la Monarchie de St. Louis, miné comme il étoit dans sa base et ses soutiens naturels, la Religion et les mœurs publiques.

Que si quelqu'un néanmoins se croyoit encore fondé à nous contester soit l'exactitude historique, soit la justesse dans les rapprochemens, et dans l'application que nous avons faite de l'effet à ses causes, nous l'inviterions à se reporter aux temps et aux lieux mêmes : et là, ce que nous avons raconté en Historien fidèle, il entendroit des Contemporains le reprocher à leurs Contemporains, en leur signalant, dans le style des Prophètes, l'abîme où nous sommes tombés, comme prêt à s'ouvrir sous leurs pas : il entendroit, entre autres, deux Orateurs chrétiens, sous le ministère du Duc de Choiseul, présager au milieu de la Capitale, l'un *une révolution dans la Foi*, et

l'autre, avec plus de précision encore, *la chute inévitable du Trône et l'anarchie dans l'Etat.*

« O vous, disoit le premier, qui donnez des bornes à l'immensité de la mer, et qui domptez l'orgueil des flots, réprimez la licence des Esprits, et arrêtez ce torrent de l'impiété qui menace de ravager la Terre. Hélas ! peut-être touchons-nous à ces jours désastreux où les yeux des Elus, contraints de gémir sur les malheurs de la sainte Jérusalem, se changeront en des sources de larmes ! Les progrès rapides de l'Incrédulité, le mépris des choses saintes, l'indifférence pour les Dogmes, la prévention des Esprits-forts contre le merveilleux, et leurs efforts pour découvrir dans les effets de la nature la cause de tous les prodiges ; le Dieu du Ciel presque oublié dans les arrangemens humains, comme s'il n'étoit pas le Dieu des Armées et des Empires ; les vœux que les Moyse lui adressent sur la montagne regardés comme indifférens aux succès des combats ; les travaux du S. Ministère, les sacrifices des Vierges, les larmes des Pénitens méprisés comme des inutilités pieuses ; enfin la facilité des Esprits à recevoir ces funestes impressions, doivent nous faire craindre *une révolution dans la Foi* (1). »

(1) Le P. Elisée ; *Discours sur la fausse piété.*

« O TRÔNE DE NOS ROIS, s'écrioit le second, ô MA PATRIE, ô Pudeur, ô Bienséance! ne fût-ce pas comme Chrétien, je gémirai comme Citoyen; je ne cesserai de pleurer les outrages par lesquels on ose vous insulter, *et la triste destinée qu'on vous prépare*. Qu'ils continuent de s'étendre, de s'affermir, ces affreux systêmes; leur poison dévorant ne tardera pas de consumer les principes, l'appui, le soutien nécessaire de l'Etat. — Dès lors, dans le plus florissant Empire, *il faudra que tout croule*, que tout s'affaise, que tout s'anéantisse. *Pour le détruire*, il ne sera pas besoin que Dieu déploie sa foudre et son tonnerre : le Ciel pourra se reposer sur la Terre du soin de le venger et de la punir. Entraîné par le délire et le vertige de la Nation, *l'Etat tombera*, se précipitera *dans un abîme d'anarchie* (1). »

La Société des Jésuites existoit encore, et il en étoit Membre celui qui saisissoit avec tant de justesse, et nous annonçoit avec tant d'assurance les derniers résultats du Philosophisme en faveur. Mais, peu d'années après que ces Religieux anéantis eurent laissé un champ plus libre encore aux Conspirateurs, la catastrophe approchant toujours plus visiblement de l'explosion, un Magistrat

(1) Le P. de Neuville ; *Panég. de S. Augustin.*

en présagea de nouveaux détails, non moins frappans et plus circonstanciés encore; il nous dit : « L'Impiété ne borne pas ses projets d'innovation à dominer sur les Esprits, et à arracher de nos cœurs tout sentiment de la Divinité : son génie inquiet, entreprenant, ennemi de toute dépendance, aspire à *bouleverser toutes les Constitutions politiques*; et ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura mis la Puissance exécutive et législative entre les mains de la Multitude; lorsqu'elle aura détruit *cette inégalité nécessaire* de rangs et de conditions; *lorsqu'elle aura avili la Majesté des Rois, rendu leur autorité précaire, et subordonnée aux caprices d'une Foule aveugle*; et lorsqu'enfin, à la faveur de ces étranges changemens, elle aura *précipité le Monde entier dans l'anarchie* et dans tous les maux qui en sont inséparables. Peut-être même, dans le trouble où ils auroient jeté les Nations, ces prétendus Philosophes, ces Esprits indépendans se proposeront-ils de s'élever au-dessus du Vulgaire, et de dire aux Peuples, que ceux qui ont su les éclairer sont seuls en état de les gouverner. — *La liberté indéfinie trouveroit dans le caractère de la Nation*, dans son activité, dans son amour pour la nouveauté, *un moyen de*

plus pour y préparer les plus affreuses révolutions. » (1).

Tous les bons Esprits et les Observateurs religieux, à la même époque, paroissent tourmentés des mêmes pressentimens, et redoublent d'efforts pour faire partager leurs justes alarmes à un Ministère prévaricateur. C'étoit en 1770, lorsque la doctrine des Sophistes se répandoit le plus audacieusement, et que Choiseul faisoit défense à la Sorbonne d'en dévoiler la perfidie, qu'un vrai Français nous faisoit lire : « Il n'est que trop évident que *la conspiration contre la Religion et ses Ministres, contre les Autels et contre le Trône, est très-certaine*, très-publique, et qu'elle se fortifie tous les jours de plus en plus. *Encore quelques années*, et il ne sera plus temps d'y remédier. Ceux qui ont le droit et le pouvoir de le faire aujourd'hui, s'appercevront alors, mais trop tard, que *la France nourrissoit dans son sein des Serpens, des Monstres destinés à la déchirer et à la dévorer toute entière.* — On ne prend aucune mesure pour faire taire et pour punir ces impudens Ennemis de Dieu, de la Religion, de tous les Rois chrétiens; et l'on ne voudra pas

(1) Requisit. de l'Av. gén. Séguier, 18 Août 1770.

même souffrir qu'on mette dans tout leur jour leur méchanceté, leurs crimes, *leur conspiration.* »

L'Auteur donne le mot de l'énigme : « Ces Factieux et ces Conspirateurs publics ont été assez adroits pour faire pénétrer leurs poisons, non-seulement chez un très-grand nombre de Citoyens, mais encore *au milieu des Corps les plus redoutables.* » D'où il conclut, toujours sur le ton de l'inspiration : « *Notre malheureuse Patrie est menacée de la plus terrible vengeance du Très-Haut*, du seul vrai Dieu, qui jamais, dans aucun siècle ni dans aucun Pays, ne fut insulté, outragé, blasphémé avec autant d'audace, d'emportement *et d'impunité*, qu'il l'est au milieu de Paris, depuis plusieurs années. On auroit peine à nombrer l'immense multitude d'Ouvrages composés par la Philosophie, contre Dieu, contre son existence et ses Mystères. — *C'est notre vie même qu'on veut nous arracher.* C'est notre félicité, c'est notre bonheur, c'est notre gloire qu'on nous enlève : *c'est le véritable et solide fondement de notre Monarchie qu'on renverse*, et qu'on n'a pas moins résolu de détruire que la croyance et le culte de la Divinité (1). »

Enfin Louis XVI n'avoit pas encore essayé sa

(1) *La Philosophie dévoilée.* pag. 73 et 108.

couronne, et s'avançoit seulement pour la recueillir, lorsque, sur la tombe encore ouverte de son Prédécesseur, un Prélat nous montroit l'Impiété, qui se croyoit « *arrivée au moment d'une révolution générale*, — révolution plus funeste encore que les Hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs Etats. Elles y ont du moins laissé subsister un Culte et des mœurs; et *nos Neveux malheureux n'auroient plus un jour ni Culte, ni mœurs, ni Dieu* (1). »

Elles n'étoient donc pas, comme le Sophiste les qualifioit dans le temps, les déclamations du Fanatisme, ces prévoyances religieuses; elle étoit donc bien réellement déterminée, sous le règne de Louis XV, la catastrophe qui détrônoit Louis XVI; il est donc bien vrai que, depuis long-temps concertée dans le Conseil des Impies, elle étoit encore consommée dans les Cœurs nourris de leur doctrine, et que, sans un prodige plus étonnant qu'elle-même, il falloit qu'elle éclatât, cette révolution désastreuse, dont tant d'Esprits irréfléchis, oubliant ce qu'ils ont fait eux-mêmes pour la rendre inévitable, s'obstinent encore à charger la mémoire, et ce qu'ils appellent la foiblesse de Louis XVI.

(1) *Or. fun. de Louis XV.* par l'Ev. de Sénez.

TROISIÈME PARTIE.

LOUIS XV portoit toujours le nom de Roi ; mais c'étoit depuis long-temps le Philosophisme qui régissoit exclusivement l'Empire ; et tout ce que la France comptoit encore de grandes Ames, de Cœurs assez courageux pour se défendre d'encenser l'Idole, n'en étoit pas moins forcé d'avouer sa puissance, et souvent de subir sa tyrannie.

Cependant, au milieu même de ces succès, et parmi tant d'affreux triomphes, que la Religion elle-même ne peut plus lui contester, l'ambitieuse Impiété n'est pas satisfaite encore : une crainte secrette l'assiège et la tourmente. Si elle a disparue, si elle est anéantie pour la France, elle existe encore en d'autres Contrées, cette Milice si redoutable à l'œuvre philosophique. Elle vit encore au sein de l'Eglise, cette Société des Jésuites ; et la Franc-maçonnerie ne croira jamais ni ses premières conquêtes bien en sûreté, ni celles dont elle se flatte encore faciles à obtenir, jusqu'à ce

qu'elle soit parvenue à exterminer la famille entière de ces Zélateurs incorruptibles du respect pour la subordination et les Gouvernemens (1).

Cette spéculation de l'Impiété paroîtra d'abord chimérique et insensée, puisqu'il ne faudroit rien moins pour la réaliser que le concours immédiat d'un Souverain-Pontife. N'importe : si ce concours est nécessaire et décisif pour sa cause, le Philosophisme essayera de se le procurer ; et le Ciel qui poursuit ses desseins de justice sur d'autres Empires encore que la France, permettra que le Philosophisme réussisse ; il permettra que l'influence de Choiseul pousse sur le Trône pon-

(1) « Savez-vous à quoi je travaille? écrivoit d'Alembert à Voltaire, à faire chasser de la Silésie la Canaille » Jésuitique. — On assure qu'elle va être rétablie en » Portugal, à l'exception de l'habit. Cette nouvelle Reine » me paroît une superstitieuse Majesté. Si le Roi d'Es- » pagne vient à mourir, je ne réponds pas que ce » Royaume n'imite le Portugal. C'en est fait de la raison, » si l'Armée ennemie gagne cette bataille. » 26 *Déc.* 1763. 25 *Juin* 1777. Les *Ecrits originaux*, saisis aux Franc-maçons Bavarrois, attestent que les Restes même de la Société dispersée étoient encore en butte aux sourdes persécutions de la Secte. On y lit : « Par les in- » trigues de nos Frères, les Jésuites ont été éloignés de » toutes les places de Professeurs : nous en avons purgé » l'Université d'Ingolstad. »

tifical un Sujet de caractère à étendre aux deux Mondes le crime et les résultats de la proscription des Jésuites parmi nous, et dans quelques autres Etats de l'Europe.

C'est en ce moment que de nouvelles injustices, commises sur un théâtre étranger, mais sans être pourtant étrangères à notre France, vont venir se réunir à leur source, combler la mesure, et accélérer un châtiment solidaire, qui, dans ses développemens et ses proportions graduées, doit si bien attester cette Providence attentive, qui ne semble dissimuler pour un tems la marche désordonnée des Nations que pour leur faire mieux sentir, à une époque déterminée, le poids et la justesse de son action infaillible.

Ici, nous l'avouerons, nous eussions desiré, après tant de tristes récits, pouvoir, sans manquer à notre sujet, nous arrêter devant un dernier récit plus déplorable encore. Mais lorsque, s'expliquant par des prodiges de vengeance sur son Peuple, le Dieu d'Israel a signalé lui-même le crime et publié la honte du Grand-Pontificat, pourquoi faudroit-il que l'Historien craignît de répéter à la Postérité, que ce fut la Maison du Grand-Prêtre qui poussa l'Arche sainte au pouvoir du Philistin? Qu'elles retombent donc sur leurs Auteurs, et qu'elles n'entachent qu'eux

seuls, ces prévarications ou ces foiblesses de l'homme, qui peuvent bien éprouver et affliger une Religion toujours sainte et une Eglise toujours vierge, mais qui jamais ne les trouveront complices. Montrons où aboutirent les tortuosités d'une politique toute humaine dans un premier Pontife, l'homme du monde auquel il soit le moins permis de s'écarter de la prudente simplicité du divin Maître qu'il représente. Que son Pontificat soit un des grands traits de lumière dans le tableau justificatif des conseils rigoureux de la suprême Justice sur le Sacerdoce de l'Empire. Mais que l'on voye sur-tout par quels anneaux sensibles ce trop fameux Pontificat vient s'attacher à la révolution présente, cette épouvantable catastrophe qui tient toujours la France et ses Voisins sous le pressoir, l'Univers en suspens, l'Europe entière dans l'effroi (1).

Le règne de Clément XIII, du pieux Rezzonico, avoit été cruellement agité. Ce Pontife, l'honneur de la Religion et les délices de tous ceux qui l'approchoient, joignoit à une douceur inaltérable de mœurs une fermeté d'âme, qui fit, pendant dix ans, le désespoir du Philosophisme

(1) Ceci s'écrivoit à la triste époque du Régime directorial.

au milieu même de ses triomphes. Pour se venger de lui, et dans l'espoir de fatiguer sa constance, la Secte lui suscita tous les genres de désagrémens, et cette continuité d'embarras qui traversèrent tous les jours de son Pontificat. Les Impies, accrédités auprès des Rois, se concertent pour dénoncer et poursuivre dans la région des Chimères de prétendues entreprises du Pape sur le temporel des Rois; et, avec toute l'impudence de l'Incendiaire, qui, pour donner le change, crie le premier au feu, ils n'ont pas honte de faire éclater ces plaintes dérisoires au moment précis de leurs propres entreprises, et des entreprises les plus violentes, sur le spirituel du Pape. Provoqué par les Ministres des Puissances catholiques, le déchaînement contre le Siège de la Catholicité devient tel, parmi les Peuples, qu'on se croiroit reporté au siècle des Luther et des Calvin, où l'insurrection contre Rome étoit proclamée le plus saint des devoirs. Des menaces retentissent de toutes parts, dignes du courroux qui les exhale: « Si le Père commun des Fidèles n'obéit aux ca-» prices philosophiques de ses Enfans mutinés, » ces Enfans sauront bien le déclarer déchu du » droit de paternité sur eux, se créer des Pa-» triarches indépendans, et, par un noble dé-» pit, se dévouant eux-mêmes, s'il le faut, à

» l'exhérédation, rappeler à Clément XIII l'A-» mant d'Anne de Boulen. » Ainsi parloit, ainsi écrivoit la Sagesse du dix-huitième Siècle.

Cependant, sans se laisser plus intimider par ces démonstrations hostiles, qu'il ne s'est laissé éblouir par les pompeuses promesses qui les ont précédées ; se reposant sur la Puissance qui maîtrise les tempêtes : saisi de tous les droits de celui à qui il est commandé de marcher sur les flots, Rezzonico, au plus fort de la tourmente, ne craindroit rien tant que de donner entrée dans son cœur à une hésitation qui repousseroit le bras étendu pour le soutenir. Fort de cet abandon généreux qui montra toujours le Héros à côté du Chrétien véritable, ce Titulaire fidèle d'une Dignité impérissable, en descendant par la foi du berceau de l'Eglise naissante jusqu'à l'époque orageuse où le place l'impiété de son Siècle, voit, d'une vue claire et infaillible, que ce n'est point à l'aide de serviles et coupables complaisances que peut prospérer un Empire dont la destinée repose sur des promesses divines et une continuité de prodiges. S'il le déplore, comme Père, il le redoute peu comme Pontife, ce courroux éphémère des Rois et de leurs Ministres. Il sait que les Empires du Monde s'écroulent, que les Rois passent, que leurs Dynasties s'éteignent,

tandis que, toujours la même, la Dynastie divine de Pierre ne sauroit avoir de bornes que la durée des Siècles.

Plein de ces grandes idées qui l'élèvent au niveau de ses devoirs, Clément se place dans l'indépendance de toutes les Puissances du Monde. Qu'elles en fassent l'essai ; qu'elles réunissent leurs efforts pour associer le Pontife à l'oppression d'une Société d'Hommes justes ; le Pontife repoussera hautement ces avances par un appel aux principes, et des Instructions aux Puissances égarées, pleines d'une sagesse irrésistible. Il ne s'en tiendra pas là : et, s'il est incapable de conniver à des projets d'injustice, on ne le verra pas non plus transiger et se taire devant l'injustice consommée. Chef et organe de l'Eglise universelle, il s'empressera de déplorer en son nom la perte que la Religion aura faite dans plusieurs Royaumes de ses plus zélés Défenseurs. Ce n'est pas qu'il ignore à quoi tant de fermeté l'expose. Il connoît Choiseul et d'Aranda, il connoît Pombal et les puissans moyens de la Franc-maçonnerie. Mais que lui feroient de plus tous les Impies de la Terre, que de lui faire partager les persécutions des Justes qu'il défend et de l'Homme-Dieu dont il est le Vicaire ? Qu'on lui ravisse Avignon, qu'on lui ravisse Bénévent, on ne lui

ravira pas du moins le suffrage de sa conscience. Il lui restera la gloire d'avoir vengé la morale éternelle et fait lire à des Rois abusés et à leurs Ministres conspirateurs un Décret solemnel, l'apologie complette des Jésuites opprimés, et la honte ineffaçable de leurs Oppresseurs (1).

Rezzonico mourut les armes à la main contre le Philosophisme, et combattant pour les Rois contre les Ministres des Rois (2). A sa mort, sujet de triomphe pour l'Incrédulité, le Sophiste et le Sectaire, que Rome seule alors arrêtoit encore dans la rapidité de leurs conquêtes, s'empressèrent de réunir et de concerter leurs manœuvres sur le choix du Pontife dont ils avoient besoin pour amener au dernier point de maturité leur projet déjà si avancé de subversion universelle, et leur projet sur-tout de destruction absolue des Jésuites.

Un Religieux de l'Ordre de S. François, en qui l'on remarquoit beaucoup plus de l'esprit de son Siècle que de celui de son état, le Cordelier

(1) La Bulle *Apostolicum*.

(2) Le Roi de Prusse, quelque temps avant la mort de Clément XIII, se félicitoit, avec Voltaire, de ce que les profusions des Cours catholiques les portoient, malgré les Remontrances de ce Pontife, à envahir les propriétés religieuses. *Let. à Volt. du* 5 *Mai* 1767.

Ganganelli, n'avoit jamais rempli dans le Cloître aucun de ces emplois qui supposent dans celui qui les obtient l'estime et la pratique de la subordination religieuse : il y avoit seulement professé ; et ne l'avoit pas fait de manière à se mettre à l'abri de reproches. On eût pu l'appeler alors un Moine irrégulier : son Biographe Caraccioli aime mieux le qualifier : « *L'ennemi* de tout ce » qui s'appelle moinerie, *des longues prières* et » de la dévotion minutieuse » : langage qui ne s'entend que trop bien sous la plume d'un Panégyriste parlant d'un Pape. A l'aide néanmoins de quelques petits talens, dont se compose à peu de frais le mérite apparent, d'une vaste mémoire sur-tout, de certaines complaisances qu'il savoit se commander à propos, et d'une sorte d'affabilité brusque, qu'on prenoit pour de la loyauté, Ganganelli étoit parvenu au Cardinalat.

Tel avoit paru le Religieux à ceux qui l'avoient connu dans le Cloître, tel se montra le Cardinal dans le Sacré-Collège, le contradicteur turbulent de la Supériorité, le calomniateur même du Gouvernement actuel ; mais sur-tout de la fermeté inébranlable que le Souverain-Pontife ne cessoit d'opposer à la Ligue des Impies. Ces dispositions fixèrent sur Ganganelli les regards bienveillans des Ministres des principales Puissances,

qui ne craignoient rien tant qu'un nouveau Pape héritier des sentimens et du caractère de Rezzonico. A peine le Conclave est-il formé, pour donner un successeur à ce Pontife, qu'on s'apperçoit que le Philosophisme a jetté la pomme de discorde dans l'auguste Assemblée. Elle se divise en deux Partis, dont l'un veut un Pape qui conserve les Jésuites menacés, et l'autre, plus décidément encore, un Pape qui consomme leur destruction commencée. Parmi les débats vifs et prolongés qu'entraînent des prétentions inconciliables, les Ministres des Cours se concertent pour produire, au nom de leurs Maîtres, des listes d'exclusion, qui frappent sur les Cardinaux les plus recommandables, et ceux particulièrement qui ont eu part à la confiance de Rezzonico. Ces proscriptions scandaleuses réunies s'élèvent au point de réduire les Cardinaux éligibles à un très-petit nombre de Sujets, et Rome peut se rappeler encore quels Sujets (1). La Majorité

(1) Il nous sembleroit qu'un moyen simple, pour faire perdre aux Puissances temporelles jusqu'à la pensée de ces notes d'exclusion pour la Papauté, ce seroit que la sphère d'éligibilité s'étendît au-delà du Sacré-Collège, et embrassât au moins tout le Corps épiscopal de la Catholicité. Et cette mesure nous paroîtroit d'autant plus sage qu'on ne peut se dissimuler que, trop souvent, les

du Conclave s'en plaint, réclame contre l'oppression et le criant abus qu'on fait du nom et de la puissance des Rois; mais pourtant ne voudroit pas faire un schisme. C'est alors que, muni des Instructions de sa Cour, c'est-à-dire de Choiseul, un homme habile à manier les Esprits, le Cardinal de Bernis, se porte pour Pacificateur. Il parle beaucoup, fait de belles phrases; et l'orage à sa voix enfante Ganganelli (1).

Mais, s'ils avoient tant de tort ces Papes qui, dans des jours de sang et d'anarchie, cédant aux instances des Rois eux-mêmes, se laissoient investir du droit de distribuer des Couronnes, comment auroient-ils eu raison les Rois du dix-huitième siècle, prétendant disposer ainsi de la Tiare pontificale, et imposer le joug à l'Eglise leur mère? Qu'on se garde bien néanmoins de conclure de là que l'Esprit-Saint n'ait pas été dans l'Assemblée d'où sortit le nouveau Pontife. Oui,

---

Cours présentent au Cardinalat plutôt des Favoris à décorer que le Mérite apostolique à honorer.

(1) L'auteur des *Mémoires sur*, ou plutôt *contre Pie VI et son Pontificat*, nous donne pour certain que les Ministres des principales Puissances, celui d'Espagne sur-tout, Monino, depuis Florida-Blanca, « firent de l'entière destruction des Jésuites, une condition tacite de » l'élévation de Ganganelli au Trône pontifical. »

certes, il y étoit : il y étoit, déposant dans le trésor de sa colère, l'outrage fait à son Epouse; il y étoit, préparant plus prochainement, contre le Sacerdoce et l'Empire, la catastrophe épuratoire dont nos yeux furent témoins. Et qu'on n'imagine pas que ceci soit une assertion gratuite. Le Lecteur a droit à des preuves; il les aura, et elles seront palpables et multipliées. Il ne régnera pas long-temps, il passera comme la tempête, ce Pontife de création si équivoque. Mais, dans l'espace d'un seul lustre, quelle immense carrière il aura parcourue (1) ! Que de combustibles il aura rassemblés pour l'incendie qui va désoler l'Empire chrétien; et avec quelle furieuse rapidité il aura lancé le vaisseau de l'Eglise contre l'écueil ! Ils l'y croiront brisé, tous les Impies, et tous ceux encore qui ignorent que les dangers que peut courir cette Arche miraculeuse, châtiment ou instruction de ceux qui la montent, ne sauroient lui laisser craindre de naufrage pour elle-même.

A peine l'exaltation de Ganganelli a-t-elle donné le Sujet en spectacle au Monde, qu'une

(1) Dans une collection de Notices caractéristiques, que certains Critiques attribuent à Saint Malachie, et appliquent à la succession des Papes, celle qui tombe sur Ganganelli est *Ursus velox*.

foule de défauts, jusqu'alors ensevelis dans l'obscurité du Cloître, viennent frapper tous les regards, sans qu'aucun puisse échapper à la publicité. Ceux qui entachent sa vie privée sont les premiers apperçus d'un nombreux Domestique empressé de les divulguer.

Dans la conduite publique du Pontife, même contraste de l'homme avec la Dignité : nulle sagesse, nulle prévoyance, aucuns principes constans ; mais sur-tout pas la moindre étincelle de ce feu sacré, de ce zèle apostolique que l'on s'attend de reconnoître dans celui qui figure la Pierre mystérieuse, contre laquelle doit se briser le torrent des erreurs et des passions humaines (1).

Il est vrai que le pieux Pontife auquel succédoit Ganganelli n'étoit pas parvenu à dissiper la conjuration philosophique ; mais au moins avoit-

(1) Il n'est personne, tant soit peu versé dans l'histoire de la Littérature moderne, qui ignore que *la Vie de Ganganelli* n'est qu'un pur Roman ; et que ses prétendues Lettres furent fabriquées par le même Romancier Caraccioli, qui reçut, et se garda bien d'accepter, un défi de confrontation légale, que lui proposa, dans le temps, l'Auteur de l'*Année Littéraire*, avec déclaration que le refus, de sa part, de triompher par un moyen si facile, seroit réputé l'aveu de la supercherie, dont l'accusoient Rome et Paris, et toutes les vraisemblances.

il su la juger et la combattre, et il laissoit en mourant des armes bien puissantes à un Successeur qui eût voulu s'en prévaloir : son attachement inaltérable aux principes, et sur-tout cette constance invincible dans le refus de s'associer à l'œuvre inique de la proscription des Jésuites. Le plus violent assaut étoit soutenu : la Place étoit intacte et son Défenseur couvert de gloire. Qu'en ce moment Ganganelli, héritier du zèle comme il l'étoit de la Dignité de Rezzonico, se fût fait, après lui, l'organe de tout l'Episcopat, de vingt Papes ses Prédécesseurs, et de l'Eglise universelle ; qu'il eût continué de conjurer et d'exhorter les Rois à se départir d'un système de persécution trop impie pour être le leur; qu'il l'eût fait avec cette effusion de tendresse et cette urgente charité qui sied si bien à un Père parlant au nom d'un Dieu : qui douteroit qu'à ce seul prix il n'eût pu s'épargner à lui-même le reproche, et épargner au Monde entier les funestes résultats d'une énorme injustice?

Mais, tout autrement empressé à ménager la splendeur accidentelle qu'à soutenir la solide gloire et les vrais intérêts du Siège où il se voit porté, le nouveau Pontife, dès le premier instant de son exaltation, affiche un plan de conduite et des principes en opposition directe avec

ceux qui ont dirigé son Prédécesseur. Ce n'est point par l'ascendant des vertus, c'est par le système des lâches complaisances qu'il prétend se concilier l'estime des Rois et conquérir la faveur de leurs Ministres. On le verra, suivant cette politique, déployer d'une part les ménagemens outrés de la tolérance envers les ennemis de la Religion et de la morale, et, de l'autre, toute la sévérité d'un despotisme répressif contre le zèle dénonciateur des scandales qui affligent l'Eglise jusque dans la ville de Rome. Etranger à cette noble et modeste confiance que devroit lui inspirer le sentiment de sa Dignité, le Titulaire d'une Puissance qui ne relève d'aucune Puissance humaine, celui qui n'est pas moins le Père commun des Rois que celui de leurs Sujets, il se présente devant les Rois sous la servile attitude et avec le ton rampant du Courtisan fait pour le mépris. Son rang incontestable est entre les Maîtres du Monde et les Méchans qui les abusent; sa Chaire n'est dignement placée qu'en face du Trône des Rois; et c'est dans l'anti-chambre qu'il la fixe : c'est avec des Fourbes et des Valets qu'il traite et qu'il compose. Ni les Choiseul ni les Pombal, ni les Monino ni les Roda, ni les Tanucci ni les Tillot, avec l'art qu'ils auront de se retrancher derrière des Noms sacrés, ne lui pa-

roîtront des Négociateurs à répudier dans la cause de la Religion ; et c'est avec de pareils hommes qu'il marchandera les intérêts d'un Dieu auquel ils ne croient pas. Comme s'il étoit réservé à son Pontificat de voir changer l'essence des choses, il se flatte d'un concordat entre la Religion et l'Impiété ; il prétend trouver les Patrons nécessaires des grands intérêts de l'Eglise dans la Secte même des Pervers ligués pour les anéantir ; et, dans les faux calculs d'une prévoyance toute humaine, il ne voit pas que, s'obstiner à ancrer la Barque de Pierre au Palais des Césars, c'est vouloir asservir cette Arche mystérieuse à la caducité de ces frêles édifices, si peu faits pour la sauver et lui servir d'abri.

Ces dispositions du Pontife, et cette connivence de principes avec les ennemis acharnés des Jésuites, ne peuvent plus laisser de doute sur le sort prochain qui attend ces Religieux. Qu'ils cessent donc, ces hommes d'une politique si vantée, qu'ils cessent de se rassurer sur leur innocence ; et qu'ils ne comptent pas davantage sur les démonstrations du Cardinal Ganganelli, mendiant la Papauté dans le Conclave (1). Ils sont vendus,

(1) « Le futur Pape, disoit il alors aux Cardinaux » bien intentionnés, ne doit pas plus songer à détruire » les Jésuites qu'à demolir le Dome de Saint-Pierre. »

et

et le Philosophisme qui les achète exigera qu'ils soient livrés. Si le Pontife diffère de quelque temps cette opération majeure, ce ne sera que pour y préluder par d'autres dispositions également propres à lui concilier les suffrages de son Siècle, et arriver au dernier terme du scandale en ce genre par des scandales gradués. Devenu l'écho, comme il est le jouet, des Sophistes du jour, comme eux il accusera l'Eglise et le S. Siège, et les accusera dans un Bref, d'avoir laissé introduire une *multitude effrénée* de Religieux; et, comme eux aussi, ce sera beaucoup moins à rappeler ces Religieux à leur ferveur primitive qu'il s'appliquera, qu'à opérer leur destruction. A son Tribunal privé, comme à celui de la Magistrature française, tout Sujet à qui il plaira d'en appeler comme d'abus de ses engagemens envers Dieu et ses Supérieurs, sera sûr d'un favorable accueil. Les Requêtes en sécularisation, si difficilement admises par ses Prédécesseurs, ne seront auprès de lui que de pures formalités; et, dans l'espace de cinq ans, sa cruelle indulgence, provocation habituelle d'apostasies claustrales, et l'écueil toujour présent des vocations les plus solides, jettera dans le siècle plusieurs milliers de Moines vagabonds, espèces d'Etres amphibies, le scandale des Peuples et l'opprobre du Nom religieux.

Ce fut à la suite de cette *multitude effrénée* de sécularisations individuelles, que Clément XIV, par une disposition inconcevable et sans exemple dans la longue série de deux cent cinquante-six Papes, se permit, non pas d'accorder, non pas même d'offrir, mais d'imposer; et, ce qui passe toute croyance, d'imposer, sous peine d'excommunication, la dispense de ses vœux solemnels à tout un Ordre édifiant qui la repoussoit avec horreur; à une Société active, Sentinelle toujours éveillée sur les intérêts de la Religion et de la Morale, et, de l'aveu même des Sophistes, la Milice la plus dévouée à la Chaire pontificale.

Ganganelli néanmoins, s'il faut en croire son Biographe, avoit commencé par répondre aux plus ardens Solliciteurs de la destruction des Jésuites : « Je ne puis condamner un Ordre célè-» bre, sans avoir des raisons qui me justifient » aux yeux de Dieu et de la Postérité »; et à Louis XV, dans un Bref particulier : « Je ne » puis ni blâmer ni anéantir un Institut loué et » confirmé par dix-neuf de mes Prédécesseurs; » et je le puis d'autant moins qu'il a été confirmé » par le S. Concile de Trente; et que, suivant » vos Maximes françaises, le Concile général est » au-dessus du Pape. »

Rien de plus décisif que ces réponses. Mais

quelles subites lumières seroient donc venues en obscurcir l'évidence, et quelles raisons alléguera le Pontife, qui le justifient *aux yeux de Dieu et de la Postérité ?* Par quelles mesures légales et canoniques procédera-t-il à la suppression d'un Ordre qui tient son existence, et, de son aveu même, la célébrité dans l'Eglise chrétienne, de l'affection successive de dix-neuf Papes, de quatre-vingts Bulles confirmatives, des Eloges du dernier Concile général, et du suffrage actuel de tout l'Episcopat? Ganganelli, sans nulle forme de procès, à la sollicitation du Philosophisme et de la Franc-Maçonnerie, le déclarera anéanti, cet Ordre célèbre, par une Lettre particulière, que toutes les Autorités compromises s'accorderont à frapper d'un commun anathême, par un Bref obscur, repoussé de toute l'Eglise, et accueilli seulement par l'admirable résignation des Victimes et la délirante animosité des Assassins; un Bref qui, sans autre accusateur que lui-même, et porteur de cent nullités révoltantes, ne se trahira pas moins par l'illégalité des formes que par l'injustice du fond; un Bref qui tiendra si peu du caractère auguste de Jugement *ex cathedrâ*, qu'il ne sera pas même admissible à se légitimer au propre Tribunal du Pontife et dans la ville de Rome; un Bref, en un mot, le scandale des Contemporains, et que

21 juillet 1773

rétabli par Pie VII le août 181

sa tache originelle ne cessera de poursuivre encore dans la Postérité (1).

Que l'on ne s'étonne donc pas si cet Acte, quoique souscrit du nom d'un Pape, fut accueilli

(1) Ce Bref, qui ne fut pas même communiqué au Sacré-Collège, n'en fut jamais regardé comme un Jugement du St. Siège. Louis XV, en le recevant, ne put en lire le titre, sans en marquer de l'indignation. Ganganelli, dans le préambule de cet Acte, voudroit en faire partager l'odieux à son Prédécesseur, et, contre toute évidence, il lui impute d'avoir résolu ce que lui-même exécute. Il porte l'oubli de ce qu'il doit au St. Siège et à sa propre Dignité jusqu'à qualifier d'*extorquée* la célèbre Bulle *Apostolicum*. Il place l'Univers catholique dans le cas d'une désobéissance moralement inévitable, par la défense à tous les Fidèles, non-seulement d'oser blâmer, mais, ce qui est incroyable, d'oser approuver son opération contre les Jésuites, *d'oser même en ouvrir la bouche : Ne audeant.... vel etiam loqui de hujusmodi suppressione, de que ejus causis et motivis.*

Sans doute que la perpétuité de la Foi, dans l'Eglise de Dieu, n'est pas attachée à l'existence de tel ou tel Ordre religieux, et qu'en éteignant les Jésuites, le Successeur de Pierre n'éteignoit pas avec eux la foi de Pierre; mais au moins est-il d'évidence qu'il l'affligeoit. Les divines promesses nous garantissent, à la vérité, une Eglise impérissable, mais pas invulnérable; et deux fois malheur à qui refroidiroit seulement la foi dans le cœur de ses Frères, ayant mission spéciale pour l'y confirmer.

avec tant d'enthousiasme par le Sophiste et le Sectaire, en possession de mépriser tout ce qui émane de l'Autorité pontificale (1); c'est que toute arme devient sacrée pour la Passion, dès qu'elle est dirigée contre des ennemis; et ce Bref de Ganganelli étoit une sorte de glaive à deux tranchans, qui blessoit à-la-fois le Sacerdoce et l'Empire, compromis l'un par l'autre. Quoi de plus étranger, en effet, à la Primauté toute spirituelle, accordée par Jésus-Christ au Chef visible de son Eglise, que la prétention de dépouiller, *de son propre mouvement*, des Sujets fidèles de l'existence légale dont ils jouissent dans leur patrie? Mais exhorté, poussé, au nom des Rois eux-mêmes, à cette excursion sur leur Domaine, Ganganelli se la permet; il frappe chez eux leurs Sujets d'exhérédation civile, les chasse de leurs maisons, dispose de leurs propriétés acquises aux titres les plus sacrés, et grevées de redevances qui ne le sont pas moins.

Toute cette opération, au reste, si digne de figurer dans le tableau des crimes philosophiques et des inconséquences du dix-huitième Siècle, on

(1) Les Réfugiés hollandais célébrèrent la chute des Jésuites par des Fêtes publiques. La petite Eglise janséniste ne s'en tint pas là; elle fit frapper une médaille en l'honneur de Ganganelli leur destructeur.

peut dire que, sous ce dernier rapport, elle accusoit plus encore les Rois inappliqués que les Fourbes qui les trompoient. Si ceux-ci veilloient pour le triomphe du crime, c'est que le Méchant fait son intérêt du crime ; au lieu que les Rois, dont l'unique intérêt est de faire prévaloir la Justice, ne pouvoient, sans courir à leur perte, sommeiller sur de solemnels outrages qu'elle recevoit en leur nom. C'étoit à mesure que les Autorités s'engageroient davantage dans le cahos des contradictions et des fausses démarches, que le Philosophisme devoit trouver moins d'obstacles à consommer son grand-œuvre. Ainsi, très-conséquent lui-même au milieu des inconséquences qu'il provoque, tandis qu'il encourage ici l'entreprise d'un Pontife sur le Domaine des Rois, d'un autre côté, il gratifie les Rois du pouvoir divin des Pontifes. Il ébranle malicieusement des bornes sacrées que posèrent les mains de l'Eternel ; il sollicite les Dépositaires des deux Puissances, divinement instituées pour le Gouvernement des Ames et le Gouvernement du Monde, à transgresser la ligne sensible de démarcation qui partage leur Domaine respectif et en protège l'indépendance. Il s'applique à désordonner des Pouvoirs légitimes, à les mettre insidieusement aux prises, pour les affoiblir l'un par l'autre, et fonder plus sûrement

l'Empire unique de sa tyrannie sur la ruine commune de deux Empires dénaturés et abatardis par un déplacement violent de choses et de principes.

Cependant, Ganganelli n'aura pas si efficacement servi les Provocateurs de la révolution européenne, sans offrir bientôt en sa personne une nouvelle et épouvantable preuve, que l'Autorité, entre les mains qu'il plaît au Ciel d'en rendre dépositaires, est un instrument d'intelligence et d'équité, qui ne manque jamais de blesser le Sacrilège qui ose le manier à contre-sens. Oubliant que son Siège tire sa gloire des contradictions, et toute sa force des luttes et des combats contre les passions humaines, le Pontife a transigé, pour le repos, avec des Conspirateurs impies. Choiseul va lui restituer Avignon, Tanucci Bénévent; et Pombal lui-même lui promettra de n'être plus Pombal. Les Jésuites, il est vrai, sont sacrifiés; mais, à ce prix, les Puissances satisfaites vont rendre la paix au Successeur de Rezzonico. Par-tout il voit la paix; il remplit Rome et l'Italie du bruit d'une paix dont les fruits seront incalculables pour l'Etat ecclésiastique : il n'en doute pas, il s'en flatte, il en est assuré; et c'est dans le moment même où il croit saisir cette chimère, que le Ciel et la Terre, armés contre lui, le pour-

suivent et le renversent misérablement de son Siège.

Son premier chagrin sera de voir l'opération dont il s'applaudit en horreur à tout ce qui n'est pas entaché de Jansénisme ou d'impiété. Le Sacré-Collège et l'Episcopat ne répondront à son Bref que par un silence improbateur ; et, ce qui l'affectera davantage, ce Décret désastreux, si impérieusement exigé par les Ministres des Puissances, plusieurs de ces mêmes Puissances l'accueilleront par le mépris, quelques-unes en proscriront la publication, la Cour de Naples sous peine de mort. Pour comble d'humiliation, deux Souverains séparés de la Communion romaine, faisant la leçon à un Pontife romain, voudront conserver, dans leurs Etats, des Guides utiles et estimés de leurs Sujets, et l'obligeront de déclarer que cette Société, qu'il a éteinte pour complaire à des Puissances catholiques, vit encore sous la protection de deux Puissances qui ne le sont pas, la Prusse et la Russie.

A ces contrariétés extérieures, qui le tourmentent, se joint un sentiment intérieur plus déchirant encore. Sa conscience le poursuit, ne lui accorde plus aucun repos. Dès le lendemain de la suppression des Jésuites, il avoit laissé échapper l'exclamation : *Ceci me fera mourir !* Depuis ce mo-

ment, plongé, contre son naturel, dans une noire mélancolie, il n'en sort que pour se livrer à des transports violens, qui le laissent bientôt aux prises avec le remords et les cruelles angoisses. Il brusque, gronde, menace tout ce qui l'approche; puis descend à des excuses et des démonstrations d'amitié exagérées. Il a passé le jour dans l'agitation, il passe les nuits dans l'insomnie, se réveille en sursaut, court à la Sentinelle, jette l'alarme dans le Palais, crie qu'on l'assassine, fait doubler sa Garde, et, pendant plus de six semaines, ne veut plus donner d'Audiences. Sa tête est visiblement affectée; tantôt il croit entendre les cris de son Peuple insurgé; d'autres fois il se dit poursuivi par ces mêmes Puissances dont il a tant célébré la faveur; au point que, dans le Lieu et la circonstance où la distraction est le plus déplacée, on l'entend un jour s'écrier, « Que me veut donc encore le Roi d'Espagne? »

Cet esprit d'inquiétude, cette espèce de Démon obsesseur, premier supplice des Cœurs coupables, ne quittera plus Ganganelli, le poursuivra, l'aveuglera jusqu'à la mort, dans la guerre qu'on lui fait faire aux Siens.

Ici va s'ouvrir, dans l'Etat pontifical, une nouvelle Scène, le digne complément de toutes les persécutions exercées contre l'Innocence par

les Magistrats français et le Monstre portugais appelé Pombal. Les Jésuites ne sont plus. Imitateurs, jusqu'à la mort, de leur divin Modèle, ils ont adoré en silence une Main invisible dans celle qui les frappoit, et n'ont pas ouvert la bouche pour contredire une Sentence pétrie d'iniquité. Ensevelis dans leur douleur, ils n'ont plus que leur maison pour tombeau. Mais c'en est trop encore, et leurs Ombres seront évoquées devant un Tribunal nouveau, pour y être tourmentées après la mort. La Postérité aura peine à le croire, et nous avons besoin nous-mêmes de nous rappeler, en le retraçant, que nous développons l'œuvre par-tout monstrueux du Philosophisme, pour ne pas nous croire dans l'illusion d'un songe. Oui, ce fut le 21 Juillet 1773 que Ganganelli condamna les Jésuites et supprima leur Société ; et ce ne fut que le 6 Août suivant qu'il érigea une Commission pour informer sur les faits à la charge des Jésuites éteints (1).

(1) L'on a souvent remarqué, durant la révolution française, l'affectation de la Jacobinerie à célébrer ses crimes par des crimes anniversaires. On pourroit aussi remarquer, que ce fut un 6 Août 1761 que le Parlement de Paris lança son fameux Arrêt d'interdiction contre les Jésuites ; que ce fut un 6 Août de l'année suivante qu'il les condamna ; et que c'est encore un 6 Août que choisit

Ces Religieux, sans trop compter, à la vérité, sur *l'affection paternelle* que leur promettoit le Bref de leur destruction, se flattoient néanmoins de rester oubliés dans les obscures retraites qui leur avoient été assignées et solemnellement garanties. Mais toutes les fois que la complaisante Autorité délibérera avec des Méchans sur le sort de l'Innocence, le moyen que l'Innocence

---

le Conseil de Ganganelli pour les poursuivre après leur mort. Mais, ne sembleroit-il pas que la Providence aussi eût voulu avoir ses Contre-Anniversaires? Car, si c'est au Mois d'Août que les Jésuites sont condamnés à Paris, ce sera aussi au Mois d'Août que l'Autorité sera détrônée dans Paris ; si c'est au Mois de Juillet que les Jésuites ont contr'eux la Capitale du Monde chrétien, ce sera aussi au Mois de Juillet qu'un Roi de France verra contre lui sa Capitale insurgée. Si c'est le 23 de Septembre 1773 que le Conseil de Ganganelli fait jetter le Général des Jésuites avec ses Assistans dans la prison du Château Saint-Ange, ce sera le 23 de Septembre 1774 que Ganganelli sera renfermé dans la prison du cercueil. Enfin, si c'est un 21 que le Philosophisme porte le dernier coup à ces Justes persécutés, ce sera aussi un 21 que la Royauté en France fera place à la République, et un 21 encore que la tête du vertueux Louis XVI tombera sous la hache du Jacobinisme. On pourroit ajouter beaucoup à ces rapprochemens, auxquels ont sent assez que nous ne mettons d'importance que celle qu'il plaira au Lecteur lui-même d'y attacher. *Mêmes Rapprochemens à faire en l'année 1830, Paris insurgé, Charles X chassé &c.*

échappe aux derniers traits de leur perversité ? Ganganelli, si l'on veut, n'aura pas été le premier moteur dans le nouveau genre de persécution qui se prépare : mais le crime, que d'autres auront conçu et arrêté, en sera-t-il moins le crime du Pontife, s'il est exécuté dans ses Etats, par ses ordres et en son nom ?

Les Jésuites de Rome avoient été autorisés à continuer la vie commune avec leur Général ; et c'étoit leur maison professe qui leur servoit d'abri après le naufrage. Ils y vivoient dans toute la sécurité que donne la conscience irréprochable, lorsque, tout-à-coup, et c'est pendant une nuit, une Troupe armée se porte vers leur asyle et l'investit de toutes parts. A la première demande, les portes sont ouvertes ; et la maison, à l'instant, est inondée d'une foule de Gens de guerre

A Rome comme à Paris, les Jésuites, d'une extrême pauvreté dans leurs cellules, décoroient leurs Eglises avec toute la magnificence qui sied à la Maison du Seigneur. C'est aussi sur l'Eglise que fond d'abord la Troupe avide ; elle fait indistinctement main-basse sur tout ce qui s'y trouve de précieux.

Le guide des Spoliateurs est un Prélat domestique, Sujet décrié, honteusement chassé du

Palais de Rezzonico, rappelé par Ganganelli, pour être de nouveau chassé par Pie VI : *Alfani* est son nom. De l'Eglise, il se rend à la Sacristie, s'en fait livrer le trésor, brise les reliquaires, jette dans des corbeilles les dépôts sacrés qu'ils contiennent ; entasse pêle-mêle les vases du Sacrifice avec l'argenterie affectée au service des Autels ; fait charger le tout sur des brancards, qu'il expédie pour les Bureaux de la Monnoie. Un précieux objet avoit échappé aux regards de la Troupe rapace ; c'étoit un collier de pierres fines, pieuse offrande qu'une Ame reconnoissante avoit attachée à un buste de la Vierge. *Alfani* l'apperçoit, court, l'arrache, se l'approprie ; et, peu de jours après, le Public indigné reconnoît ce trophée de l'Impie au cou d'une Prostituée qui passe pour sa Maîtresse . . . . . ! Et de pareilles profanations, le crime du Sanctuaire, le scandale de Rome et de la Catholicité, n'allumeroient pas contre la Ville Sainte tout le courroux du Ciel ? Et l'on s'étonneroit lorsque, dans vingt ans, ces dépouilles sacrilèges deviendront l'objet d'autres sacrilèges !

Mais un attentat plus sensible au cœur de l'Eternel que tous ceux qui peuvent profaner ses Temples matériels, l'attentat qui le blesse dans la prunelle de l'œil, c'est celui qui atteint la per-

sonne même de ses Christs et de ses Prophètes ; et les Satellites de la persécution ne l'épargneront pas à leurs Victimes, à des hommes sacrés encore par le malheur, quand ils eussent été moins vénérables par les vertus.

Tandis qu'on dévaste leur Eglise et qu'on dépouille leur sacristie, les Jésuites, consignés et en arrestation dans leurs cellules, attendoient au pied de leur Crucifix l'issue que leur présageoit cette invasion hostile, lorsque les Juges commis à l'expédition arrivent dans le Cloître. Déjà, par leurs ordres, des Sbires se sont répandus aux quatre coins de la maison, ont fait des fouilles dans les puits et les citernes, dans les caves et d'autres lieux qui ne se nomment pas : ils ont porté l'impiété jusqu'à violer les tombeaux des Morts, et remuer leurs cendres pour y chercher de l'or. Il s'agit maintenant de tourmenter, jusqu'à la mort naturelle, ceux que Ganganelli n'a frappés que de mort civile. On commence par leur faire subir l'humiliation d'un interrogatoire ; et, à la tyrannie d'exiger d'eux le serment qu'ils n'ont ni diverti eux-mêmes, ni connoissance que personne ait rien diverti, de tout ce qui peut appartenir à leur Société, on joint, à l'instant même, l'outrage de ne pas les en croire, de les vexer personnellement, de les fouiller avec in-

décence. On pousse la dérision jusqu'à les sommer de déclarer en quel endroit ils tiennent caché un trésor de plusieurs centaines de millions. Et cette absurde et perfide sommation sera réitérée juridiquement au Général (1).

A défaut de ces chimériques dépouilles, les Commissaires de Ganganelli, insultant sans pudeur aux engagemens publics et récens de Ganganelli, rétractent les légers adoucissemens dont il avoit tempéré la rigueur de sa Sentence, frappent individuellement d'interdit tous les Membres de la Société dissoute, font arrêter et jetter dans la prison du Château Saint-Ange son Général avec son Conseil, et les Sujets encore qu'ils soupçonneroient capables de tracer avec quelque énergie le tableau de tant d'horreurs, des hommes auxquels leurs Juges, après des années de captivité,

(1) On trouva dans la poche du Général Ricci sept sous et demi, et dans la caisse de chaque Maison à peine de quoi payer ses dettes courantes. On peut remarquer que, depuis Pombal et les Dénonciateurs des Jésuites de France, jusqu'au Régime des Jacobins, tous les Frippons qui ont voulu perdre les Gens de bien dans l'esprit du crédule Vulgaire, les lui ont dénoncés, tantôt comme recéleurs d'immenses trésors à son préjudice, tantôt comme accapareurs de subsistances pour l'affamer, ou de munitions de guerre pour l'écraser.

n'auront jamais d'autre grief à objecter que la crainte que l'on avoit qu'ils ne fissent usage de leur plume.

Cependant, un appareil mystérieux de précautions; le nombre des Gardes qui cernent la prison, et qui veillent dans l'intérieur; la sévérité de leur consigne, pour empêcher toute communication des Prisonniers entr'eux ou avec l'extérieur, tout signale au Public des hommes atteints des plus grands crimes. Déjà, de Rome à Paris, le Sophiste et le Janséniste, avec les Libellistes à leurs gages, publient de toutes parts, que de *nouveaux* forfaits des Jésuites vont être révélés à l'Univers, et que *bientôt* la religion du Saint-Père se trouvera suffisamment éclairée, pour qu'il puisse faire une justice exemplaire de ces fameux Coupables. En attendant le jour de cette justice, on ne cessera de tourmenter ceux qu'on en menace. On réunira contr'eux tous les genres de privations et de vexations. Elles seront si tyranniques, qu'elles révolteront jusqu'à ceux même auprès de qui l'on voudroit s'en faire un mérite: « A quoi bon tant de cruautés, disoit le Ministre » espagnol, quand on ne demande que l'ex» tinction ? »

Déjà plusieurs de ces innocentes Victimes, invoquant en vain leur Jugement, sont mortes consumées

sumées de misère dans des demeures infectes. Ceux qui leur survivent, les uns cassés de vieillesse et d'infirmités, d'autres malades et mourans, ont beau supplier, conjurer qu'on termine leur Procès et leur supplice, on se gardera bien de le faire : il seroit impossible qu'on les jugeât sans les absoudre. Ainsi leur innocence la plus inattaquable deviendra leur plus grand crime. Leurs tourmens pourroient cesser, s'ils étoient moins irréprochables : on leur rendroit la liberté, si on trouvoit matière à flétrir leurs personnes. Mais, dans tout le cours des Procédures prétendues criminelles qu'on leur intente, pas la moindre preuve, pas une ombre, un soupçon même de délit. Que faire en pareil cas, et après de si bruyans appareils? Comment sur-tout, à la suite de traitemens si barbares, sauver l'honneur du Pontife, qui consentit à ce qu'on les infligeât sans cause, ou pour des causes qu'il seroit honteux de révéler? Il faudra bien du moins, puisque l'on ne sauroit montrer des crimes, en alimenter le soupçon dans les Esprits. Ainsi, nul espoir de Jugement; et les Prisonniers de Ganganelli sont condamnés à expirer sous le poids de leurs fers, ou à y gémir jusqu'à ce qu'ils soient brisés par la mort de celui qui les en chargea.

Elle n'est pas éloignée cette mort, et elle sera

marquée du sceau de la divine Vengeance. Des circonstances uniques, et qui sortiront visiblement de l'ordre naturel, l'accompagneront, qui auront pour témoin toute la Ville de Rome, et pour garans, des Procédures juridiques qu'aura ordonnées Ganganelli lui-même. Nous n'avons garde de blâmer, nous louerons même Pie VI d'avoir, autant qu'il fut en lui, jetté un voile de discrétion sur ces traits caractérisés de la colère céleste, qui poursuivirent son Prédécesseur jusque dans la tombe. Mais nous devons les publier, nous, ces particularités mémorables, parce qu'elles jettent un nouveau jour sur le grand sujet que nous développons, et qu'elles deviennent une nouvelle preuve, que le suprême Modérateur des Empires, quand il médite, dans sa justice, les grandes secousses qui les ébranlent, ou les révolutions qui les renversent, ne manque pas encore, dans sa bonté, de les faire précéder de plus d'un présage avant-coureur, la leçon actuelle des Esprits attentifs et la justification à venir de sa rigoureuse providence.

Dans le tems même que ses Commissaires poursuivent avec le plus d'acharnement les malheureux Restes de la Société qu'il vient d'anéantir, Ganganelli apprend qu'il circule dans tout l'Etat pontifical de prétendues prédictions, par les-

quelles il seroit menacé d'une mort sinistre et prochaine. Le premier mouvement du Pontife est de mépriser ces bruits. Mais bientôt son imagination blessée les lui représente comme la manœuvre insultante des Partisans de ses Prisonniers. A cette idée, son humeur s'exalte, et, par ses ordres, on arrête, on incarcère en même temps à Rome, à Orviette, à Valentano: et, à raison de l'analogie supposée, c'est à la Commission déjà chargée de poursuivre *les crimes* des Jésuites qu'est attribuée la connoissance de ces crimes prophétiques.

Cependant, ni ces violences provisoires, ni toutes les enquêtes et les Procédures qui les accompagneront, ne viendront à l'appui des soupçons qu'a formés Ganganelli. Mais il en résultera, que les bruits qui le chagrinent ont pour source unique et pour Auteur avoué une Villageoise ignorante (1), déjà renommée pour certaines prédictions qu'on assure avoir eu leur accomplissement; et qui, soumises même au Tribunal de l'Inquisition, en ont été respectées. Ces mêmes Pièces apprendront au Pontife que cette Fille, au moment où elle fut publiquement arrêtée, sans

(1) Bernardine *Renzi*, paysanne du Village de Valentano, Diocèse de Monte-Fiascone, qui ne sait ni lire, ni écrire.

marquer ni étonnement ni surprise, se contenta de dire au Commissaire (*Jérôme Pacifici*), et aux Sbires exécuteurs : « *Ganganelli m'empri-* » *sonne*, *Braschi me délivrera* (1); elles lui apprendront, qu'arrêté en même temps et pour la même cause que sa Paroissienne et sa Pénitente, le Curé de Valentano, sans faire paroître plus d'inquiétude qu'elle, s'écria, comme transporté de joie : « Ce que vous me faites en ce moment » m'a été annoncé trois fois : tenez, je vous re- » mets ce cahier des prédictions que j'ai recueil- » lies de ma Paroissienne, où vous le trouverez » écrit. » Il résultera encore de ces Procédures, que les informations les plus captieuses, faites sur les Lieux, déposent toutes en faveur de la piété simple, et de la constante régularité de cette Fille; on y verra que, non contente de prédire la mort du Pontife, et de l'assigner pour punition de la destruction des Jésuites, elle l'ajourne au Mois de Septembre suivant, et, pour plus de précision encore, à l'époque de l'Equinoxe. Enfin on verra que la prédiction de mort du Pontife est revêtue de circonstances plus incroyables encore que le fond; telles que celles, par exemple, que le Saint-Père publiera l'Année Sainte, et ne

(1) *Lettres* sur la Vie de Clément XIV. T. II. Let. 17. p. 354.

la verra pas; que les Fidèles, après sa mort, ne lui baiseront pas les pieds; qu'il ne sera pas vu, suivant le cérémonial d'usage, dans la Basilique de Saint-Pierre (1).

Si ces particularités affectent peu Ganganelli, qui aime à n'y voir, comme les autres, que les extravagances d'un Cerveau délirant, il n'en est pas de même d'une description où la Paysanne retrace le combat intérieur qu'il essuya neuf mois auparavant, et rappele ce que lui seul au monde peut savoir; comment, sur le point de signer le Bref de destruction des Jésuites, il se leva pendant une nuit, prit la plume, la jetta, hésita, se remit au lit, puis se releva pour signer, *parce que Dieu l'a abandonné à son conseil, pour sa plus grande confusion.* Ce trait de lumière néanmoins agite plus encore qu'il n'éclaire le Pontife, qui ne cherche qu'à s'étourdir et se rassurer. On lui parle, comme de l'homme le plus capable de lui

(1) Le Siècle qui se donne le droit de juger l'Evangile par sa seule raison, pourra bien contester au même Tribunal le merveilleux que nous retraçons ici; mais, ni les dénégations tardives, ni les fastueux dédains de l'Incrédulité, ne détruiront pas des faits publics et authentiqués dans le temps, sous les yeux mêmes de ceux qui eussent eu le plus d'intérêt à en démontrer la fausseté.

donner des renseignemens positifs, d'un Ecclésiastique de Rome, autrefois Directeur de cette Villageoise, Prêtre estimé, et le fondateur d'une Maison de charité. Aussitôt, et sans se donner le temps de le faire appeler, Ganganelli, le 27 Juin 1774, court lui-même le chercher, et lui ordonne de lui dire ce qu'il pense de la Paysanne de Valentano? Le pieux Ecclésiastique, prenant cet empressement pour de l'intérêt, lui répond par une exclamation, qu'il la connoît pour une Ame droite et simple, que le Ciel a plus d'une fois favorisée de lumières extraordinaires. Alors Ganganelli, sans vouloir en écouter davantage, rompt brusquement la conversation, et dit, en regagnant sa voiture : « Ce bon-homme-là ne sera pas mon » Prophète. » Il lui en faut de plus rassurans, et il les trouvera. Les Commissaires qu'il a chargés de cette affaire sauront le tranquilliser, en lui déclarant que le caractère de surnaturel qu'on y découvre, ne sauroit venir que de l'Esprit de mensonge.

Cette décision, d'autant plus hasardée qu'elle a précédé tout examen et toute *audition* de la Personne qu'elle inculpe, n'en devient pas moins le flambeau de celui qu'elle flatte. Ganganelli, dès-lors, non-seulement ne veut plus douter de la vanité des prédictions qui le concernent, mais il

en médite encore le châtiment, tant sur celle que *l'Esprit de mensonge* a poussée à les faire, que sur ses Complices prisonniers, et d'autres Propagateurs malicieux des mêmes bruits, au nombre de soixante-deux, auxquels il se propose aussi de faire expier leur attentat au Château Saint-Ange. La punition des uns, et l'arrestation des autres, sont fixées au 1er. Octobre, jour où l'Equinoxe sera passé, et où la fausseté des prédictions, comme la fourberie de ceux qui les ont divulguées, seront palpables et sans excuse.

Cependant, ce surcroît d'agitation et d'inquiétudes du Pontife, joint au poison rongeur des remords, exaspère en lui une humeur vicieuse qu'il porte depuis long-temps, achève de lui brûler le sang, et le jette dans un dépérissement universel. Il perd visiblement ses forces : il les a perdues, il succombe, qu'il proteste encore obstinément qu'il n'est pas malade; mais sur-tout qu'il ne mourra pas, et saura bien faire mentir les Prophètes. Il affecte même de se faire voir en public, et sort encore en voiture le 8 Septembre. Si, le 10, la maladie le met au lit, ce n'est qu'une indisposition, qui ne l'empêchera pas, assure-t-il, de se rendre, du 12 au 15, à Castel-Gandolphe. Il s'occupe d'une Fête pour le 4 Octobre, jour de Saint-François. Il sera pour lors parfaitement

rétabli ; les Prophètes de malheur auront été confondus et punis : la joie sera complette.

Le 15, néanmoins, le Pontife ne juge pas encore à propos de se déplacer ; mais un mieux sensible s'est déclaré, et il a ordonné le transport de l'attirail nécessaire pour son voyage, irrévocablement fixé au 19. Le 19 même, la fièvre resaisit son Malade avec une nouvelle violence, et tout espoir de guérison s'évanouit autour de lui. On croit qu'enfin le temps de le flatter est passé : on se hasarde à lui parler du danger trop éminent de son état. Mais, à la première insinuation qui lui en est faite, il s'irrite, il accuse l'ignorance des Médecins et l'imbécille crédulité de ceux qui les écoutent : il est à la dernière extrêmité, qu'il rejette bien loin la déclaration qu'on lui en fait.

On l'engagera néanmoins à recevoir les derniers Sacremens, et il les recevra ; mais sans songer à rétracter le scandale de la destruction des Jésuites, ni le scandale plus révoltant encore de sa persévérance à laisser tourmenter, dans une prison, les Membres les plus vénérables de cet Ordre anéanti. Il est vrai que le Mourant se trouve malheureusement livré à tous Sujets bien peu propres à dissiper ses illusions en cette matière ; et le Cardinal Malvezzi, qui paroît avoir le plus d'ascendant sur son esprit, ne sera pas

homme à vouloir l'effrayer sur des opérations dont il fut lui-même un des plus zélés provocateurs. (1)

---

(1) Les premières éditions de cet Ouvrage portoient que le Cardinal Malvezzi s'étoit jetté aux genoux de Ganganelli, pour le conjurer de se croire au moment de recevoir les derniers Sacremens. Il nous est revenu que S. E. Mgr. le Cardinal Caraffa protestoit, comme témoin occulaire, contre le fait; convenant qu'à la vérité plusieurs Cardinaux se jettèrent alors aux genoux du Malade, mais pour le supplier d'agréger au Sacré-Collège, quatre Sujets connus pour leur dévoûment au Jansénisme : proposition que rejetta hautement le Saint-Père, disant qu'il n'avoit déjà que trop de comptes à rendre à Dieu. Nous aimons à nous édifier de cette disposition, et à croire que nous avons été égarés par l'Auteur imprimé que nous avons suivi en ce point. Nous regrettons seulement que notre erreur se trouve remplacée par la triste vérité que le Pontife mourant se trouvoit encore obsédé par des hommes capables de le solliciter à trahir la Foi en servant l'Hérésie.

Le Cardinal Malvezzi avoit sur-tout pris en singulière aversion, Saint François-Xavier. Il avoit fait clorre, dans son Diocèse, une Chapelle qui avoit servi de chambre au Saint Apôtre, et briser une statue d'argent qui renfermoit ses reliques. Il ne fit grâce à quelques uns de ses tableaux, qui étoient d'habiles Maîtres, qu'à condition que le saint Missionnaire y seroit sécularisé, et costumé en Abbé portant petit collet. Chose frappante, et qui fut remarquée de toute

Cependant le danger, pour être moins senti du Malade, n'en est que plus éminent, et il ne sauroit y échapper. Une pauvre Paysanne sa prisonnière, a sonné sa dernière heure, et il la subira; elle a prononcé sa Sentence, elle ne la rétractera point; elle l'a ajournée à l'Equinoxe d'Autômne, il mourra le 22 de Septembre. Il sembleroit même que Celle qui avoit seulement fixé le Mois et déterminé une époque dans le Mois, eût pu également assigner le jour et l'heure même de la mort de Ganganelli. Au moins fut-il bien solemnellement constaté qu'à l'heure précise de cette mort, le 22 de Septembre 1774, Bernardine Renzi, renfermée dans un Monastère de Monte-Fiascone, alla en trouver la Supérieure, et lui dit : « Vous » pouvez faire faire à votre Communauté les » prières d'usage pour le Pape : il est mort. » La Supérieure, à l'instant, s'étant empressée de transmettre à l'Evêque du Lieu la déclaration que venoit de lui faire sa Prisonnière, avant dix heures, toute la Ville de Monte-Fiascone, dis-

---

la Ville de Bologne, ce Persécuteur des Jésuites, du Ciel et de la Terre mourut d'une colique de *Miserere*, le jour même de la Fête de Saint François-Xavier. Ce qui faisoit dire à un Cardinal, que, de tous les assassinats des Jésuites, il n'en étoit pas de mieux avéré que celui du P. Xavier sur l'Archevêque de Bologne.

tante de Rome de dix-huit lieues, fut imbue, par cette voie, de la nouvelle que les premiers Courriers ne lui apportèrent que dans l'après-midi, que le Pape étoit mort à huit heures du matin.

Tout ce qui a été prédit de lui aura également son effet. Il eût pu se faire qu'il n'eût pas publié le Jubilé de 1775; mais il en a porté la Bulle, et ce qui est écrit sera vrai: « Il annoncera l'Année-Sainte, et ne la verra pas. » Tout Rome savoit, et les Commissaires, munis des Pièces, savoient mieux que personne, qu'il étoit prédit que les Fidèles ne baiseroient pas les pieds au S. Père avant sa sépulture, et que, contre le cérémonial observé pour ses Prédécesseurs, il ne seroit pas vu dans la Basilique de St. Pierre. Une telle prédiction étoit bien hardie; et rien, ce semble, de plus aisé que de la faire mentir. On en aura bien eu la volonté, sans doute, mais on n'en eut pas le pouvoir, parce que Ganganelli vivoit encore que déjà la pourriture avoit dissout et dévoré ses chairs; ce qui empêcha d'embeaumer son cadavre.

Cependant une sentence de mort si tranchante, et si ponctuellement exécutée dans ses circonstances les plus singulières, contre le Pontife destructeur des Jésuites, loin d'ouvrir les yeux aux ennemis de ces Religieux, ne fit qu'exaspérer encore leur aveugle passion; et, quoiqu'il fût

notoire, d'après le rapport authentique des Gens de l'art, que le corps du Défunt ne portât nulle marque ni le moindre indice de poison, de Rome à Paris, le Janséniste cloîtré comme celui qui ne l'étoit pas, s'étayant de nouveau des antiques imputations de la Magistrature française, s'empressent de représenter la fin tragique de Ganganelli comme une application de la doctrine dénoncée dans les *Assertions*. Ils font plus encore; et, pour mieux égarer la crédulité populaire, ils n'ont pas honte de lui offrir une foule de miracles opérés par le Pontife empoisonné (1). L'atroce calomnie cependant, n'eût-elle pas été démentie d'avance par le fait juridiquement constaté, eut encore trouvé sa réfutation dans la simple droiture de tout homme impartial. Car, s'il y avoit eu autrefois autant d'absurdité que de mé-

(1) C'étoit en face du Siège même de la Catholicité que le Jansénisme audacieux canonisoit ainsi, non pas tant Ganganelli que le destructeur des Jésuites; qu'il publioit avec jactance, et ses miracles posthumes et les miracles de sa vie; qu'il osoit les publier en Chaire et les publier par écrit; qu'il en faisoit circuler jusqu'à Paris des Relations imprimées, qui s'y réimprimoient. Pie VI, qui n'étoit pas sévère, frappa d'exil quatre Religieux, prédicateurs fanatiques de ces miracles scandaleux, dignes de faire suite à ceux qui se pratiquoient sur la tombe du Diacre Pâris.

chanceté, de la part des ennemis des Jésuites, à prétendre que ces Religieux, versés comme on les supposoit dans l'art des assassinats, eussent mieux aimé l'exercer contre les Rois leurs protecteurs que contre les Ministres des Rois leurs persécuteurs, ce n'étoit pas faire ici un moindre outrage au bon sens, dans la supposition qu'ils eussent été assez pervers pour attenter aux jours d'un Pape, d'imaginer qu'ils eussent été assez imbécilles encore pour appeler tout le Public, et le Pape lui-même, en confidence de leur exécrable dessein si long-temps avant l'exécution. Aussi, avant même que Frédéric II eût jugé en philosophe ces bruits méchamment absurdes, nul homme sensé dans Rome n'en avoit-il été un seul instant dupe; et bien moins que les autres encore le Parti qui les propageoit. Mais le Vulgaire abusé ne cessa de l'être que lorsque, le 27 Juillet 1775, le Général des Cordéliers, le seul garant qu'on lui citât de la calomnie, appelé, pour être ouï sur ce sujet, devant le Tribunal du S. Office, eût protesté, sous la foi du serment, contre tous les propos que lui prêtoit le Public à la charge des Jésuites.

Tandis qu'une succession d'événemens si extraordinaires occupoit Rome et l'Italie, Celle qui les avoit annoncés, et que les uns appeloient

la *Sainte*, les autres la *Sorcière*, les voyoit s'accomplir sans le moindre étonnement. On se souvint, à la mort de Ganganelli, et bien des gens, qui eussent craint qu'on ne l'oubliât, avoient soin de rappeler qu'elle avoit dit publiquement : *Braschi me délivrera.* L'humble Paysanne, de son côté, sans rétracter son dire, du 12 de Mai précédent, étoit encore de la plus parfaite tranquillité sur cette dernière partie de sa prédiction. Beaucoup moins confians qu'elle à ce sujet, quelques Cardinaux, partisans du Pontife défunt, ne purent s'empêcher de trahir leurs craintes dès l'ouverture du Conclave, en disant qu'apparemment le Sacré-Collège ne se compromettroit pas au point de vouloir vérifier les rêveries d'une Fanatique. Les plus sages, au contraire, attentifs au prodigieux ensemble de toute cette affaire, faisoient plus qu'y soupçonner le doigt de Dieu, et ne pouvoient se dissimuler, au moins, que le Candidat indiqué par une simple Villageoise ne fût tout autrement digne de siéger sur le Trône pontifical que celui que le manège philosophique des Ministres des Cours les avoit comme forcés d'y porter cinq ans auparavant. Quelques amis du Cardinal Braschi lui parloient aussi en plaisantant de la singularité de la prédiction qui le regardoit. Mais la plaisanterie finit par

le sérieux de son exaltation, sous le nom de Pie VI.

Plus de doute actuellement que celle qui a si clairement prédit le Pontificat de Braschi ne soit délivrée par Braschi, avec ceux que la malveillance eût voulu lui associer comme souffleurs et complices de ses prédictions. Mais le nouveau Pontife, ne voulant pas que la justice qu'il doit aux Prisonniers de son Prédécesseur puisse être soupçonnée de faveur de sa part, ordonnera qu'ils soient jugés par ceux-là mêmes qui ont le plus d'intérêt à les trouver coupables, par cette Commission de Ganganelli, qui, sans les entendre, les a provisoirement vexés et incarcérés. L'embarras de ces Juges sera grand; mais il leur est enjoint de juger. Il n'étoit plus possible d'attribuer à la suggestion des Jésuites une série de prédictions si clairement énoncées, si littéralement accomplies, et si visiblement indépendantes de toutes les combinaisons humaines. Aussi les Commissaires se virent-ils forcés d'y reconnoître du surnaturel; mais, pour éviter de prononcer leur propre condamnation, ils décidèrent que l'Agent de ce surnaturel étoit l'Esprit de ténèbres; et leur Sentence définitive, en rendant à la liberté les Prisonniers arrêtés pour cette affaire,

fut de les déclarer, non pas coupables, mais dupes de *l'illusion du Démon.*

Charger le Diable de toute cette mauvaise affaire, devenue la leur, n'étoit qu'un expédient des Juges, et n'étoit pas heureux. Car, si ce Prononcé suffisoit pour purger les Prisonniers des soupçons odieux dont on avoit voulu les entacher, et dont ils avoient été victimes, il laissoit les Juges eux-mêmes exposés au reproche ou de bien peu de droiture ou de bien peu de sagacité dans le discernement des Esprits; et difficilement, sans doute, ils eussent expliqué comment, sans s'immiscer dans un empire étranger et diviser le sien, le Père du mensonge eut pu faire annoncer, non pas le mensonge mais la vérité, et en se donnant pour Organe, non pas quelque Ange de ténèbres, mais un Ange de vertus. Ce louche, au reste, dont des Juges embarrassés et compromis motivoient leur Sentence, trouva son correctif dans l'éxécution même. En effet, tandis que le Directeur de Bernardine Renzi étoit solemnellement réintégré dans ses fonctions curiales à Valentano, cette pieuse Fille elle-même, accueillie par l'estime et la protection de Pie VI, méritoit que le Pontife s'engageât à lui payer pension dans le Monastère qu'elle avoit librement adopté pour

sa

sa retraite, en disant d'elle : « qu'elle seroit plu-
» tôt en état de diriger ses Directeurs, qu'elle
» n'auroit besoin d'en être dirigée. »

Ce premier Acte de justice du Pontificat de Braschi n'est que le prélude d'un autre plus solemnel encore, et qui pèse déjà sur sa conscience comme sur sa Dignité. Il faut qu'ils soient aussi jugés, ces fameux Coupables, dont les forfaits présumés reposent toujours mystérieusement sous les verroux du Château Saint-Ange ! Il faut qu'il retentisse par tout l'Empire chrétien, cet Arrêt annoncé comme devant authentiquer tous les crimes reprochés aux Jésuites, venger la Magistrature française, Choiseul et Pombal, le Jansénisme et Ganganelli. Braschi l'ordonne, et veut qu'elle soit rendue, cette Sentence si long-temps éludée. Elle paroîtra donc enfin ; et, si l'Equité la surveille, au moins sera-t-il impossible de soupçonner que la Faveur l'ait dictée. Oui, c'est ce même Tribunal, que nous avons vu poursuivre les Jésuites éteints par tant de vexations et d'outrages, puis les précipiter, sans forme de procès, dans les cachots où ils gémissent encore ; ce sont ces mêmes Commissaires que Braschi condamne à porter un Jugement définitif. Ils hésiteront encore, mais enfin ils le porteront ; et la tardive Sentence, par laquelle ils seront forcés de briser les fers de

leurs Captifs, sans pouvoir articuler à leur charge l'apparence même du délit, deviendra en même temps et l'irréfragable apologie de la Vertu persécutée et l'éternel opprobre de ses Persécuteurs (1).

(1). A l'époque du Jugement rendu par cette Commission, que Pie VI appeloit la Congrégation des Sottises, *Congregazione de minchionerie*, la douleur de ce Pontife fut que le Général des Jésuites, mort depuis peu dans sa prison, n'eût pas été témoin de la justice posthume rendue à son Ordre. Le 19 Novembre 1775, le vénérable Octogénaire, succombant sous le poids des chagrins et des tourmens, plus encore que sous celui des années, demanda le St. Viatique; et, avant de le recevoir, prosterné devant l'Hostie sacrée, il dit, d'un ton de voix ferme et distinct, en présence de dix-neuf témoins : « Sur le point d'être présenté au Tribunal d'infaillible vérité,— après avoir humblement prié mon Rédempteur très-miséricordieux et mon Juge redoutable, de ne pas permettre que je me laisse conduire par aucune passion, sans aucune amertume de cœur, mais uniquement parceque je me crois obligé de rendre justice à la vérité et à l'innocence, je fais les deux déclarations et protestations suivantes :

» I. Je déclare et proteste que la Compagnie de Jésus, supprimée, n'a donné aucun motif à sa suppression. Je le déclare et le proteste, avec cette certitude que peut moralement avoir un Supérieur bien informé de ce qui se passe dans son Ordre.

» II. Je déclare et proteste que je n'ai donné aucun

Cependant, l'injustice reconnue ne sera qu'à demi-réparée. On se récriera bien, en gémissant, sur le scandale donné par les Oppresseurs de l'Innocence ; mais l'Innocence opprimée ne recevra pas d'autre satisfaction. Le moment n'en est pas encore venu. Les funestes opérations de Ganganelli ont fait de son Successeur un nouveau Pierre dans les chaînes ; et le Ciel a ses raisons pour ne pas répéter en sa faveur le miracle de les rompre. C'est qu'il faut, avant qu'on rétablisse les Jésuites,

---

motif, pas même le plus léger, à mon emprisonnement. Je le déclare et le proteste, avec cette souveraine certitude et évidence que chacun a de ses propres actions. Je fais cette seconde protestation uniquement parce qu'elle est nécessaire à la réputation de la Compagnie de Jésus, dont j'étois le Supérieur-général.

» Du reste, je ne prétends point qu'en vertu de cette protestation, on puisse juger coupable devant Dieu aucun de ceux qui ont nui à la Compagnie de Jésus ou à moi, comme je m'abstiens moi-même de semblable jugement ; les pensées de l'esprit et les affections du cœur humain n'étant connues qu'à Dieu seul.

» Et, pour satisfaire au devoir de Chrétien, je proteste que j'ai toujours, avec le secours de la grâce, pardonné, et que je pardonne sincèrement à tous ceux qui m'ont tourmenté et lésé. — Je prie le Seigneur de leur pardonner, et je veux mourir avec ce sentiment et cette prière dans le cœur. »

que le vide que laissa leur extinction dans tous les Empires catholiques soit devenu le châtiment visible de ceux qui l'opérèrent : il faut que les Rois aient eu le loisir de se convaincre que ces Hommes si précieux par l'ensemble des fonctions qu'embrassoit leur zèle, étoient dans leurs Etats les plus sûrs garans de la fidélité des Peuples, et les Apôtres essentiels de ce respect religieux qui consacre au fond des cœurs la majesté des Rois. Oui, dans les profonds desseins d'une Providence qui n'est jamais plus occupée du Gouvernement du Monde, que quand les Mortels distraits et passionnés soupçonnent le moins son action, il faut, avant que le concours spontané des Puissances européennes rende les Jésuites à la Catholicité; il faut qu'un débordement universel d'impiété, suite évidente de leur absence, ait comme inondé des mêmes outrages et le Sceptre des Rois et la Tiare des Pontifes.

Alors, et alors seulement, les Jésuites seront rétablis (1).

(1) Ou bien, ce qu'à Dieu ne plaise! les Trônes et les Gouvernemens ne seront jamais raffermis, ou les Jésuites seront rétablis. Ils le seront, parce que leur rétablissement n'est pas moins l'intérêt commun que la dette solidaire de toutes les Puissances gouvernantes. Ils seront rétablis tels qu'ils étoient; et nullement comme des Têtes

Alors aussi revivront pour la honte les noms de leurs Persécuteurs. Mais aucun de ces noms ne restera plus entaché, peut-être, aux yeux de la Postérité, que celui du Pontife dont l'influence, dans cette solemnelle injustice, d'un caractère plus imposant, aura aussi entraîné de plus désastreuses conséquences, des conséquences plus visiblement liées au grand châtiment dont une Providence vengeresse va frapper la Catholicité.

Ils avoient, sans contredit, porté une bien mortelle atteinte à l'ordre moral en Europe, ces Agens du Philosophisme qui avoient su armer la politique de plusieurs Cabinets pour la destruction des Jésuites. Mais pourtant l'oubli, le mépris même des principes, n'en étoit pas le renversement et l'abolition absolue. La réclamation de tout l'Episcopat uni au Souverain-Pontife, balançoit encore avantageusement le scandale de cette opération, lorsque, tout-à-coup, l'assentiment de Ganganelli vint y mettre le comble et l'étendre à tout l'Empire chrétien. Quelle tenta-

systématiques, ou même perfides, ont rêvé qu'ils pourroient l'être. Et quelle Main téméraire présumeroit de toucher à un Edifice qui ne fut si persévéremment en butte aux traits de la séditieuse Impiété, qu'à raison même de sa perfection et de son importance reconnue pour le gouvernement des mœurs ?

tion plus pressante, en effet, pour tout le Troupeau des Simples, que de voir, non plus des Magistrats fauteurs d'une Cabale hypocrite, ou quelques Impies accrédités dans les Cours, mais un Souverain-Pontife lui-même, dénoncer et supprimer, comme des Ouvriers dangereux, des hommes dont ils ont constamment admiré le zèle pur et les vertus apostoliques, des Docteurs que, depuis deux siècles, l'Eglise ne cessa de leur montrer comme des Guides éclairés dans les voies évangéliques ? Mais quelle confusion d'idées, surtout, et quel danger de subversion plus imminent, pour ces Eglises naissantes, pour tant de milliers de Néophites encore foibles, habitans de ces Contrées barbares, arrosées des sueurs et du sang de huit cents Jésuites missionnaires, quand ils apprennent que ceux qu'ils aiment à appeler du nom de Pères, et qu'ils révèrent comme des hommes célestes et d'un zèle miraculeux, le Grand-Pontife des Chrétiens vient de les arracher à la culture de la Vigne du Seigneur; quand on leur raconte que, non-content même de les condamner à la nullité comme inhabiles à tout bien, il a fait jetter les principaux d'entr'eux dans les prisons publiques, où les uns meurent consumés par la misère, et les autres attendent la Sentence confirmative d'une scélératesse présumée !

O Chaire pontificale ! si tes fondemens n'étoient les fondemens de la Chaire de Pierre, oui, dès ce moment, et pour ce seul abus d'un Pouvoir divin, je les verrois s'écrouler pour jamais. Ce ne sera pourtant pas impunément qu'un si criant attentat aura été commis dans le Sanctuaire. En vain le Sacré-Collège portera-t-il sur le Trône des Pontifes le Sujet le plus propre à faire oublier celui qui vient d'en être renversé ; une tache de sang innocent, quand elle est l'œuvre de la Puissance, ne s'efface que par des flots de calamité. Le scandale accusateur de Ganganelli, sans pouvoir être expié par tous les traits qui auront accablé sa personne, rassemblera encore les nuages, et fera planer long-temps les orages vengeurs sur son Siège profané ; et, puisqu'il est indestructible, ce Siège, il sera battu par les tempêtes, atteint même de la foudre, et comme englouti sous nos yeux dans une mer de confusion (1).

(1) L'Auteur des *Mémoires sur Pie VI* (tant l'effet est visiblement lié à la cause), nous dit : « C'est peut-» être plus encore à l'abolition de la Compagnie de Jésus, » qu'au progrès des lumières, qu'on doit attribuer le ra-» pide et facile *renversement* de l'Autorité papale..... » Oh ! non, non, Messieurs les Sophistes, votre triomphe n'est pas au point où vous le croyez. Apprenez que *renversement* n'est point le terme, quand vous parlez de

Quel étonnant spectacle, en effet, s'offre en ce moment à la Catholicité, et quelle vaste carrière il ouvre à la réflexion ! Quel crime a donc commis Pie VI, et par où a-t-il mérité de voir

---

l'Autorité vicaire de celle de l'Homme-Dieu ; et sachez que vos pronostics actuels, contre la Chaire de Pierre, ne seront pas plus efficaces que vos pronostics passés en faveur du Temple de Jérusalem. Eh ! d'où vous vient donc cette clairvoyance, qui vous rend si décisifs sur la tempête qui agite en ce moment la Catholicité ? Vous auroit-il introduit dans son Sanctuaire, et admis à ses Conseils ? Le connoissez-vous même, Celui que vous appelez *le grand Etre*, et dont vous ne cessez de blasphémer les grandeurs ? Connoissez-vous Celui devant qui la plus longue durée des Empires ressemble à la durée de l'insecte éphémère ; Celui qui condamne l'Impie, élevé au dessus des cèdres du Liban, à passer comme l'éclair dans la mémoire des Hommes ? Avez-vous mesuré le bras, connoissez-vous la force de Celui qui apostrophe le néant et s'en fait écouter ; qui appelle par son nom celui qui n'a point encore de nom ? « Viens à moi, jeune Infidèle, je te mènerai » par la main : ton nom sera CYRUS, et tu rebâtiras » mon Temple. » Eh bien, frivoles Elèves de l'ignorante Incrédulité, quand vous aurez appris à le connoître le Dieu qui, depuis l'origine des temps, sème ainsi les prodiges à volonté, vous connoîtrez Celui qui, sans se contredire, peut encore aujourd'hui donner d'épouvantables secousses à tel Empire que sa clémence a dessein de consolider, et déployer tout l'appareil de la destruction au pied même de l'Edifice dont il a juré la perpétuité.

tant de fléaux réunis contre sa Chaire ? Qu'a-t-il fait pour se voir personnellement victime de tant et de si indignes outrages? Ce qu'a fait Pie VI ?.... Comme le vertueux Louis XVI, il a péché dans son Prédécesseur; et cette tache héréditaire appelle une expiation solemnelle. Elles sont nécessaires, et il les faut dans les occasions, ces interventions de l'Innocence pour le Crime : c'est à elles qu'il est donné de désarmer le Ciel irrité contre la Terre.

Non, Pie VI, parvenu au Pontificat, n'aura pas seulement à essuyer ces combats journaliers, appanage inséparable du Siège unique de vérité, en butte à toutes les erreurs du Monde. S'il est un digne Successeur de Pierre, il est aussi le Successeur immédiat de celui qui prêta son nom aux Impies pour la destruction des Jésuites; et il faut que, sous ce rapport, le châtiment mémorable, dont la mort de Ganganelli nous offre les premiers traits visibles, s'étende encore et pèse sur tout le long Pontificat de Pie VI. Il faut que ce châtiment accuse si hautement son origine et la prévarication qu'il poursuit, qu'il soit impossible de s'y méprendre. Il faut que les épreuves auxquelles est réservé le Pontife, qui l'assiégeront de toutes parts, et, de disgraces en disgraces, le poursuivront jusqu'au tombeau, il faut que ces

épreuves, d'un genre unique, portent un caractère distinctif, et qu'elles aboutissent à une catastrophe plus significative encore.

Bien loin donc que Pie VI voie réjaillir sur son Siège ces vaines faveurs dont des Méchans accrédités flattèrent Ganganelli, il les verra, tous ces Perfides, se prévaloir au contraire d'une concession inique, pour exagérer leurs prétentions et multiplier leurs entreprises contre la Puissance sacrée dont il est dépositaire. Non-seulement elles lui échapperont, ces Possessions reconquises au prix des cruelles complaisances de son Prédécesseur; mais il verra encore l'invasion totale et réitérée du plus antique Patrimoine de St. Pierre: il se verra personnellement rançonné, pillé, dépouillé de toute propriété humaine, et ne conservera pas où reposer la tête. Heureux encore le Successeur de Ganganelli, si, au prix de tous les sacrifices temporels, il pouvoit écarter les plus douloureux pour son cœur. Mais non : ses yeux verront encore les profanations d'Alfani renouvelées dans le Sanctuaire; ils verront le sacrilège et la spoliation organisés dans la Ville Sainte et dans tout l'Etat pontifical. Enfin, après que Pie VI aura essuyé, dans sa personne comme dans sa Dignité, tous les genres de vexations, de persécutions et d'outrages; pour dernier trait parlant

de cette grande Instruction que la Providence a résolu de ménager à la Succession des Pontifes, arraché à la Métropole de l'Empire chrétien, le Père commun des Fidèles, un Vieillard vénérable par les ans et les vertus, aux ordres des cruels Dominateurs de la France, y sera traîné captif; et c'est là, c'est sur ce même Sol philosophique, où se trama le complot assassin que servit un Pontife, que la divine Justice a fixé pour son Successeur le terme de son *pélerinage apostolique* (1).

Mais c'est là aussi que nous verrons un digne Vicaire de la charité de l'Homme-Dieu, plein du mystère qui s'opère en sa personne, s'offrir en sacrifice pour ses Persécuteurs; et, parmi les humiliations et les tourmens d'un martyre prolongé, s'efforcer de combler la mesure de satisfaction qui doit réconcilier le Ciel avec Rome et Rome avec la France (2).

---

(1) Dans les Notes caractéristiques des Papes, dont nous avons déjà parlé, celle qui tombe sur Pie VI, et qui se trouve si bien vérifiée par ses deux voyages en Autriche et en France, est *Peregrinus apostolicus*. Celle qui tombe sur son Successeur est *Aquila rapax*.

(2) La France elle-même le publia : Pie VI, durant sa longue agonie au milieu des Français, offroit pour eux ce dernier sacrifice, et les recommandoit encore au Suc-

Reprenons des détails nécessaires.

Quoique la mort de Ganganelli eût suivi de trop près sa déplorable opération pour qu'il pût en prévoir les derniers résultats, il lui survécut assez néanmoins, pour avoir lieu de se convaincre qu'avoir complu à de puissans Impies, n'étoit pas s'être ménagé de bien fidèles Patrons. C'est, en effet, un de ces traits marquans de justice providencielle, de nature à frapper le Vulgaire le plus grossier comme l'Observateur attentif, que le Décret d'extinction prononcé contre les Jésuites fut le signal donné d'une insurrection contre

---

cesseur que le Ciel lui destinoit. L'on vit alors les Peuples, indignés des outrages dont on eût voulu les rendre complices envers le Pontife des Chrétiens, éclater en cris de bénédictions, et en courageux hommages rendus à la Vertu persécutée. Heureux présages pour la foi dans ma Patrie! Pie VI n'est plus; mais un digne choix l'a remplacé, choix visible de Providence, qui, par cela même qu'aucune Puissance humaine ne l'influença, réunit le suffrage de toutes les Puissances, et devient, au fort de la tempête, comme l'aurore du jour serein prêt à luire sur la Catholicité.

Nous ignorions, à l'époque où nous écrivions ceci, que la réconciliation de Rome avec la France dût être si prochaine. Puissions-nous en recueillir les fruits précieux que s'en promettent réciproquement le Père commun des Fidèles et le Chef du Gouvernement français!

le Siège pontifical, d'une universalité sans exemple dans les Fastes ecclésiastiques. L'on avoit bien vu, dans tous les Siècles, le Sectaire et l'Impie attaquer l'Eglise dans son Chef, dans l'espoir d'en triompher plus sûrement dans ses Membres; mais aucune époque connue ne nous avoit encore montré le Siège de l'unité catholique en butte à de si nombreux Contradicteurs, et sur-tout assailli par tant d'Ennemis domestiques.

Avant l'extinction des Jésuites, Paris étoit le seul foyer d'activité des manœuvres philosophiques dans tout l'Empire catholique; mais à peine ces Religieux sont-ils frappés du dernier coup, que, dans les Contrées d'où ils disparoissent, des volcans d'impiété semblent faire éruption de leurs tombeaux, et pousser leurs laves impures contre le Siège de Rome. C'est alors que se renouvellent d'antiques imputations, que se manifestent les prétentions et les entreprises combinées contre le Successeur de Pierre, et qu'il semble régner entre toutes les Puissances catholiques une sorte d'émulation aveugle contre le Père commun de la Catholicité, contre la divine et imprescriptible indépendance de cette Puissance spirituelle, qui fait titre elle-même, et forme leur plus sûr rempart aux Puissances temporelles (1).

(1) « Depuis l'abolition de la Compagnie de Jésus,

L'Allemagne, jusqu'à cette époque, la timide Ecolière des Sophistes de Paris et des Sophistes de Berlin, n'a plus besoin de leurs leçons; elle pourroit leur en donner elle-même au chemin de l'insurrection contre Rome. Sa Secte franc-maçonne, appelée des *Illuminés*, prend tout-à-coup un essor audacieux, et, de la Capitale de la Bavière, devenue son Chef-Lieu, aussi-tôt que son berceau, s'étend avec la plus étonnante rapidité dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, se répand dans les Electorats ecclésiastiques comme dans les Cantons protestans, dogmatise hautement contre le Pape et à voix basse contre les Rois; et, après avoir endoctriné les Princes allemands, au point que Voltaire n'en voit *plus un qui ne soit Philosophe*, pousse ses conquêtes jus-

» nous dit l'Auteur des *Mémoires sur Pie VI*, on a » vu l'Autorité papale pencher sensiblement vers sa » ruine. — *Presque tous les Souverains* de l'Europe » sembloient s'être *donné le mot* pour tourmenter le » Pontife. » L'auroit-il donc entendu, à travers tant de Siècles, *le Mot* que se donnoient les Souverains de nos jours, ce Roi qui disoit : « Voulez-vous savoir » pourquoi les Nations se soulèvent, et les Peuples » concertent la folie? C'est que les Rois et les » Princes de la Terre se sont insurgés eux-mêmes, » et coalisés contre le Seigneur et contre son Christ. » Ps. II. 1, 2.

ques dans la Pologne et les Empires du Nord qui l'avoisinent. C'est parallèlement encore, et toujours à cette époque très-précise de l'extinction des Jésuites, qu'en Italie, dans la Toscane et le Milanez, et jusqu'au milieu de Rome, le Jansénisme relève une tête altière, et, las de se dire un Fantôme, s'incorpore au Philosophisme et ne forme plus avec lui qu'une seule et même Puissance, qui conspire avec fureur la ruine de la Puissance pontificale.

Cependant, une particularité à laquelle on est sans cesse ramené par les faits, et qui frappe toujours plus vivement quiconque a une fois saisi le fil mystérieux du vaste complot ourdi pour la subversion des Autorités, c'est cette astucieuse souplesse du Serpent philosophique à se plier aux circonstances et aux localités, à s'identifier, pour ainsi dire, avec le génie des Nations diverses dont il a résolu de faire sa conquête. Ainsi, tandis qu'en France, où la Noblesse et la Magistrature ont la plus grande part à l'Administration de l'Etat, c'étoit sous les formes gracieuses de la Littérature et des Arts, c'étoit par un ensemble de Productions légères, de Fictions théâtrales, de spéculations libres en politique et licencieuses en morale, que le Philosophisme s'étoit particulièrement appliqué à égarer et per-

vertir les Magistrats et les Grands ; en Allemagne, au contraire, et dans l'Italie, où le Clergé a une influence plus immédiate dans le Gouvernement, le Sophiste, travesti en Théologien, et empruntant souvent la plume hypocrite du Janséniste, affectoit la gravité, l'austérité même religieuse, et débitoit ses poisons sur le ton dogmatique de l'Ecole (1).

Il y avoit déjà quelque temps qu'un ambitieux Evêque de Myriophite, Suffragant de Trèves, masqué sous le nom de *Fébronius*, (Hontheim étoit son nom) avoit imaginé, comme moyen de se tirer de pairs, de s'étayer de la Cabale janséniste, et n'avoit encore réussi, en s'associant à ces Sectaires, en exagérant même leurs erreurs, qu'à partager, avec le crime de leur révolte, la honte de leur défaite. Son *Liber singularis*, pitoyable amas de contradictions et d'absurdités anarchiques, qui se réfutent par elles-mêmes, étoit jugé, il étoit oublié, lorsqu'à la dispersion géné-

(1) Témoin de la Doctrine qui s'enseignoit, et de la morale qui se pratiquoit dans le Séminaire-Général de Vienne, un Voyageur protestant, le Baron de Riesbeck, écrivoit : « Le Clergé autrichien nourrit dans » son sein le Serpent philosophique, sous le nom de » Théologie. » *Voyage d'All. trad. de l'Angl. Tom. 2 p.* 107.

rale

rale des Jésuites, cette étrange rapsodie, tout-à-coup exhumée, prend faveur, paroît en diverses Langues et sous divers formats; est effrontément prônée par le Janséniste, prônée par le Franc-maçon, et fait un nom à son Auteur. Fébronius devient un homme important, célèbre même par toute l'Allemagne: Fébronius est le Docteur à la mode. Cité dans les Ecoles, il fait aussi autorité dans le Conseil des Princes. C'est que Fébronius est inspiré par le génie de son Siècle; c'est qu'il blasphême audacieusement contre une Autorité sacrée, c'est qu'il déclame avec une aveugle et brutale fureur contre le Siège de la Catholicité; c'est qu'il ose reproduire, contre la Mère-Église et la divine prérogative de son Pasteur, les sarcasmes et les imputations des Sectaires, avec cette morgue insultante qui fait la raison de l'Ignorance, et lui sert de passe-port au tribunal de la Sottise.

Bientôt, sous les auspices de son Fébronius, le Philosophisme théologien, dogmatisant dans l'Université de Vienne, attaquera directement et avec éclat l'Autorité de l'Eglise et celle de son Chef. L'on verra un Docteur Stoeger, sous le prétexte d'introduire le jeune Clergé dans le champ de l'Histoire ecclésiastique, le conduire aux sources empoisonnées de toutes les erreurs, lui

assigner pour Guides, et lui vanter comme de courageux et incorruptibles Organes de la vérité, ces Trompettes de sédition qui, depuis Luther et Calvin jusqu'à Jean-Jacques Rousseau, contestèrent à Dieu, pour en gratifier la Multitude, le principe radical des deux Puissances. Et l'Université de Vienne, ainsi qu'une Commission impériale, chargée de la direction des Etudes publiques depuis que les Jésuites ne sont plus, dissimuleront ce scandale ou s'en rendront complices, jusqu'à ce que l'Archevêque, Cardinal de Migazzi, aille en faire la dénonciation solemnelle à l'Impératrice Reine, et lui dire: — « Je » frémis, Madame, de penser que c'est sous les » yeux de votre Majesté, dans le sein de sa Ca» pitale, au milieu de la première Université de » ses Etats, qu'on ose imprimer et débiter des » assertions si scandaleuses. Quelle triste *Révo*» *lution* une telle liberté de penser et d'écrire ne » nous présage-t-elle pas, si votre Majesté ne » vient au secours de la Foi, et n'interpose toute » son autorité pour détourner les malheurs qui » nous menacent. (1) »

(1) Oui, sans doute, ils devenoient de jour en jour plus inévitables, ces malheurs qu'on présageoit à Vienne comme à Paris. Mais nous n'en sommes pas moins pleins de l'idée, que le triomphe même du Philosophisme a creusé son tombeau, et que cette révolution momentanée,

Marie-Thérèse pensoit trop religieusement pour ne pas accueillir cette Remontrance. Elle ordonna que l'Ouvrage qu'on lui dénonçoit seroit examiné. Il le fut dans son Conseil : quoiqu'en pareille matière l'examen ne soit guères de la compétence d'un Conseil d'Etat. L'Auteur, en effet, émissaire du Parti philosophique, et aussi Bibliothécaire de l'Impératrice, ne manquoit pas de partisans parmi ceux qu'on lui assignoit pour juges de sa doctrine. Ceux-ci, néanmoins, d'après l'éclat du Cardinal Archevêque, jugèrent prudent d'abandonner le Docteur, qui perdit sa Chaire, et dont l'Ouvrage condamné cessa d'être enseigné dans l'Université. Mais des encouragemens secrets, joints à la perspective de la fin prochaine du règne actuel, vinrent consoler ce Confesseur du Philosophisme, que l'on verra reparoître triomphant sous le règne de Joseph II.

Ce règne, à jamais déplorable dans les Annales

---

dont nous fûmes victimes, est l'avant-courière d'une révolution durable en faveur du Catholicisme, de cette Religion-vierge, et intolérante par essence, qui ne fut si persévéremment en butte aux sarcasmes et aux persécutions des Sophistes couvant l'œuvre de l'anarchie, que parce que, toujours assise sur la même ligne, elle consacre, par d'éternels et immuables principes, la fidélité des Peuples et leur respect pour les Puissances.

chrétiennes et politiques, ce règne, malheureusement parallèle à celui de Louis XVI, étoit celui qui devoit, à force d'excès, faire éclater et amener au dernier terme de maturité, la conjuration formée contre les Puissances.

Quoique l'éducation de Joseph n'eût pas été à l'abri de toute influence philosophique, ce Prince néanmoins avoit hérité de l'Impératrice sa mère une sorte de conscience, ou, si l'on veut, de pudeur religieuse, qu'il ne déposa jamais entièrement, et qui lui fit même abjurer, au lit de la mort, les funestes illusions qui avoient causé toutes les traverses de sa vie et les malheurs de son règne. Le savoir superficiel, une confusion d'idées indigestes, un fond d'inquiétude naturelle, exaltée par les prestiges de son Siècle, infatuèrent Joseph de projets chimériques autant que perfides, et le rendirent l'Instrument de maux incalculables. Ce fut en visant à la gloire qu'il perdit toute considération aux yeux des Contemporains et pour la Postérité; ce fut en se flattant d'affermir son autorité qu'il en sappa les vrais fondemens; ce fut en prétendant réformer des abus qu'il en créa de monstrueux, la confusion dernière du Sacerdoce et de l'Empire, de l'Eglise et de l'Etat.

Marie-Thérèse régnoit encore, lorsque, par-

venu à la Couronne impériale, son Fils imagina que se rapprocher du Roi de Prusse, l'Ennemi de sa Maison, seroit un moyen de s'associer à la célébrité d'un Prince à qui ses vertus guerrières, et plus encore peut-être ses vices philosophiques, avoient acquis le surnom de *grand*. Il eût été difficile au nouvel Empereur de se compromettre par un plus mauvais choix en amitié. Aussi les Sophistes y trouvoient-ils, dans le temps, la matière d'un triomphe dont ils s'applaudissoient et se félicitoient entr'eux. « Voici une nouvelle » intéressante, écrivoit Voltaire à d'Alembert, (*le* 28 *Octobre* 1769.) Grim assure que l'Em- » pereur est des nôtres; » et, peu de jours après, au Roi de Prusse qui en avoit fait la conquête? « Un Bohémien, qui a beaucoup d'esprit » et de philosophie, nommé Grim, m'a mandé » que vous aviez initié l'Empereur *à nos saints* » *Mystères* : voilà une bonne récolte pour la » Philosophie. » Elle lui étoit d'autant plus précieuse, qu'au lieu de se donner les Sophistes, comme faisoit le Roi de Prusse, l'Empereur se donnoit à eux. Frédéric, rendant lui-même compte à la Secte des dispositions de l'auguste Prosélyte qu'il lui ménageoit, écrivoit à son Patriarche : (*le* 18 *Août* 1770) « Je vais trouver » l'Empereur, qui m'a invité à son Camp de

» Moravie, non pas pour nous battre, comme » autrefois, mais pour vivre en bons Voisins. Ce » Prince est très-aimable et plein de mérite : *il* » *aime vos Ouvrages*, et les lit autant qu'il peut ; » il n'est *rien moins que superstitieux*. Enfin c'est » un Empereur tel que, de long-temps, il n'y en » a eu en Allemagne. » Et tel, sans doute, que de long-temps il n'y en aura ; ces sortes de fléaux étant de ceux dont le courroux du Ciel châtie rarement la Terre. *François I Son Successeur ne veu*

Cependant cette époque précise, où le Philo- *pas m*
sophisme s'applaudissoit de voir un Empereur catholique *initié à ses Mystères* par un Roi matérialiste, étoit celle aussi où Ganganelli parvenoit au Pontificat, et celle en même temps où une espèce de schisme partageoit les grands Patrons de la Secte sur la fameuse question de la destruction, entr'eux convenue, des Ordres religieux. Choiseul, Pombal et d'Aranda, que conseilloit Voltaire, pressoient par-dessus tout la destruction des Jésuites, comme moyen infaillible de toute espèce de destruction en ce genre. Frédéric, au contraire, quoique premier promoteur des sécularisations religieuses, Frédéric qui, comme Sophiste, se conjouissoit avec Voltaire (*le* 5 *Mai* 1767) de la destruction des Jésuites en Espagne, en France et en Portugal, l'inconséquent Frédé-

ric sentoit si bien, comme Roi, l'importance de la conservation de ces Religieux dans ses Etats, qu'il la demandoit instamment au Pape, et l'obtenoit par exception. « Ganganelli, écrivoit-il » au même Voltaire (*le 7 Juillet* 1770) me » laisse mes chers Jésuites qu'on persécute par- » tout. J'en conserverai la précieuse graine, pour » en fournir à ceux qui voudroient cultiver chez » eux cette Plante si rare. » En vain Voltaire et d'Alembert machinèrent-ils contre la résolution du Monarque : tout ce qu'ils purent obtenir de lui, fut une sorte d'apologie de cette foiblesse royaliste, et l'aveu des motifs intéressés qui déterminoient la protection qu'il continuoit à la Société : « J'ai conservé cet Ordre, dit-il, tant » bien que mal, tout hérétique que je suis, *et* » *puis encore incrédule.* On ne trouve dans nos » Contrées aucun Catholique lettré, si ce n'est » parmi les Jésuites. *Nous n'avions personne* ca- » pable de tenir les Classes. — *Il falloit donc* » conserver les Jésuites, ou laisser périr toutes » les Ecoles. » *Lett. du* 18 *Nov.* 1777.

Ç'avoit été, sans doute, par un semblable motif de saine politique que Catherine, faisant un instant abstraction de son penchant à obliger d'Alembert et les Encyclopédistes, pour se souvenir qu'elle étoit Impératrice, avoit poursuivi

avec toute la chaleur qu'elle mettoit à ses entreprises, et obtenu la conservation des Jésuites dans ses Etats catholiques.

L'Empereur Joseph, de son côté, élevé à la Cour de sa mère dans l'estime de ces Religieux et prévenu de l'importance de leurs services, n'avoit pas eu de peine, dans ses relations confidencielles avec Frédéric, à goûter le plan d'exception de ce Monarque, en faveur d'une Société amie zélée de la Puissance ; qui rendoit tant à l'Etat et lui coûtoit si peu. On remarqua, depuis l'entrevue du Camp de Moravie, que le jeune Empereur, en visitant diverses Provinces de la Domination autrichienne, portoit sur-tout un regard de curiosité affectueuse sur les Etablissemens des Jésuites. Un événement, entr'autres, l'avoit singulièrement frappé à son passage en Transylvanie : sept mille Familles schismatiques, cédant au zèle apostolique des Jésuites de ces Contrées, venoient de rentrer au sein de l'Eglise. La première chose que fit Joseph II, au retour de ce voyage, fut d'écrire une Lettre de congratulation au Pape, sur la conquête religieuse dont il venoit d'être le témoin et l'admirateur. La réponse de Ganganelli à l'Empereur fut précisément le Bref destructeur des Ouvriers miraculeux que lui vantoit l'Empereur.

Une co-incidence si contrariante bouleversa toutes les idées de ce Prince, et produisit, sur une tête plus ardente qu'éclairée, et plus systématique que religieuse, des impressions désordonnées de la plus désastreuse conséquence. Le moment où son imagination aigrie le partageoit entre le ressentiment contre le Juge et l'intérêt pour les Victimes, fut celui que saisit le Philosophisme, avec son astuce ordinaire, pour le confirmer dans des préventions depuis long-temps inspirées contre l'Autorité pontificale et toute la Hyérarchie écclésiastique. Dès-lors les Fébronius et les Stoeger, le Janséniste et le Franc-maçon, Voltaire et Raynal deviennent ses Conseillers en matière religieuse. Il les écoute d'abord, et bientôt après n'écoute plus qu'eux. Ses plans administratifs n'etoient encore qu'ébauchés, ils sont arrêtés; et il n'attend plus, pour en presser l'exécution, que la mort de Marie-Thérèse.

A peine la pieuse Princesse eut-elle les yeux fermés que son Fils annonça, sans détour et par voie de fait, la double résolution de circonscrire dans l'Eglise l'Autorité pontificale, qui détruisoit le plus utile des Ordres monastiques, et de détruire en même temps dans ses Etats tous les Ordres monastiques, dont le plus estimable ne méritoit pas d'être épargné par l'Autorité pontificale.

Ces idées, toujours en contraste dans la tête du Monarque, s'y étoient tellement établies que, dans ce voyage mémorable, où Pie VI alloit paternellement le conjurer de mettre un terme aux innovations, et sur-tout aux sécularisations religieuses dont il affligeoit l'Eglise et ses Sujets, Joseph répondit au Pontife: » Je ne fais, en cela, » très-Saint Père, que me conformer à l'invita- » tion de votre Prédécesseur : car, en suppri- » mant les Jésuites, comme moins utiles que » nuisibles dans l'Eglise, il a plus qu'équivalem- » ment prononcé l'inutilité de tous les autres Re- » ligieux. « L'argument, s'il n'étoit pas insoluble, étoit du moins spécieux, adressé à un Pape. Aussi le pieux Pontife, quelque enclin qu'il eût pu être à ménager la mémoire d'un Prédécesseur immédiat, n'eut-il d'autre parti à prendre que de passer condamnation sur sa conduite, et de répondre à l'Empereur : » L'opération dont me » parle sa Majesté fut un scandale, dont elle se » gardera bien de vouloir faire un modèle. »

Accrédité par le Souverain lui-même, le système d'insurrection contre l'Autorité pontificale avoit déjà fait les plus étranges progrès en Allemagne à l'époque dont nous parlons. Tout Evêque y étoit Pape, et le Pape n'étoit plus qu'un Evêque. La Cabale philosophique comptoit tel-

lement sur les dispositions de Joseph et de son Conseil à cet égard, qu'elle eut l'audace de choisir la circonstance même du voyage de Pie VI à Vienne, pour accueillir sa personne par le plus insigne outrage fait à sa Dignité. Tandis que l'Empereur prodiguoit au Pontife toutes les marques extérieures de considération et d'estime, un Libelle se répandoit, intitulé : QU'EST-CE QUE LE PAPE ? et son contenu répondoit à l'insolence du titre. Pour que rien ne manquât à la solemnité de l'insulte faite au Père commun des Fidèles au sein d'un Empire catholique, la Diatribe y paroissoit avec nom d'Auteur et de Libraire, avec approbation du Gouvernement. L'affectation alla plus loin encore : cette Production de l'impiété, comme si elle eut été d'une importance capitale pour l'instruction du Genre humain, parut le même jour imprimée en quatre Langues différentes, allemande, latine, française et grecque vulgaire. Une telle singularité ne pouvoit manquer de provoquer la curiosité générale : chacun voulut avoir la solution du problême si emphatiquement proposé. C'étoit un Docteur *Eybel* qui la donnoit. Fidèle écho, et secrétaire officieux des plus fougueux Sectaires et de nos modernes Impies, il répondoit, dans leurs principes, à la question qu'il s'étoit faite : qu'un Pape n'est qu'un Evêque

de Rome; que sa prérogative n'est qu'une chimère enfantée par l'ambition, et sa Jurisdiction universelle, une usurpation des *droits de l'Evêque*, un attentat contre le *Gouvernement républicain*, établi dans l'Eglise par le Législateur des Chrétiens (1).

---

(1) L'on n'est pas surpris que des Jansénistes, qu'un Febronius et ses Disciples, inspirés par l'esprit désorganisateur de leur Siècle, et composant avec Luther et Calvin, se soient appliqués, de nos jours, à constituer *en République* le Royaume indivisible de Jésus-Christ; mais, ce qui est plus révoltant, c'est l'insigne mauvaise foi avec laquelle ces nouveaux Professeurs d'antiques Erreurs osent quelquefois invoquer, à l'appui de leur système réprouvé, le suffrage de l'Eglise gallicane, cette Eglise de tout temps si prononcée pour le Dogme contraire; l'Eglise gallicane qui, assemblée en 1657, s'étonnoit que quelqu'un au monde pût « douter que le Pape » ne soit le Chef, Pasteur et Primat de l'Eglise univer- » selle, Père et Docteur de tous les Chrétiens; » l'Eglise gallicane dont les Prélats, assemblés en 1681, s'écrioient de concert: « Le Pontife de Rome est le Chef » de l'Eglise, le Centre de l'unité : *il a sur nous la* » *Primauté d'autorité et de Jurisdiction*, que Jésus- » Christ lui a conférée dans la personne de S. Pierre; » l'Eglise gallicane qui, dans son Assemblée de 1728, reconnoît que « c'est un point de la Doctrine catholique, » de dire que Jésus-Christ a institué dans son Eglise » *une forme de Monarchie* visible, et établi S. Pierre » Chef de ce Gouvernement; que Gerson a raison de

Ce Pamphlet anarchique, quoiqu'il ne reposât que sur les sarcasmes et les traits multipliés de l'ignorance et de la mauvaise foi, n'en fit pas moins fortune. Les éditions s'en multiplièrent ; et le zèle janséniste les fit voler, avec le nom d'Eybel, jusqu'aux extrêmités du Monde chrétien, tandis que les Illuminés se chargeoient de faire valoir, de leur côté, un autre Ecrit du même genre, composé à la même occasion par un de leurs Frères, le Censeur impérial *Sonnenfels* (1).

---

dire : « C'est Jésus-Christ lui-même, qui a établi la Di-» gnité du Pape, auquel il a attribué une *Primauté mo-» narchique* et royale dans la Hyérarchie ecclésiastique ; » et l'unité de l'Eglise est fondée sur l'unité de ce Chef » souverain ; » l'Eglise gallicane, enfin, qui, dans cette même Assemblée, rappeloit avec complaisance, et citoit comme sa doctrine invariable celle que prêchoit Bossuet devant les Evêques du Royaume : « Tout est » soumis à ces Clefs (confiées à Pierre), tout, mes » Frères, Rois et Peuple, Pasteurs et Troupeaux ; nous » le publions avec joie, car nous aimons l'unité, et » nous tenons à gloire notre obéissance. C'est à Pierre » qu'il est ordonné, premièrement d'aimer plus que » tous les autres Apôtres, et ensuite de paître et de » gouverner tout, et les Agneaux et les Brebis, et les » Petits et les Mères, et les Pasteurs eux-mêmes. Pas-» teurs à l'égard des peuples et Brebis à l'égard de » Pierre, ils honorent en lui Jésus-Christ. »

(1) Il faut que ce dernier Ouvrage, que nous ne con-

Il rétomboit évidemment sur l'Empereur lui-même, l'outrage fait sous ses yeux au Personnage distingué qu'il recevoit à sa Cour : et cependant toute la punition d'Eybel, car il ne paroît pas même que son Complice l'eût partagée, se borna à une disgrâce momentanée, disgrâce encore que l'on jugea bientôt n'avoir été que de pure bienséance et d'arrangement, quand on vit Joseph faire sa règle unique de la doctrine du Libelliste réintégré, quand on vit un Nonce apostolique congédié de ses Etats, pour y avoir fait imprimer, suivant les règles établies, un Bref de Pie VI, portant condamnation des blasphèmes d'Eybel, et rétablissant dans sa pureté le Dogme catholique ébranlé par cet Impie.

---

noissons pas, ait été, comme le premier, bien exagéré, puisque l'Auteur même des *Mémoires sur Pie VI*, le trouvoit sévère. « Deux Publicistes autrichiens, dit-il; » l'un M. Eybel, dans un Ecrit intitulé : *Qu'est-ce que* » *le Pape?* l'autre M. de Sonnenfels, dans un Ouvrage » relatif au voyage de Pie VI, avoient apprécié *avec* » *une grande sévérité* les prétentions de la Cour de » Rome. » Si l'Auteur avoit lu la Bulle de Pie VI *Super soliditate*, il y auroit vu clairement démontré, que ce qu'il appelle *prétentions*, sont les droits divins et imprescriptibles du Siège de Rome; et que les moyens employés par les Libellistes pour les combattre, ne sont que des prétentions d'impiété et d'anarchie.

Non moins forte de l'illusion du Prince que des dispositions de son Conseil, la nouvelle Erreur ne pouvoit manquer de prendre faveur, et de se propager au loin dans l'Empire germanique. Une funeste émulation d'hétérodoxie s'empara d'abord des Universités, et bientôt après gagna les Ecoles subalternes. Un moyen de circonstances, précieux pour le Philosophisme, et dont il sut singulièrement se prévaloir, ce fut de pouvoir appeler en confidence de son projet d'anarchie ecclésiastique ce même essaim de Moines qu'avoit défroqués Ganganelli. La plupart, poursuivis chez eux par la misère, et tous par mépris, ces Mercénaires, au premier signal donné, s'étoient répandus en foule de l'Italie dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, où les Agens de l'Autorité s'étoient empressés de les associer à l'enseignement théologique. Etonnés, eux-mêmes, et tout fiers de succéder, dans des emplois de confiance, à des Hommes vénérés pour les mœurs et la doctrine, ces ignorans Vagabonds, esclaves adulateurs de la Cabale qui les poussoit, dogmatisèrent dans son sens, blasphémèrent impudemment contre l'Eglise et contre son Chef, décriant la subordination qu'ils avoient eux-mêmes abjurée, osant, comme autrefois Luther et Calvin,

parler d'abus et de réforme, eux le plus scandaleux des abus dont l'Eglise eût à gémir.

Jamais, depuis que l'Hérésie eut déchiré les religieuses Contrées que gouverna Charlemagne, on n'avoit vu les Ecoles théologiques fraterniser avec les Sectaires, par un tolérantisme aussi affecté de toutes les erreurs qui les séparent de l'unité catholique. C'étoit crûment et sans détour que les nouveaux Docteurs les professoient, ces erreurs, qu'ils les affichoient dans leurs Thèses publiques, et les consignoient dans les Livres à l'usage de leurs Disciples. Presque toute l'Allemagne, sans y songer, *luthéranisoit* dans ses Ecoles réputées orthodoxes; et cette démarcation si tranchante, si sensible à tous les yeux depuis deux siècles, étoit devenue tout-à-coup, sous des Maîtres ignorans et dépravés, si imperceptible et tellement nulle, que tels Evêques ne faisoient pas difficulté d'envoyer des Sujets destinés à professer l'Histoire et le Droit ecclésiastique dans leurs Séminaires, en recevoir des leçons des Docteurs accrédités dans les Ecoles luthériennes.

Mais, parmi les erreurs diverses qui se répandirent en Allemagne, à la suite des opérations et du Pontificat de Ganganelli, aucune n'y prit aussi rapidement faveur que celle qui attaquoit la

la Primauté juridictionnelle du Souverain-Pontificat. Tout parut conspirer avec César, pour anéantir et briser ce premier anneau de la chaîne hiérarchique, qui contient et ordonne l'Eglise de Dieu.

Si quelque chose dut paroître plus étonnant en ce point, et sur-tout plus affligeant que l'illusion du Prince, ce fut de la voir partagée par les Pontifes eux-mêmes. Aussi peu en garde que le Chef de l'Empire contre les machinations de leurs communs Ennemis, Princes eux-mêmes dans l'Etat comme dans l'Eglise, et plus jaloux de leur prérogative temporelle, qu'instruits des titres sacrés qui constituent l'ordre dans le Royaume de Jésus-Christ, les grands Métropolitains d'Allemagne, jouets, sans s'en douter, de la Secte illuminée, se laissent persuader qu'on leur propose de soutenir des droits, quand on les engage à outrager des Dogmes; et tout-à-coup on les voit se donner en spectacle au Monde, dans une de ces Scènes qui ne paroîtront croyables à la Postérité, que quand elle les verra classées parmi les monstruosités du Siècle délirant. Sans raisons, sans motifs que l'on puisse soupçonner, que celui de sacrifier au système anarchique du jour, ces Prélats, oubliant que leur juridiction métropolitaine, émanation libre de la juridiction univer-

selle du Souverain-Pontife, n'existe que par elle, comme le ruisseau par sa source, se coalisent et s'insurgent contre une Autorité mère et tutrice de la leur; contestent au Souverain-Pasteur de la Catholicité le droit de Nonciature, qui n'est autre que ce droit de surveillance, l'attribut inséparable de toute Supériorité sur ses Inférieurs, droit essentiel et imprescriptible, que le divin Législateur des Chrétiens dut attacher, dans sa sagesse, comme il l'attacha de fait, au Siège de son Vicaire perpétuel, constitué, dans la personne de Pierre, le Pasteur des Pasteurs, et le Métropolitain universel de toutes les Eglises du Monde qui veulent rester en communion avec l'Eglise unique du Ciel, dont les Clefs lui sont confiées (1).

(1) Que les Délégués du Souverain-Pontife soient des *Nonces*, qu'ils soient des *Vicaires* ou des *Légats*, le nom ne fera rien à la chose. Qu'ils soient bien ou mal accueillis encore des Puissances temporelles, leur Mission, toute spirituelle, n'en sera pas moins légitime dans tout l'Empire spirituel de Jésus-Christ. Clovis n'étoit pas encore chrétien, que l'Evêque de Rome surveilloit l'Eglise de France par ses Vicaires, comme il surveille encore les Eglises qui se forment dans les Contrées idolâtres; et nulle Puissance humaine ne sauroit, sans entreprendre sur la divine Puissance, entraver le juste exercice de cette sollicitude universelle des Ames, le devoir

Comme s'il se fût agi des droits de César et des prérogatives de son Empire, ce fut d'abord pardevant César que se réfugièrent les Electeurs et Métropolitains allemands, pour protester contre la dette naturelle de leur dépendance hiérarchique, et d'une obéissance dans l'ordre spirituel, vouée le jour de leur sacre. L'Agent perfide qui les poussoit, et vouloit les mettre dans l'impuissance de reculer, ne s'en tint pas là ; et, sous le prétexte de les faire procéder avec une sorte de légalité dans leur démarche insurrectionnelle, il leur suggéra malicieusement de l'environner de tout l'appareil capable d'en constater l'absurdité, et d'en faire réjaillir en même temps les déplorables effets sur la Religion, toujours cruellement compromise par les écarts de ses premiers Ministres. Ce ne sera plus désormais à la Puissance impériale, à laquelle ils en ont d'abord appelé, ce sera à leur propre Tribunal, et devant des Commissaires subalternes, que les Métropolitains traduiront le Souverain-Pontife, et feront juger leur Juge indéclinable et divinement constitué. Ils sont quatre : chacun d'eux nommera son Représentant. Les quatre Individus, munis de

comme le droit de Celui que l'Homme-Dieu a expressément constitué le Chef de son Eglise, et le Conservateur suprême du dépôt de sa foi.

pouvoirs de la plus étrange latitude, imagineront d'aller les exercer hors de la Domination catholique, sur le Sol de la liberté protestante; et, pour plus de dignité apparemment, dans une taverne de Village.

C'est là que, le verre à la main, Fébronius, Eybel et l'Encyclopédie sur le bureau, ces fidèles Agens du Philosophisme illuminé, s'érigeant en arbitres suprêmes et en réformateurs plénipotentiaires de l'Eglise et de son Chef, de la Discipline et du Dogme, frondant tout, bravant tout, comptant pour rien les Canons et les Conciles, renverseront de fond en comble toute la divine économie de la Religion, et organiseront à fantaisie un Monstre de *Constitution ecclésiastique*, modèle de celle qu'enfanteront bientôt des Réformateurs français; Constitution dans laquelle ils feront dérisoirement figurer leurs Commettans comme autant de Papes, indépendans du Pape *constitutionnel* qu'ils auront fabriqué, et auquel ils auront à peine laissé un titre oiseux, qui le rendra absolument étranger au gouvernement du Corps pastoral, et, par là même, à celui de l'Eglise universelle.

D'après les Résolutions et les prétendus Décrets du *Congrès d'Ems*, car c'est ainsi qu'on jugera à propos de dénommer cette Farce de cabaret, les

droits divins du Successeur de Pierre furent qualifiés de *prétentions* et d'*entreprises*, et ces entreprises inouies des Métropolitains, consacrées comme des droits. Dès-lors, et sur la foi de leurs Docteurs, se tenant pour légitimement investis de la plénitude de la Juridiction papale, ces Prélats ne font pas difficulté de dispenser dans la Loi du Supérieur, et contre sa volonté connue; ils dispensent en matière de vœux religieux et de Sacremens; ils dispensent des cas que le Pape s'est exclusivement réservés, et que l'Eglise lui a toujours reconnu le droit de se réserver.

En très-peu de temps la contagion gagnera: le Suffragant voudra entrer en partage de la conquête juridictionnelle de son Métropolitain, et l'anarchie sera à son comble dans l'Eglise d'Allemagne. On y verra même l'Episcopat s'arroger le droit, que ne se donnèrent jamais les Papes, de dispenser indéfiniment des Loix générales de l'Eglise universelle. Ainsi, tandis que tel Prélat abolira également et les abstinences annuelles, et les abstinences hebdomadaires, laissant à peine subsister dans son Diocèse un souvenir accusateur de sa prévarication, tel autre, en faveur de leurs occupations, gratifiera ses Curés de la dispense des Prières canoniales, ce consolant et

divin exercice, par lequel l'Eglise, au contraire, se propose d'alléger, en les sanctifiant, les plus pénibles fonctions de ses Ministres.

Dans la persuasion où l'on est que les Chefs abusés du Clergé germanique ne participèrent que passivement à ces scènes de scandale, ouvrage de leurs Conseils, on se sentiroit porté à les décharger d'une partie des conséquences qu'elles entraînèrent. Cependant, nul doute qu'à un Tribunal tout autrement exigeant que celui de l'indulgente Opinion, ces Prélats, Electeurs, Souverains, Grands du Monde, ne seront pas reçus à alléguer que, Princes de leurs personnes, ils se contentèrent d'être Evêques par procureurs. Mais, combien déjà ne doit-il pas être déchirant pour leur conscience, car ils ne l'ont pas abjurée, d'entendre les malicieux Sophistes qui les poussoient alors, les féliciter dérisoirement aujourd'hui d'avoir si bien servi leur système; d'avoir « professé et propagé les principes dont s'em-» para la Philosophie, pour détruire le Catholi-» cisme en France; d'avoir préludé au langage » des Orateurs de l'Assemblée constituante contre » l'Eglise romaine, et préparé par là les Esprits » à cette grande secousse, qui, en ébranlant » l'Europe et la Religion catholique, devoit,

» d'entreprise en entreprise, conduire jusqu'à la » sécularisation de leurs propres Etats (1). »

Cependant, tandis qu'à la faveur de cette bizarre insurrection contre la Chaire pontificale, l'Ignorance et l'Erreur font éclorre et triompher tous les désordres au sein du Clergé d'Allemagne, l'Italie, où les imaginations sont plus ardentes, vient offrir une Contre-Scène d'une plus extravagante originalité encore, et non-moins affligeante pour l'Eglise et pour son Chef. Le théâtre est différent; mais le jeu des Acteurs est si ressemblant, leur but commun si peu masqué, que l'on s'apperçoit d'abord qu'un Moteur unique les dirige, le Philosophisme siégeant dans le Conseil impérial.

---

(1) Ce sont les expressions de l'Auteur des *Mémoires sur Pie VI.* Il ajoute : « Une pareille doctrine ne pou- » voit que plaire à Joseph. — Les quatre Archevêques » s'étoient trop avancés pour reculer. — Ces Prélats ne » se bornoient pas à une guerre de plume et à de vaines » menaces. — Ils prouvoient qu'ils pouvoient se passer » du Pape. — Ils relevoient des Moines de leurs Vœux; » celui de Cologne leur permettoit même de se marier, » *quand ils avoient à alléguer des motifs valables.* » C'est une curiosité vraiment philosophique que ces *motifs valables* de Mariage pour des Moines, qui ne sont pas de la Famille du Moine Luther.

Au grand Duché de Toscane, où régnoit l'Archiduc Léopold, un Evêque, nommé Ricci, gouvernoit en même temps les deux Diocèses de Pistoie et de Prato. Ce Prélat, de mœurs irréprochables, étoit connu pour un génie borné, attaché à son sens et très-jaloux de faire du bruit dans le Monde. Il parloit volontiers le langage de la morale austère, prônoit sans déguisement *Quesnel* et *Jansénius*, et se flattoit du suffrage de l'Archevêque de Lyon, *Montazet*. Un homme de ce caractère parut précieux à la Franc-Maçonnerie, et tel précisément qu'il le lui falloit pour échauffer en Italie les élémens d'anarchie qu'y avoit disséminés le Pontificat de Ganganelli. Déjà, sans qu'il le soupçonne, et se flattant bien d'avoir lui-même composé son Conseil, l'Evêque de Pistoie n'est environné que de Frippons apostés qui le jouent, de Jansénistes, et de Moines sans Monastère et sans aveu, tous inspirés du même esprit, et subordonnés à un Agent directeur, nommé *Tamburini*, espèce d'aventurier, chassé de Venise pour ses impiétés, et connu par sa révolte affichée contre l'Autorité pontificale.

Ces astucieux Hypocrites flattent, caressent la vanité de M. Ricci, blâment le Pape, qui a lui-même blâmé la conduite du Prélat, feignent d'entrer dans toutes ses vues, pour le rendre plus

sûrement l'instrument des leurs. Une fois maîtres de sa confiance, ils proposent à sa vanité, comme moyen infaillible d'immortaliser son nom, de vouloir bien le mettre au bas d'un plan admirable, qu'ils ont conçu pour la *régénération* de tout l'Empire chrétien, à laquelle l'Eglise de Pistoie aura l'honneur de préluder. Ce plan, au reste, avoué de Léopold, et *plus parfait* encore que tous ceux de l'Empereur et des grands Métropolitains d'Allemagne, portera sur deux bases qui lui concilieront le suffrage universel des vrais Philosophes, *la Liberté et l'Egalité*. LIBERTÉ primitive des Evêques, affranchis de la dépendance du Siège de Rome; EGALITÉ, non-moins incontestable, des Prêtres avec les Evêques, dont ils sont les frères puînés et les co-opérateurs essentiels. Quant au Pape, remis à sa place par les Décrets d'une Assemblée que convoquera et présidera M. Ricci, il ne sera plus autre chose dans l'Eglise que ce qu'il auroit toujours dû y être, un simple *Pouvoir exécutif*, et l'Agent subordonné de la Volonté sacerdotale.

Ce Plan d'essai, dirigé contre la Puissance spirituelle, le même absolument dont le Jacobinisme fera bientôt l'application en grand à la Puissance temporelle, paroît merveilleux à l'Evêque de Pistoie. Il l'accueille avec transport, et

se met en devoir de le réaliser, par les moyens encore que lui suggèrent les Jongleurs qui l'environnent. Dans une Assemblée générale de tous ses Curés, convoqués pour traiter avec lui de la *reconstitution* de l'Eglise primitive ; après les avoir fait ressouvenir de la *Dignité sacerdotale*, il leur révèle *les Droits du Prêtre*, et leur découvre le secret qu'on leur a dissimulé jusqu'ici : que l'Eglise est essentiellement fondée en démocratie ; que sa constitution originelle est la démocratie presbytérienne, et que sa Puissance législative réside dans la multitude et le peuple entier du Clergé. Il déclare, en conséquence, à deux cents Prêtres qui l'écoutent stupéfaits, que, par lui réintégrés dans tous *les droits* du Sacerdoce, ils sont, avec lui, Juges de la foi comme de la discipline ecclésiastique, et constitués en Assemblée compétente pour en décider.

Pour se mettre, de plein droit, au-dessus de l'Eglise universelle, de ses Conciles et de son Chef ; pour s'affranchir de toute espèce de dépendance, et anéantir victorieusement toute Autorité, qui n'est ni la sienne, ni celle dont il gratifie ses Curés, M. Ricci croit n'avoir besoin que de diriger contre le Souverain-Pontife, et de répéter, mot pour mot, la Sentence philosophiquement insolente d'un Magistrat français : « Les

» coups d'Autorité et les paroles impérieuses sont » trop foibles, lorsqu'on exige des preuves et des » raisons. » Ainsi, outre son titre, qui repose sur l'Evangile, sur dix-huit siècles de possession, et l'assentiment de la Catholicité, le Souverain-Pontife, pour légitimer son autorité, aura besoin de produire encore des *preuves et des raisons.* M. Ricci *les exige* de lui, comme M. de Monclar les *exigeoit* de Louis XV : et M. Ricci, sans preuves et sans raisons exigibles, aura *le droit* de se substituer tout-à-coup à l'Eglise universelle et à son Chef, et d'en usurper l'autorité toute entière.

C'est en s'enfonçant dans l'Antiquité, et en fixant ses regards pénétrans sur l'origine des choses, que l'Evêque de Pistoie voit, comme l'Astrologue dans les nues, tout ce qu'il lui plaît d'y voir. C'est dans un appel à l'ordre des temps primitifs, qu'il trouve le secret de s'affranchir de tout ordre actuel. Il prétendra que l'Eglise, embrassant les quatre parties du Monde, et devenue la Mère des Rois comme de leurs Sujets, doit redevenir, dans sa discipline et dans le culte extérieur qu'elle rend à son divin Chef, l'Eglise prenant naissance dans le Cénacle de Jérusalem, ou nageant encore dans le sang de ses Martyrs sous les Empereurs idolâtres. Comme l'Antiquité

ne présente pas à M. Ricci de cas réservés à Saint Pierre, il juge que l'Eglise a tort de reconnoître au Pape le droit de s'en réserver, et il déclare ces réserves abusives (1). Son érudition lui apprend aussi qu'il n'y avoit pas d'Ordres religieux du temps des Apôtres (2) : il pourroit donc, de plein droit, les anéantir dans son Diocèse; il leur fera grace néanmoins d'une suppression violentée. Mais, défense, en même temps, à tous les Moines, ses diocésains, qui s'ennuyeront de leurs engagemens, de recourir encore au Pape pour s'en faire affranchir. Ce sera lui désormais qui aura *le droit* de leur expédier des Brevets d'apostasie. Quant à certains empêchemens que l'Eglise, inspirée par l'Esprit de son divin Chef, s'est crue en droit d'apposer au Mariage de ses Enfans, élevé par Jésus-Christ à la dignité de Sacrement,

---

(1) Qui lira l'Evangile, sachant mieux lire que M. Ricci, y trouvera très-clairement établi ce droit de réserve, en faveur de celui à qui Jésus-Christ conféra exclusivement la plénitude de ses droits dans le gouvernement des Ames.

(2) C'est que toute l'Eglise naissante n'étoit elle-même qu'une Congrégation religieuse, qui se faisoit, des seuls Vœux du Baptême, un engagement sacré à la perfection évangélique. Se faire Religieux, dans la suite, ne fut que s'engager à imiter ces beaux Modèles.

l'Evêque de Pistoie veut bien qu'ils subsistent ; mais sous la condition expresse, que ce sera lui seul, à l'exclusion du Pape, qui en dispensera ; et, ce qui est d'une singularité remarquable, qui dispensera de ces Lois ecclésiastiques, « en vertu, » dit-il, de la faculté que nous en avons reçue » du Prince, et que le Prince seul *a droit* de » donner. »

Quelqu'absurdes que puissent paroître toutes ces prétentions anarchiques, elles le sont moins encore que le fondement sur lequel les appuie l'Evêque de Pistoie, et que voici : « Le souve- » rain Législateur, et le Pontife éternel des Chré- » tiens, déclara qu'il n'étoit pas venu au Monde » *pour être servi, mais pour servir.* » Principe lumineux aux yeux du Prélat, qui en induira que le Pape, n'étant pas plus apparemment que Jésus-Christ, dont il est le Vicaire, ne peut ré- clamer, pour sa prérogative, qu'un simple *Minis- tère*, qu'il lui paroît même convenable, pour plus de justesse encore, d'appeler *une Servitude* (1).

(1) Sans doute que, dans un sens, la Papauté est un ministère et une servitude ; et l'on en peut dire autant de la Royauté, de la Paternité, et de toute espèce de Supériorité. Mais, ne pas sentir qu'ici le Ministre et le Serviteur ne peut être comptable qu'au Maître suprême, qui l'attache à une servitude, non de dépendance mais

Et, comme il n'appartient pas à celui qui est constitué en servitude d'affecter la domination, il s'ensuit que le Pape, *Serviteur des Serviteurs de Dieu* dans l'Eglise, y sera le dernier de tous, non pas seulement sous le rapport de charité et de modestie, mais encore en juridiction. Il sera dans l'Eglise au-dessous de M. l'Evêque de Pistoie, tenant Concile contre lui avec ses Curés; au-dessous du grand-Duc Léopold, déléguant aux Evêques la faculté de dispenser des Lois de l'Eglise; au-dessous même de la Société des Fidèles, à laquelle l'Evêque de Pistoie accorde *des droits* où le Pape ne peut revendiquer que *la servitude;* car c'est jusqu'à ce dernier terme d'extravagance qu'est insensiblement entraîné le Prélat réformateur, sans songer à reculer.

L'Eglise elle-même, sans doute parce que la Maternité est aussi un *ministère* et une *servitude*; l'Eglise, dans le système de l'Evêque de Pistoie, ne jouira plus des droits imprescriptibles de Mère sur ses Enfans; mais tous les Enfans de l'Eglise,

---

de gouvernement; et vouloir, dans le sens de M. Ricci, subordonner le Pasteur à son Troupeau et le Gouvernant aux Gouvernés, c'est proclamer l'anarchie au nom de la démence; c'est, comme le Jacobin, transformer le Monde moral en un Monstre effroyable, marchant sur sa tête et commandant par ses pieds.

au contraire, auront *des droits* à faire valoir contr'elle; et M. Ricci, qui les en gratifie, « veut » que le Clergé instruise le Peuple SUR SES » DROITS (dans l'Eglise), qu'il fasse rentrer la » Puissance civile dans TOUS SES DROITS propres, » usurpés ou aliénés par une piété mal-entendue, » AU PRÉJUDICE DE LA SOCIÉTÉ. »

Ainsi le Philosophisme illuminé, jouant en même tems les deux Puissances, se cachoit-il, pour mieux *anarchiser*, sous la mître d'un Evêque, dont il avoit calculé le fanatisme et la profonde ignorance.

Ce n'est pas tout encore : l'Evêque de Pistoie, après avoir ainsi réduit les droits de l'Eglise et de son Chef à la servitude, jugera conséquent de ne leur laisser pour héritage que la misère. Sa religion scandalisée s'indigne à la vue de la magnificence actuelle du Culte divin. Originairement, et dans les Siècles apostoliques, on célébroit les Saints-Mystères dans des Oratoires obscurs et des Catacombes, dont un pauvre autel faisoit tout l'ornement. C'est à cette antique nudité qu'on doit réduire les Temples du Très-Haut. Il règle, en conséquence, qu'à l'exception du grand autel, qu'on laissera subsister dans chaque Eglise, on abattra tous les autres. Il ordonne, en outre, et fait exécuter sur-le-champ, la spoliation

de toutes les Eglises de ses deux Diocèses de Pistoie et de Prato. Ornemens précieux, vases sacrés, argenterie des autels, il enlève tout, ravit tout, voulant *exterminer*, c'est son expression, *ce luxe excessif qui profane la Maison du Seigneur* (1). Ces riches dépouilles furent entassées dans une Caisse appelée *de Religion*, qui eût été beaucoup mieux nommée *de Sacrilège*, dont l'emploi, inconnu à tout le monde, fut le secret de l'Etat, secret qui donna le mot de cette Scène vraiment énigmatique au sein de la Catholicité.

Enfin, dans un dernier Acte, digne complément de la Pièce, M. Ricci fait présent, à tous les Pères de son Concile sacerdotal, des OEuvres du grand *Quesnel*, qu'il a fait traduire en italien, pour l'édification de son Eglise régénérée.

Tant et de si grossières extravagances, le croira-t-on? Une usurpation aussi brutale des droits de

---

(1) L'on vit, de tous les temps, le Sectaire et l'Impie; on vit, après Luther et Calvin, l'Economiste et l'Illuminé faire, auprès de Princes séduits, les mêmes efforts que fait M. Ricci, pour *exterminer*, dans l'Eglise, la majesté du Culte, parlant trop haut, à leur gré, de la majesté du Dieu qu'il a pour objet.

l'Episcopat

l'Episcopat par le Sacerdoce, et de la juridiction du Siège de Rome par un Evêque de Pistoie, étoient à peine apperçues des Hommes d'Etat qui gouvernoient le Siècle des lumières. Et, lors même qu'un Concile national eût mis au plus haut point d'évidence cette étrange subversion de toute la Hiérarchie catholique, le Gouvernement toscan affecta encore de n'y pas croire. Circonvenu, infatué, comme l'Empereur son frère et la plupart des Souverains catholiques de son temps, par la Cabale combinée du Jansénisme et de la Franc-Maçonnerie, Léopold (1), qui avoit autorisé la tenue d'un Concile à Florence, pour prononcer sur cette Farce de Pistoie et ses résultats scandaleux, ne s'apperçut pas plutôt que le Prélat presbytérien étoit frappé sur tous les points

(1) » A peine Pie VI fut-il assis sur le Trône pontifical, nous dit l'Auteur des *Mémoires* sur ce Pontife, » qu'il s'apperçut qu'il avoit un ennemi redoutable en » Léopold, tout aussi philosophe que son frère. — Ce » sera une circonstance à jamais mémorable dans l'histoire de ce Siècle, que deux Frères *se soient entendus* pour réaliser en partie cet espoir, si souvent » trompé, de *faire asseoir la Philosophie sur le Trône.*» Oui, certes, elle sera mémorable, dans l'histoire des illusions humaines, la circonstance de deux Frères, s'entendant entr'eux, pour se détrôner eux-mêmes, et faire asseoir des Illuminés à leur place.

de sa réforme, par les Actes de ce Concile, qu'il les supprima, pour n'en faire paroître que ce que son Conseil jugea convenable à ses vues, dans une édition tronquée. De nouveaux troubles, suite naturelle de cette connivence du Gouvernement, éclatèrent en Toscane, et n'y furent appaisés que sous le règne, et par la religieuse fermeté du Grand-Duc Ferdinand, de cet estimable Prince, qui, par une de ces dispositions de rigoureuse Providence, qui portent néanmoins avec elles leur justification, vient de céder à un Bourbon le Sceptre que lui avoit transmis Léopold.

A certaines différences près, qui ne faisoient que varier le scandale des Scènes, ce qui se passoit en Toscane contre l'Eglise, sa hiérarchie sacrée et les droits divins du Siège pontifical, se répétoit en même temps au Royaume de Naples. C'étoit là qu'on voyoit un digne émule des d'Aranda et des Florida-Blanca, le Marquis de Tanucci, abuser de la confiance d'un bon Maître, pour mortifier le pieux Successeur de Ganganelli, persécuter à outrance les malheureux Restes des Jésuites[††], et faire triompher en toutes rencontres la Secte janséniste, cette Secte qui avoit tout droit alors de se qualifier *un Fantôme,* parce que ses Suppôts ne faisoient plus qu'un seul et

[††] La Cour de Naples avoit précédemment proscrit sous peine de mort la publication

même Corps avec la Secte incrédule, dont ils étoient les hypocrites (1).

La plupart des petits Etats de l'Italie suivoient servilement l'impulsion des grandes Cours. Le système d'indifférence religieuse gagnoit l'île de Malte, et l'on philosophisoit à Gênes comme à Venise. Cette dernière République affectoit de molester Rome et son Pontife, usurpoit les biens du Sanctuaire, et les vendoit à l'encan.

Mais, tandis que, devenu l'âme du Conseil des Souverains, le Philosophisme s'applaudissoit de voir son système d'insurrection contre l'Autorité pontificale, prévaloir de toutes parts dans l'Empire catholique; tandis que, par diverses manœuvres, combinaison du même plan, il associoit l'Allemagne à la France, et l'Italie à l'Allemagne, la révolution anti-catholique ne se pressoit nulle part avec autant de fanatisme, et ne faisoit de

(1) S'il faut en croire nos Sophistes eux-mêmes, l'impiété du Ministre Tanucci passoit encore les bornes philosophiques. « Le Marquis de Tanucci, dit l'Auteur » des *Mémoires* déjà cités, servoit, avec sa chaleur et » sa tenacité naturelles, l'animosité de la Maison de » Bourbon contre les Jésuites. — Son caractère tracas- » sier appeloit les querelles, plus encore que sa philo- » sophie n'aimoit les réformes. — Il affecta de ménager » des triomphes à ce Jansénisme *chimérique*, qui in- » quiétoit tant les scrupules du S. Père. »

plus déplorables ravages que dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche. C'étoit peu que l'esprit d'incrédulité y égarât la Noblesse, gagnât toutes les Conditions, sans épargner même le Clergé ; le plus alarmant étoit de voir qu'une éducation perfide, s'emparant de la Génération naissante, la livroit sans défense à tous les dangers d'une perversion calculée.

Comme le Gouvernement autrichien, à l'époque de la suppression des Jésuites, se trouvoit, plus qu'aucun autre encore, dans l'impuissance de suppléer le vide laissé par ces Religieux dans l'éducation publique, l'officieuse Franc-Maçonnerie, pour ne pas laisser lieu aux regrets sur une opération à laquelle elle avoit eu tant de part, s'empressa de faire offre de ses lumières et de ses services en cette partie. Elle annonça emphatiquement, au bruit des acclamations philosophiques, et comme un chef-d'œuvre d'invention humaine, un plan qui offriroit à-la-fois les règles les plus simples, les moyens les plus sûrs, et, ce qui étoit plus merveilleux encore, les Maîtres les plus capables, et en nombre suffisant, pour mettre en activité, dans toute l'étendue de la Domination autrichienne, un mode d'éducation publique, qui porteroit, en peu d'années, *toute* la Jeunesse

de l'Empire à la hauteur des plus sublimes connoissances de son Siècle.

La découverte annoncée, outre le grand mérite qu'elle avoit de tirer le Gouvernement du plus pressant embarras, se trouvoit encore parfaitement adaptée à la tête romanesque de l'Empereur Joseph, et avoit été, de plus, très-astucieusement combinée d'après le génie de l'Allemand, naturellement tacticien et ami de l'ordre. Ainsi, comme le Philosophisme en France avoit séduit la frivolité nationale par l'appareil de ses bruyans Lycées, l'Illuminisme, en Allemagne, se flatta de plaire par un plan d'éducation compassé avec une superstitieuse symétrie, et basé d'ailleurs sur l'égalité, qui conduit à la liberté. Les nouvelles Ecoles qui s'ouvrent alors sont de vraies Loges franc-maçonnes, où l'on ne procède que la règle et l'équerre à la main, par mesure et par temps. Tous les Enfans de l'Etat, le fils du Prince avec celui du dernier de ses Valets, sont placés, pour l'instruction, sous le niveau de l'égalité. Les mêmes Livres élémentaires sont mis entre les mains de tous; les mêmes leçons sont apprises et répétées de tous. Elles sont typographiquement distribuées et numérotées: de manière que, le Livre sous les yeux, la montre en main, on suit le progrès des lumières dans l'en-

tendement de la Jeunesse; on sait qu'à tel jour de tel Mois, à telle heure du jour et telle minute de l'heure, la même idée, consignée à telle page et sous tel chiffre, entre en même temps dans toutes les têtes de tous les Enfans qui remplissent les Ecoles publiques de toute la Domination autrichienne, depuis celle qu'est obligée de fréquenter la jeune Noblesse de Vienne, jusqu'à celles où l'on rassemble les jeunes Rustres styriens ou transylvains.

Qui sait lire et écrire, est habile à diriger ces Ecoles, et peut faire usage de tous les Livres classiques avec autant de succès que leur rédacteur Felbiger. Le grand talent du Maître est de savoir, le Livre à la main, faire entrer dans la mémoire de ses Disciples, à force de répétitions, des mots et des phrases, qu'il n'est pas plus obligé de comprendre que ceux qu'il enseigne. Aussi ne sera-t-il pas rare de voir siéger, dans la même chaire qu'occupa le Jésuite instruit, ici le Magister de village et le jeune Paysan formé à son école, ici le Commis-Ecrivain ou le Soldat invalide, retiré du Service.

Ce fut avec tant de confiance que les Niveleurs de l'éducation allemande développèrent leur système, qu'ils affectèrent de désigner leurs nouvelles Ecoles, par l'instrument symbolique du

plus grand usage dans leurs Loges : ils les appelèrent *Normales*, du mot *Norma*, niveau. C'est à ce sujet, et en parlant de ces Ecoles *du Niveau*, que Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne*, se récrie : « Juste Ciel ! on veut donc aussi habiller » les Ames en uniforme : c'est là le comble du » despotisme, son raffinement le plus grand. » Mais ce Conspirateur, depuis illuminisé, se fut bien gardé, sans doute, de tirer ainsi sur les Siens, si, au lieu d'écrire de Berlin, il eût écrit de Vienne, où les Faiseurs lui eussent révélé le secret philosophique de cette invention, dont le bon sens ne lui montroit que l'absurdité. Il n'eût pu disconvenir que, pour parvenir à ce qu'il appela franchement *décatholiciser* un Peuple, rien n'étoit mieux imaginé que de placer l'éducation de la Jeunesse dans la plus servile dépendance d'un Ministère philosophe, et de rendre l'Instruction religieuse absolument étrangère à la surveillance des premiers Pasteurs, à celle même des Parens, auxquels il étoit interdit de faire élever leurs Enfans suivant une autre méthode que la *Normale*.

Le même esprit, la même profondeur de malice qui avoit conçu ce plan d'éducation machinale, en avoit proposé et fait adopter l'extension à l'Empereur Joseph, sous la dénomination de

Séminaires-Généraux, Ecoles ecclésiastiques qui formoient comme les Loges-Maîtresses de l'Institution normale, et promettoient au Philosophisme de voir bientôt ramper également à ses pieds le Prêtre avec le Laïc, abruti sous le même *norme* d'ignorance et d'immoralité (1).

Tout ce mécanisme de corruption étoit sous la main d'un Directeur-Général, Chef suprême de l'Enseignement public, Sujet en qui la présomption le disputoit à l'impéritie; très-complaisant d'ailleurs, tolérant tout, s'accommodant de tout, excepté de la seule orthodoxie. Chargé, à l'exclusion des Evêques, du choix des Maîtres qui devoient former le jeune Clergé, le Sophiste accueilloit indistinctement, pour cet emploi, le Sectaire et le Libertin décrié, le Franc-Maçon connu et le Moine apostat; mais, de préférence le Sujet bien prononcé dans son aversion contre l'Autorité de l'Eglise et les droits divins de son premier Pasteur.

(1) On lit dans les *Ecrits originaux* des Illuminés de Munich : « S'il est intéressant pour nous d'avoir les » Ecoles ordinaires, il est aussi très-important de ga» gner les Séminaires ecclésiastiques et leurs Supérieurs. » Avec ce monde-là, nous avons la principale partie du » Pays : — le Peuple et les Gens du commun se trouvent » dans nos mains. »

Sous de pareils Maîtres, les *Séminaires-Généraux* devinrent, en peu d'années, des Séminaires de toutes les erreurs et de tous les vices. Les points de foi les plus sacrés y étoient habituellement attaqués, blasphémés, dans les leçons et les Thèses publiques; et la Morale y étoit plus outragée encore que le Dogme catholique. C'étoit par leurs exemples, autant que par leurs discours, que des Maîtres corrupteurs invitoient leurs Disciples à secouer tout remords et toute pudeur; et, s'il faut en croire à mille Témoins oculaires et aux Ames les plus probes, le Candidat du Sacerdoce, dans ces antres philosophiques, appelés *Séminaires*, vivoit dans une publicité de libertinage et un débordement de mœurs que l'Officier autrichien ne toléra jamais dans ses Casernes.

Dans ce déplorable état de l'Éducation cléricale, les Parens les plus vertueux furent les premiers à détourner leurs enfans d'une Profession que poursuivoit la défaveur, et qu'on n'abordoit plus qu'au péril de sa foi et du naufrage des mœurs. De là vint que, de toutes parts, la Religion manqua de Ministres; mais sur-tout de ces hommes apostoliques, faits pour contenir la Multitude et lui commander par l'exemple. L'Allemagne, si le Ciel n'eût abrégé le règne de Joseph, étoit menacée de voir un Prêtre, et un

Prêtre de la Tribu des Illuminés, exploiter seul une demi-douzaine de Cures, en attendant le jour calculé par la Secte pour l'abolition de tout Culte sur la Terre (1).

---

(1) Quoique l'Eglise d'Allemagne, semble n'avoir plus rien de semblable à craindre aujourd'hui, sous un Empereur aussi sincèrement attaché à la Religion-Mère que sérieusement occupé des vrais intérêts de ses Peuples, l'on ne peut néanmoins se dissimuler que le Chef suprême de l'Empire n'est pas secondé, comme il devroit l'être, par tous les Membres du Corps germanique, contre certaines plaies secrettes de nature à l'effrayer; mais sur-tout contre les menées souterraines du Serpent illuminé qui, dans ce moment encore, oui, dans ce moment même, et tout en jurant, comme autrefois le Jansénisme, qu'il n'existe nulle part, n'en opère pas moins par-tout, corrodant le Dogme et la Morale catholiques dans les Ecoles, siégeant dans les Conseils et à la table même des Princes; de Princes qui ne l'ignorent pas, et de Princes aussi qui s'en doutent le moins. O Allemagne-catholique, ô Terre-hospitalière! si, pour m'avoir accueilli dans le malheur, comblé d'insignes faveurs, et nourri si long-temps à la table de tes Princes, tu peux croire à ma vive reconnoissance, je croirai, de mon côté, t'en offrir un premier tribut, en te conjurant de t'instruire à l'école de ta propre Histoire, rapprochée des évènemens du jour. De part et d'autre, tu verras également écrit en lettres de sang: que, quand les Puissances de la Terre, les plus favorisées

En même temps que l'Empereur sappoit ainsi le Sacerdoce par ses fondemens, il attaquoit avec moins de ménagement encore la Profession religieuse. Plus de trois cents Monastères, en peu d'années, furent détruits dans ses Etats; les uns accusés de pauvreté, les autres sans doute pour raison contraire, tous sous le prétexte philosophique d'inutilité. Les Corps religieux qu'il épargna dans ses premières réformes, ne conservèrent qu'une existence précaire, et visiblement dévouée à une prochaine extinction. Entre les divers moyens adoptés par ce Prince, pour amener la ruine et la dissolution finale des Etablissemens monastiques, le plus perfide fut de briser tous les liens de dépendance qui les unissoient à leurs Chefs hiérarchiques. Les Religieux de ses Etats furent déclarés affranchis de toute subordination envers leurs Supérieurs-généraux; et, tandis que le Frère clubiste, machinant la ruine des Trônes et des Gouvernemens, correspondoit en toute licence avec le Grand-Maître des Illuminés, il étoit interdit au Frère Capucin, et sous peine de mort civile, de reconnoître l'ordre que

---

du Ciel, sommeillent sur des abus et des désordres corrupteurs, le Ciel lui-même, en son courroux, se charge de la réforme, et la fait par de terribles moyens.

lui adressoit son Général, de prier pour César et pour la concorde des Princes chrétiens.

Mais, de toutes les dispositions anti-catholiques, suggérées par ses Conseils au Chef de l'Empire, aucune ne parut entraîner de plus promptes et de plus funestes conséquences qu'un Edit de tolérance indéfinie, qu'il porta en faveur de toutes les Sectes. Cette proclamation de *liberté et d'égalité* de Cultes dans ses Etats, y fut le signal d'un triomphe insolent pour les Impies, et l'époque d'une fraternité plus marquante et plus active que jamais des Associations philosophiques de Vienne avec celles de Munich, de Paris et de Berlin. Le Sage alors crut voir la révolution anti-catholique décidée dans l'étendue de la Domination autrichienne, et sans qu'aucun obstacle pût en suspendre les derniers ravages. Par-tout, en effet, où les Erreurs seront mises en liberté, il est inévitable que la Vérité soit dans les fers; et bien crédule seroit le Pasteur qui se flatteroit de pouvoir protéger encore la Brebis quand il aura démuselé les Loups. L'on ne dut plus voir, et l'on ne vit plus bientôt que Scènes affligeantes pour la Religion, que préférences odieuses, qu'oppression sacrilège du Catholicisme, dans les religieuses Contrées où, depuis tant de siècles, il régnoit seul et sans rival. Tandis qu'il étoit donné

au Sectaire de statuer à fantaisie sur sa Liturgie, ses Fêtes, ses Pompes funèbres, ses Instructions et toutes les cérémonies d'un Culte erroné, les mêmes objets, pour le seul Catholique, étoient asservis à toutes les entraves du despotisme philosophique, par plus de deux cents Lois récentes, qui n'attestoient pas moins la tête exaltée dans le Législateur, que l'impiété dans ses Conseils.

Après avoir renversé la Discipline, confondu la Hiérarchie, ébranlé le Dogme, bouleversé toute la divine économie de la Religion de ses Pères, Joseph s'en prendra aux vertus même qui la distinguent; et celles dont se compose la perfection évangélique, seront plus particulièrement calomniées et outragées dans ses Etats. Les aversions, comme les affections philosophiques de ce Prince, rappelleront à l'Allemagne celles de son Moine réformateur. Cette vertu des Ames héroïques, dont Rome payenne révéroit l'ombre dans ses Vestales, César chrétien la proscrira comme stérile pour ses Armées; et ce contraste irréligieux sera accompagné d'accessoires plus révoltans encore que la disposition. De la dot même de la Virginité spoliée, seront fondées des primes d'encouragement offertes à la Prostitution; et, après que la Vierge sacrée aura été cruellement arrachée à son état et à sa demeure, les

Sanctuaires de l'Innocence se rempliront des Victimes et des Suppôts du Libertinage public, invités à venir, avec le Fruit de leur débauche, y manger le pain du sacrilège (1).

Parmi ce monstrueux bouleversement de principes et de choses, et à la vue d'une si étrange persécution, exercée dans l'Eglise catholique, au nom et par les loix expresses d'un Prince catholique, on se demande, dans l'étonnement, ce qu'est devenue la sollicitude pastorale? ce que font du moins les Chefs du Clergé pour la décharge de leur conscience? ce que fait l'Episcopat en Autriche? Presque par-tout l'Episcopat sommeille; et, en plusieurs endroits, l'Episcopat connive. Des Evêques, les uns pusillanimes, les autres infatués de l'esprit de leur Siècle, sacri-

(1) Les Filles devenues mères étoient accueillies dans des Monastères, dont on avoit chassé les Habitantes, et, pendant trois ans, pensionnées avec leurs enfans, dont les Garçons étoient pour les Armées de l'Empereur, et les Filles pour ses Manufactures. La Religion, si compatissante pour les Victimes, se garde bien d'encourager le Vice qui les produit. Dissimuler le libertinage des mœurs est une dangereuse prévarication pour tout Gouvernement; mais, le favoriser pour avoir des Soldats, et tuer la Religieuse pour nourrir la Prostituée, sont des inventions de bienfaisance qui n'appartiennent qu'à la Philosophie du dix-huitième Siècle.

fient à César, dans ce genre d'obéissance qui compromet scandaleusement celle qu'ils doivent à Dieu, ou bornent tout leur zèle contre un système d'irréligion combiné, à de timides gémissemens, équivalens dans des Pasteurs à la complicité. Que si quelques-uns ont le courage de dénoncer au Prince l'apostasie du Gouvernement, et de lui en présager les conséquences naturelles, le zèle pur des vrais Amis de la Puissance n'étant que le zèle du très-petit nombre, il est aisé à de perfides Conseillers de le faire passer pour de l'irrévérence, et un manque de respect injurieux au Monarque. Des Conspirateurs sont réputés les zélateurs de l'ordre public, et de vertueux Evêques ses perturbateurs (1).

Ainsi, comme l'étrange opération d'un Pape avoit commencé à jetter la confusion dans les idées religieuses de Joseph II, cette lâche conduite des Evêques de ses Etats ne dut pas peu contribuer à rendre son égarement incurable. On ne peut se dissimuler qu'il avoit dès-lors soustrait ses Sujets à la Communion romaine,

(1) Ces Prélats, d'un zèle vraiment ami de la Puissance, furent le Cardinal Archevêque de Vienne, *de Migazzi*; l'Archevêque de Goritz, *d'Etting*; l'Evêque d'Agria, *d'Esterhasy*, et celui de Rosenau, *l'Andrassy*.

organisé le Schisme dans ses Provinces, *et cessé*, par le fait, *d'être Empereur catholique*. C'est le jugement non suspect de Mirabeau, dans sa *Monarchie prussienne* (T. 7. p. 73). Il ne restoit plus à ce Prince qu'une dernière conquête à faire, pour voir le Philosophisme triomphant et le Catholicisme dénaturé dans toute l'étendue de sa Domination. Il la tenta, cette conquête, il la pressa par tous les moyens réunis de la séduction et de la violence; mais, la mesure étant complette, et le Ciel fatigué, il échoua contre un grain de sable.

Ce fut la Belgique qui arrêta tout-à-coup Joseph dans son aveugle opiniâtreté à poursuivre cette subversion de tous les principes qui appuient les Gouvernemens sur la religion et la morale des Peuples. Les grands Instigateurs du système anarchique, qui eussent vainement tenté d'armer un Peuple religieux contre une Autorité légitime, imaginèrent d'armer cette Autorité elle-même contre ce Peuple paisible et fidèle, mais entier en même temps dans sa droiture, et incapable, dans la conscience de sa Religion, de se plier à des innovations qui la détruisoient. Une des démarches préliminaires à laquelle ses Conseillers insensés avoient entraîné Joseph II, pour favoriser l'application de son projet de réforme

à

à la Belgique, ç'avoit été de lui en faire démanteler les forteresses, comme inutiles du côté des Français, déjà philosophes, et pouvant lui devenir dangereuses du côté de ses propres Sujets, qui ne l'étoient pas encore.

Cette étrange précaution prise, et lorsque les Pays-Bas autrichiens offroient la plus touchante image d'un Peuple heureux par ses vertus et riche de son active industrie, Joseph, au mépris des lois les plus sacrées, se met en devoir d'asservir ce Peuple au joug schismatique qui pèse déjà sur ses autres Provinces héréditaires. Les obstacles qui se présentent en foule ne l'arrêteront point: il les brusquera; et bientôt, brouillant tout, renversant tout dans ces religieuses et florissantes Contrées, il y provoquera un soulèvement universel; il y nécessitera une révolution, d'une part l'inverse, et de l'autre pourtant l'avant-courrière et le modèle de la révolution française.

Accoutumé à ne juger des plus grands événemens qui se passent sous ses yeux, que sur les rapports intéressés de la passion qui les produit, le Vulgaire irréfléchi se persuada assez généralement que le Peuple belge, plus enthousiaste encore que vraiment religieux, s'étoit fait un prétexte de révolte, de quelques suppressions de Monastères, que l'Empereur s'étoit permises.

Il est incontestable que l'abolition arbitraire de ces pieux Etablissemens étoit une atteinte portée par le Souverain aux jouissances légitimes des Sujets, et d'autant plus impolitique, qu'elle tomboit sur un patrimoine dont il leur avoit spécialement juré la garantie. Violer le dépôt de ces Substitutions sacrées des Pères au profit des Générations futures, c'étoit étouffer pour jamais dans les Cœurs généreux jusqu'à la pensée de travailler pour la Postérité. C'étoit aussi faire au droit naturel un outrage dont rien ne voiloit le sacrilège, que de s'approprier, par le seul droit des baïonnettes, les faciles dépouilles de la Vierge et du Cénobite, arrachés aux avantages d'un état honnête et embrassé sous la protection des Lois. Mais il est constant encore, et, quoi qu'en aient publié par toute l'Europe les Trompettes philosophiques, l'Observateur attentif a pu se convaincre, par la notoriété des faits, que la révolution Belgique, ou, pour parler plus juste, l'horreur des Belges à se plier à la révolution philosophique de Joseph II, a eu pour cause, non pas seulement cette injustice isolée de la suppression des Monastères, mais le système entier dont elle n'étoit qu'une conséquence partielle; ce plan général d'anarchie, qui ébranloit à-la-fois toutes les bases de l'ordre social et religieux; plan

fixe, et dont l'exécution se pressoit militairement et par tous les moyens du Fanatisme oppresseur.

L'on ne s'attend pas, sans doute, que nous nous chargions de concilier ici les éternelles inconséquences du Philosophisme, criant par-tout *Tolérance!* et, par-tout où il est le maître, ne voulant élever son prétendu tolérantisme que sur les dernières ruines de la Religion catholique. Qu'il nous suffise de faire remarquer que ces inconséquences même, dans des Agens dupes, sont toujours les combinaisons profondes d'une Puissance cachée, qui les meut sans qu'ils s'en doutent; qu'à travers ce frémissement irréligieux et ces conflicts désordonnés, les Instrumens fascinés du Philosophisme, Princes et Prélats, Ministres et Magistrats, souvent aux prises les uns avec les autres, ne se combinent que mieux dans le laboratoire maçonnique, comme élémens de la même tempête, et n'en concourent que plus sûrement au rétablissement de ce Temple figuratif d'*égalité* et de *liberté*, qui ne peut s'élever, dans l'Empire catholique, que sur la ruine et par la confusion des deux Puissances qui le constituent (1).

Cependant, comme il n'est pas de si aveugle Partisan de l'Erreur, qui ne se pique encore de

(1) Cette Tactique nous est également révélée par Voltaire et d'Alembert, par Weisshaupt et ses Elus.

certains égards pour la Vérité qu'il opprime, l'Empereur Joseph, en remplacement des principes antiques et des règles connues, qui abandonnent ses Tribunaux dans le cahos où les plonge un fatras indigeste de Lois nouvelles, leur adressera, sous le titre imposant de *Principes*, un précis, et comme l'esprit de sa nouvelle Jurisprudence ecclésiastique. Parmi ces Paradoxes, protecteurs de ses procédés arbitraires, on lira les suivans :

« Le bon Gouvernement exige qu'on remonte » *toujours* à l'origine des choses, et qu'on réforme, » qu'on rétablisse *tout* sur l'ancien pied.

» Les dispositions des Conciles (généraux) ne » sont obligatoires que pour les Pays qui les ont » reçues.

» Le Clergé séculier et régulier ne possède ses » biens que de droit humain, soumis aux Princes » de la Terre.

» Le premier Supérieur des Religieux, c'est » le Souverain. Le Souverain *a droit de dispenser* » *les Religieux des Vœux* qu'ils ont faits à leurs » Supérieurs généraux.

» Le Prince, en sa qualité de Souverain, et de » Protecteur de l'Eglise, ne peut permettre à qui » que ce soit de statuer, sans sa participation,

» sur le maintien de l'ancienne pureté du Dogme, » ainsi que sur la Discipline et le Culte. »

Il n'est personne qui ne saisisse d'abord l'affinité de ces prétendus *Principes*, avec ceux dont se prévaloient les Métropolitains d'Allemagne et les Curés d'Italie, copistes, les uns et les autres, des Anarchistes de tous les Ages conjurés contre l'Unité catholique et les Dogmes qui la protègent. Il n'est pas moins palpable que ces Axiômes philosophiques, par leur latitude, ouvroient la porte à tous les genres d'entreprises de la Puissance temporelle sur l'économie du Royaume spirituel de Jésus-Christ et sa divine indépendance. Aussi est-ce en s'entêtant de ces paradoxes érigés en maximes d'évidence, que Joseph II poursuivra son système de subversion dans la Belgique; et, qu'après y avoir supprimé une partie des Monastères, dont il s'appropriera les dépouilles, et prescrit aux autres un régime d'insubordination et d'irrégularité, il dira : « Voulons et ordonnons » que tous les Religieux des Monastères et Cou- » vens de notre Domination soient *gouvernés et* » *dirigés* selon l'ordre et la forme que nous avons » établis. »

Le Législateur des Cloîtres donnera également au Clergé séculier sa Constitution nouvelle. Déjà il a mis sous sa main l'éducation cléricale et les

Etudes théologiques, « résolu, lui fait dire son » Chancelier, de faire instruire, à l'avenir, les » jeunes Ecclésiastiques dans les vrais principes » du *Système social.* » Comme si les immuables principes du Catholicisme, consacrant positivement un *ordre social*, n'eussent pas bien valu ceux du Philosophisme, détruisant l'*ordre* en faveur du *système*. Des Lois non moins expresses subordonnent également à la volonté du Prince l'Enseignement doctrinal des Evêques, auxquels il est désormais défendu de publier la parole de Dieu et les Ordonnances de son Eglise, que dans la dépendance de Censeurs impériaux. Les Juges de la Foi devoient avoir pour juges de leur foi les Docteurs même de l'Impiété, le Sophiste et l'Illuminé : car tels étoient alors les Censeurs impériaux.

Du reste, si, d'un côté, le Monarque interdit aux Evêques de la Belgique le libre exercice d'une fonction qui leur est exclusivement attribuée de droit divin, il entend, d'autre part, user à leur égard d'une ample compensation. Il les appele en partage de tous les droits du Souverain-Pontificat; il leur enjoint même de s'investir désormais, dans leurs Diocèses respectifs, de la plénitude de jurisdiction dont jouit le Pape, et nommément d'accorder toutes les Dispenses ré-

servées au Pape. Que si, suspectant la validité de cette concession impériale, conforme d'ailleurs à la doctrine de Febronius et d'Eybel, du Congrès d'Ems et du Concile de Pistoie, quelque Evêque ou Curé, abusivement attaché à la pratique de l'Eglise universelle, avoit encore recours au Saint-Siège, l'Evêque sera puni par une amende arbitraire, et le Curé par la saisie de tout son temporel. Enfin, pour se débarrasser, une bonne fois, de toute objection à ce sujet, et surtout de l'axiôme du bon sens : « Que nul Inférieur ne peut s'arroger le droit de dispenser » dans la loi de son Supérieur », l'Empereur fera notifier officiellement au Nonce Garempi, par le Prince de Kaunitz, la naïve hérésie : « Il n'y a » aucune sorte de droits qui appartiennent privativement au Pape. »

Jusque-là néanmoins, et quoique depuis longtemps tourmentés et vexés par une suite rapide d'innovations désordonnées, les Belges n'avoient eu recours qu'aux humbles doléances et aux Remontrances respectueuses. Pendant plusieurs années, on voit ce Peuple, bon et généreux, tout occupé à dessiller les yeux du Monarque ; qui le prend à témoin lui-même de son inviolable fidélité à l'Impératrice sa Mère; qui l'invite à faire, comme cette Princesse, l'épreuve de son dévoue-

ment à sa personne, en disposant de ses bras et de ses trésors; mais le conjurant, à ce prix, de lui laisser posséder en paix son antique patrimoine de la Religion catholique, et des Lois qui font son bonheur.

L'Autorité avoit tout à gagner à se laisser vaincre par de pareils procédés. Mais, tout de feu pour le plan dont il s'est laissé infatuer, Joseph en fait son affaire personnelle, et une affaire d'honneur, dont il presse, dont il exige despotiquement l'exécution toute entière. Il ne s'en occupe pas seulement, il s'en inquiète et s'en fatigue; il en perd le sommeil et la santé. Les obstacles qu'il éprouve dans la Belgique l'irritent d'autant plus qu'ils contrastent davantage avec la soumission passive de ses autres Etats. Il ne songe pas que des innovations religieuses, qui pouvoient laisser dans leur indifférence le Morave et le Croate, devoient faire une impression profonde et désolante sur l'âme forte et réfléchie du Brabançon. Ce Peuple, en effet, après avoir épuisé tous les moyens de se faire entendre au cœur et à la religion de son Souverain, ose en appeler à sa justice; et, puisque Joseph refuse de l'écouter lorsqu'il supplie comme pour une grace, il se présente respectueusement encore, mais pourtant des titres à la main, pour lui prouver que ce

n'est point une faveur qu'il sollicite, mais l'acquit d'une dette sacrée. Ce n'est, au reste, ni de ces *Droits de l'Homme*, ni de ce prétendu *Contrat Social*, et de cette *Souveraineté inaliénable*, séditieuses inventions du Sectaire et du Sophiste, que prétend se prévaloir le Belge, mais du Pacte positif et réciproque, qui subsiste dans son intégrité entre l'Empereur et ses Provinces belgiques. Le Belge en appele de Joseph, qui renverse toutes ses Lois et ses Institutions, à Joseph lui-même qui, peu d'années auparavant, lui en jura solemnellement la garantie.

Il étoit temps encore pour ce Prince de plier avec dignité, et de s'honorer même en reculant devant un tort commencé. Tout d'ailleurs lui crioit que, violer sa parole et ses sermens, est la plus dangereuse leçon qu'un Souverain puisse offrir à des Sujets. Mais, ne croyant pas pouvoir se désister d'un Système annoncé comme mûri dans sa sagesse, l'Empereur Joseph ne se contente pas même de l'établir d'autorité, il prétend de plus le légitimer par le raisonnement. C'en étoit beaucoup trop d'être injuste et parjure; il voulut encore avoir raison de l'être. Ce fut en cette occasion qu'il mit l'Europe entière en confidence de son peu de discernement, et de la petitesse des moyens de son Conseil. Dans la discussion qui

s'engagea, les Belges, aux vains et captieux argumens du Philosophisme, opposèrent ceux de la droite raison et du bon sens. Ils n'eurent besoin, pour triompher dans cette lutte scandaleuse, que de mettre l'Empereur aux prises avec l'Empereur; que de rétorquer, contre sa propre Puissance, les Sophismes dont il s'étayoit pour l'oppression de la Puissance spirituelle.

Cependant, à cette leçon que lui font ses Sujets, l'Empereur, sans songer qu'il l'a lui-même nécessitée, croit reconnoître ce Peuple fanatique que lui dénonça tant de fois son Conseil; et, résolu de le punir, il n'imagine pas de plus sage expédient que de déchirer son propre Titre, ce Pacte inaugural, sur lequel le Belge appuye particulièrement ses réclamations. L'antique Constitution du Pays est anéantie, et la Belgique, divisée en *Cercles* ou Départemens, est asservie à un mode d'Administration insolite et arbitraire. Des mesures militaires viennent à l'appui de ce bouleversement général: les Troupes impériales prennent des positions inusitées; et un Prince qui affiche tous les principes d'une tolérance universelle, porte l'inconséquence jusqu'à vouloir inoculer son philosophisme par la vertu des baïonnettes, et opposer du canon à des consciences.

Alors aussi, plus que jamais, les Esprits s'aigrissent, les imaginations fermentent, et toutes les Têtes s'électrisent à-la-fois. Des coups d'Autorité surviennent, des arrestations ont lieu, qui portent l'exaltation à son comble. On a gémi d'abord, représenté, conjuré : maintenant, c'est hautement qu'on se répand en plaintes et en murmures, qu'on discute avec chaleur ces questions extrêmes et délicates, qui ne s'agitent jamais sans danger par tout un Peuple mécontent. Bientôt on crie de toutes parts à l'injustice et au parjure! Et, dans son désespoir, un Peuple fidèle, et qui a tout fait pour ne pas cesser de l'être, se légitime la résistance à son Prince, comme unique moyen de conserver la fidélité à son Dieu.

Nous disons qu'il se la légitime, cette résistance : particularité d'autant plus digne de remarque qu'elle est unique dans l'Histoire des Révolutions. Nous voyons, en effet, les Belges; il faut entendre la saine partie et le gros de la Nation; car la Belgique alors avoit aussi ses Anarchistes : Nous voyons, dis-je, ce Peuple, attaché à une marche méthodique et religieuse, délibérer longuement, et toujours en présence de sa conscience; peser de bonne foi le pour et

le contre de ses motifs, et n'y céder, enfin, qu'après s'en être persuadé la légitimité.

C'est en rendant hommage aux vrais principes sur la soummission due à l'Autorité gouvernante, et en protestant de leur attachement à ces principes, que les Brabançons invoquent deux exceptions en leur faveur ; l'une, de droit divin, qui fait cesser l'obligation d'obéir à César, quand sa Loi est en opposition manifeste avec la Loi divine ; la seconde, de droit positif, et fondée sur les paroles mêmes sorties de la bouche du Souverain, le jour de son Inauguration : que, s'il violoit le Pacte réciproque, ses Sujets seroient, par le fait, déchargés *de tout service et obéissance jusqu'à entière réparation de ses torts.*

Les Belges rapprochent ensuite les conséquences des principes, les infractions multipliées de César, de ses engagemens jurés, ses vexations progressives, de leur constante fidélité, et concluent par un appel au Dieu des Armées, le protecteur de l'Innocence et le vengeur du parjure.

L'on ne peut disconvenir que les torts de Joseph II ne soient palpables et rendus inexcusables dans les Manifestes des Belges. Mais y est-il de la même évidence que ses torts et toute leur gravité, aient été de nature à fonder le droit

d'une résistance *armée*? Nous ne l'avons jamais dit, et nous ne le disons pas encore. Supposons-le néanmoins ce droit funeste, d'après l'inutile et dangereuse réserve de la Chartre brabançonne. Or, dans ce cas même, l'intérêt des Belges le mieux entendu, suivant nous, eut encore été de négliger ce spécieux privilège, à raison des dangers à courir pour le faire valoir. En effet, le Père commun des hommes, le Dieu de paix, l'a réglé ainsi dans sa sagesse, et tous les monumens historiques l'attestent : les premiers malheurs, inséparables de toute Insurrection contre l'Autorité établie, ne sont jamais qu'un foible à-compte des calamités subséquentes; et tout ami sincère des Peuples ne se lassera jamais de leur répéter que la patience est le plus sage des remèdes contre le règne de la Violence, qui, d'après l'ordre éternel, ne sauroit avoir que la durée de la tempête.

Mais, d'un autre côté, qui ne sent aussi où devoient aboutir ces essais philosophiques de l'Autorité sur la patience de tout un Peuple? Et l'équitable Postérité ne confirmera-t-elle pas le jugement des Contemporains sur l'aveuglement d'un Prince, obstiné à presser despotiquement les plans de l'impiété, et réduisant par-là son

Peuple à se croire dans la nécessité de renouveler contre lui les combats des Machabées?

La confiance une fois perdue, le Belge se prend à tout ce qui peut alimenter ses noirs soupçons; tout lui fait ombrage; mais sur-tout l'attitude menaçante des Troupes. Il se figure à la veille des derniers malheurs; il se rappele, à dessein de s'en effrayer, un événement encore récent et fameux par son atrocité (1), qu'il aime à rapprocher d'une autre singularité non moins propre à fatiguer des imaginations déjà blessées (2). Mais un incident sur-tout achève d'en-

(1) Ce fut en 1784, et en Transylvanie, qu'une Horde forcenée, poussée par un Agent invisible, fit sur cette Province un premier essai du Jacobinisme, brûlant les Châteaux, massacrant la Noblesse, parmi les cris redoublés : *Liberté, Egalité*!

(2) C'est dans le Livre intitulé : *Hortus Pastorum*, (Edition de Cologne, *in*-fol. 1635, p. 265), qu'on lit ce signalement, vraiment frappant, d'un « futur Roi » de Bohême, jeune Prince, qui, entraîné par le conseil des Impies, deviendra le fléau de la Religion dans » l'Allemagne, fera pleurer l'Eglise-mère et l'Eglise » du Rhin sa fille, envahira le patrimoine du Sanctuaire, troublera le Monde, n'épargnera pas les » Saints, détruira les Monastères, bouleversera la » Hyérarchie catholique, agira en ennemi déclaré de » l'Eglise romaine et de la foi orthodoxe; et pourtant » craindra de mourir comme il aura vêcu. »

traîner les plus indécis. Une Correspondance personnelle entre l'Empereur et le Commandant général de ses Troupes dans la Belgique, surprise et rendue publique, ne permet plus de douter, ni de l'approbation donnée par ce Prince à des expéditions sanglantes qui ont eu lieu dans plusieurs Villes, ni de la ferme résolution où il est de faire prévaloir, par la force des armes, son système tout entier.

C'est alors que, parmi les craintes et les défiances, le projet de résistance aux Troupes impériales est adopté avec enthousiasme, comme également justifié par le droit et sanctifié par le motif. L'exaspération des Esprits s'est communiquée des Villes aux Campagnes, l'effervescence est générale. On se fédère, on s'arme, on n'est plus Sujets de l'Empereur; on s'appelle *Patriotes*, et tout Patriote est Soldat : le mot de ralliement est : *Pour nos Autels et nos Foyers!*

Dès que le Belge eut ainsi pris son parti, il le soutint avec toute l'énergie et la ténacité de son caractère. Jusques-là néanmoins tout s'étoit passé en démonstrations, et borné à des mouvemens peu ordonnés, que Joseph II se flattoit encore de comprimer à volonté. « J'ai résolu de » couper court aux difficultés, » écrivoit ce Prince au Commandant-général de ses Troupes

dans la Belgique ; « le plus ou moins de sang » que peut coûter une pareille opération ne doit » pas être mis en ligne de compte, *quand il* » *s'agit de tout sauver.* » C'étoit le 7 Juin 1789 que l'Empereur adoptoit ce moyen extrême de salut. Six semaines après, à la nouvelle, qu'il appele *aussi étonnante qu'inconcevable*, du triomphe des Factieux dans Paris, il donne carte blanche au même Général, avec ordre de ne pas laisser échapper l'occasion de *frapper un coup fort.* Il ignore que ses Sujets, avec la seule arme du désespoir, qu'il leur a fournie, sont en mesure de parer ce *coup fort*, et même d'en porter un plus fort encore. Les Fédérés n'hésitent plus à entrer en campagne. On soutient des sièges, on livre des combats; et, en peu de Mois, le Belge triomphant proclame son indépendance, et jure haine, non pas, comme le Jacobin, à l'Autel et au Trône, mais, au contraire, à l'Impiété philosophique, le fléau de l'un et de l'autre.

Admirable et prodigieux contraste, que cette ardeur déterminée d'un petit Peuple à repousser le système d'apostasie, devant lequel se prosternent depuis un demi-siècle les grandes Nations qui l'environnent! Mais, d'un autre côté pourtant, bien funeste et bien contagieux exemple!

d'après

d'après lequel un Peuple voisin, exalté en sens contraire, combinera les moyens d'une révolution inverse. Car ce sera après avoir été longtemps échauffées par les troubles de la Belgique, que des Têtes françaises enfanteront la révolte. Ce sera dans la Belgique, combattant depuis deux ans contre leur système impie, que le Sophiste et le Franc-Maçon français, précepteurs en théorie, pourront se faire disciples, et prendre des leçons de pratique. Ce sera dans la Belgique, et en compulsant le Code ecclésiastique de Joseph II, qu'un Mirabeau apprendra la manière de *décatholiciser* un Peuple, en *constitutionnant* civilement sa Religion et son Clergé. Ce sera dans la Belgique qu'un Dumouriez pourra calculer les grands moyens de résistance et la tactique des Levées en masse; ce sera dans la Belgique, enfin, que nos Perroquets révolutionnaires auront entendu siffler contre la philosophique intolérance de Joseph, avant de nous répéter contre le vertueux Louis XVI : *L'Insurrection est le plus saint des devoirs.*

Ainsi, du sein de cette lutte désastreuse entre un Prince armé par l'Impiété, pour forcer une révolution anti-catholique, et un Peuple qui ne met rien au-dessus de sa fidélité au Catholicisme, verra-t-on partir l'étincelle électrique de ce

vaste incendie qui doit envelopper à-la-fois les Trônes et les Autels : ainsi, parmi les combinaisons diverses qui amèneront l'explosion de la grande Catastrophe, Joseph II pourra-t-il être regardé comme dernière cause accélératrice (1).

Achevons-le enfin, et le résumons en peu de mots, ce Tableau lamentable de la filiation des malheurs de Louis XVI, devenus le malheur commun des Rois et le fléau général des Peuples.

AU-DEDANS de la France, aussi-tôt après la mort de Louis-le-Grand, les progrès subits de l'Incrédulité, sous la Régence d'un Duc d'Orléans, qui se faisoit une étude d'étouffer sa conscience sous le poids de ses crimes ; la corruption effrénée de la Cour de ce Prince impie, qui se communiqua d'abord à la Cour de Louis XV, et finit par entraîner ce Monarque lui-même dans

(1) L'Empereur Joseph mourant acquit la pleine conviction qu'il avoit été mené, leurré, volé même de plusieurs millions par la Secte illuminée, qu'il n'appeloit plus qu'une *Société de Jongleurs et d'Escrocs*. Sur le point d'aller paroître devant le Juge des Rois, il fit témoigner à Pie VI son repentir sur les erreurs de son règne, et celles sur-tout qui avoient tant affligé l'Eglise. Son frère Léopold, long-temps duppe, comme lui, des mêmes Jongleurs, emporta comme lui, dans le tombeau, la tardive certitude de leur perfidie.

des désordres scandaleux ; les efforts combinés de la Courtisanne Pompadour et du Duc de Choiseul, pour miner dans le Royaume le double empire d'une Religion qui les accusoit et d'une Morale qu'ils outrageoient; l'irréligion et la dépravation systématique de la plupart des Grands, devenues leçon pour les Petits ; l'engoûment universel des premières Classes du Peuple et leur incurable idolatrie pour les deux Sophistes les plus agréablement pervers de leur siècle, Voltaire et Rousseau ; le *Contrat-Social* de ce dernier, embellissant les séditieux Sophismes de Luther et de Calvin sur l'origine et l'exercice de la Puissance ; les excursions systématiques de la Magistrature sur le Domaine sacré des deux Autorités; la subversion générale de l'Education publique, conséquence nécessaire de la destruction des Jésuites ; le relâchement introduit, à la même époque et par la même cause, dans la plupart des Monastères d'hommes ; la vie mondaine et dissipée d'une partie des Ministres du Sanctuaire, jointe aux bruyans scandales d'un nombre de riches Bénéficiers ; l'insouciance, la connivence même du Gouvernement sur la conspiration des Impies, comme sur la dissémination de leurs principes et les manœuvres occultes de leur Franc-Maçonnerie ; les attentats multipliés et toujours impunis de la Presse et du Burin ; les encourage-

mens et la faveur prodigués aux Talens et aux Arts corrupteurs; la passion effrénée des Spectacles et leur immoralité; le silence complice des Magistrats des mœurs, sur les continuels outrages faits aux Lois religieuses et les plus insignes profanations de nos Solemnités; enfin, la tolérance, non-moins affectée de leur part, des dérèglemens publics et de cet ensemble de crapuleuse débauche, qui conduisent un Peuple, par l'abrutissement, à l'audace de tous les crimes:

Et, AU-DEHORS, l'aveugle et servile singerie des Nations voisines, aussi empressées de s'entacher de nos vices que de se parer de nos modes; l'extrême complaisance de tous les Cabinets de l'Europe à se plier au système philosophique du Duc de Choiseul; l'accueil distingué que les Souverains étrangers se piquoient de faire à la personne des Sophistes français, comme aux Productions impies dont ils empoisonnoient leurs Sujets; la coalition trop réelle, et toujours réputée chimérique, des grands Conspirateurs de tous les Pays de l'Europe, et leur point magique de ralliement sous la bannière à double face du Philosophisme et de la Franc-Maçonnerie; la ligue impolitique autant qu'irréligieuse des Cours catholiques, pour exterminer la Famille entière des Prophètes chez lesquels s'étoit comme réfugié le don divin de contenir les Peuples dans le res-

pect dû aux Puissances ; les dispositions concertées des Ministres de ces mêmes Cours, pour pousser sur le Trône pontifical, plutôt le docile Instrument de leurs vues philosophiques que le Sujet digne de perpétuer sur la Terre le Vicariat de l'Homme-Dieu; la plaie que fit à la Religion et à la Morale publique, le règne de ce Pontife; les insurrections intestines et les orages vengeurs qui accueillirent, de toutes parts, sa Chaire profanée; les progrès gigantesques du Clergé d'Allemagne dans la carrière anti-catholique; mais sur-tout l'invincible opiniâtreté du Chef-suprême de l'Empire à vouloir asservir aux caprices de sa Puissance la Puissance spirituelle, la foi et les droits de Rome, et la conscience encore de ses fidèles Sujets :

Les voila, sans contredit, les élémens générateurs du fléau révolutionnaire qui dut frapper d'abord la France plus coupable, atteindre ensuite Rome et l'Italie, poursuivre l'Allemagne avec l'Europe complice, et plus directement l'Europe catholique ; sans qu'il soit encore donné, ni à la puissance des Rois, ni à la prévoyance humaine, de fixer le dernier terme qu'un Doigt divin peut seul prescrire à ce torrent qui suit ses ordres (1).

(1) Nous avons aujourd'hui, sans doute, une perspective plus consolante qu'à la triste époque où nous

Mais, s'il est vrai que cette Révolution européenne, que nous appelons *Révolution française*,

---

tracions ces lignes. L'Europe, alors en convulsions, a recouvré la paix ; et le même Héros qui a su comprimer l'Incendie révolutionnaire que d'autres avoient allumé, se trouve à la tête d'un Gouvernement dont personne ne contestera la vigueur et l'ascendant extérieur. Mais j'éprouve le besoin de le répéter et de l'inculquer à une Patrie que j'aime : oui, il y va du salut de tous, que nous nous déprennions pour jamais de ces Systèmes chimériques et désorganisateurs, qui nous ont plongés dans l'abîme d'anarchie d'où nous sortons, et qui pourroient nous y replonger encore. Il y va du bonheur de toute la Famille française, que la Religion et la Morale régénérées redeviennent des garants de sa paix intérieure, moins équivoques que des formules de sermens. Il y va de l'intérêt commun et de la stabilité de l'ordre public, qu'il ne soit plus permis à aucun Français, sous prétexte de philosophie, de vivre sans Dieu et sans Autels ; que les leçons de la licence et de l'irréligion ne se débitent plus impunément sur nos Théâtres, et ne souillent plus notre Littérature ; que l'éducation de notre Jeunesse, confiée aux Talens vertueux, ait pour premier objet la culture de l'âme et du cœur, sans laquelle celle de l'esprit est plus redoutable qu'utile au repos et à la prospérité des Empires.

O mes Compatriotes ! qui que vous soyez qui auriez souffert de la crise passée, consolons-nous ensemble dans le doux espoir de concourir à la pacification générale par la réunion des cœurs. Aviez-vous, peut-être, rendu d'utiles services à la Patrie ? C'étoit un devoir : et moi

ait été depuis si long-temps prévue, annoncée,

aussi j'avois tâché de le remplir ce devoir sacré : et néanmoins vous fûtes persécutés dans cette Patrie ? Et moi aussi je le fus : vous fûtes proscrits, exilés, déportés de cette Patrie ? Et moi aussi j'essuyai le même traitement. Mais, par suite encore, vous avez perdu état, fortune, fonds et mobilier ? Et moi aussi j'eus le même sort. Eh bien ! que faut-il donc en conclure ? O mes Compatriotes ! chers Collègues en infortunes, consultons un Oracle qui ne mentit jamais, il nous instruira d'un seul mot : *Pardonnez*. Religion de vérité, Fille auguste du Ciel, dès l'enfance déjà, je l'avois appris à votre école : le pardon des injures étoit la dette de ma conscience, elle est payée : leur oubli devoit faire le repos de mon cœur, et mon cœur en jouit. Divine Religion ! Je vous entends : vous nous appelez à plus de générosité encore : vous le voulez, et, en votre nom, nous la tenterons, nous l'obtiendrons la conquête de ceux que leurs propres torts pourroient encore nous donner pour ennemis : nous les poursuivrons, nous les atteindrons : et, forts de la seule arme de votre charité, nous en triompherons : ils sentiront s'allumer sur leur tête ces *charbons ardens* qui fondent la glace des cœurs : ils nous verront, et des larmes de repentir couleront de leurs yeux ; des larmes que nos mains essuyeront. Oui, douce et puissante Religion, reprenez sur les Enfans l'heureux empire que vous exerçâtes sur les Pères, et dès-lors toutes nos plaies intérieures se cicatrisent ; vous êtes un baume consolateur sur les Ames les plus ulcérées ; et, en rétablissant parmi nous la paix des cœurs, vous fixez encore le bonheur et la paix durable de l'Empire.

particularisée, comme résultat infaillible des causes que nous avons déduites : s'il est incontestable que la somme énorme des abus qui devoient briser le sceptre de Louis XVI pesoit déjà sur son berceau dans un lointain de quarante ans, ne nous obstinons donc pas, serviles échos de l'ignorance ou de la mauvaise foi, à inculper, de torts qui lui sont étrangers, la mémoire d'un Roi qui sera précieuse à la Postérité. N'outrageons pas l'Innocence héritant le malheur, et la Vertu solidaire pour tout un Peuple de Coupables. Si nous ne connoissons pas encore toute l'étendue de ses droits à nos respects, commençons du moins par le plaindre, au lieu de le blâmer, le jeune Monarque qui vient à la rencontre d'une Génération monstrueuse, et que nous voyons forcé d'asseoir son Trône sur un volcan dont l'éruption est calculée.

CONCLUSION.

Entraînés, malgré nous, par l'importance et la malheureuse fécondité des matières, en nous proposant une Préface, nous avons fait un Traité. Mais avons-nous employé le temps, ou l'aurions-nous perdu? Ne nous flattons pas : autant eût-il valu, peut-être, adorer et nous taire devant le grand Dieu qui parle, et qui, depuis si longtemps qu'il se donne pour Organes ses fléaux et son tonnerre, n'en est guères mieux entendu, ce semble, de nos Contemporains. Et

Et jusqu'à quand donc prendront-ils plaisir à se jouer eux-mêmes, ces prétendus Politiques qui voudroient se jouer encore du désordre actuel des choses? Ne seroit-il pas temps enfin qu'ils s'élevassent, par un sentiment analogue, au niveau de ces événemens insolites qui se succèdent et se pressent si rapidement autour d'eux? Ne les verrons-nous jamais interroger d'autre Oracle que l'Egoïsme, sur les moyens de soustraire l'Espèce humaine à la Verge de fer qui brise les Sceptres et dissout les Nations? Rêveront-ils toujours ce mieux-être idéal de la Cupidité, l'ambitieuse extension de leur existence politique, quand on pourroit douter encore s'ils en conserveront une? Ne sentiront-ils jamais que, dans une guerre où le Ciel est si visiblement de la partie, le Ciel ne déposera ses foudres que devant des Armes pures et désintéressées? Enfin, ne se lasseront-ils pas, ces Politiques à courte vue, de ne voir, dans la Scène effrayante du jour, que les chances bizarres d'un Destin imaginaire? Et, d'intelligence avec la Perfidie qui les conseille, nous assigneront-ils toujours, comme elle, pour causes d'une révolution son ouvrage, ces Etres fantastiques de *Fortune*, *Hasard*, *Fatalité* (1)?

(1) Ce qui nous paroissoit vrai, lorsque nous écrivions ceci, nous le croyons encore tel : que les Puis-

Non, non : qu'ils soient seuls à le croire, ou plutôt à le dire, les Spéculateurs incapables d'avouer une illusion de tant d'années : jamais ces violens orages, qui vont jusqu'à éclipser les plus grands Corps politiques, et ébranler l'Ordre social dans ses fondemens divins, ne furent, ni le produit d'une cause aveugle, ni même le résultat d'erreurs momentanées. Tout est règle et justice, tout est sagesse et proportion dans le cours successif des prospérités qui élèvent les Empires et des contre-temps qui provoquent leur décadence ou décident leur confusion.

Mais, pendant un temps, le Ciel qui tient en sa main tous les temps, garde un silence auguste sur les excès des Nations perverties, et l'aveugle Impiété en conclut que le Ciel ne voit rien. Des Rois eux-mêmes, sommeillant sur le trône, oublient ce que sentoit si bien et ce qu'énonçoit si noblement un Roi : qu'un seul rayon, échappé de la face de l'Eternel, lui rend les Siècles transparens et toutes leurs iniquités présentes (1). Le Maître n'est qu'insouciant, son Ministre est incrédule. Celui qu'on appelle Homme-d'Etat,

---

sances coalisées contre la France ont été dupes de tous les genres d'illusions.

(1) Posuisti iniquitates nostras in conspectu tuo, Sæculum nostrum in illuminatione vultûs tui. Ps. 89, 8.

plongé dans la philosophie des sens, s'accoutume à l'école d'Epicure, à faire abstraction de la Divinité dans ses conceptions politiques comme dans ses plans administratifs. Il s'obstine, dans son système insensé, à vouloir faire jouer la Machine sociale sans le concours, et contre les lois expresses du suprême Architecte qui l'organisa pour sa gloire. Ne regardant jamais que lui seul, le présomptueux Atôme se figure que tout ce qu'il voit se mouvoir ne se meut que par lui seul. Loin de l'étudier, pour se mettre en rapport avec elle, il ne la soupçonne pas même la continuelle action de cette immuable Providence, qui, sans les violenter, dispose et co-ordonne les événemens d'ici-bas, attachant à la moralité de leurs causes ces étranges vicissitudes, et toutes ces secousses inopinées, qui perpétuent, pour la gloire des uns et l'humiliation des autres, l'instabilité des Gouvernemens humains.

Avec moins d'ostentation, qu'il aura le coup-d'œil bien plus sûr, et calculera bien plus juste que ce vain Politique, le Sage religieusement appliqué à comparer avec la règle infaillible les grands mouvemens qui, d'Age en Age, ont varié la face du Monde! Pour lui, le passé sera la leçon et le Docteur infaillible de l'avenir. Il y découvrira, il y contemplera comme dans un miroir fidèle, le ressort caché de la fortune des Etats, et tout

le secret de la destinée qui les attend. Il assignera les temps et les époques, quelquefois même les heures et les moments précis d'un déchirement universel. Ainsi n'hésitera-t-il pas à placer la chute du plus florissant Empire à côté de la subversion morale de la Famille qui le compose, et sur-tout des Agens qui le gouvernent. Il a vu l'orage se former dans le lointain, et grossir en s'approchant. La foudre qu'il recèle, ce sont les diverses injustices et les crimes accumulés d'un Siècle (1). Il en balance, il en évalue la pesanteur, suivant des règles assez certaines pour oser annoncer à ses Contemporains, qu'une grande calamité va les atteindre, et au Gouvernement lui-même, que l'édifice de l'Etat, qu'il croit impérissable, est prêt à s'écrouler. On se rit de ses présages, ses alarmes font pitié, on calomnie ses prévoyances; et pourtant, à l'heure marquée la nuée crève, et un déluge de maux, fondant à l'improviste sur la masse entière d'un Peuple dépravé, le disperse ou le noie dans un abîme de confusion, sans qu'une Monarchie fameuse puisse sauver de tous les titres antiques qui flattoient sa vanité, qu'un nom qui doit sonner l'effroi dans l'histoire des ruines du Monde.

(1) Regnum à Gente in Gentem transfertur, propter injustitias — et diversos dolos. *Eccl. X*, 8.

FIN.